DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13533 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 2 AOUT 1988

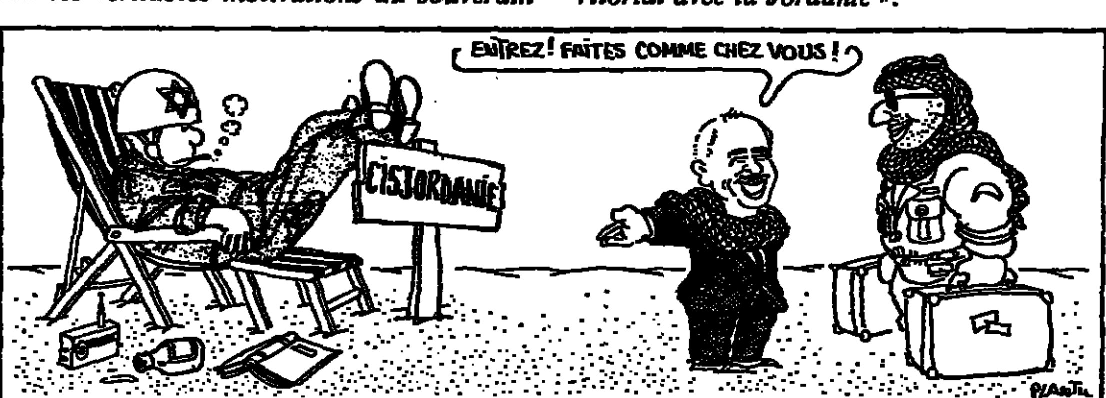
Un tournant dans l'histoire de la monarchie hachémite

Le roi Hussein a rompu les liens avec la Cisjordanie pour répondre à « la volonté de l'OLP »

Dans un long discours adressé, le dimanche 31 juillet à la nation, le roi Hussein de Jordanie a annoncé la rupture des « liens légaux et administratifs » entre son pays et la Cisjordanie, affirmant répondre ainsi « à la volonté de l'OLP, représentant unique et légitime du peuple palestinien ».

Cette décision a été accueillie avec perplexité à Washington, où l'on s'interroge sur les véritables motivations du souverain hachémite. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a souligné pour sa part que tout règlement entre Israël et ses voisins exigeait la participation de la Jordanie au processus de paix.

A Jérusalem cependant le chef du gouvernement, M. Shamir, a affirmé que le discours du roi « avait définitivement fait voler en éclat l'illusion d'un compromis territorial avec la Jordanie ».



NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

Nette et sans appel, à défaut d'être totalement inattendue, la décision annoncée solennellement au cours d'un message radiotélévisé à la nation, le dimanche soir 31 juillet, par le roi Hussein de Jordanie de *« rompre les liens légaux et administratifs entre les deux rives du Jourdain »* marque un tournant dans l'histoire du royaume hachémite.

Intervenue après l'annulation, jeudi, du plan de développement jordanien en faveur des territoires occupés, la dissolution, samedi, de l'Assemblée nationale jordanienne, composée de soixante membres, à égalité jordaniens et palestiniens, cette mesure, a expliqué le roi, a été prise *« pour répondre à la volonté de l'OLP, représentant unique et légitime du peuple palestinien, ainsi qu'au désir des Arabes de mieux souligner l'identité palestinienne sous tous ses aspects ».*

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

Retour au désert

La décision du roi Hussein, annoncée le dimanche 31 juillet avec une solennelle gravité, de « rompre les liens légaux et administratifs » entre son pays et la Cisjordanie – occupée par Israël depuis vingt et un ans – marque un indéniable retournement historique dans l'interminable chronique d'un conflit proche-oriental. Pendant près de quatre décennies, le souverain hachémite n'avait en effet jamais cessé de proclamer, plus ou moins fort selon les circonstances, l'« union sacrée entre les deux rives du Jourdain ».

Fidèle à l'héritage de son grand-père Abdallah, qui avait annexé en 1950 la partie arabe de l'ancienne Palestine mandataire, rebaptisée Cisjordanie, le monarque prétendit toujours que ce territoire, conquis par l'armée israélienne en 1967, relevait de l'autorité de son royaume et qu'il lui revenait – à lui Hussein – de déterminer en priorité son avenir, ne serait-ce qu'en vertu de son rôle de protecteur des mosquées de Jérusalem, troisième lieu saint de l'Islam.

« La Jordanie n'est pas la Palestine », déclare aujourd'hui le souverain hachémite. On imagine à quel point ces mots, qui résonnent comme un reniement personnel, ont dû être pénibles à prononcer. Mais Hussein avait-il d'autre choix dans l'immédiat que de se replier sur son désert – moins aride qu'autrefois ? En réalité, le roi n'a fait que tirer avec amertume les leçons du soulèvement qui secoue depuis huit mois la Cisjordanie et Gaza. Car les jeunes révoltés palestiniens n'ont jamais manqué une occasion, en même temps qu'ils exprimaient leur refus de l'occupation israélienne, de conspuer le nom du roi, affirmant ainsi avec force qu'ils entendaient reconquérir à jamais leur destin national, naguère abandonné par leurs pères, faute de choix, au monarque hachémite.

Affecté par les insultes venus de Cisjordanie, le roi a préféré, avec réalisme, déclarer forfait. Habile manœuvrier, il est sorti en beauté, en soulignant qu'il assumait son « devoir » arabe, conformément aux vœux émis en juin par le sommet d'Alger de voir réaffirmer au profit de l'OLP le monopole de la représentation des Palestiniens.

A première vue, l'organisation de M. Arafat a tout lieu de se féliciter du revirement du roi Hussein – qui rehausse son prestige et fait d'elle, du moins en théorie, l'inévitable interlocuteur d'Israël dans toute négociation future. Mais, à y regarder de plus près, le « retrait » jordanien ressemble aussi à un cadeau empoisonné. L'OLP est désormais au pied du mur. Il lui faudra selon toute vraisemblance assumer la plus grande part du fardeau financier que représentait jusqu'ici la prise en charge de la vie quotidienne des « Palestiniens de l'intérieur », notamment les quelque treize mille salaires que le roi Hussein avait continué de verser depuis plus de vingt ans, conformément à ses « obligations ».

Il lui faudra surtout prendre tôt ou tard de difficiles décisions politiques, notamment la reconnaissance sans équivoque de l'Etat juif, devant laquelle, malgré une série de propos officieux, l'OLP hésite encore. En lui laissant le champ libre, le roi Hussein lui a aussi abandonné une immense responsabilité.

Explosion à Londres dans une caserne
Au moins un mort
PAGE 22

La pression de M. Le Pen sur l'opposition
Le président du Front national propose au RPR et à l'UDF des listes communes pour les municipales
PAGE 6

La démission du « juge de la Mafia »
Un véritable défi au gouvernement italien
PAGE 5

Les hausses d'août
Electricité : + 2,5 %
Transports parisiens : + 5,5 %
PAGE 18

Organes d'animaux pour l'homme
Une nouvelle technique de greffe serait mise au point par des chirurgiens londoniens
PAGE 8

Théâtre et télévision
La première chaîne entreprend une politique de coproduction
PAGE 11

Chronique de 1789
La contre-offensive royale
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 22

Un taux inégalé de réussite

Le bac n'est plus ce qu'il était

Sur les 424 329 candidats qui se sont présentés en juin 1988 à l'examen du baccalauréat général et technologique, 304 683 – soit 10,66 % de plus que l'an dernier – ont été reçus. S'y ajoutent les 6 250 diplômés des nouveaux bacs professionnels.

Toutes séries confondues, le taux moyen de réussite atteint cette année un niveau record de 71,8 %, contre 68,7 % en 1987.

Ces résultats ont provoqué une polémique sur le niveau scolaire.

A peine connus, les résultats du baccalauréat 1988 ont déclenché une véritable levée de boucliers. Tout y est passé : les pressions du ministère sur les correcteurs, la baisse du niveau, l'avenir gâché d'une génération, la funeste tentation égalitaire de la gauche, l'inquiétant objectif du doublement du nombre des étudiants. Bref, le « bachot », ce monument national vieux de près de deux siècles, était bradé.

Comment expliquer autrement que, pour la première fois en France, le cap des trois cent mille bacheliers ait allègrement été franchi ? Comment expliquer l'augmentation subite de plus de 10 % du nombre des heureux élus par rapport à l'an dernier ? Ou l'amélioration de plus de trois points du taux de réussite à l'examen ? Comment, si ce n'est pas le laxisme général ?

Cette brusque polémique aura une nouvelle fois démontré la charge émotionnelle, la valeur symbolique de cet examen. Clé de voûte de tout notre système d'enseignement, à la charnière des études secondaires, qu'il sanctionne, et des études supérieures, dont il ouvre les portes, le baccalauréat reste un tabou. Pour les élèves et leurs familles, comme pour les enseignants et les gouvernants.

GÉRARD COURTOIS

(Lire la suite page 8.)

De Wall Street à Tokyo

Escroqueries sur les places boursières

De nouvelles « affaires » troublent les places boursières. A Wall Street des « initiés » s'arrangeaient pour obtenir à l'imprimerie un exemplaire à paraître de l'hebdomadaire *Business Week* afin de connaître à l'avance les conseils de bourse de l'hebdomadaire et de jouer sur les valeurs indiquées. En Europe, sur plusieurs places, un groupe d'escrocs proposait à des clients naïfs d'acheter de « bonnes » actions « hors cote » en réalité inexistantes et empochaient l'argent. A Tokyo, un nouveau délit d'initiés fait rebondir des scandales non réglés dans lesquels pourraient être impliqués les principaux responsables du Parti démocratique, y compris le premier ministre et le ministre des finances.

(Lire nos informations page 18.)

Le Monde
ÉCONOMIE
- **La croissance dans le Pacifique : le Japon comme grand ordonnateur**
- **La chronique de Paul Fabra : la politique et la science de la facilité**

Pages 15 et 16

Merce Cunningham au Festival d'Avignon

Le roi, le fou et le héron

Pour la troisième fois, Avignon accueille Merce Cunningham, qui demeure semblable à lui-même.

Béjart disait un jour, en plaisantant, qu'il allait régler un ballet dans lequel les danseuses auraient un pied nu et un pied en chausson de pointes. Afin d'ébranler la certitude selon laquelle les pieds nus seraient l'apanage de la danse « moderne », et les pointes l'irréfutable symbole de la danse « classique ».

On songe à cette boutade devant les ballets présentés par Merce Cunningham au Festival d'Avignon – pour la troisième fois dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Arabesques, attitudes, relevés, dégagés à la seconde, positions « en dehors », bras en couronne, petits et grands battements : dans *Points in Space*, créé l'an dernier, comme dans *Five Stone Wind*, donné ici en création mondiale, on n'en finirait pas de relever les emprunts au vocabulaire « classique » qui se mêlent – harmonieusement – au vocabulaire cunninghamien. On note même que les deux ballets se terminent sur un *tutti*, habitude ou règle classique s'il en est.

Ce qui reste « moderne », en revanche, et proprement cunninghamien bien que mille fois imité, ce sont les articulations, la brisure continuelle du discours, le dessin capricieux des parcours, l'occupation éclatée de l'espace, l'absence de toute narration.

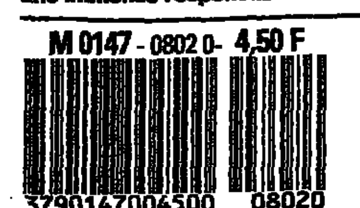
La dissociation de la musique et de la danse ? (On sait que, chez Merce Cunningham, chorégraphie et partition sont composées indépendamment l'une de l'autre, et ne se rencontrent que le soir du spectacle.) Mais le compositeur John Cage est depuis si longtemps le complice de Merce Cunningham que, aujourd'hui, la danse semble engendrer la musique ou la musique la danse : elles ne paraissent, en tout cas, aucunement dissociées, ni étrangères l'une à l'autre. Musique très simple, comme toujours. Dans *Points in Space*, des chuintements, des « *pschtt !* » et des « *tss ! tss !* ». Dans *Five Stone Wind* (dont la musique est également signée par Takehisa Kosugi et par David Tudor, autre vieux complice de Cunningham), des percussions légères, à effets stéréophoniques, puis les vocalises d'une voix de femme...

Le spectacle peut paraître un brin austère. Pas de décor, ni dans l'un ni dans l'autre ballet ; Jasper Jones ou Rauschenberg ne sont pas là, qui apportaient naguère l'éclat joyeux de leur fantaisie. Les costumes sont plutôt passe-partout : ici, des collants pastel tachetés façon panthère se mêlent à d'autres de couleur vive, se dégradant vers le gris ; là, d'amples jupes mi-longues sur jupons blancs sont échangées en cours de ballet, on ne sait trop pourquoi, contre des pantalons, puis contre des maillots de couleurs diverses.

SYLVIE DE NUSSAC.

(Lire la suite page 11.)

M 0147 - 0802 0- 4,50 F


3790147004500 08020

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,80 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE
1789
L'ANNÉE SANS PAREILLE

16. La contre-offensive royale

23 juin 1789

Coup de frein. Le roi et la Cour ne peuvent accepter le tour pris par les événements. Le 23 juin, Louis XVI prend donc la parole devant les trois ordres réunis, et c'est d'abord pour affirmer solennellement sa volonté que « l'ancienne distinction des trois ordres soit conservée en son entier » et déclarer nulles les délibérations du Tiers Etat. Un véritable camouflet pour l'Assemblée nationale, qui manifeste sa détermination en refusant de quitter les lieux. Elle vote une déclaration symbolique sur l'inviolabilité des députés. Parallèlement, une grande manifestation populaire se déroule à Versailles et à Paris.

par MICHEL WINOCK

EN ce matin du mardi 23 juin, il *pleut sur* Versailles. De bonne heure, l'hôtel des Etats a été entouré par une garde nombreuse qui contrôle tout le quartier ; des barrières ont été dressées pour interdire l'accès de la salle au public. Les députés du Tiers sont entrés deux par deux, soigneusement filtrés, après que les représentants des deux autres ordres eurent pris place. Le président Bailly, témoin de l'irritation provoquée par cette longue *attente* subie par ses collègues, en grande partie sous la pluie, fait ses remontrances à M. de Brézé, *maître* des cérémonies. Tout semble avoir été organisé, y compris les rigueurs du ciel, pour humilier ceux qui ont eu l'audace de se constituer en Assemblée nationale.

Vers 11 heures, le roi est sorti du château, précédé et suivi des attributs de sa majesté : la fauconnerie, les pages, les écuyers, sans oublier quatre compagnies de gardes du corps. De cet équipage faisaient partie les princes du sang, les ducs et pairs, les capitaines des gardes, qui sont tous entrés dans la salle avec le souverain, tandis que les députés se sont levés en silence. Quand tout le monde se fut rassis, on constata un tabouret vacant à la table des ministres placée au bas de l'estrade où le roi avait pris place : c'était celui de Necker.

Celui-ci, ulcéré par le refus du plan de conciliation qu'il avait proposé au roi, avait préféré s'abstenir de paraître et se tenait prêt à donner sa démission. Pourtant, son projet semblait avoir reçu dans un premier temps l'agrément du roi et du Conseil. Le manuscrit des déclarations royales préparées par lui a disparu dans la tourmente révolutionnaire : on doit donc en juger sur son propre témoignage, livré en 1797 dans le premier tome de son *Histoire de la Révolution française*. On peut le recouper avec le récit de son adversaire, le garde des Sceaux Barentin, comparaison à laquelle s'est livré Georges Lefebvre et qui nous permet de connaître les intentions du ministre genevois.

Dans une première déclaration, concernant la présente tenue des Etats généraux, le roi devait « *ignorer* » l'audacieuse délibération du 17 juin, et inviter les trois ordres à se joindre pour traiter des affaires générales et décider de la constitution des futurs Etats. A ce sujet, le roi aurait clairement établi son refus d'un corps législatif formé par une seule Chambre. La deuxième déclaration aurait été consacrée au *programme des réformes attendues ; elle aurait* affirmé le principe du consentement nécessaire des Etats à tout nouvel impôt ; annulé les privilèges en matière fiscale ; ouvert les emplois civils et militaires à tous les citoyens...

De ce projet, Michelet parle avec un insigne mépris : il ne s'agit selon lui que d'une « *charte octroyée* », assurant en fait la pérennité des privilèges, sous le couvert de réformes boiteuses. Et pourtant, nous dit-il, cette « *extrême concession* », la « *vieille royauté* » *en* était incapable. Jean Egret, biographe de Necker, est d'un autre avis : si le plan du ministre était si peu différent des déclarations royales du 23 juin, pourquoi aurait-il rencontré tant d'hostilité de la part de la Cour ? De fait, le vendredi 19, le projet de Necker avait été discuté devant le roi et paraissait avoir acquis une majorité favorable au Conseil. Mais, au moment où on allait se séparer, un officier de service était venu glisser quelques mots à l'oreille de Louis XVI. Celui-ci était aussitôt sorti après avoir demandé aux ministres de l'attendre. Or seule la reine pouvait se permettre de déranger le souverain en plein conseil. Les princes, autour d'elle, avaient travaillé contre Necker. *La décision* fut remise à plus tard.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES

Récit d'un invalide, chez un fermier de la haute Normandie, montrant une image représentant le portrait du roi.
Ci-dessous : dessin à la plume représentant Louis XVI et Marie-Antoinette.

Dans une séance qui se tient le dimanche *21 juin, en présence cette fois des frères* du roi, et dans un contexte surchauffé par le serment du Jeu de paume, le plan de Necker est *passé au crible. Finalement*, les textes des deux nouvelles déclarations, mis au point par le conseiller d'Etat Vidaud de la Tour, sont adoptés dans un ultime conseil, le 22 juin. Or, aussi bien pour Necker que pour Barentin, le changement était sensible : on rencontrait dans les nouveaux textes un ton et un esprit tout à fait différents, bien propres à indisposer les députés du Tiers. Là où le banquier chéri des foules avait su mettre de l'indulgence, Vidaud de la Tour avait introduit de la raideur ; là où le roi aurait encore offert à *espérer, on entendait surtout* la défense des privilèges.

LOUIS XVI prend donc d'abord la parole, sur un ton de reproche bienveillant, rappelant qu'il est « *le père commun* » de tous ses sujets, exhortant les Etats généraux à commencer sérieusement leur travail. Puis, un secrétaire se met à lire la première déclaration, celle qui concerne « *la présente tenue des Etats généraux* » : quinze articles assenés à la suite, dont le premier donnait la mesure :

« *Le roi veut que l'ancienne distinction des trois ordres de l'Etat soit conservée en son entier, comme essentiellement liée à la constitution de son royaume ; que les députés librement élus par chacun des trois ordres, formant trois chambres, délibérant par ordre, et pouvant, avec l'approbation du souverain, convenir de délibérer en commun, puissent seuls être considérés comme formant le corps des représentants de la nation.* » Ce camouflet donné au Tiers avait sa conclusion logique : « *En conséquence, le roi a déclaré nulles les délibérations prises par les députés de l'ordre du Tiers Etat, le 17 de ce mois, ainsi que celles qui auraient pu s'ensuivre, comme illégales et inconstitutionnelles.* »

Le roi aux députés : « Si par une fatalité loin de ma pensée vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferai le bien de mes peuples ; seul je me considérerai comme leur véritable représentant »

Ce premier article, qui laissait entendre la résolution de la Cour dans sa volonté de contre-offensive, provoque la sourde indignation des représentants du Tiers. Notre témoin Duquesnoy, si conciliant d'ordinaire, est sorti de ses gonds : « *Il suffit de savoir*, nous dit-il, *que jamais le despotisme ne s'expliqua en termes plus audacieux, que jamais esclaves ne s'entendirent donner des ordres plus impérieux.* » Parmi ceux-ci relevons cette clause selon laquelle, en cas de délibération commune, il suffisait de l'opposition des deux tiers des voix, dans un ordre, pour la remettre en question auprès du roi. Notons encore que les séances des Etats devaient se faire à huis clos...

Là-dessus, le roi reprit la parole, pour annoncer les « *différents bienfaits* » *qu'il* avait jugé bon d'accorder à ses peuples. La seconde déclaration suivit donc. Elle commençait mieux que la précédente, puisqu'elle reconnaissait d'emblée le principe du consentement des représentants de la nation à tout impôt nouveau. Mais quelques-uns des trente-cinq articles qui formaient ce nouveau discours n'étaient que là pour consolider le principe des privilèges. Ainsi, l'article XII stipulait :

« *Toutes les propriétés sans exception seront constamment respectées, et Sa Majesté comprend expressément sous le nom de propriétés les* dîmes, cens, rentes, droits et devoirs féodaux et seigneuriaux, *et généralement tous les droits et prérogatives utiles ou honorifiques, attachés aux terres et fiefs, ou appartenant aux personnes.* »

On ne pouvait mieux réaffirmer les fondements inégalitaires de la monarchie française. Avant de se retirer, le roi prit une dernière fois la parole, rappelant à chacun qu'il restait le maître : « *Si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul, je ferai le bien de mes peuples ; seul, je me considérerai comme leur véritable représentant...* » Il demandait aux députés de « *réfléchir* » qu'en tout état de cause ils auraient besoin de son « *approbation spéciale* » ; il leur « *ordonnait* » enfin de se séparer avant de reprendre le lendemain leurs séances dans les Chambres affectées à chacun des ordres.

Le roi parti, les représentants de la noblesse et du clergé se retirent, à l'exception d'un certain nombre de curés restés à leur place comme les députés du Tiers. Le marquis de Brézé s'adresse alors au président pour lui réitérer l'ordre du roi, lorsque Mirabeau se lève et l'interpelle :

« *Oui, monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; et vous, qui ne sauriez être son organe auprès des Etats généraux ; vous, qui n'avez ici ni place, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force ; car nous ne quitterions nos places que par la puissance des baïonnettes.* »

CETTE célèbre apostrophe, dont un certain nombre de versions plus ciselées sont entrées dans le grand dictionnaire des citations révolutionnaires (j'ai pour ma part recopié le numéro 10 du *Moniteur universel*), soulève l'approbation générale et provoque le départ du maître de cérémonies. L'Assemblée risquait gros, l'allusion aux baïonnettes n'était pas de pure forme, il n'y avait ni principe ni engagement qui pût tenir contre les armes, dont le roi gardait le monopole. Selon certains témoignages (par exemple Staël-Holstein, dans une lettre au roi de Suède), il est « certain » que, peu après la séance royale, la cour projetait de faire procéder à des arrestations d'une trentaine de députés et de faire disperser le reste. Divers mémorialistes (Thibaudeau notamment) nous décrivent des élus,


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES

alarmés de ces menaces, qui, le soir du 23, ou découchent ou se barricadent à leur domicile.

Dès lors, après que Barnave eut rappelé à ses *collègues qu'ils s'étaient constitués en Assemblée nationale* et qu'ils n'avaient pas à en démordre, Mirabeau les invita à voter une déclaration symbolique sur leur inviolabilité, ce qui fut exécuté sans tarder. La ferme volonté de l'Assemblée élève alors les esprits, enhardit les timides, exalte ces mandataires qui sentent un peuple derrière eux. Justement, c'est une manifestation populaire qui va avoir raison des velléités *de coup d'Etat* qui *se formulent* à *la* Cour. Duquesnoy a senti « *le moment d'une grande révolution* », écrivant : « *Il est une force supérieure à celle de tous les rois de la terre, celle de la raison, de la justice, de la vérité, lorsqu'à son aide elle appelle encore l'opinion.* »

L'« opinion », si l'on peut dire, était déjà dans la rue. Elle est bientôt au château, où le roi est suivi de peu par des milliers de citoyens qui emplissent les terrasses et les cours. Le bruit du renvoi de Necker avait battu le pavé et enflammé les cœurs ; de fait, une lettre de démission du ministre attendait le roi au château. La foule gronde *et arrive jusqu'aux portes des appartements* royaux. Effrayée, Marie-Antoinette fait appeler Necker et l'entraîne chez le roi. Celui-ci, encouragé par celle-là, demande à son ministre de reprendre sa démission ; il y allait de la sécurité de la famille royale.

Necker ne se fait pas prier mais, dans ce climat chargé, il ne croit pas devoir exiger quelques conditions, comme le renvoi des ministres qui l'ont contrecarré, Barentin notamment, et qui ont provoqué la situation. Il est ému par le désarroi du couple royal, donne son accord, et *quitte le* château.

On assista alors au triomphe de Necker. La foule, dehors, sachant qu'il restait *ministre*, l'entoura, le fêta, *fit* l'éloge de son nom dans l'enthousiasme. Un homme du peuple *s'était* jeté à ses pieds : « *Monseigneur, restez-vous ?* » Necker l'avait relevé, en le rassurant. Ce fut une joie immense qui emplit Versailles avant de gagner Paris, comme si l'avenir était suspendu à la carrière du banquier genevois. On le raccompagna chez lui. Il se retira seul, un moment, pour pleurer à son aise d'émotion. *Il* reparut dans son salon, où les députés maintenant accouraient. Le soir, on alluma des feux, on tira *des artifices devant la maison* du ministre, et la foule resta toute la nuit dehors pour manifester son bonheur d'avoir sauvé son messie. Nul ne sait pourtant ce qu'il en fût advenu si le roi avait lu son projet, lequel eût bien risqué de décevoir.

Le lendemain, 24 juin, les manifestations de la veille avaient définitivement affermi les députés de l'Assemblée nationale. La majorité du clergé vint les rejoindre. Le 25 juin, une partie des membres de la noblesse vint prendre place à son tour dans la grande salle ; parmi eux on notait la présence du duc d'Orléans, du comte de Clermont-Tonnerre, du duc de La Rochefoucauld, d'Alexandre de Lameth, du duc de Luynes...

Mirabeau au représentant du roi : « Si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force ; car nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes »

CEPENDANT, une garde armée interdisait toujours l'entrée du public, ce qui, au moment où le peuple venait de sauver dans la rue l'existence même de l'Assemblée, parut incongru aux plus modérés. Barnave dénonce cette absence : « *C'est en face de la nation que nous devons opérer.* » A l'instant même, le tumulte grandissait aux portes des Etats mises sous la protection des baïonnettes : le barrage des gardes risquait d'être forcé, un massacre était à redouter. Alors le président Bailly, suivi de trois de ses collègues, se transporte à l'extérieur et rassure la foule : tout sera fait pour lui faciliter le libre accès aux galeries. Telle était la dialectique ouverte entre l'Assemblée et le peuple militant : quand celui-ci se fait trop pressant, c'est au risque de la liberté des débats ; *mais quand* celui-ci viendrait à manquer, on aurait tout à redouter de la force armée : l'arrestation, la dissolution, le coup d'Etat. La Révolution avait besoin de l'opinion comme d'un chœur antique ; elle avait besoin du peuple militant comme d'une phalange à opposer aux régiments du roi. Mais, du même coup, s'établissaient des relations de dépendance : l'Assemblée devrait se protéger non seulement *de ses adversaires, mais encore de ses* amis trop empressés.

A Paris, le 25 juin, une réunion des électeurs de la ville se tient rue Dauphine, sans autorisation légale. Quelques meneurs parlent d'une prise d'armes, de l'élection d'une commune, exigent le renvoi des troupes de Versailles pour *laisser* toute sa liberté à l'Assemblée. Les troupes, du reste, ne sont plus sûres. Taine parle de « *désobéissance croissante* » des gardes-françaises, qui sont accueillis par les vivats au Palais-Royal : la discipline se relâche face à ce qu'il appelle « *l'usurpation croissante de la multitude* ». La fermentation de l'opinion populaire inspire des cantiques laïcs à Michelet et donne la nausée à Taine. Où est la vérité ? N'est-il pas abusif de prendre le Palais-Royal pour « la France » ? Inversement, l'enthousiasme des masses n'est-il qu'une figure de *la barbarie ? De* Michelet à Taine, de la ferveur historienne à la répugnance sociologique, nous sommes passés d'une époque à l'autre. La *platitude* de la *monarchie* philippparde n'inspirait-elle pas à Michelet un romantisme de compensation, au lieu que les horreurs de la guerre civile parisienne de 1871 provoquaient le pessimisme de Taine ? Aujourd'hui, nous relisons ces actes de la Révolution en essayant de les examiner sans préjugés, mais ne sommes-nous pas nous-mêmes victimes, dans cette volonté de n'être pas dupes, de nos désillusions collectives ? Quoi qu'il en soit, Michelet nous ennuie avec ses grands mots et Taine nous fatigue avec ses spasmes. On voudrait admirer sans rien concéder au terrorisme naissant ; on aimerait flétrir celui-ci sans être inaccessible à la grandeur de l'événement.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 1er août :
« La contre-offensive royale » avec François Lebrun.
Mardi 2 août :
« Le repli stratégique de la Cour » *avec Guy Chaussinand-Nogaret.*

Demain : Le repli stratégique de la Cour (27 juin 1789).

Après la décision du roi Hussein de rompre les liens avec la Cisjordanie

La fin du « Royaume arabe uni »

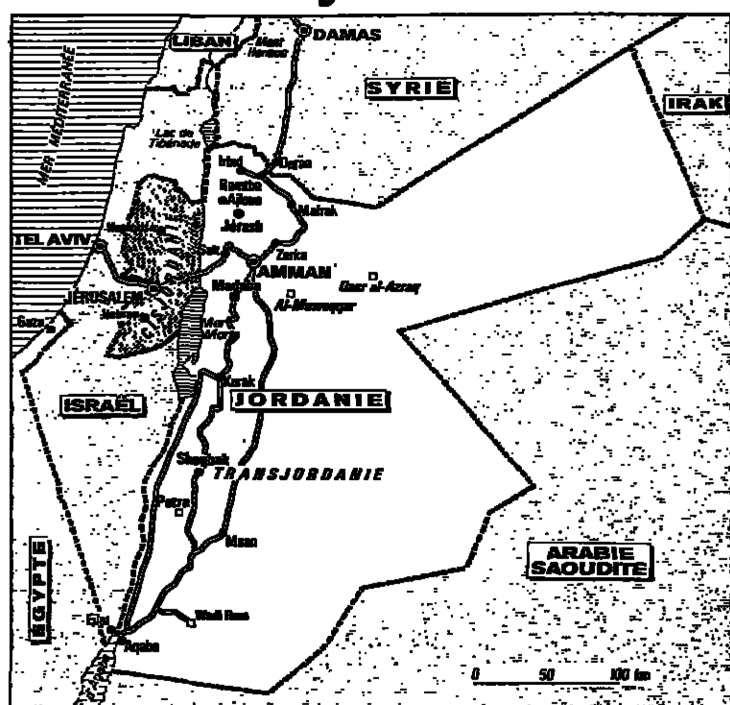
La Jordanie a commencé par s'appeler Transjordanie. Elle est née, comme les autres Etats de la région, de l'éclatement, à la fin de la Première Guerre mondiale, de l'empire ottoman, et de la volonté de la Grande-Bretagne de s'assurer au Levant une position dominante. L'émir Abdallah, que Londres plaça à la tête du nouvel Etat, était le fils du chérif Hussein de la Mecque, dont le frère Fayçal, futur roi d'Irak, avait organisé avec le colonel Lawrence la révolte arabe contre les Turcs.

La création de la Transjordanie fut très mal reçue par le mouvement sioniste, auquel le secrétaire au Foreign Office, Balfour, avait promis en 1917 un « foyer national » en Palestine. Mais les Britanniques appuyèrent à fond leur *ami* Abdallah, qui le leur rendit bien, pendant la guerre, en les soutenant contre l'insurrection pro-allemande de Rachid Ali, en 1941, en Irak. Après la guerre, ils reconnurent l'indépendance complète de la Transjordanie, placée jusqu'alors sous mandat de la société des *Nations et l'émir Abdallah prit le* titre de roi.

Après la proclamation de l'indépendance d'Israël et la guerre qu'elle devait entraîner, la légion arabe que commande le Britannique de nationalité jordanienne, sir John Glubb, se trouve occuper la Cisjordanie. En décembre de la même année Abdallah est proclamé par le congrès de Jéricho, qui regroupe quelque deux mille délégués arabes de Palestine; roi de Transjordanie et de Palestine arabe (Cisjordanie), titre qu'il transforme en avril 1949 en celui de roi de Jordanie.

Le 20 juillet 1951, le roi qui cherche à négocier avec Israël, est assassiné à Jérusalem. Son fils, Talal, lui succède et promulgue, le 1er janvier 1952, une nouvelle constitution. Il doit cependant céder la place, pour raison de santé, à son propre fils, Hussein, lequel est proclamé roi le 11 août 1952. Malgré l'occupation en juin 1967 de la Cisjordanie par les israéliens, la constitution de 1952 est demeurée en vigueur jusqu'en mars 1972, huit mois après l'élimination de la résistance palestinienne de Jordanie. Le 15 mars 1972, Hussein rend public son plan de *« Royaume arabe uni »* qui prévoit la transformation du royaume en un État fédéral, comprenant deux régions : la province de Palestine, englobant la Cisjordanie et tout autre territoire palestinien qui sera libéré et la province de Jordanie qui comprendra la rive orientale du Jourdain. Ce plan, destiné à être exécuté après l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité, se heurte à une très forte opposition de la part de l'OLP et de la majorité des pays arabes.

Après le sommet arabe de Rabat d'octobre 1974 qui règle la question de la repmrésentation des



Palestiniens au profit de l'OLP en reconnaissant *« le droit du peuple palestinien à établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'OLP en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien sur tout territoire libéré »,* le roi Hussein remet en question son plan et annonce son intention de procéder à des changements constitutionnels destinés à *« jordaniser »* son royaume.

Le 23 novembre 1974, le Sénat et la Chambre des députés sont dissous. Un nouveau gouvernement, présidé par M. Zeid Rifaï, ne comprend plus le ministère des *« affaires des territoires occupés ».* Ce portefeuille sera cependant réinstauré dans le gouvernement de Moudar Badrane, le 28 août 1980, qui ne compte plus que cinq ministres originaires de Cisjordanie contre dix dans le précédent. Le 30 novembre, le roi Hussein nomme par décret les trente membres du nouveau Sénat, qui ne compte plus que sept sénateurs originaires de la rive occidentale du Jourdain. Ce chiffre sera par la suite porté à quinze. Le Parlement élu en 1984 comporte soixante députés : trente Jordaniens élus au suffrage universel et trente Palestiniens cooptés par leurs pairs.

Peu à peu cependant les relations entre la Jordanie et l'OLP s'améliorent et le 11 février 1985, le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat signent à Amman un accord qui envisage qu'une *« délégation commune jordano-palestinienne »* puisse participer à d'éventuelles négociations de paix. Un an après la conclusion de cet accord, la Jordanie et l'OLP se retrouvent de nouveau à la case départ, à la suite de l'échec des pourparlers triangulaires entre le royaume hachémite, l'OLP et Washington en vue d'une relance du processus de paix au Proche-Orient. La détérioration des relations jordano-palestiniennes ira désormais en s'accentuant. En fermant en juillet 1986, 25 bureaux du Fath à Amman, et en lançant en novembre de la même année un plan de développement, le roi vise à contrecarrer l'influence de l'OLP dans les territoires occupés.

Il compte encore sur les difficultés de M. Yasser Arafat pour renforcer sa position dans les négociations israélo-palestiniennes. Mais le 18e congrès du Conseil national palestinien d'avril 1987 consacre l'autorité du chef de l'OLP. Dernière tentative du souverain hachémite : le roi Hussein demande lors du sommet arabe d'Alger de juin 1988 de ne pas exiger dans l'immédiat la création d'un État palestinien indépendant, sans trop d'espoir cependant car il reconnaît désormais la victoire des thèses de l'OLP. Il amorce déjà sa politique de désengagement en affirmant solennellement devant ses pairs qu'il *« n'a aucune ambition sur la moindre parcelle de la terre de Palestine, si petite soit-elle »,* ni aucun désir de négocier au nom de l'OLP *« représentant unique et légitime du peuple palestinien ».* Mais déjà, dans l'entourage du souverain à Alger, *on affirme que le roi Hussein* s'apprête à couper tous les liens avec la Cisjordanie en prononçant la dissolution du Parlement, la suppression de l'aide économique aux municipalités et l'arrêt du versement des salaires aux fonctionnaires palestiniens de ce territoire payés par Amman et en créant des poste-frontières traditionnels sur le Jourdain.

« Pour répondre à la volonté de l'OLP »

(Suite de la première page.)

« Il y a une conviction générale, poursuit le souverain hachémite, *que la bataille pour libérer la Palestine occupée peut être mieux mise en valeur par la rupture des liens légaux et administratifs entre les deux rives du Jourdain. Nous devons faire notre devoir et accomplir ce qu'on nous demande. »*

« En 1950, a-t-il poursuivi, *nous avons souscrit au souhait des représentants du peuple palestinien pour une union avec la Jordanie. Nous respectons aujourd'hui le désir de l'OLP de se séparer de nous pour édifier un Etat palestinien indépendant. »*

Dans ce long discours, le roi a tenu à souligner que la Jordanie *« n'abandonnait pas ses obligations tant envers le conflit israélo-arabe qu'envers la cause palestinienne, elle continuerait à soutenir le soulèvement du peuple palestinien dans la mesure de ses capacités, et qu'elle n'abandonnerait pas son assistance aux Palestiniens ».*

S'adressant d'abord à son peuple qui, a dit le roi, ne peut être surpris par cette mesure *« réclamée par une partie des citoyens »*, le souverain a affirmé d'autre part que *« les Jordaniens d'origine palestinienne* (soit près de 60 % de la population) *qui jouissent de tous les droits de la citoyenneté et répondent aux devoirs qui en découlent ne sont pas concernés par cette mesure ». « La Jordanie,* a-t-il ajouté, *n'est pas la Palestine, et l'Etat indépendant palestinien sera établi sur la terre palestinienne occupée après sa libération. »*

Conscient de l'enjeu interne de cette décision, le souverain a mis fermement en garde contre toute atteinte à l'unité nationale, *« base de la stabilité de la Jordanie »,* précisant que toute tentative dans ce sens *« ne servira que la politique expansionniste de l'ennemi* (Israël), *au détriment de la Palestine et de la Jordanie ».*

Reprenant un thème qu'il a développé à de multiples reprises dans ses discours ces derniers mois, le roi a ajouté en substance qu'il serait désormais clair que la Jordanie ne voulait en aucun cas se substituer au peuple palestinien, ni ne formulait aucune revendication sur la terre palestinienne. *« Il était devenu urgent que les doutes et les peurs cèdent la place à la confiance mutuelle, à la compréhension et à la coopération au service de la cause palestinienne et de la nation arabe »,* a-t-il notamment précisé. Le roi Hussein a enfin affirmé que *« la Jordanie continuerait à participer au processus de paix en tant que pays de la confrontation ayant des frontières plus longues avec Israël que tous les Etats arabes, et même plus longues que celles de la Cisjordanie et de Gaza réunis ».*

...Il est sans doute encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences politiques et pratiques de cette décision qui tranche le débat engagé depuis plusieurs mois en Jordanie entre les partisans du maintien des liens avec les Palestiniens, eu égard à la configuration du Royaume, et ceux qui souhaitaient la rupture aujourd'hui annoncée. Mais déjà cette mesure apparaît comme la première conséquence historique du soulèvement dans les territoires occupés, qui a consacré le refus des Palestiniens d'admettre toute *« solution jordanienne ».*

Le roi en a tiré les conséquences, mais sa décision s'adresse sans doute tout autant aux Etats-Unis et à Israël, mais ainsi devant le fait accompli, qu'à l'OLP. En rejetant sur la centrale palestinienne la responsabilité de l'avenir du peuple palestinien, le roi lui lance d'une certaine façon un défi : puisque vous ne me faites pas confiance, semble-t-il leur dire, débrouillez-vous. Je vous soutiendrai, mais au même titre que n'importe quel pays arabe, laisse entendre le roi, non sans quelque amertume. Pour lui, la décision d'abandonner toute participation directe dans la lutte pour la reconquête de Jérusalem, perdue sous son règne, n'a pas dû être facile à prendre.

Vide juridique

En attendant la concrétisation de toutes les conséquences pratiques de cette mesure, il apparaît déjà clairement que la Jordanie va arrêter de payer les quelque vingt et un mille fonctionnaires qui assuraient en Cisjordanie le maintien des institutions du royaume, particulièrement au niveau de la police, de la santé, de l'éducation, etc.

Cette mesure va peser lourd sur une population déjà sévèrement éprouvée depuis le début du soulèvement. Quel va être, d'autre part, le sort juridique des Palestiniens de l'intérieur, porteurs jusqu'à maintenant d'un passeport jordanien ? Leur sera-t-il renouvelé ? Le roi maintiendra-t-il en l'état la libre circulation entre les deux rives du Jourdain, utilisées par près d'un million de personnes chaque année dans les deux sens ? Cette mesure crée aussi un vide juridique en Cisjordanie où s'appliquait encore, malgré les multiples « ajouts » israéliens, la loi jordanienne.

Sur le plan interne, d'autre part, même si le roi a tenu à préciser que cette décision ne touchait pas les Palestiniens de Jordanie, on peut penser qu'elle va créer un malaise dans une communauté déchirée dans sa double appartenance jordanienne et palestinienne. La double allégeance ne sera plus permise, indique-t-on à Amman, en donnant pour exemple le fait qu'un Jordanien d'origine palestinienne habitant la Jordanie ne pourra plus être membre du Conseil national palestinien et devra choisir entre son appartenance palestinienne et sa citoyenneté jordanienne. Même si le fait de la double allégeance peut, en théorie, se décréter sur le papier, comment empêcher un Palestinien jordanien de regarder avec le même espoir vers les deux rives du Jourdain ?

Réunie en conseil central à Bagdad, l'OLP n'a pas encore fait connaître sa réaction. Certes, le doute demeure chez beaucoup de Palestiniens sur les intentions réelles du roi, et beaucoup s'interrogent sur ce que cache à leurs yeux cette mesure. Cette affaire pourrait relancer au sein de l'OLP le débat sur la nécessité ou non de former un gouverment en exil. Elle pourrait peut-être aussi — mais tout dépendra cette fois de l'état d'esprit jordanien — permettre la reprise d'un dialogue plus serein entre la centrale palestinienne et Amman. Avant l'annonce de cette mesure, on affirmait de source palestinienne, à Bagdad, que M. Abou Mahzen se rendrait prochainement à Amman pour y préparer, notamment, la visite de M. Yasser Arafat. Celle-ci prend aujourd'hui un tour nouveau, et le leader de l'OLP n'hésitera sans doute pas désormais à se rendre à Amman. Le roi le souhaite-t-il aujourd'hui ? C'est à voir...

En tout cas, cette mesure complique d'une certaine façon les données du conflit israélo-arabe et va nécessiter pour tous les acteurs, notamment les Américains, un réexamen politique général de la situation.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Perplexité à Washington

WASHINGTON
correspondance

Réservés et surtout perplexes, les milieux officiels américains s'interrogent sur les véritables motivations du roi Hussein. A-t-il sincèrement décidé d'abandonner ses revendications sur la rive occidentale du Jourdain — annexée par son grand-père Abdallah en 1950 — pour se conformer au vœu des Etats arabes réunis en mai à Alger, confirmant l'OLP comme le seul représentant des Palestiniens ? Ou bien s'agit-il d'une décision tactique ayant pour but de démontrer que l'OLP ne sera pas en mesure d'assumer les obligations et les responsabilités financières, notamment à l'égard des Palestiniens ?

En effet, en plus de l'abandon annoncé jeudi dernier du plan quinquennal de développement de 1 milliard 300 millions de dollars, des mesures immédiates pourraient être prises qui affaibliraient sensiblement l'économie, déjà passablement éprouvée, de la région. Les programmes de santé, d'éducation, de sécurité sociale, seraient affectés, sans parler des salaires payés à treize mille fonctionnaires palestiniens, représentant environ 70 millions de dollars par an. D'autre part l'annulation des passeports jordaniens attribués aux habitants de la rive occidentale, les fermetures éventuelles des ponts sur le Jourdain, compromettraient les relations commerciales et les déplacements entre les Palestiniens de Cisjordanie et le monde arabe.

L'OLP a-t-elle les moyens financiers nécessaires pour se substituer à l'Etat jordanien ? On en doute ici, et l'on estime qu'en imposant à l'OLP un très lourd fardeau administratif et économique, le roi Hussein a voulu prouver qu'il était l'homme indispensable dont les Palestiniens ne pouvaient se passer.

Des entretiens prévus ces jours prochains entre le roi et M. Yasser Arafat devraient, dit-on, permettre de mieux apprécier le sens et la portée de la décision royale. En attendant, on estime que l'initiative du roi Hussein complique la tâche de la diplomatie de Washington, sans toutefois condamner irrévocablement le plan de paix américain qui prévoit notamment la présence de Palestiniens dans une délégation jordanienne en mesure de négocier avec Israël.

Le département d'Etat, dès samedi, indiquait que la décision du roi n'impliquait pas qu'il se désintéressait de l'action diplomatique en cours, et le secrétaire d'Etat, M. George Shultz a souligné dimanche que tout règlement de paix entre Israël et ses voisins exigeait la participation du roi Hussein au processus de paix.

HENRI PIERRE.

A Jérusalem : un coup dur pour les travaillistes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le roi Hussein utilise la méthode des « messages codés ». Encore faut-il savoir les déchiffrer. Depuis quelques jours, à Jérusalem, on minimisait la portée de la révision de la politique du souverain hachémite à l'égard de la Cisjordanie. On disait qu'elle était essentiellement *« tactique ».* Mais après le discours radio-télévisé du roi, on reste perplexe. La fermeté du ton, le recours explicite au terme *« coupure »* avec la Cisjordanie ont surpris les milieux politiques à Jérusalem. Alors, ne s'agit-il pas malgré tout d'un changement *« stratégique »* ?

Seules de nouvelles mesures concrètes permettraient de répondre à cette question. Car, à ce stade, on constate encore avec soulagement à Jérusalem que le roi Hussein n'a toujours rien fait d'irrémédiable. Il n'a pas coupé le cordon ombilical qui relie son pays à la Cisjordanie. Comme ne cesse de le répéter le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, le principal test à cet égard, ce sont les ponts sur le Jourdain.

Tant qu'ils resteront ouverts, ces ponts symboliseront non seulement les liens économiques vitaux entre les deux rives du Jourdain, mais également les liens *« humains »* : réunion des familles, visites... L'autre test, ce sont les salaires que le royaume hachémite verse à quelque vingt mille fonctionnaires et enseignants de Cisjordanie et de Jérusalem-Est. Cela représente environ 70 millions de dollars par an, et, par le biais de ces salaires, la Jordanie contrôle en particulier les institutions religieuses musulmanes, le WAKF qui gère les lieux saints à Jérusalem. Enfin, pour l'ensemble des habitants de Cisjordanie, le lien administratif essentiel avec Amman, c'est le passeport jordanien qui leur est accordé automatiquement. Le sera-t-il encore à l'avenir ? Le roi Hussein est resté silencieux à ce sujet.

Le Likoud satisfait

« Des mesures concrètes de ce genre seraient catastrophiques », a déclaré M. Moussa Abou Gosh, un médecin de Ramallah, qui était membre de la Chambre des députés d'Amman, dissoute il y a quelques jours par le roi Hussein. Elles ne seraient pas seulement catastrophiques pour les « pro-Jordaniens » — très minoritaires il est vrai en Cisjordanie — mais aussi pour le ministre des affaires étrangères travailliste, M. Shimon Pérès. Car dans l'attente de savoir comment le roi Hussein entend concrétiser sa nouvelle politique, ses démarches alimentent déjà la polémique en Israël entre les deux partenaires du gouvernement d'union nationale.

« La mort de l'option jordanienne » chère aux travaillistes est un sujet en or pour le Likoud, à trois mois des élections. Et le chef du gouvernement du Likoud, M. Itzhak Shamir, n'a pas hésité à affirmer que le discours du roi Hussein *« avait définitivement fait voler en éclats l'illusion d'un compromis territorial avec la Jordanie ».* M. Pérès a rétorqué que le Likoud avait torpillé il y a un an les chances de parvenir à un accord avec le roi Hussein par le truchement d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient. Un autre travailliste, le président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Abba Eban, se demande, lui, s'il ne serait pas préférable de parler désormais *« d'option jordano-palestinienne ».*

Une tout autre question est de savoir si l'arrestation, dans la nuit de samedi à dimanche d'une des personnalités palestiniennes les plus en vue de Jérusalem-Est, M. Fayçal Husseini, s'inscrit aussi dans le contexte des *« messages codés »* que s'adressent actuellement Jordaniens et Israéliens. M. Fayçal Husseini est le directeur du centre d'études arabes de Jérusalem-Est. Il a été mis en détention administrative pour six mois, ainsi qu'une autre personnalité de Jérusalem-Est, le président de l'Association des commerçants, M. Mustapha Abou Zawa.

M. Fayçal Husseini est considéré par les autorités israéliennes comme le représentant quasi officiel du Fath à Jérusalem. C'est la troisième fois qu'il est arrêté. Après avoir purgé une précédente période de six mois de détention administrative, il avait été libéré le 9 juin. Depuis, affirme-t-on de source policière, il a exercé des activités de coordonnateur du soulèvement. On lui impute la recrudescence des incidents le mois dernier à Jérusalem-Est. Des tracts ont été retrouvés à son domicile. Le centre d'études arabes qu'il animait a été fermé pour un an. M. Fayçal Husseini était aussi l'interlocuteur privilégié de la gauche israélienne.

La semaine dernière, il avait encore participé à une réunion du mouvement La paix maintenant et s'était prononcé pour un règlement politique fondé sur la création d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël. Le mouvement la Paix maintenant a vivement protesté contre l'arrestation d'*« un Palestinien modéré disposé au dialogue ».*

Il a aussi accusé le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, d'avoir, par cette arrestation, voulu adresser un « message » aux Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est : il ne faut pas croire que huit mois de soulèvements vont se traduire par une victoire politique de l'OLP ; ce n'est pas parce que le roi Hussein laisse le champ libre à la centrale palestinienne qu'Israël considère désormais le représentant de M. Arafat, à Jérusalem, comme un interlocuteur valable.

Quant au *Jerusalem Post,* il tire lui une leçon singulièrement pessimiste des événements de ces derniers jours : *« Ce que prouve le dernier zigzag du roi Hussein, c'est qu'il ne peut y avoir de règlement politique entre Israël et le royaume hachémite tant que l'OLP existe, et qu'il ne peut y avoir de solution avec l'OLP tant que la Jordanie existe. Il peut seulement y avoir la poursuite des conflits et des souffrances. »*

(Intérim.)

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Téhéran n'attaquera pas de navires pendant les pourparlers à l'ONU

affirme le vice-ministre des affaires étrangères iranien

L'Iran n'attaquera pas la navigation dans le Golfe pendant les pourparlers entrepris actuellement par les Nations unies pour tenter de mettre fin à la guerre irano-irakienne, a affirmé, le dimanche 31 juillet à Abou-Dhabi, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Mohamed Bécharati, qui effectue une tournée dans plusieurs capitales arabes du Golfe.

Jusqu'à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu demandé par le Conseil de sécurité des Nations unies, *« nous essaierons de faire de notre mieux pour éviter toute violation afin que la résolution 598* [du Conseil de sécurité] *devienne une réalité*, a déclaré M. Bécharati, interrogé par l'agence Reuter. *D'ici là nous ne causerons aucun problème à la navigation »*.

Une seule attaque a eu lieu contre des navires marchands dans le Golfe depuis que Téhéran a accepté le 18 juillet la résolution 598 de l'ONU demandant un cessez-le-feu. Le 23 juillet, des vedettes iraniennes avaient ouvert le feu sur des bateaux de pêche koweïtiens, près de l'île koweïtienne d'Aouha. Trois pêcheurs égyptiens avaient été tués.

M. Bécharati a d'autre part affirmé que l'Iran était prêt à *« engager des négociations directes avec l'Irak »*. Peu après cette déclaration, le porte-parole de la délégation iranienne à l'ONU a précisé, à New-York, que la position de son pays restait inchangée et que, comme l'avait énoncé en fin de semaine dernière le ministre des affaires étrangères, M. Velayati, l'Iran *« pourrait envisager positivement des négociations face à face »* après l'instauration du cessez-le-feu, le retrait des troupes aux frontières des deux pays et l'échange de prisonniers de guerre. Les positions de Bagdad et de Téhéran restaient ainsi contradictoires lundi 1er août alors que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, s'apprêtait à rencontrer pour la sixième fois à New-York M. Velayati.

Sur le front, les combats continuent. L'état-major irakien a indiqué dimanche soir que ses chasseurs et hélicoptères lance-roquettes avaient mené deux cent vingt-deux missions de combat en vingt-quatre heures.

L'Iran a affirmé dimanche que ses forces avaient repris trois villes de son territoire occupées par l'Irak, Qasr-e-Chirin, Sa-e-Pol-e Zahab et Sumar, et repoussé une *« médiocre offensive ennemie »* plus au nord du front.

Samedi toutefois, l'Irak avait annoncé que ses forces avaient évacué ces trois villes dans le cadre d'un retrait préparé, tous les objectifs visés, et notamment celui de couper les lignes de ravitaillement iraniennes, ayant été atteints. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La Maison Blanche et le Congrès seraient parvenus à un compromis sur le projet de vente d'armes au Koweït

Washington *(AFP)*. – La Maison Blanche et le Congrès ont mis au point *un compromis sur le projet* controversé de vente de quarante chasseurs bombardiers F-18 et trois cents missiles Maverick au Koweït, rapportait, dimanche 31 juillet, le quotidien le *New York Times*.

Le Sénat avait adopté, le 8 juillet, un amendement retirant les Maverick de la vente, de crainte qu'ils ne soient utilisés contre Israël. Le président Reagan s'était dit *« consterné »* par ce vote et a affirmé qu'il *« se battrait »* pour ce contrat. Pour Washington comme pour Koweït, dans ce contrat d'une valeur de 1,9 milliard de dollars, appareils et missiles sont indissociables.

Les représentants de groupes de soutien à Israël à Washington et la Maison Blanche se sont entendus au cours de la semaine passée sur les *« grandes lignes d'un compromis »* qui permettrait de livrer les trois cents missiles Maverick moyennant certaines conditions et modifications. Selon le quotidien :

– Les missiles ne seraient pas livrés avant que tous les 40 F-18 ne soient opérationnels, soit probablement en 1994 ;

– Le Koweït ne pourrait pas augmenter le rayon d'action des appareils avec des réservoirs supplémentaires ou des équipements permettant de les ravitailler en vol ;

– Les F-18 ne pourraient pas être basés à l'extérieur de l'émirat.

Les trois cents missiles livrés seraient par ailleurs tous du modèle Maverick G, porteur d'une charge de 300 kilos et conçu comme une arme air-mer ou anti-bunkers, alors que le projet de contrat actuel prévoit deux cents Maverick D antichars et cent Maverick G.

Le Congrès avait, l'an dernier, empêché la livraison de mille six cents Maverick D à l'Arabie saoudite et certains élus craignent que vendre des modèles D au Koweït ne relance la demande saoudienne.

Le Congrès a jusqu'au 7 août pour adopter des résolutions, à la Chambre et au Sénat, bloquant le contrat de vente d'armes au Koweït.

LIBAN

Une mission de l'Eglise anglicane en faveur de quatre Iraniens enlevés

L'évêque anglican pour Chypre et la région du Golfe s'est rendu la semaine dernière au Liban afin d'obtenir des informations sur le sort de quatre Iraniens enlevés il y a six ans.

Le révérend John Brown est arrivé mercredi au Liban, où il s'est entretenu avec des dirigeants chrétiens à la demande de l'archevêque de Cantorbéry Robert Runcie. Il a regagné Chypre dimanche et il s'est aussitôt envolé pour Londres, afin de rendre compte de sa mission au Dr Runcie, a précisé le porte-parole de l'Eglise anglicane, John Lyttle.

Les quatre Iraniens avaient en effet été enlevés par des miliciens chrétiens en juillet 1982. Selon certaines informations, ils auraient été tués. L'Iran, néanmoins, cherche à obtenir des informations à leur sujet.

David Waite, frère de Terry Waite, l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry enlevé au Liban le 20 janvier 1987, a déclaré qu'il espérait *« que les Iraniens verront que nous faisons tout ce que nous pouvons de notre côté pour les aider (...) et que, en retour, nous aimerions bien évidemment qu'ils fassent tout ce qu'ils peuvent (...) et usent de leur influence dans cette région du monde pour chercher à obtenir la libération non seulement de mon frère mais de tous les otages occidentaux »*.

D'autre part, l'organisation chiite pro-iranienne du Hezbollah a rejeté dimanche l'appel lancé par le Conseil de sécurité des Nations unies en faveur de la libération du lieutenant-colonel américain William Higgins, affirmant qu'il était en réalité un espion américain agissant sous la *« couverture »* de l'ONU.

« Nous rejetons cette résolution. Nous la considérons comme faisant partie d'une conspiration contre les musulmans et les moudjahidines dans cette région », a déclaré M. Abbas Mousawi, un des dirigeants du Hezbollah, lors d'un meeting organisé à Machgara, localité du sud-est du Liban.

Cette déclaration constituait la première réponse du Hezbollah à un appel lancé à l'unanimité par les quinze membres du Conseil de sécurité vendredi dernier, demandant la libération du lieutenant-colonel Higgins, chef de l'unité de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve au Moyen-Orient) opérant au sud du Liban.

Le lieutenant-colonel Higgins, quarante-trois ans, a été enlevé le 17 février dernier dans le port de Tyr. Son enlèvement a été revendiqué par l'Organisation des opprimés sur la terre. – *(AP.)*

Diplomatie

La visite à Moscou du ministre ouest-allemand des affaires étrangères

M. Genscher a reçu les éloges des dirigeants soviétiques

Après le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, était attendu lundi 1er août à Moscou. M. Carlucci doit notamment visiter des installations militaires qui étaient jusque-là fermées aux Occidentaux comme la base aérienne de Koubinka et la garnison de la division d'élite de Taman, non loin de Moscou, ou encore le port de Sébastopol, quartier général de la flotte soviétique en mer Noire. Un vaste programme de visites avait été offert au chef d'état-major soviétique, le maréchal Akromeiev, lors de son voyage aux Etats-Unis le mois dernier.

BONN
de notre correspondant

La République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique ont ouvert un nouveau chapitre de leurs relations. L'accueil réservé à M. Hans Dietrich Genscher lors de sa visite de quarante-huit heures à Moscou a démontré que le Kremlin était décidé à changer radicalement d'attitude vis-à-vis de la RFA. Lors de sa conférence de presse en fin de séjour, dimanche 31 juillet, le chef de la diplomatie ouest-allemande a dit qu'il s'attendait à une *« amélioration décisive »* des rapports entre les deux pays, assurant que la prochaine visite du chancelier Kohl dans la capitale soviétique, prévue pour le 24 octobre, *« laissera des traces »*. Il a ajouté que M. Gorbatchev et lui pensaient que les dernières années de ce siècle devraient être mises à profit pour atteindre une *« coopération irréversible »*, sans pour autant toucher aux intérêts fondamentaux des deux Etats. M. Genscher s'est déclaré enfin *« très séduit »* par l'attitude ouverte du numéro un soviétique et *« encouragé »* par ses propos.

Selon la délégation allemande, les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère très cordiale. Samedi, M. Genscher a discuté pendant deux heures avec le secrétaire général du Parti communiste soviétique. Le reste du temps a été consacré à des réunions avec M. Chevardnadze. Celui-ci a même invité son homologue allemand à dîner chez lui en famille, ce qui est extrêmement rare en URSS.

MM. Gorbatchev et Chevardnadze ont loué l'un et l'autre le rôle en Europe, la politique, l'expérience et le sens des responsabilités de leur hôte, le classant parmi *« les hommes d'Etat les plus actifs de l'Europe d'aujourd'hui »*. Le numéro un soviétique aurait, selon M. Genscher, insisté à plusieurs reprises sur le *« rôle clé »* des relations entre la République fédérale et l'Union soviétique, à la fois dans le développement de meilleurs rapports en Europe et pour un nouveau rapprochement des deux blocs. Le ministre ouest-allemand s'est efforcé, de son côté, de rassurer M. Gorbatchev sur les implications du marché unique européen de 1993, en affirmant qu'il ne nuirait pas à la coopération Est-Ouest.

Conclure à Vienne

Moscou et Bonn veulent, en outre, entreprendre des *« efforts communs »* au sein de la CSCE de Vienne, afin d'aboutir à un document final *« équilibré et substantiel »*. M. Genscher espère ainsi que l'on pourra s'entendre avant la fin de l'année sur un mandat de négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe. Bonn et Moscou veulent également examiner en commun la question des armes chimiques afin d'arriver rapidement à leur interdiction.

Sur le plan économique, la délégation soviétique a transmis une liste de souhaits que la RFA examinera avant la visite de M. Helmut Kohl en Union soviétique. M. Genscher a expliqué, en outre, que la question de l'inclusion de Berlin-Ouest dans les accords bilatéraux avait été évoquée, et que les Soviétiques voulaient y apporter une solution durable. Les deux ministres des affaires étrangères ont prévu une dernière rencontre avant la venue du chancelier à Moscou. Ils se retrouveront fin septembre à New-York en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

(Intérim.)

● **CONGO : deux ministres limogés.** – Deux ministres congolais, celui de l'information et celui de la recherche et de l'environnement, ont été limogés par le président Denis Sassou-Nguesso le samedi 30 juillet, à la suite de l'implication de leurs administrations dans un scandale de déchets toxiques. Le gouvernement congolais aurait en effet passé, contre l'avis du Parti congolais du travail (PCT), divers contrats avec des entreprises européennes pour l'entrepôt de déchets toxiques sur son territoire. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

PHILIPPINES : depuis le début de l'année

L'insurrection communiste a subi de sérieux revers

MANILLE
correspondance

Mme Aquino pavoise. *« Cette année* (1988) *restera sans doute dans les annales comme étant celle où l'insurrection* (communiste) *a été brisée. Pour la gauche armée, cette année a été celle de la défaite et de la retraite, une année de propagande par la terreur et non par cette initiative stratégique dont elle se vantait tant... »* Pourtant, au cours du second *« discours sur l'état de la nation »* de son mandat, marquant l'ouverture, la semaine dernière, de la deuxième session régulière du Parlement philippin, la présidente a glissé une *« petite annonce »* qui a surpris, d'autant qu'elle a jeté une ombre sur le ton triomphant de l'ensemble. En effet, vraisemblablement sensible aux inquiétudes qui lui ont été exprimées récemment de vive voix par le secrétaire général d'Amnesty international, qui s'alarme de la recrudescence des violences dont seraient coupables les organisations paramilitaires dans l'archipel, Mme Aquino a annoncé, lundi 25 juillet, *« la dissolution de toutes les soi-disant milices armées »* et leur relève par des structures plus *« responsables »* (*le Monde* du 5 juillet). Mme Aquino n'en a pas moins jugé que *« la démocratie est en train de battre le totalitarisme gauchiste »* et, résumant les rapports fournis par ses différents chefs d'armée, elle a dressé un bilan qui se voulait éloquent sur l'état de santé de l'insurrection communiste. Depuis le début de l'année, ont été arrêtés : cinq membres du comité central du Parti communiste philippin (PCP), huit dirigeants régionaux, dix-neuf cadres et militants, et on aurait assisté à la *« reddition volontaire »* de 7 000 combattants de la Nouvelle armée du peuple (NAP), branche armée du PC, ainsi qu'à celle de dizaines de milliers d'activistes.

Si l'ampleur des défections est difficile à évaluer – tant les cérémonies de « ralliement » télévisées souffrent d'une mauvaise mise en scène, – il est vrai que la guérilla a subi de sérieux revers ces derniers mois.

La *Far Eastern Economic Review*, hebdomadaire de Hongkong, citant des informations fournies par des disquettes d'ordinateur saisies par l'armée en mars 1988, révèle que les insurgés seraient sur le point d'*« augmenter la pression militaire* sur le gouvernement Aquino. Prévu en trois phases principales – *« défensive stratégique »* (l'insurrection affronte des forces supérieures), *« impasse stratégique »* (rapport de force équilibré) et *« offensive stratégique »* (l'insurrection submerge les *« forces réactionnaires »*), – le plan des communistes est remarquablement linéaire et n'accepte aucune déviation. Ainsi, la NAP estimait la situation mûre pour la « contre-offensive ». Un membre de l'état-major insurgé nous avait expliqué que cette contre-offensive implique *« des opérations militaires plus soutenues contre des cibles de plus grande envergure et mènerait à la phase, obligatoirement courte, de l'impasse stratégique avant le débordement final »*.

On sait que la NAP est actuellement à la recherche d'armes lourdes mais, selon le documents cités par l'hebdomadaire asiatique, les insurgés ont d'ores et déjà commencé à s'entraîner avec du matériel antiaérien tel des Sam-7 de fabrication soviétique. Par ailleurs, des équipes de la NAP auraient participé à des écoles d'entraînement en Malaisie. La *Review* fait également état d'un « trésor de guerre » communiste : comptes bancaires à Hongkong, Singapour et Tokyo, budget annuel de 2,6 millions de dollars (*60 % voués aux « dépenses militaires »*), dont 1,5 million aurait été amassé à la faveur d'investissements légaux.

Divisions et isolement

Mais le mouvement connaît aussi des difficultés. Après l'avènement de Mme Aquino, le PCP fut contraint d'admettre que le boycottage de l'élection présidentielle de février 1986 *« avait été une grave erreur »*. Dans les mois qui suivirent, au sein du PC, le débat porta sur le degré de *« participation »* à l'administration Aquino.

Un an après le *« printemps philippin »*, les « réformistes » du PC ont été mutés à des fonctions *« plus administratives »*, selon nos sources. Dans l'immédiat donc, il apparaît que l'aile dure a réussi à s'imposer.

Cependant, selon les services de renseignement de l'armée, un important *« réalignement »* aurait été amorcé au lendemain des rafles de mars, accentuant la division entre militaires et politiques au sein du parti. Ainsi, des personnalités « plus politiques » (mais n'ayant jamais désavoué la justesse initiale de la lutte armée) auraient mis la main sur certaines positions-clés du mouvement. Sur le terrain, l'insurrection ne paraît pas en mauvaise posture. Elle est présente, à des degrés divers, dans 20 % des 46 000 municipalités du pays et conserve encore l'initiative militaire. Mais les rafles de la police ont laissé des militants quelque peu désemparés. Un cadre devait ainsi nous avouer *« ne pas même savoir qui est le nouveau secrétaire général* (du PCP) *»* trois mois après l'arrestation de M. Rafael Baylosis, dernier détenteur du poste. Surtout, le PC souffre de plus en plus de son isolement international.

KIM GORDON-BATES.

Afrique

TUNISIE : la fin du congrès du parti gouvernemental

Le président Ben Ali veut traiter toutes les formations politiques « sur un pied d'égalité »

TUNIS
de notre correspondant

M. Ben Ali peut désormais s'appuyer complètement sur l'appareil du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), à la présidence duquel il a été confirmé pour mener à bien la politique de démocratisation dont il se réclame.

Le congrès du parti au pouvoir qui a pris fin dimanche 31 juillet en a approuvé le principe sans formuler la moindre réserve et s'est doté de structures à même de la concrétiser.

Lors de la session de clôture, le président Ben Ali a fait applaudir par les deux mille cinq cents congressistes la nécessité du pluralisme politique, *« gage de démocratie »*, et la reconnaissance qu'aucun parti ne peut prétendre représenter l'ensemble des Tunisiens. La démonstration n'était pas gagnée d'avance quand on sait les réserves qu'a suscitées, à divers niveaux de l'ex-Parti socialiste destourien, la ligne tracée dès son accession au pouvoir.

En acceptant d'être reconduit par acclamation à la tête du RCD, M. Ben Ali a tenu à faire une mise au point qui s'adressait tout autant au congrès qu'à l'opposition, qui a souvent insisté ces dernières années sur l'incompatibilité existant entre les fonctions de chef de l'Etat et de celles président d'un parti. *« Je tiens à affirmer en toute clarté*, a-t-il dit, *que le chef de l'Etat est le président de tous les Tunisiens et qu'en cette qualité il traite tous les partis sur un pied d'égalité. »*

Figures « historiques »

De même, il a affirmé qu'il veillerait personnellement à garantir la neutralité de l'administration (si souvent mise en cause par le passé), la liberté et la régularité des élections. En d'autres termes, le RCD, qui se veut *« le creuset des meilleures compétences nationales de manière qu'il demeure au niveau de son rôle historique »*, sera considéré au même titre que les autres formations politiques.

Reste évidemment à traduire son discours dans les faits. C'est dans ce but, semble-t-il, que M. Ben Ali s'est entouré d'un bureau politique réduit, comprenant six membres au lieu de quinze et composé d'hommes qui ont toute sa confiance. Cette instance comprend le premier ministre M. Hedi Baccouche, qui devient vice-président du RCD, fonction qui demeure assez floue, et abandonne le secrétariat général au profit de M. Abderrahim Zouari.

Jeune cadre dont l'ascension n'a cessé de se confirmer depuis le 7 novembre, M. Zouari sera le véritable *« patron »* du RCD puisque le poste de ministre-directeur a été supprimé lors du récent remaniement ministériel (*le Monde* du 28 juillet) *« afin d'éviter l'amalgame entre la fonction ministérielle et la responsabilité au niveau du parti »*.

Trois autres proches du président, M. Abdallah Kallal, secrétaire général du ministère de la défense nationale en tant que trésorier, MM. Habib Ammar, ministre d'Etat chargé de l'intérieur, et Abdelhamid Eschkeikh, ministre des affaires étrangères, complètent le bureau politique avec M. Ismaïl Khelil, gouverneur de la Banque centrale et principal artisan du plan libéral de redressement économique établi en 1986.

Fort de deux cents membres, dont cent vingt-deux ont été *« exceptionnellement »* désignés par le président, les soixante-dix-huit autres étant élus au niveau régional, le nouveau comité central se présente en même temps comme le reflet du changement et de la continuité.

Changement avec l'arrivée de la nouvelle classe politique – dont la plupart des membres du gouvernement, – souvent jeune, qui a accédé aux responsabilités avec l'accession au pouvoir de M. Ben Ali et qui est tout acquise à sa politique. Continuité avec des figures *« historiques »* comme l'ex-premier ministre M. Hedi Nouira et l'ancien chef des syndicats, M. Habib Achour, des personnalités qui ont été maintenues au gouvernement après le 7 novembre et jusqu'à ces derniers jours et quelques notables qui, il n'y a pas si longtemps, se montraient les zélés serviteurs d'un système qu'ils dénoncent aujourd'hui.

Ces derniers ne figurent au comité central que par la volonté de M. Ben Ali, qui les a désignés. Façon de démontrer qu'il ne veut pas rompre brutalement avec le passé.

MICHEL DEURÉ.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré au congrès du Rassemblement démocratique paru dans *le Monde* du 30 juillet, il fallait lire que c'est M. Mohammed Hamdi, du Mouvement de la tendance islamique, et non M. Hamadi Jebali, qui a téléphoné de l'étranger au premier ministre, M. Baccouche, pour lui exprimer ses vœux lors de la Fête du mouton.

Amériques

CHILI : une compilation du journal d'opposition « la Epoca »

Les services secrets vedettes d'un feuilleton accablant

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Chaque mardi, les lecteurs du quotidien d'opposition *la Epoca* se jettent avidement sur un supplément hebdomadaire au titre prometteur : « L'histoire occulte du régime militaire ». Ce reportage-fleuve a valu à ses auteurs, le rédacteur en chef du journal et deux de ses collaborateurs, de recevoir cette année un prix spécial décerné par la Société inter-américaine de presse. Trente-cinq chapitres ont été publiés à ce jour, et il en faudra bien autant pour couvrir la période tragique de l'histoire du Chili ouverte par le coup d'Etat de 1973.

En vedette de ce feuilleton, les services secrets : la Direction nationale d'information (DINA), véritable police politique chargée, sous les ordres du tout-puissant général Contreras, de traquer les militants des partis de gauche pendant les premières années du régime militaire. Puis la Centrale nationale d'information (CNI), organisme qui lui succède en 1978 lorsque le scandale provoqué par l'assassinat à Washington d'Orlando Letelier, ancien ministre socialiste des affaires étrangères, oblige le général Pinochet à « dissoudre » la DINA, dont les principaux chefs sont accusés du crime par la justice américaine.

Pas de révélation sensationnelle dans le récit des trois journalistes, mais plutôt une minutieuse compilation d'informations jusque-là éparses. Curieusement, les autorités n'ont réagi à aucune des affirmations des auteurs, dont les sources sont souvent confidentielles.

Les lecteurs de *la Epoca* ont pu aussi prendre connaissance des organigrammes des services, des noms de plusieurs agents et des adresses de centres de réclusion clandestins, où avaient lieu les « interrogatoires renforcés » de nombreux détenus aujourd'hui disparus. Certaines opérations sont décrites avec un luxe de détails qui laisse penser *que ce vaste reportage a bénéficié des confidences* de membres des services, plus, peut-être, pour nuire à un organisme rival que pour soulager leur conscience.

Attentats commandités

Car, dès la fin des années 70, la « guerre des services » a fait rage, opposant les réseaux du général Contreras, pour qui la fin justifiait les plus abominables moyens, à certains officiers supérieurs, soucieux d'assainir le bras séculier en l'épurant des éléments « incontrôlés », recrutés dans la pègre et les milieux d'extrême droite. Un fait divers ayant bouleversé l'opinion publique en 1980, l'enlèvement et l'assassinat d'un enfant, est ainsi présenté par *la Epoca* comme un épisode de ce conflit : le jeune Rodrigo Anfruns aurait été confondu par ses ravisseurs avec son cousin, dont le père, agent de la CNI, serait ensuite précipitamment parti pour l'Espagne avec sa famille.

Au fil des pages, le général Contreras apparaît comme l'un des maîtres d'œuvre du régime, ne rendant compte qu'au président Pinochet et exerçant, aujourd'hui encore, son influence au sommet de l'Etat. On y découvre comment la DINA a organisé ou commandité, dans le monde entier, des attentats contre des personnalités jugées dangereuses pour le pouvoir. Avant Orlando Letelier, c'est le général Prats, ancien commandant en chef loyaliste des forces armées, qui fut assassiné avec son épouse, en 1974, à Buenos-Aires. Quant à l'ex-vice-président de la République démocrate-chrétien, M. Bernardo Leighton, il n'a échappé que par miracle à un attentat commis à Rome par un commando dirigé par le néo-fasciste italien Stefano Delle Chiaie, actuellement emprisonné dans son pays. Delle Chiaie aurait d'ailleurs séjourné plusieurs mois au Chili, en 1976, où il aurait mis sur pied le département « propagande » de la DINA.

Plusieurs chapitres sont consacrés à la guerre que se livrèrent, entre 1980 et 1983, la CNI et la « force centrale » du MIR (gauche révolutionnaire), formée de militants rentrés clandestinement au Chili après avoir suivi un entraînement militaire à Cuba. Plus d'une centaine de « miristes » succombèrent dans l'aventure. Les survivants se replièrent à l'étranger et déchaînèrent, par leur témoignage, la crise de leur organisation, aujourd'hui éclatée en plusieurs fractions.

D'après les auteurs de « L'histoire occulte », l'hécatombe dans les rangs de l'extrême gauche, dont les caches étaient systématiquement découvertes et les cellules impitoyablement démantelées, aurait comme point de départ la « trahison » d'un agent des services cubains, qui, après avoir été confondu, se serait donné la mort à La Havane.

Plus « professionnelle » que la DINA, la CNI est cependant présentée sous un jour tout aussi sombre par les trois journalistes. Un des plus retentissants scandales du régime, le hold-up d'une banque effectué par des agents de la centrale, est conté par le menu. Il en va de même de l'assassinat, en 1982, du dirigeant syndical Tucapel Jimenez, dont les tueurs auraient été des membres de la CNI. Leur identité et leurs occupations sont mentionnées dans le reportage.

Il n'est jusqu'aux circonstances de la mort de l'ex-président de la République Eduardo Frei qui ne soient examinées avec suspicion par les reporters de *la Epoca*. Il est vrai que le leader démocrate-chrétien, entré en clinique pour une intervention chirurgicale assez banale, est décédé des suites d'une infection contractée pendant son hospitalisation.

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS

M. Reagan demande au Congrès de voter une reprise de l'aide militaire à la Contra nicaraguayenne

Washington. — Le président Ronald Reagan a appelé le Congrès à voter une reprise de l'aide militaire américaine à la Contra. La Maison Blanche n'a pas présenté de nouveau projet, mais le chef de l'Etat, dans un discours radiodiffusé samedi 30 juillet, a demandé aux élus de soutenir celui élaboré par le chef de la minorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole. Il prévoit une assistance de 47 millions de dollars, dont 20 millions à titre militaire. « *Les derniers détails sont en train d'être mis au point. J'appelle les sénateurs à soutenir ce projet et les membres de la Chambre des représentants à agir rapidement en sa faveur* », a déclaré M. Reagan.

Le refus des démocrates — majoritaires — avait jusqu'ici empêché toute reprise de l'aide. Le chef de l'Etat a donc cherché à diviser le camp de l'opposition en soulignant que « *l'un des plus chauds partisans* [des « contrats »] *a été choisi comme candidat démocrate à la vice-présidence* [le sénateur Lloyd Bensten] », alors que M. Michael Dukakis y est opposé. Le sénateur démocrate David Boren, président de la commission du renseignement, a pour sa part affirmé qu'il voyait « *un réel changement dans les deux chambres du Congrès en faveur de nouvelles pressions* » sur le régime de Managua.

Le nouvel appel du président Reagan intervient au moment où le secrétaire d'Etat George Shultz entame une tournée dans les pays d'Amérique latine. A Guatemala, une rencontre devait avoir lieu lundi entre le secrétaire d'Etat et les ministres des affaires étrangères de quatre pays de la région. La publication d'un communiqué commun, condamnant sévèrement le Nicaragua, butait cependant sur des difficultés. Selon le *New York Times*, le Guatemala et le Costa-Rica refusaient la signature de ce texte, le Salvador et le Honduras ne semblant pas y être opposés. — (*AFP, Reuter, UPI.*)

● **NICARAGUA : Les combats ont fait cent quatre-vingt-quinze morts au mois de juillet.** — Le ministère nicaraguayen de la défense a indiqué dimanche 31 juillet que les affrontements entre les forces armées et la Contra ont provoqué la mort de près de deux cents personnes au cours du mois de juillet, malgré la trêve en vigueur depuis le 23 mars dernier, dans des combats qui se sont déroulés principalement dans le centre et le nord du pays. — (*AFP, Reuter.*)

● **PÉROU : expulsion de trois membres présumés du groupe Abou Nidal.** — Trois « *terroristes étrangers* », soupçonnés d'appartenir au groupe terroriste Abou Nidal, arrêtés au Pérou, vont être expulsés, a annoncé la police, le dimanche 31 juillet, à Lima. Les autorités ont précisé qu'Hocine Bouzidi, trente-six ans, de nationalité algérienne, Ahmad Assar Mohamed, dix-neuf ans, de nationalité libanaise, et Mohamed Abdelrahman, dix-neuf ans, de nationalité égyptienne, avaient été arrêtés, le 16 juillet dernier, dans l'un des quartiers chics de la capitale alors qu'ils s'apprêtaient à « *engager des actions avec des terroristes du Sentier lumineux* ». — (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Un hélicoptère gouvernemental abattu : onze morts

Onze personnes ont été tuées vendredi 29 juillet lorsqu'un hélicoptère des troupes gouvernementales afghanes a été abattu par la résistance à Spin-Baldak, localité proche de la frontière pakistanaise, selon des informations de sources sûres parvenues samedi au Pakistan. Des combats ont duré plusieurs jours à Spin-Baldak et ont été très violents, faisant plusieurs dizaines de morts.

Selon des sources de la résistance, celle-ci a pris le contrôle de trois villages dans la banlieue de Kandahar (Sud-Est) à l'issue de plusieurs jours de combats qui ont fait quarante-deux morts et plus de cent blessés dans les rangs gouvernementaux. Selon des sources informées, les victimes dans les rangs des moudjahidins sont aussi nombreuses.

Par ailleurs, Radio-Kaboul a annoncé que de nouveaux postes militaires avaient été établis pour empêcher la guérilla de lancer des attaques à la roquette contre la capitale. « *Les contre-révolutionnaires ne seront plus en mesure de tirer sur Kaboul* », a affirmé la radio. L'annonce de ces mesures survient après les nombreux tirs de roquettes, ces dernières semaines, de la résistance contre Kaboul, et les informations de sources diplomatiques occidentales selon lesquelles les ambassades de l'Est et de l'Ouest commencent à réduire leur personnel. Environ quarante-cinq ressortissants britanniques, dont sept membres de l'ambassade de Grande-Bretagne, seront évacués de Kaboul dans les prochains jours en raison de la recrudescence des attaques de la guérilla, a annoncé, samedi, le Foreign Office à Londres. — (*AFP.*)

Chypre

Incidents sur la ligne de démarcation

Un soldat chypriote grec a été grièvement blessé dimanche 31 juillet par un soldat turc sur la ligne de démarcation entre les secteurs chypriote turc et chypriote grec de Nicosie. L'incident s'est produit à l'est de la zone tampon contrôlée par les forces des Nations unies.

Selon les autorités chypriotes grecques, la victime, un garde national de dix-neuf ans, échangeait des propos avec un soldat turc posté de l'autre côté de ligne de démarcation lorsque son interlocuteur a ouvert le feu. Cette version est démentie par les autorités chypriotes turques, selon lesquelle le soldat turc a ouvert le feu « *après sommation* ».

En mai dernier un soldat chypriote grec avait été tué dans un village proche de la ligne de démarcation par un soldat turc qui s'était barricadé dans une maison avec une femme en otage avant d'être tué à son tour.

Quelque 20 000 à 30 000 soldats turcs sont stationnés dans le nord de l'île depuis l'intervention militaire de 1974. — (*AFP, Reuter.*)

URSS

Meeting de masse à Erevan

Un important meeting, convoqué neuf jours plus tôt, s'est déroulé vendredi soir 29 juillet à Erevan, capitale de l'Arménie, malgré le décret adopté par l'Etat soviétique exigeant qu'une demande d'autorisation soit déposée dix jours à l'avance pour toute manifestation, a rapporté, samedi 30 juillet, un responsable du comité Karabakh.

Au cours de ce rassemblement réunissant près de trois cent mille personnes selon les participants, le comité Karabakh, organisateur du mouvement arménien (officiellement dissous), a lancé un « référendum populaire » sous forme de pétitions réclamant à nouveau le rattachement *du Haut-Karabakh à l'Arménie*. L'appartenance à l'Azerbaïdjan de cette région peuplée en majorité d'Arméniens avait été confirmée le 18 juillet par un décret du présidium du Soviet suprême de l'URSS.

Le comité Karabakh a maintenu un nouveau meeting pour vendredi prochain et prévu de convoquer par la suite des rassemblements publics tous les quinze jours.

Par ailleurs, le militant arménien Parouir Airikian, expulsé d'Union soviétique le 21 juillet dernier à destination de l'Ethiopie, est arrivé samedi 30 juillet à Rome, en provenance d'Addis-Abeba. M. Airikian, trente-neuf ans, avait été arrêté en mars dernier à Erevan après avoir rendu compte de l'agitation nationaliste en Arménie à des correspondants de presse occidentaux. Il doit se rendre aux Etats-Unis après un séjour en France. — (*Reuter, AFP.*)

Europe

ITALIE : la démission du « juge de la Mafia », M. Giovanni Falcone

Un véritable défi au gouvernement

ROME
de notre correspondant

Par une simple lettre au Conseil supérieur de la magistrature, M. Giovanni Falcone, le juge le plus connu du « pool anti-Mafia » de Palerme, a lancé un véritable défi au gouvernement italien. Suivi par huit de ses collègues, il a en effet demandé, samedi 30 juillet, son transfert dans une autre région d'Italie, affirmant qu'il ne pouvait plus accomplir sérieusement sa tâche de magistrat inspecteur en Sicile.

Venant d'un juge considéré comme le symbole et le fer de lance de la lutte contre Cosa Nostra, cette *décision a fait l'effet d'un coup de* tonnerre dans les milieux judiciaires et politiques. C'est lui qui, en 1984, avait réussi pour la première fois à briser la sacro-sainte loi du silence — l'omerta — et à faire parler un dirigeant de la Mafia, Tomaso Buscetta. Grâce aux révélations de ce repenti, plus de quatre cent cinquante mafiosi ont été traduits en justice au « maxi-procès » de Palerme, qui s'est conclu en décembre dernier par la condamnation à la perpétuité de dix-neuf « parrains » de l'« honorable société ».

Reprenant les accusations lancées la semaine dernière par un autre magistrat, M. Paolo Borsellino, ancien membre du groupe anti-Mafia, M. Giovanni Falcone affirme que désormais « *l'instruction des procès contre la Mafia est entravée* » et que le « *pool* », créé en 1983, « *est dans une impasse* ». Il s'en prend à son supérieur hiérarchique, le juge Antonino Meli, nommé au début de l'année à la tête des juges d'instruction de Palerme. Magistrat intègre, mais proche de la retraite, ce dernier est peu au fait des problèmes de la Mafia.

« *Mes convictions sur les critères de gestion utilisés dans les instructions contre la Mafia divergent radicalement de celles du conseiller instructeur* », écrit le juge Falcone, que beaucoup s'attendaient à voir nommé à ce poste.

La Mafia s'est réorganisée

« *Ma candidature me paraissait l'unique moyen d'éviter la dispersion du précieux patrimoine de connaissances et de compétence professionnelle que ce bureau d'instruction avait globalement acquis* », écrit aujourd'hui Giovanni Falcone.

La nomination du juge Meli a été sans doute de trop pour un homme qui a tout sacrifié de sa vie personnelle au combat contre la Mafia. Depuis des années, Giovanni Falcone ne quitte son bureau-bunker du palais de justice de Palerme que pour se rendre en voiture blindée à son appartement-camp retranché. Il est accompagné dans tous ses déplacements par une escorte d'une dizaine de policiers équipés de casques et de gilets pare-balles. Ses anges gardiens ne l'ont même pas quitté pour les obsèques de sa mère.

Sa non-désignation témoigne surtout d'un nouvel état d'esprit de la part des responsables de l'Etat. Cet « *abaissement de la garde* » face à Cosa Nostra avait été dénoncé il y a deux semaines par le juge Borsellino dont les déclarations avaient amené le président de la République, Francesco Cossiga, généralement peu enclin à descendre dans l'arène, à demander un rapport aux ministres de l'intérieur et de la justice et au Conseil supérieur de la magistrature. Le tableau dressé par M. Borsellino est peu encourageant. Selon lui, la Mafia « *s'est réorganisée comme avant, mieux qu'avant* » après la saignée des « maxi-procès », et la police « *ne sait plus rien des changements à l'intérieur de Cosa nostra* ».

En même temps, les méthodes d'instruction qui avaient fait la réussite du « pool anti-Mafia » — spécialisation, centralisation — ont été abandonnées. On a retiré les grandes enquêtes à Giovanni Falcone, qui se voit confier de simples affaires de hold-up à main armée. « *Les rapports se perdent dans des milliers de voies différentes* », et les instructions, « *dissociées* » du « maxi-procès », dont celle concernant *l'ancien* maire démocrate-chrétien de Palerme, M. Vito Ciancimino, ont été prises en main par le juge Meli, qui n'avait pas suivi les affaires précédentes.

De l'avis de tous les experts, cette tendances à la résignation et à la banalisation se manifeste au moment ou « l'honorable société » est en pleine « *restructuration* ». Indice de ces changements en cours, la douzaine d'assassinats d'inculpés du « maxi-procès » remis en liberté pour insuffisance de preuves et tous liés au clan de Michele Greco, le « pape » de la Mafia condamné à la prison à vie.

(Intérim.)

● **Deux attentats dans le Haut-Adige.** — Deux bombes ont explosé vers 4 heures du matin, le dimanche 31 juillet, dans la ville de Bolzano (Haut-Adige, nord de l'Italie), faisant des dégâts importants et un blessé léger. La police soupçonne des séparatistes de langue allemande d'être à l'origine de ces explosions. — (*AFP.*)

ESPAGNE : accusé de corruption

Le vice-président du gouvernement de Galice doit démissionner

MADRID
de notre correspondant

La vie publique en Galice, l'une des régions les moins développées d'Espagne, ne s'est certes jamais distinguée par sa limpidité. Mais la crise politique qu'elle vient de connaître et qui s'est soldée par la démission forcée, vendredi 29 juillet, du vice-président de son gouvernement régional, M. Xose Luis Barreiro, mérite assurément de figurer dans les annales d'une région où les survivances du « *caciquisme* » sont encore omniprésentes. On y vote pour un « *chef local* » plutôt que pour une formation, et les hommes politiques passent d'un parti à l'autre suivant leurs convenances : depuis les dernières élections régionales, en 1985, un sixième des députés du Parlement autonome ont changé au moins une fois de formation !

M. Barreiro a été forcé de démissionner après avoir été inculpé de prévarication et de corruption. En mai 1986, il avait octroyé l'organisation d'un jeu de loterie en Galice, sans aucun appel d'offres, à une société... qui n'était pas encore légalement constituée ! L'ancien parti de M. Barreiro, l'Alliance populaire, avait porté plainte contre lui après qu'il eut provoqué la chute de l'ancien gouverneur conservateur, *M. Albor.*

La carrière politique de ce « *petit Machiavel de Pontevedra* », comme l'appellent ironiquement ses adversaires, prend ainsi fin. M. Barreiro avait découvert la politique en 1977, à vingt-huit ans, grâce à une petite annonce insérée dans la presse locale. L'Alliance populaire, la principale formation conservatrice espagnole, traditionnellement majoritaire en Galice, recherchait des techniciens pour des travaux de sociologie.

M. Barreiro connaît une ascension fulgurante au sein de son nouveau parti. En 1981, il est élu député au Parlement autonome, et devient membre du gouvernement régional. Avec l'appui d'un groupe de fidèles, il tisse alors un solide réseau au sein de l'administration régionale, et se débarrasse l'un après l'autre de ses adversaires au sein de son parti. Ce qui lui permettra d'assumer rapidement la vice-présidence du gouvernement.

Il ne lui reste plus alors qu'un obstacle à écarter : le président du gouvernement régional lui-même, M. Gerardo Fernandez Albor, un paisible chirurgien peu rompu aux arcanes de la politique. En octobre 1986, avec cinq autres membres du gouvernement qui lui sont acquis, *M. Barreiro tente un 18-Brumaire*, retirant son appui à M. Fernandez Albor et le sommant de démissionner. Mais le chirurgien tient bon, et reçoit l'appui du président national de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga.

M. Barreiro et ses conjurés doivent abandonner le gouvernement, puis le parti. Ils en fondent un autre, l'Union démocrate galicienne, qui ne connaîtra que quelques mois d'existence, avant de passer avec armes et bagages à une formation nationaliste de centre droit en stagnation, la Coalition galicienne, dont M. Barreiro se fait nommer secrétaire général. Il prend alors langue avec les principaux rivaux de son ancien parti, les socialistes, qui se savent minoritaires en Galice mais qui voient là une occasion inespérée de bouter du pouvoir une Alliance populaire traditionnellement toute-puissante dans la région.

En septembre 1987 se consomme ce que M. Fraga appellera la « *félonie* » : la Coalition galicienne de M. Barreiro et les socialistes, avec l'appui d'une autre formation nationaliste, votent une motion de censure contre M. Fernandez Albor et forment un nouveau gouvernement tripartite. M. Barreiro, ancien vice-président avec la droite et élu grâce aux voix de celle-ci, se retrouve cette fois vice-président... avec la gauche !

THIERRY MALINIAK.

EN BREF

● **GRÈCE : la famille Vigneron porte plainte.** — Les parents de Laurent Vigneron, le jeune Français mis en cause par les autorités grecques dans l'attaque terroriste du paquebot *City-of-Poros*, où il a trouvé la mort, ont annoncé, samedi 30 juillet, qu'ils portaient plainte avec constitution de partie civile dans l'instruction de cette affaire. Ils vont notamment engager plusieurs procès en diffamation contre les organes de presse grecs. « *Laurent Vigneron est mort à vingt-deux ans, assassiné physiquement par le terrorisme et moralement par des ragots presque commerciaux, car il faut sauver la saison du tourisme en Grèce* », a déclaré l'avocat de la famille, Mᵉ Collard.

● **URSS : limogeage d'un dirigeant régional.** — Les habitants de Kouibychev, ville industrielle à mille kilomètres à l'est de Moscou, ont obtenu samedi 30 juillet le limogeage du chef du parti de leur région, M. Evgeni Mouraviev, accusé d'être responsable des pénuries alimentaires. Selon un porte-parole du parti clandestin de l'Union démocratique, plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient manifesté, le 21 juillet, pour exiger cette démission, les travailleurs de cette ville menaçant de se mettre en grève pour l'obtenir. — (*AFP, Reuter.*)

● **BELGIQUE : les députés ont adopté le projet de décentralisation.** — Les députés belges ont adopté, samedi 30 juillet, le projet de loi visant à accorder davantage de pouvoirs aux régions et aux communautés. Après une semaine de débats, la Chambre des députés a adopté le projet par cent quarante et une voix contre soixante-deux et trois abstentions. Les sénateurs se prononceront dans quelques jours et la loi pourrait entrer en vigueur le 1ᵉʳ janvier 1989.

Le projet, qualifié par le premier ministre, M. Wilfried Martens, de « *réforme la plus importante que (le) pays ait connue* », vise à accorder une plus grande autonomie aux régions francophone et flamande ainsi qu'à Bruxelles, région bilingue, dans les domaines de l'environnement, l'économie, l'infrastructure, les travaux publics, les transports, le financement des pouvoirs locaux et la politique de promotion de l'emploi. L'Etat gardera cependant des pouvoirs pour garantir l'union économique et monétaire. — (*AFP.*)

Politique

La pression de l'extrême-droite sur l'opposition

M. Le Pen souhaite des listes communes RPR-UDF-FN aux municipales et votera « non » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Dans une interview diffusée dimanche 31 juillet par l'AFP, M. Jean-Marie Le Pen estime qu'il « *serait sage* » que pour les élections municipales de mars 1989 le RPR, l'UDF et le Front national « *fassent des listes communes partout où la gauche est au pouvoir, partout où la gauche risque de passer au premier tour, mais pas à n'importe quel prix* ». « *A Marseille, nous avons 10 000 voix de plus que le RPR et l'UDF réunis et cela nous donne vocation pour prendre la tête de l'opposition à la mairie socialo-communiste* », souligne M. Le Pen qui ne cache pas qu'il souhaiterait être lui-même tête de liste dans la cité phocéenne.

Le président du Front national prévoit, d'autre part, des élections législatives anticipées, dès l'automne 1989, « *si les socialistes n'arrivent pas à raccrocher le CDS et se retrouvent donc contraints à gouverner avec les communistes qui n'ont*, dit-il, *aucune raison de leur faire quelque cadeau que ce soit.* »

Interrogé sur les projets du gouvernement relatifs à la Nouvelle-Calédonie, M. Le Pen affirme que l'accord signé le 26 juin à l'Hôtel Matignon « *n'est rien sinon un événement médiatique* ». « *C'est un accord signé par des gens qui n'ont aucune qualité pour le faire : M. Tjibaou n'est qu'un élu à un conseil de région et M. Lafleur ne représente qu'une partie de la population au Parlement à Paris* », déclare-t-il.

« *C'est un accord entre chefs de partis — non exclusif d'ailleurs puisqu'il y a d'autres partis — cosigné par le premier ministre, qui a fait ça sans se rendre compte qu'il abdiquait ainsi sa fonction, laquelle englobe que le pouvoir ne se partage pas.*

» *Cet accord admet en outre qu'il y avait en quelque sorte dans ce territoire une guerre entre les loyalistes et les indépendantistes, ce qui est faux. C'est aussi dire que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est le problème des Néo-Calédoniens, ce que je nie de la façon la plus totale et la plus formelle.* »

« La partitocratie officialisée »

Selon le chef de file de l'extrême-droite, « *la partitocratie est ainsi officialisée et c'est une novation dans nos institutions : la République française est aujourd'hui accrochée à un accord entre deux partis. C'est grave car cela risque de servir de modèle. Il y a là un effet d'entraînement redoutable qui pourrait être suivi par la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Polynésie, et pourquoi pas la Flandre française* ».

Au référendum prévu à l'automne, M. Le Pen préconisera le « *non* », et pense être le seul parti à le faire : « *Si le « non » remporte 25 % des suffrages, j'en tirerai évidemment un certain avantage politique, je ne le cache pas* ». Un tel résultat serait pour M. Le Pen « *une bonne préparation pour les élections municipales* [de mars] *et pour les européennes* » de juin 1989.

Interrogé sur les observations du Conseil constitutionnel et en particulier sur les lacunes de la loi qui n'empêche pas un candidat à la présidentielle de recevoir « *des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger* », M. Le Pen « *ne croit pas que le Front National soit visé* ».

Le pied du mur

M. JEAN-MARIE LE PEN, qui ne rate jamais une occasion de se singulariser — surtout lorsqu'il s'agit de se rappeler au bon souvenir des médias, — a donc attendu que *les autres dirigeants politiques* annoncent leur départ en vacances pour lancer un pavé dans *la* mare estivale en proposant aux états-majors du RPR et de l'UDF la constitution de listes communes aux élections municipales de mars 1989 et *en leur offrant sa propre canditature* — à toutes fins utiles — pour conduire la bataille de Marseille contre les socialistes.

Habile dans l'art d'occuper le terrain, le président du Front national était assuré de faire mouche. Sa proposition *ne fera qu'embarrasser* davantage MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, *qui lui* disputent le titre de champion de l'opposition, sans clarifier davantage leurs relations avec lui. La preuve en est que, au terme de leur rencontre au *sommet* du 28 juillet, les dirigeants du RPR et de l'UDF ont préféré passer sous silence leur débat interne sur cette lancinante question des éventuelles alliances locales de l'opposition parlementaire avec le Front national. Leur communiqué *commun n'en a pas fait mention*, ce qui ne pouvait que justifier ensuite *l'ironie du porte-parole du Parti* socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, qui avait aussitôt souligné ce *« silence gêné »*.

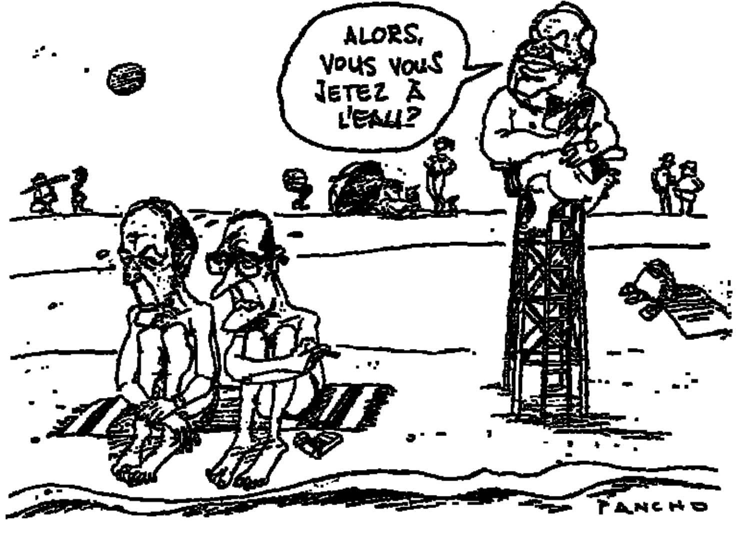
M. Le Pen, ce faisant, adopte une *attitude symétrique* de celle de M. Raymond Barre, confronté *comme lui à un risque de marginali*sation sur la scène politique. Son interview à l'AFP a d'ailleurs coïncidé avec la publication dans le *Journal du dimanche*, le 31 juillet, de propos acerbes adressés à MM. Giscard d'Estaing et Chirac, sous forme d'avertissement, au nom des barristes, par M. Bruno Durieux, député du Nord, qui a mis en garde le RPR et l'UDF contre *« les manifestations factices d'union »* et rappelé que *l'opposition devrait compter avec le* député du Rhône.

Politiquement diminué par son absence de représentation parlementaire, le chef de file de l'extrême *droite entend bien maintenir* sous pression les états-majors du RPR et de l'UDF, qui continuent, en effet, de cultiver un certain flou *à son égard* et qui paraissent tentés de généraliser au niveau national l'« opération Gaudin » menée entre les deux tours des élections législatives dans les *Bouches-du-Rhône* en mettant en avant leur refus véhément de tout *accord national avec M. Le Pen tout* en fermant les yeux sur les accords locaux de leurs candidats avec ceux du Front national.

Comme le soulignait le ministre de la fonction publique, M. Michel Durafour, dimanche, au « Forum FR3-RMC », les centristes *qui* cautionnent *la stratégie* giscardo-chiraquienne se retrouvent dès à présent « *au pied du mur* ».

La situation est particulièrement critique pour le RPR, dont les militants *ne savent* plus guère à quel saint se vouer malgré l'optimisme de commande entretenu par le secrétaire général du mouvement chiraquien, M. Alain Juppé, au terme de son *récent* « tour de France » des cadres du parti.

Si M. *Michel Noir* n'a pas fait école à l'intérieur du RPR, ce n'est pourtant pas faute d'avoir insisté. Mais quand l'ancien ministre du commerce extérieur est revenu à la charge devant le comité central *du mouvement chiraquien, le 2 juillet*, pour répéter que, si le RPR demeurait ambigu *à l'égard de M. Le Pen, il se* ferait de nouveau *« piéger »* par les socialistes, pour réaffirmer que le gaullisme n'avait rien à voir avec *« une idéologie qui réveille les sentiments de xénophobie, de racisme et d'antisémitisme »*, pour rappeler *qu'aux municipales de Paris, en* 1983, M. Chirac avait eu *« le courage de refuser tout accord »* avec le Front national entre les deux tours à Paris et pour proposer, en conclusion, que le RPR prenne l'initiative de préconiser une réforme de la loi électorale qui empêcherait les fusions de listes, donc les marchandages, entre les *deux tours, M. Noir a été sifflé par* l'assistance chiraquienne.



Sur un plateau

Faute d'avoir tranché ce débat, qu'ils traînent comme un boulet depuis maintenant près de cinq ans, les états-majors du RPR et de l'UDF *se mettent ainsi en position de don*ner raison aux craintes exprimées ce *jour-là par le député du Rhône, c'est*-à-dire en position d'*« offrir sur un plateau aux socialistes »*, comme disait M. Noir, *« l'avantage décisif que représenterait la conclusion, dans des dizaines de villes, d'accords locaux avec le FN »* qui leur *« feraient perdre les électeurs modérés et centristes rebelles à de telles alliances »*.

L'irruption de M. Le Pen dans la trêve estivale rappelle ainsi MM. Giscard d'Estaing et Chirac à une réalité que l'opposition avait tendance à *occulter, en jouant* les autruches, depuis que le Front national a été privé de groupe parlementaire par le retour au mode de scrutin majoritaire à deux tours. Ce n'est pas parce que le *Front national n'a plus* qu'un seul député qu'il ne pèsera plus sur la vie *publique. Bien au contraire*, les 30,05 % d'abstentions enregistrés au *deuxième tour des législatives* autorisent à penser que M. Le Pen, fort de ses 14,39 % du 24 avril, dispose *de réserves électorales potentielles* au cas où, comme en 1983, la politique socialiste finirait par décevoir la majorité présidentielle du 8 mai sans que l'opposition parle*mentaire ait* eu le temps de recouvrer quelque crédit.

Tout pousse ainsi le président du Front national à se comporter plus que jamais en trublion. Il fera flèche de tout bois. Son *empressement* à rechercher dès à présent un *« avantage politique »* en appelant à voter *« non »* au futur référendum sur la Nouvelle-Calédonie est révélateur de *son opportunisme sans limite*.

Raison de plus pour saluer la clarté roborative avec laquelle M. Durafour a, pour sa part, analysé dimanche ce genre de *« méthode »*. Et *pour souligner que M.* Barre est sans doute dans le vrai lorsqu'il note que *la mouvance du paysage politi*que français semble conduire aujourd'hui à la formation de trois courants politiques : la famille socialiste, à laquelle s'agrègent les électeurs *communistes* ; la famille « socio-libérale », qui pourrait devenir le véritable centre de la vie publique si le CDS allait jusqu'au bout de ses velléités ; enfin, la famille ultra-*conservatrice, dont rêve le président* du Front national. Un Jean-Marie Le Pen qui se re trouve aujourd'hui, paradoxalement, en concurrence avec deux hommes, MM. Giscard *d'Estaing et* Chirac, *dont les options* personnelles se situent pourtant à cent lieues de l'extême droite.

ALAIN ROLLAT.

Au « Forum » de FR3-RMC

« Les centristes sont au pied du mur » déclare M. Michel Durafour

M. Michel Durafour, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, qui détient aujourd'hui le portefeuille de la fonction publique dans le gouvernement de M. Rocard, n'a pas exclu, « *en cas d'urgence* », de voter PC s'il avait à choisir un jour entre un candidat communiste et un candidat du Front national.

Interrogé à ce sujet, dimanche 31 juillet, au cours du « Forum » FR3-RMC, le ministre centriste a répondu que le choix serait certes « *difficile* », qu'il « *s'interrogerait beaucoup* », mais qu'« *en aucun cas* » il ne voterait pour le Front national, car « *c'est absolument ce qu'il y a de pire* », en raison de l'« *idéologie* » et de la « *méthode* » de ce parti.

« *Ce que je reproche viscéralement à Jean-Marie Le Pen*, a notamment déclaré M. Durafour, *c'est la pratique du bouc émissaire. C'est très simple de trouver quelqu'un que l'on peut charger de tous les péchés de la terre et de le montrer du doigt. Il ne faut pas oublier qu'il y a des précédents redoutables dans l'histoire (...). Comment Hitler a-t-il développé son antisémitisme ? (...). Il a découvert qu'à Berlin on manquait de pain et qu'il y avait des queues devant les boulangeries, que les boulangers, la plupart du temps, étaient juifs, comme tous les petits commerces étaient à ce moment-là tenus par des israélites, et il a dit : « Mort aux juifs. » Qu'est-ce que fait Jean-Marie Le Pen ? Il découvre que nous sommes dans une situation difficile, qu'il y a du chômage, qu'il y a ici et là des travailleurs immigrés, des Maghrébins qui occupent des emplois, et il dit : ces emplois sont volés aux travailleurs français, « Mort aux travailleurs immigrés ! » Demain ce sera peut-être « Mort aux handicapés ! » ou « Mort à Pierre ! » ou « Mort à Paul ! ». C'est tellement plus facile de penser que la faute est à l'autre plutôt qu'à soi.* »

Evoquant la proposition de listes communes aux municipales faite par M. Le Pen au RPR et à l'UDF, M. Durafour a souligné : « *Oui, les centristes sont au pied du mur, mais à mon avis ils y sont depuis longtemps et ceux qui prétendent le contraire ne veulent pas regarder la vérité en face (...). Il était évident que le Front national, et notamment M. Le Pen, offrirait une collaboration — le terme est de circonstance — aux centristes et au RPR. Et je regrette (...) qu'on ait pu, ici ou là, laisser croire à M. Le Pen que sa voix serait entendue. Je sais que certains s'y opposent avec vigueur, bien entendu, mais je souhaite que, maintenant, ceux qui se sont tus jusque-là parlent.* »

M. Durafour a d'autre part jugé « *imbécile* » et « *stupide* » l'argumentation de M. Le Pen sur la Nouvelle-Calédonie.

Dans « le Point »

« Le centre vit une puberté difficile » affirme M. Emmanuelli (PS)

« *Le centre vit une période de puberté difficile, il ne deviendra adulte que s'il prend sa liberté* », déclare M. Henri Emmanuelli, numéro deux du Parti socialiste dans un entretien accordé cette semaine à l'hebdomadaire *le Point* (numéro daté 1er-7 août).

Le député des Landes s'interroge sur « *l'autonomie d'un centre qui renonce à une présidence de commission à l'Assemblée à la première injonction du RPR et qui pratique dans les coseils régionaux un vote bloqué UDF-RPR-Front national* ».

Pour M. Emmanuelli, l'ouverture commence par « *l'abandon de la guerre civile verbale* » et ne peut se poursuivre « *que si la droite clarifie ses rapports avec le Front natinal. Nous travaillerons avec ceux qui auront refusé une alliance avec Le Pen* », ajoute M. Emmanuelli.

Fixant les limites de l'ouverture, M. Emmanuelli estime que « *la démocratie marcherait sur la tête si la minorité dictait la politique à suivre à la majorité* » et dénonce l'« *opération de brouillage* » menée par M. Giscard d'Estaing, « *qui, tout en refusant de se prononcer sur le Front national, demande la moitié du pouvoir pour la minorité* ».

A propos de la nomination d'un nouveau président à la tête du groupe UAP, M. Emmanuelli observe qu'il ne s'agit pas d'une « *chasse aux sorcières* », mais « *du rééquilibrage souhaitable d'une situation qui était inacceptable* ».

Interrogé sur les critiques qu'il avait formulées à l'égard du gouvernement de M. Rocard et de la société civile, M. Emmanuelli répond : « *Je ne porterai pas de jugement sur le gouvernement avant un bon bout de temps.* »

La réponse des barristes au sommet RPR-UDF

« L'opposition doit analyser honnêtement et lucidement les causes de ses échecs » déclare M. Bruno Durieux, député UDC du Nord

Dans une interview publiée le 31 juillet par *le Journal du dimanche*, M. Bruno Durieux, député barriste du Nord, commente la rencontre du 28 juillet entre deux délégations du RPR et de l'UDF conduites respectivement par MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Il déclare notamment : « *M. Barre n'avait pas à participer à cette réunion puisqu'il n'appartient pas à une formation politique et que, en outre, il se détermine indépendamment des consignes des états-majors. Cette réunion avait pour but de discuter des élections cantonales à venir, de fixer le calendrier des prochaines réunions et d'envoyer une carte postale télévisée aux Français avant qu'ils ne partent en vacances. Il était donc normal qu'on n'y parlât point de Barre (...). Que certains hommes de droite cherchent à éliminer Raymond Barre de la vie politique n'est plus à découvrir. Cela dit, il ne faut pas qu'ils prennent leur désirs pour des réalités. L'opposition doit compter avec Barre. Celui-ci n'a pas décidé de se retirer de la vie politique.*

» *L'opposition a, en plus, intérêt à compter avec lui : il est de bon conseil ; son influence et son capital de confiance dans l'opinion sont grands ; il reste l'un des rares hommes de l'opposition clairvoyants et déterminés à se battre pour son renouvellement, bien nécessaire si vous voyez ses résultats électoraux depuis sept ans (...).*

On a souhaité, au cours de cette réunion, une opposition résolue et constructive. J'applaudis pour « constructive ». A la place de « résolue », j'aurais préféré « intelligente » ou « raisonnée ».

» *Quoi qu'il en soit, je ne me sentirais vraiment bien dans l'opposition qu'à partir du moment, que je souhaite proche, où elle se décidera à analyser honnêtement et lucidement les causes de ses échecs. Si l'on cherche à la verrouiller, et si l'on se contente de manifestations factices d'union, elle s'enfoncera dans la situation que connaît la droite suédoise depuis quarante ans : perspective décourageante que je n'accepte pas.*

» *L'opposition doit faire sa « perestroïka ». Si elle s'engage courageusement dans cette voie et si elle cherche à faire la « glasnost » sur l'union, alors elle pourra de nouveau faire triompher ses idées.* »

POINT DE VUE

Loi d'amnistie : Un autre démenti

par Emmanuel Rosenfeld
Avocat

APRÈS l'éviction du professeur Schwarzenberg, c'est un autre démenti que s'est infligé le gouvernement Rocard en faisant voter la loi d'amnistie et la réintégration des délégués licenciés depuis le 22 *mai* 1981. *Pour fêter* son avènement, le premier gouvernement de la « *société civile* » a *en effet* permis au pouvoir d'Etat la plus manifeste irruption dans les rapports de droit privé.

Grâce *au texte* voté par l'Assemblée nationale, une entreprise pourra, à l'automne 1988, être contrainte de réembaucher un salarié disparu depuis plus de sept ans ! Et, par l'opération du *providentiel* article L 122-12, le revenant aura même vocation à être réintégré dans une *entreprise* à laquelle il n'aura pourtant jamais appartenu. Qu'eût-ce été, si le Parti socialiste n'avait pas été converti à l'entreprise !

L'inconséquence ou la provocation ne suffisent cependant pas à rendre un texte inconstitutionnel, et il n'y a donc *pas lieu de s'étonner outre mesure que* les « *notables fourbus* » du Palais-Royal, comme dit aimablement *l'Humanité*, aient, sur le principe, rejeté le recours dont ils étaient saisis.

Il n'est pas, *Dieu merci*, dans les habitudes du juge constitutionnel de pratiquer l'attaque frontale vis-à-vis du *Parlement*, *réserve* faite des cas où les grands principes libéraux se trouveraient menacés : *ainsi*, la liberté d'association en juillet 1971.

Et puis, en l'occurrence, il était difficile au Conseil constitutionnel d'aller à l'encontre du mécanisme lui-même. Les atteintes les plus choquantes aux *principes garantis par la Constitution* étaient déjà admises à un titre ou un autre : le Parlement a droit à la rétroactivité (sauf en matière pénale) ; l'atteinte à l'autorité de la chose jugée et à l'indépendance de l'autorité judiciaire est de l'essence même de l'amnistie. *Enfin*, il était difficile de se réclamer, comme le souhaitaient les parlementaires de l'opposition, de la *« liberté de contracter »*, alors que la loi impose si souvent aux particuliers *de passer un contrat* (c'est par exemple la prohibition du refus de vente) ou au contraire de s'en abstenir.

Malgré la difficulté de la situation, il est cependant permis de trouver que *la décision du Conseil constitutionnel* n'est pas de la meilleure venue. L'appel fait par l'opposition à une tradition républicaine qui a toujours cantonné l'amnistie dans la sphère du droit pénal et *toujours réservé* les droits des tiers était-il si déplacé ?

Il est au contraire surprenant de *soutenir*, *comme* l'a *fait* le Conseil constitutionnel, que la loi d'amnistie votée par le Front populaire en juillet 1937 aurait suffi à empêcher cette tradition de se cristalliser. Sans doute *la coutume est-elle d'abord répétition*, mais la loi de 1937 pouvait d'autant moins contrarier l'apparition de ce principe coutumier qu'elle bornait précisément la réintégration aux services publics, et qu'elle est restée unique. En 1951, en effet, lorsque le législateur a dérogé, à propos des délits commis dans le cadre de la Résistance, au principe de l'inefficacité civile de l'amnistie, c'est parce qu'il *réservait simultanément les droits des* tiers, qu'il chargeait l'Etat d'indemniser. Et puis, les *« principes fondamentaux reconnus par la loi de la République »*, que le Conseil s'efforce de faire *respecter* par le législateur, *ne sont* nullement des coutumes peu à peu façonnées par la répétition, mais résultent souvent d'un texte unique et fondateur.

Sans vouloir le dire ouvertement, et pour des motifs qu'on peut juger diplomatiques, le Conseil constitutionnel a sanctionné en juillet 1988 *l'inertie* manifestée par les parlementaires de droite en août 1981 face à la première réintégration. Si juridiquement le fait de ne pas déférer une loi à la haute *juridiction n'interdit pas d'attaquer* à l'avenir un texte qui méconnaîtrait pareillement la Constitution, politiquement il est difficile de s'opposer à une disposition passée vis-à-vis de certains au rang des *« droits acquis »*.

Alors, soucieux d'équilibre, le Conseil constitutionnel, sans remettre en cause le principe, a souhaité en empêcher la perversion. C'est dans cet esprit qu'il a voulu priver du droit à *réintégration tous les délégués coupa*bles de faute lourde. Mais, s'il s'agit de défendre la *« liberté d'entreprendre »*, comme il l'a énoncé lui-même, le débat roule sur le principe et non sur ses applications. La liberté de l'employeur — consacrée par la décision de 1982 relative aux nationalisations — est tout aussi menacée par la réintégration de l'auteur d'une *faute* simple que d'*une* faute lourde. Quant à invoquer les désagréments que pourrait imposer à l'employeur ou aux salariés la *« fréquentation » (sic)* du réintégré relève peut-être de la gentillesse ou de la psychologie, mais nullement du droit constitutionnel.

Contrairement à toutes ses maximes, en s'immisçant dans la définition de la faute de nature à empêcher la réintégration, le Conseil s'est aventuré sur le terrain de l'opportunité, auquel il devrait demeurer étranger. La décision du 20 juillet 1988 ressemble du reste, de façon frappante, à celles *par lesquelles le juge administratif*, en opportunité et en fait, apprécie si les contraintes par l'administration aux employeurs dans l'*intérêt* de la paix sociale sont ou non excessives. En cela, *l'Humanité* est peut-être fondée à critiquer le *« coup de ciseau »* du 20 juillet dernier.

● ***M. Lionel Jospin premier ministre par intérim.*** — M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, assurera l'intérim du premier ministre en l'absence de M. Michel Rocard, en vertu d'un décret publié, dimanche 31 juillet, au *Journal officiel*. M. Michel Rocard est parti une dizaine de jours en Suède, pour faire de la voile en famille.

A Paris

Les locaux du mensuel « Globe » dévastés par une explosion d'origine criminelle

Une explosion d'origine criminelle, suivie d'un incendie, a détruit, le dimanche 31 juillet, à 3 h 30 du matin, les locaux du mensuel *Globe*, situés 20, rue Richer, dans le neuvième arrondissement, à Paris. Un pompier, tombé d'une verrière, a été grièvement blessé pendant l'intervention des secours.

La bombe, qui était placée devant la porte des locaux du magazine, au premier étage de l'immeuble, était, semble-il, de fabrication artisanale : une bouteille de gaz dotée d'un détonateur. Selon le rédacteur en chef du mensuel, M. Georges-Marc Benamou, les menaces qui pesaient sur le magazine venaient *« de ceux que M. Mitterrand avait appelés « l'association politique » raciste »*.

« C'était la salle de rédaction »

Le mur de pierre de la façade est noir et les géraniums suspendus à l'appui des fenêtres du troisième étage ont été grillés. Au-dessus de la cour, la baie vitrée du premier étage s'ouvre sur une pièce dévastée par l'explosion et l'incendie. *« C'était la salle de rédaction »*, murmurent les journalistes du mensuel réunis au pied du bâtiment. Des planches éventrées, des bouts de radiateurs électriques déformés par la chaleur, des morceaux de moquette calcinés, des murs noircis par les flammes. Dans un coin, une armoire remplie de casiers de plastique fondus a survécu au sinistre.

Les habitants de l'immeuble sont rassemblés devant l'escalier B, au milieu de sacs de voyage et de paquets ficelés à la hâte. Juste après l'explosion, à 3 h 30 du matin, ils se sont calfeutrés dans leur appartement, derrière des portes couvertes de draps mouillés. *« On ne pouvait pas sortir*, raconte l'un d'eux. *L'air était irrespirable à cause de la fumée. »*

Un habitant du sixième étage a tout de même réussi à se hisser sur le toit de l'immeuble, de l'autre côté de la cour. Il y a vu les pompiers arriver à peine quelques minutes après l'explosion éteindre l'incendie. Dans l'immeuble plongé dans la pénombre, il a alors distingué les lumières des sauveteurs qui délivraient un à un les habitants réfugiés au fond de leurs logements. Lui-même a été évacué un peu plus tard.

Les trente-trois habitants, dont aucun n'a été blessé, ont été orientés vers un centre d'accueil du treizième arrondissement, où on leur a servi un petit déjeuner *« qui les a retapés »*. Ils sont ensuite revenus chercher quelques affaires dans leur appartement noirci.

Le mensuel *Globe* s'était installé ici, dans le quartier juif du neuvième arrondissement, il y a un an et demi. Il recevait des lettres de menaces, bien sûr, mais *« comme tous les journaux »*. Qui pouvait donc lui en vouloir ? Les journalistes du magazine haussent les épaules d'un air découragé. Mais le rédacteur en chef, Georges-Marc Benamou, bientôt rejoint sur les lieux par l'écrivain Marek Halter, rappelle *« les prises de position du journal contre les racistes, contre les fascistes, contre ceux qui veulent faire de la France un pays réglé par la barbarie »*. Et d'ajouter : *« Il faut chercher les causes de cet attentat dans les dossiers publiés par* Globe. *Le mois dernier, dans son numéro d'été, le mensuel s'était attardé sur les* « passerelles » *entre la droite et l'extrême droite, dénonçant les* « crapules » *conservatrices de la* « bonne vieille nouvelle droite ».

Malgré le sinistre, le mensuel *Globe* ne s'avoue pas vaincu. L'équipe compte bien se mettre rapidement à la recherche de nouveaux locaux, et le prochain numéro sortira disent-ils à la rentrée, comme prévu. Avec une nouvelle formule dont les projets de maquette ont été dévorés en quelques minutes par l'incendie.

ANNE CHEMIN.

[L'attentat à la bombe contre un journal est la forme la plus absurde du droit de non-réponse et d'atteinte aux libertés. Une telle action juge ses auteurs jusqu'à présent anonymes. Elle vaut aux victimes la solidarité entière, au-delà des opinions, de toute une profession dont quelques-unes de ces libertés, celle de pensée et d'écrire ce que l'on pense notamment, fondent l'existence. *Le Monde* tient, bien entendu, à assurer *Globe* de cette solidarité.]

Les réactions

M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et premier ministre par intérim en l'absence de M. Michel Rocard, a adressé, dimanche 31 juillet, un message de solidarité au mensuel *Globe*. M. Jospin dénonce cet attentat qui *« est une attaque contre la liberté d'expression et contre l'agitateur d'idées en France qu'est le journal* Globe ». M. Olivier Schramech, directeur de cabinet de M. Lionel Jospin, s'est rendu, dimanche matin au siège du magazine. Après s'être informé de l'état de santé du pompier et de deux policiers blessés au cours des interventions de secours, M. Schramech, indique un communiqué de Matignon, *« s'est assuré des conditions immédiates de relogement des habitants de l'immeuble. Il a rencontré ceux qui ont pu rester dans les lieux ainsi qu'un représentant du journal »*, conclut le communiqué.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, a qualifié *« d'acte scandaleux »* cet attentat. Dans un communiqué publié dimanche, M. Fabius a déclaré notamment : *« l'attentat dont a été victime le journal* Globe *est un acte scandaleux. Menacer des vies, détruire des installations, vouloir faire taire la liberté par la violence, ce sont des gestes criminels. J'exprime toute ma sympathie à l'équipe de* Globe *et je souhaite que les auteurs de ce crime soient poursuivis et punis »*, a conclu le président de l'Assemblée nationale.

De son côté, M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, qui devait se rendre, lundi 1er août en fin de matinée, sur les lieux de l'attentat en compagnie de Mme Catherine Tasca, ministre délégué, a adressé à la direction du journal le télégramme suivant : *« De tout cœur avec vous face à cet acte de barbarie et de haine, je condamne la violence et l'intolérance dont votre courageux journal est la victime. La liberté d'expression est une et indivisible. Elle sera protégée avec fermeté par le gouvernement. » « Seuls les pays libres ont une presse libre »*, a conclu le ministre.

Différentes personnalités se sont succédé, dimanche, au siège du magazine pour témoigner leur solidarité, notamment, l'écrivain Marek Halter, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, et Pierre Bergé, président-directeur général de la maison de couture Yves Saint-Laurent et éditorialiste à *Globe*.

ENVIRONNEMENT

Une mystérieuse épidémie en mer du Nord

Phoques en détresse

L'hécatombe des phoques prend toujours plus d'ampleur en mer du Nord. Après les colonies suédoise, norvégienne, danoise, néerlandaise et allemande, c'est au tour du Norfolk (*sud-est de l'Angleterre*), la plus importante concentration de phoques d'Europe, de subir les effets de la mystérieuse épidémie. Des prélèvements sanguins ont été envoyés pour analyse dans les laboratoires spécialisés de l'université d'Amsterdam, car les symptômes relevés sur les animaux retrouvés morts sur les côtes anglaises apparaissent différents des cas enregistrés jusqu'à présent (infections de la peau, furoncles sur les nageoires, difficultés respiratoires, etc.)

En Suède, le premier ministre Ingvar Carlsson a rendu visite le 30 juillet aux chercheurs du laboratoire de biologie marine de Kristineberg. Très préoccupé par la mort de plusieurs milliers de phoques dans le Kattegat, entre la Suède et le Danemark — environ la moitié de la colonie aurait péri, — il a adressé une lettre aux responsables de treize gouvernements européens afin qu'une action commune soit menée pour trouver les causes de l'épidémie et renforcer la lutte contre la pollution.

Les chercheurs restent perplexes. Si le caractère viral de l'épidémie ne semble faire aucun doute, on ignore toujours l'origine de ce virus. La pollution de l'eau ne peut suffire à expliquer le phénomène, car le phoque, à la différence du poisson, ne consomme pas d'eau. Il reçoit sa ration liquide par les poissons qu'il mange. Or les phoques trouvés morts ou mourants ont l'estomac vide, car le virus supprime leurs défenses immunitaires — comme le SIDA pour l'homme — et ils n'ont donc plus la force de se nourrir.

Les phoques de la mer du Nord, dont le nombre avait beaucoup diminué ces dernières décennies sous la pression de la chasse, encouragée par les pêcheurs, s'étaient mis à proliférer ces dernières années à la suite de strictes mesures de protection. L'épidémie actuelle correspondrait-elle à un rééquilibrage naturel de l'espèce, comme il arrive souvent lorsqu'un animal est trop nombreux pour son espace vital. Le rééquilibrage apparaît cependant trop brutal pour être tout à fait naturel. Alors même que la « prolifération » des phoques en mer du Nord était plutôt une remontée de l'espèce à son niveau ancien, l'hécatombe actuelle risque d'anéantir des colonies entières.

Il est possible aussi que la « surpêche » qui sévit en mer du Nord, où les prises de poisson baissent régulièrement, ait privé les colonies de phoques en augmentation de leur nécessaire vital. Enfin, on peut imaginer une épidémie provoquée, comme celle de la myxomatose dans les années 50 pour anéantir les lapins en France. La concurrence des phoques n'a-t-elle pas toujous été très mal ressentie par les pêcheurs ? Mais de là à imaginer une entreprise aussi dévastatrice, il y a un pas que ni les scientifiques ni les autorités n'ont franchi. On cherche donc toujours du côté de la pollution, qui, elle, existe. Tout le monde l'a rencontrée.

R. C.

JUSTICE

Après la mort de cinq pompiers dans un incendie de forêt

Un entrepreneur varois en débroussaillage inculpé d'homicides et blessures involontaires

Un entrepreneur varois en débroussaillage, M. Maurice Combi, a été inculpé d'homicides et blessures involontaires, à la suite d'un incendie de forêt, dans le massif du Tanneron (Var), qui, au cours de l'été 1985, avait provoqué la mort de cinq pompiers luttant contre le feu. Entre le 31 juillet et le 2 août 1985, 1 500 hectares de forêts avaient été la proie des flammes dans cette zone, et cinq sapeurs-pompiers, encerclés par le feu, avaient péri carbonisés.

L'enquête effectuée depuis a conclu à la responsabilité de M. Maurice Combi, directeur d'une entreprise de Fréjus chargée du débroussaillage pour le compte de l'Electricité de France dans le Var. L'entreprise devait, par contrat, effectuer ce travail de débroussaillage sous des lignes à haute tension de l'EDF dans le massif du Tanneron. Or l'enquête a établi que cette tâche n'avait pas été accomplie et que le feu s'était déclaré sous ces lignes à haute tension par suite d'un fort mistral qui les avait mises en contact avec la végétation.

Une reconstitution des faits avait eu lieu le 5 mai 1987, et le magistrat instructeur chargé du dossier avait procédé à une confrontation entre les organismes et les sociétés concernées, dont l'EDF et l'entreprise de M. Combi. Par ailleurs, quatre des familles des victimes s'étaient constituées partie civile dans cette affaire.

FAITS DIVERS

A l'aéroport de Roissy

Une étudiante américaine violée et étranglée dans un ascenseur

Le corps d'une étudiante américaine a été découvert dans la soirée du 29 juillet dans un ascenseur de la zone internationale de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. La jeune femme avait été violée et étranglée.

L'enquête, confiée à la brigade criminelle de Paris, s'annonce difficile. La victime, Elisabeth Carol Fraley, vingt ans, étudiante à l'université de Vienne, en Autriche, était en transit à Roissy. Originaire du Kentucky, elle était arrivée de Vienne en début de soirée et devait prendre, le lendemain matin, un avion à destination des Etats-Unis, où elle retournait passer ses vacances en famille.

Aucun témoin ne s'était manifesté deux jours après le crime. Le corps a été découvert par un employé de l'aéroport dans un ascenseur isolé, interdit au public, emprunté surtout par le personnel et les chauffeurs de taxi. L'étudiante portait toujours en bandoulière un sac à main, contenant de l'argent qui n'a pas été dérobé.

Près d'Épinal

Une voiture en surcharge tombe dans la Moselle

Sept morts

Les corps de sept personnes d'une même famille ont été retrouvés pendant le week-end dans les eaux de la Moselle, non loin d'Épinal (Vosges), victimes d'un accident de voiture sur la D 157, entre Épinal et Archettes, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 juillet.

Le corps d'un homme âgé d'une quarantaine d'années avait été retrouvé, vendredi, coincé dans les grilles d'une retenue d'eau, à l'entrée d'Épinal, mais rien ne laissait alors penser à un accident de voiture. Les enquêteurs n'avaient décelé aucune trace de freinage ou de choc suspect sur la route surplombant la rivière. La découverte, samedi, à proximité du même barrage, des corps d'un homme et d'une femme d'une cinquantaine d'années avait toutefois incité les sauveteurs à poursuivre les recherches. Dimanche matin, une équipe de plongeurs a repéré une voiture dans la Moselle, immatriculée dans les Vosges, par 6 mètres de fond. Les corps de trois enfants étaient coincés dans le véhicule et un quatrième a été retrouvé sur la berge.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le couple, M. et Mme Daniel Fetet, leurs quatre enfants, âgés de quatre à dix ans, et le beau-frère de Daniel Fetet, Claude Valdenaire, seraient partis jeudi soir passer une soirée au restaurant, à Épinal, où les adultes auraient beaucoup bu. Les proches de la famille Fetet ont vu le couple quitter Eloyes (Vosges) peu après 21 heures, mais ils ne se sont pas inquiétés de leur absence les jours suivants. Une autopsie des trois adultes sera effectuée le mardi 2 août à Épinal, afin de déterminer notamment leur taux d'alcoolémie.

Mort d'un octogénaire victime d'un essaim

Les abeilles

Des milliers d'abeilles ont attaqué samedi 30 juillet un homme de quatre-vingt-deux ans, handicapé, dans son jardin de Dourges, près de Lens, dans le Pas-de-Calais. Les hyménoptères étaient si nombreux que les pompiers appelés par les voisins ont été contraints de se réfugier dans leur ambulance et que toute intervention des secours a été pratiquement impossible pendant trois-quarts d'heure.

Vêtus d'une combinaison et armés d'insecticides, les sauveteurs ont finalement dégagé l'octogénaire. Henri Nagtergael était mort, victime d'une centaine de piqûres sur les paupières et de multiples autres au thorax et à la gorge. Ses enfants ont porté plainte contre X. Une information a été ouverte par le parquet de Béthune pour vérifier les installations des ruches des environs et rechercher les causes de l'acharnement de ces insectes, qui, selon les spécialistes, attaquent rarement sans raison.

EN BREF

● **Inculpation d'un conseiller municipal alsacien, auteur d'un triple meurtre.** — Conseiller municipal de Brumath, une commune située près de Strasbourg (Bas-Rhin), M. Armand Muller, quarante-deux ans, qui avait tué, vendredi 29 juillet, ses parents et l'une de ses sœurs, à coups de fusil de chasse, a été inculpé, dimanche, de parricides, avec préméditation et d'assassinat. Marié et père de trois enfants, Armand Muller s'était constitué prisonnier à la gendarmerie après avoir tué son père Daniel, soixante-seize ans, sa mère Madeleine, soixante-huit ans, et sa sœur Genda, quarante-six ans.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ce conseiller municipal qui dirigeait en location-gérance le moulin familial, aurait expliqué son geste en raison d'un vif conflit qui l'opposait à ses proches sur l'avenir de cette entreprise. Il semblerait, en effet, que l'entreprise familiale se trouvait en sérieuses difficultés financières et que les parents d'Armand Muller lui auraient signifié leur intention de mettre le moulin en vente, ce que le meutrier n'a pas supporté.

● **Accident d'un avion de tourisme à Nancy : trois morts.** — Trois personnes, deux hommes et une femme, dont les identités n'ont pas encore été établies, ont trouvé la mort, dimanche 31 juillet, dans l'incendie d'un avion de tourisme qui s'est écrasé en bout de piste, peu après son décollage, sur l'aérodrome d'Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle). L'appareil, un Piper 28 privé, venait de décoller, à 16 h 40 pour un vol local. Dix secondes après avoir quitté la piste, l'avion a viré à droite, puis a piqué, percutant une première fois le sol, avant de rebondir et de s'écraser définitivement dans un champ de blé où il a pris feu.

● **Interdiction d'un journal d'opposition algérien en France.** — Dans un arrêté du 29 juillet, publié au *Journal officiel*, du samedi 30 juillet, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a ordonné que *« soient interdits sur l'ensemble du territoire la circulation, la distribution et la mise en vente de la revue intitulée* El Badil démocratique *dans ses versions française et arabe »*. Cette revue, organe de l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella, et donc de l'opposition au gouvernement actuel de l'Algérie, a été considérée, selon les termes de l'arrêté du ministre de l'intérieur, comme, *« dans le contexte actuel, de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France »*.

Interdit à plusieurs reprises en France, sous les gouvernements de droite ou ceux de gauche, le journal benbelliste a reparu régulièrement sous un autre nom pour être, à chaque fois, interdit par le ministère de l'intérieur. Sous le nom d' *El Badil l'alternative*, sa précédente tentative avait été interdite par un arrêté du 22 décembre 1986.

● **Identification de l'homme abattu par deux tueurs à Cagnes-sur-Mer.** — Les enquêteurs ont pu établir l'identité de l'homme abattu vendredi 29 juillet, à Cagnes-sur-Mer, de quatre balles de 7,65 mm tirées par deux motards qui avaient pris la fuite en emportant la sacoche et les papiers de leur victime (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Il s'agit de M. Armand Hiriart, cinquante et un ans, entrepreneur en maçonnerie à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes). Les policiers, bien que la victime soit inconnue de leurs services, n'excluent pas la thèse d'un règlement de comptes.

● **Viol d'une fillette à Evian.** — Un chômeur de vingt-quatre ans a violé et tenté d'étrangler une fillette de neuf ans, le 28 juillet, dans le sous-sol d'un immeuble du centre d'Evian (Haute-Savoie), avant de la reconduire chez ses parents et de se faire passer pour son sauveteur. Fils des concierges de l'immeuble, Patrick Caffi avait fait promettre à l'enfant de ne pas le dénoncer. Rapidement, cependant, l'enfant a orienté les soupçons des enquêteurs sur son agresseur, qui a été inculpé, le 30 juillet, de viol aggravé et tentative de meurtre, et écroué.

ÉDUCATION

Un taux inégalé de réussite

Le bac n'est plus ce qu'il était

(Suite de la première page.)

Au-delà des réactions épidermiques, quatre questions restent posées : a-t-on bradé le bac ? Les correcteurs sont-ils trop indulgents (ou les sujets trop faciles) ? Les bacheliers 1988 sont-ils des bacheliers au rabais ? A quoi sert le baccalauréat ?

A en croire certains, le bac serait aujourd'hui offert à tout le monde. C'est aller un peu vite... Sans doute les chiffres bruts sont-ils impressionnants : 5 000 bacheliers en 1900, 30 000 en 1950, 60 000 en 1960, 200 000 en 1975 et plus de 300 000 désormais. On est donc loin de l'âge d'or du début du siècle, lorsque le précieux parchemin n'était l'apanage que d'un jeune sur cent ; voire de la fin des années 50, quand un jeune sur dix était reçu. Depuis le milieu des années 60, la part d'une génération qui passe le cap du bac a régulièrement progressé et, pour la première fois cette année, on atteindra — on dépassera même — la proportion d'un jeune sur trois admis au baccalauréat. *A contrario*, cela veut tout de même dire que deux jeunes sur trois sortent du système éducatif sans ce diplôme. Globalement, le bac et toute la scolarité antérieure qu'il couronne restent donc très sélectifs.

En second lieu, le baccalauréat n'est que le sismographe fidèle des mouvements de fond qui transforment l'éducation en France : en particulier l'allongement de la scolarité et la démocratisation — relative — de l'école. Il enregistre mécaniquement le gonflement des effectifs d'élèves qui prolongent leurs études au-delà du collège, entrent au lycée en classe de seconde et poursuivent jusqu'en terminale. En contestant au bac sa valeur, c'est donc l'élargissement de la pyramide éducative que l'on remet en cause implicitement.

Il est vrai cependant que l'élévation générale du niveau de scolarisation n'explique pas entièrement les résultats exceptionnels de 1988, puisque le nombre des candidats a augmenté de 6 % et celui des lauréats de plus de 10 %. L'on enregistre en effet cette année un taux de réussite record de 71,8 % (et de 74,3 % pour le seul bac général).

Une harmonisation de la correction

Quand on sait que depuis vingt ans le taux de réussite des candidats se situait invariablement entre 63 % et 66 %, à l'exception des deux dernières années, où il avait atteint 68,6 %, il y a effectivement de quoi s'interroger. Sentinelle vigilante, M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, a été le premier à sonner l'alarme : « *Ces résultats ne doivent pas faire illusion. Le baccalauréat général devient de plus en plus facile. Il serait malhonnête de parler d'un bon cru alors que, notamment en série C, une notation beaucoup trop indulgente a été imposée aux correcteurs pour les épreuves de mathématiques et de physique.* » Transparente, l'accusation a été reprise et amplifiée : le ministère de l'éducation aurait exercé des pressions sur les présidents de jury pour faire relever les notes et aller ainsi à marche forcée vers le doublement souhaité du nombre des bacheliers.

Ce scénario machiavélique est invraisemblable. Le ministre l'a immédiatement et vigoureusement récusé : « *Aucune consigne n'a été donnée, ni par moi, ni par les recteurs, ni par quiconque. Ce sont les circulaires anciennes qui ont été appliquées normalement.* » Une responsable du SNALC (Syndicat national des lycées et collèges), peu suspecte de complaisance à l'égard de M. Jospin, n'est pas moins catégorique : « *Il ne faut pas chercher du côté des pressions du ministère. La hausse des résultats se vérifie dans toutes les séries du bac et pour toutes les académies. Pour obtenir une telle amélioration, il aurait fallu une masse de consignes d'indulgence qui n'aurait pu passer inaperçue. En outre cela aurait probablement provoqué une réaction inverse de la part des correcteurs, très jaloux de leur indépendance.* »

La question reste donc entière. Le ministre et la responsable du SNALC y apportent chacun un début de réponse. Le premier en rappelant les textes administratifs en vigueur, la seconde en évoquant « *un problème psychologique* ».

En effet, une circulaire de décembre 1986 — adoptée alors que M. René Monory était ministre de l'éducation — fixe les modalité d'« *harmonisation des corrections et des résultats du baccalauréat* ». L'objectif de ce texte est sans ambiguïté : « *L'augmentation sensible, à l'issue de chaque session, du nombre des demandes d'informations et des réclamations formulées par les candidats, la volonté affichée par l'administration de faire preuve de transparence, le souci réel des enseignants d'évaluer avec précision et équité la prestation des candidats, doivent inciter à une meilleure harmonisation des appréciations des correcteurs comme du comportement des jurys.* » En somme, il s'agit d'éviter que le bac, sous le poids du nombre, ne devienne une sorte de grande loterie nationale. La circulaire de 1986 fixe donc un certain nombre de procédures destinées à « *réduire les aléas* » de l'évaluation et de la notation des candidats.

Et cela depuis la conception des sujets jusqu'aux délibérations de jurys. Ainsi les différents examinateurs d'une même discipline, ayant corrigé le même type d'épreuve, sont invités à se réunir « *pour s'interroger sur leurs évaluations respectives et procéder à la comparaison des moyennes de notes qu'ils ont attribuées* ». De même, « *si les présidents de jury constatent des disparités importantes, ils sont en droit de demander aux correcteurs de procéder aux révisions nécessaires* ». Comme le dit M. Frédéric Eleuche, vice-président du SNALC, l'ensemble de ces recommandations ne peut qu'entraîner une « *harmonisation vers le haut* ».

Ce dispositif technique d'harmonisation a indéniablement joué à plein cette année. Ce n'est pas un hasard. Jamais en effet les correcteurs n'ont été soumis à une pression psychologique aussi forte de la part de l'ensemble des acteurs du système éducatif.

L'inquiétude, voire l'anxiété, des élèves par rapport aux études et à leur avenir professionnel n'est sans doute pas nouvelle. Mais elle est certainement de plus en plus sensible. Si le bac a perdu de sa valeur sur le marché du travail, il n'en reste pas moins une protection minimum contre le chômage (1). Et l'on ne peut oublier que les candidats au bac 1988 étaient nombreux, en novembre-décembre 1986, à dénoncer la sélection à l'entrée à l'université que risquait d'introduire le projet de loi de M. Alain Devaquet. Nul doute que la « génération 86 » a pris conscience de façon plus aiguë encore de l'importance des diplômes et de la formation. Et les parents ne sont pas en reste. Ainsi M. Jacques Huì, président de l'association — modérée — des parents d'élèves de l'école publique (PEEP), critique sans hésitation ce bac « *trop rigide, trop sélectif, trop académique, qui ne permet pas vraiment d'évaluer le niveau de culture générale des élèves, leur capacité de raisonnement et leur créativité* ».

Mais il y a plus, comme l'explique un enseignant de français de Versailles : « *Tant que le bac était réservé à une élite, le fait d'être collé à l'examen faisait partie des éventualités admises. L'échec des uns était le gage de la réussite des autres. La banalisation du bachot remet progressivement en cause ce mécanisme. De plus en plus de collègues se sentent culpabilisés de noter « sec ». Ils se disent que ce n'est plus à un ou deux points près. Et surtout, vous avez cette volonté politique affichée, à gauche comme à droite, d'amener 75 % à 80 % d'une génération au niveau du bac. Depuis un an, ce qui n'apparaissait jusque-là que comme une utopie ou un slogan pompeux semble être devenu une sorte de grande priorité nationale. Certains enseignants l'admettent volontiers, d'autres s'y résignent et baissent un peu les bras* ».

S'il y a pression politique sur les jurys du bac, elle est bien là. Les programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle ont contribué, au cours des derniers mois, à faire de l'éducation une priorité et de l'élévation générale du niveau de formation des jeunes générations une ardente obligation. Philosophie égalitaire et mobilisation économique se rejoignent. Et il aurait été bien surprenant que les enseignants, quoi qu'ils pensent, restent insensibles à une telle mutation.

D'autant que cette prise de conscience n'est pas seulement nationale. Depuis que les lois de décentralisation leur ont confié la responsabilité des écoles, des collèges et des lycées, les collectivités territoriales s'y sont mises aussi. A Lille ou à Nantes, à Rennes ou à Grenoble, chacun s'emploie à mettre en œuvre des « *schémas régionaux de formation* ». Le potentiel scolaire et universitaire fait désormais partie des atouts que les régions, mais également les départements et les villes, mettent en avant pour démontrer leur dynamisme. Cette émulation de plus en plus forte pour décrocher ici un IUT (Institut universitaire de technologie), là une antenne universitaire, ailleurs des sections de BTS (brevet de technicien supérieur), incite à produire un vivier de bacheliers.

Quantité et qualité

Reste la question du niveau de l'examen. L'adoucissement relatif des notes et des sujets entraîne-t-il nécessairement une dévalorisation du baccalauréat ? Tel professeur d'université parisien a constaté que la moitié d'un amphi de sociologie ne savait pas ce qu'était la Renaissance. « *Sans parler de l'orthographe* », ajoute-t-il avec lassitude.

Dans son rapport de 1983 sur les lycées, M. Antoine Prost, aujourd'hui conseiller du premier ministre, a clairement posé le problème. Le débat sur la baisse du niveau est un serpent de mer aussi vieux que l'école obligatoire mais qui relève d'appréciations largement subjectives. Non seulement, souligne-t-il, « *il n'y a, en France aucun instrument fiable et constant pour mesurer les performances des élèves* », mais surtout la comparaison entre les bacheliers d'hier et d'aujourd'hui « *porte sur des populations qui ont profondément changé et sur des exigences qui ont, elles aussi, été modifiées. Elle est donc pratiquement impossible* ».

Les bacheliers de 1950 constituaient les 5 % les plus instruits d'une génération. Ceux de 1988 les 35 % les plus instruits. Il faudrait donc comparer le niveau des bacheliers actuels aux 5 % des plus instruits de 1950. Ou inversement les bacheliers de 1950 aux meilleurs bacheliers d'aujourd'hui, ceux qui ont une mention par exemple. D'ailleurs, tous les professeurs de mathématiques supérieures de classe préparatoire le confirment : « *Les problèmes de math'sup aujourd'hui sont ceux que l'on donnait au concours de Polytechnique il y a trente ans* ».

Les résultats obtenus aux tests — inchangés depuis 1967 — que le ministère de la défense fait passer de façon systématique avant le service militaire démontrent une amélioration globale des performances. Ces tests ne sont évidemment pas le bac. Mais ils remettent en cause le principe cardinal de l'élitisme à la française selon lequel l'accroissement quantitatif des bacheliers se ferait nécessairement au détriment de la qualité de l'examen. Tout le problème est là : cette logique malthusienne était crédible tant que le bac était conçu comme une sorte d'agrégation modèle réduit, tant qu'il était destiné à sélectionner l'élite étroite d'une génération et tant qu'il fonctionnait sur des modèles culturels et des valeurs partagées du bas en haut du système éducatif. Dès lors que les trois sections nobles d'autrefois (philosophie, mathématiques et sciences expérimentales) ont éclaté en une trentaine de séries allant de l'économie à la danse en passant par l'informatique et maintenant la carrosserie, dès lors que près d'un jeune sur deux accède au niveau de la classe terminale et qu'un sur trois décroche son baccalauréat, cette philosophie devient bancale. Le bac, *décidément*, n'est plus ce qu'il était.

GÉRARD COURTOIS.

(1) Entre 1973 et 1983 le taux de chômage des jeunes qui ont le niveau du bac est passé de 10 % à 30 %, alors que celui des titulaires d'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est passé de 8 % à 45 %.



MÉDECINE

Selon une technique étudiée en Grande-Bretagne

Des organes d'animaux pourraient être prochainement greffés sur l'homme

Un groupe de chirurgiens londoniens vient de rendre publique son intention de greffer, dans un proche avenir, des organes prélevés sur des animaux dans des organismes humains.

Selon le professeur Michael Bewick (hôpital de Dulwich, Londres), spécialiste des transplantations rénales, cité le 31 juillet par le *Sunday Times*, un tel projet serait aujourd'hui rendu réalisable grâce à un nouveau procédé permettant (à partir de la technique de la plasmaphérèse) mieux maîtriser les phénomènes de rejet qui, immanquablement, surviennent en cas de greffe entre espèces différentes. Le professeur Bewick a toutefois souligné que les recherches dans ce domaine n'en étaient qu'à un stade préliminaire et qu'une confirmation de cette hypothèse de travail était nécessaire, grâce notamment à une série d'expérimentations sur l'animal. Plusieurs travaux sont ainsi prévus concernant des transplantations d'organes entre animaux différents (porcs, moutons, babouins, chiens) qui, si elles sont positives, pourraient trouver une application chez l'homme (greffe du rein de porcs chez les insuffisants rénaux) dans deux ou trois ans. Le spécialiste londonien a déclaré avoir reçu l'autorisation du comité d'éthique de son hôpital. Il lui reste toutefois à obtenir l'aval du ministère britannique de l'intérieur.

Pour spectaculaire qu'il soit, ce projet chirurgical n'a rien de nouveau. De nombreuses expériences dans ce domaine ont déjà été effectuées. Ainsi, en 1964, le chirurgien américain James Hardy avait, sans succès, greffé le cœur d'un singe dans le thorax d'un homme atteint d'insuffisance cardiaque. En 1968, à Houston, le docteur Denton Cooley avait, toujours sans succès, tenté la même expérience avec un cœur de mouton. L'année suivante, à Lyon, le professeur Pierre Marion (hôpital Saint-Joseph) avait échoué dans une tentative de greffer le cœur de chimpanzé sur l'un de ses malades.

La dernière tentative connue dans ce domaine date de 1984, lorsqu'une équipe californienne avait greffé le cœur d'un babouin dans le thorax d'un enfant. Cette affaire — baptisée *Bébé-Fae* — avait soulevé une très vive polémique outre-Atlantique (*le Monde* du 17 novembre 1984). L'enfant avait vécu trois semaines avec le cœur du babouin et ainsi battu le record de durée d'une greffe inter-espèces.

Commentant cette affaire, le professeur Christian Cabrol (hôpital de La Pitié, Paris) écrivait en mars 1986 dans le *Journal of American Medical Association :*

« *L'utilisation de cœurs d'animaux résoudrait un grand nombre de problèmes éthiques, moraux, pratiques ; éviterait les coûteux déplacements des équipes chargées de recueillir les organes. Surtout, elle permettrait de faire face aux urgences, et d'avoir à tout moment un cœur de rechange disponible.* »

J.-Y. N.

REPÈRES

Anglicans

Mme Thatcher favorable aux femmes prêtres

Dans un entretien avec des journalistes australiens, Mme Margaret Thatcher s'est déclarée favorable à l'ordination des femmes. « Je pense, à titre personnel, qu'il y aura des femmes prêtres et je ne crois pas que cela contredise la doctrine chrétienne », a déclaré le premier ministre britannique.

Ces propos ont été rendus publics dimanche 31 juillet, à la veille d'un vote *crucial sur la question*, à la conférence qui réunit 525 évêques anglicans du monde entier à Cantorbéry (*le Monde* du 22 juillet). Mme Thatcher est en désaccord avec le primat de l'Eglise anglicane, Mgr Robert Runcie, qui, bien qu'« *en principe* » favorable aux femmes prêtres, estime que son Eglise n'est pas *encore prête à les accueillir.*

Le révérend William Oddie, l'un des principaux adversaires de l'ordination des femmes au sein de l'Eglise anglicane, a vivement réagi aux déclarations de Mme Thatcher, estimant qu'elle n'avait pas à intervenir sur cette question « *hors de sa compétence* ». — *(AFP.)*

Juillet délavé en Grande-Bretagne

Le mois de juillet qui vient de *s'achever a été le plus pluvieux* que l'Ecosse a connu depuis *1869 et que l'Angleterre et le* Pays de Galles ont subi depuis cinquante-deux ans. Fort-William, sur la côte ouest de l'Ecosse, semble détenir le record avec 304,8 millimètres d'eau en quatre semaines. Quant à Londres, où il n'est tombé « que » 63,5 millimètres d'eau, la ville a reçu au moins « *une trace de pluie* », selon le quotidien *The Times* du 1er août, tous les jours du mois à l'exception *d'un seul. Depuis trois cent quarante* ans, seul le mois d'avril *1970 a déversé de telles pluies* quasi quotidiennes.

Le mois de juillet a été moins humide en France. Le Sud-Est et la Corse ont été pratiquemment sans pluie. Le Sud-Ouest a reçu 60 millimètres (normale : 53 millimètres). En revanche, l'Ouest et surtout le Nord ont été fortement arrosés, mais les pluies ont été très concentrées. Dans l'Ouest, il est tombé 73 millimètres (normale : 44 millimètres), dont *40 millimètres du 1er au 3 juillet*. Dans le Nord, il est tombé 100 millimètres pendant tout le mois (normale : 52 millimètres).

Choléra

Des centaines de victimes en Inde

Une épidémie de choléra et de gastro-entérite a déjà fait plus de six cents victimes en Inde depuis le mois dernier. A New-Delhi, plus de quinze *mille personnes ont déjà été touchées* par cette épidémie et mille nouveaux cas ont été signalés le 30 juillet. Cette épidémie est la conséquence de la consommation d'eau polluée. Le premier ministre Rajiv Gandhi a démis le 30 juillet de leurs fonctions les dirigeants de la capitale tenus pour responsables de l'extension de la maladie. — *(AFP, AP.)*

Espace

Un satellite indien en difficulté

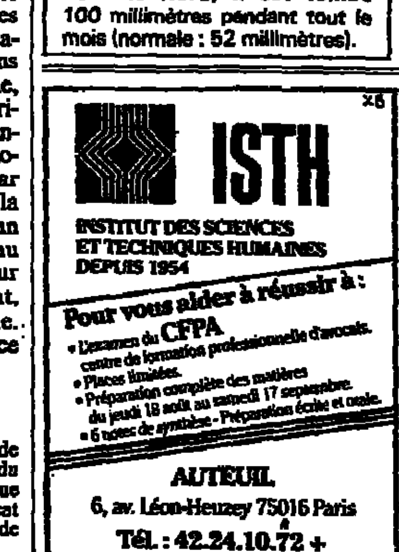
Le satellite indien Insat-1C, lancé *par Ariane le 22 juillet dernier*, connaît un problème de propulsion. L'Organisation indienne de recherches spatiales a indiqué qu'une défaillance s'était produite vendredi 29 juillet, sans préciser la gravité de celle-ci. Des experts indiens et américains — le satellite a été construit par Ford Aerospace — ont commencé d'analyser la panne pour décider des mesures à prendre. Insat-1C a une double mission, de météorologie et de communication. — *(Reuter.)*

Physique

Nouveau record de froid

Des physiciens du National Bureau of Standards et de plusieurs universités américaines ont indiqué avoir obtenu un nouveau record de froid. Ils ont abaissé la température d'atomes de sodium à 45, puis à 30 *millionièmes* de kelvin (degré au-dessus du zéro absolu). Pour le sodium, la limite était de 240 millionièmes de kelvin — mais des chercheurs japonais ont prétendu, en 1983, avoir atteint 30 *millionièmes* de kelvin pour un autre matériau.

Les chercheurs américains ont utilisé un laser dont l'énergie est juste au-dessous de celle qui est nécessaire pour produire une transition dans l'atome de sodium. Pour certains atomes cependant, le supplément d'énergie est fourni par la vitesse de ces atomes. *Ceux-ci sont* alors ralentis, ce qui, progressivement, abaisse la température du sodium. — *(UPI.)*



FOOTBALL : le championnat de France

Les deux paris de la capitale

La mode est au jaune et bleu. Sochaux et Toulon, qui évoluent tous les deux sous ces couleurs, dominent le championnat de France de football après la quatrième journée disputée le samedi 30 juillet. Sochaux, vainqueur de Laval (3-0), et Toulon, qui a battu Cannes sur le même score, n'ont encaissé aucun but en quatre rencontres et disposent d'un point d'avance sur Auxerre, Bordeaux et le Paris-Saint-Germain, ces deux derniers clubs comptant un match de retard. Tout comme Marseille, le Matra-Racing de Paris piétine. Les deux formations parisiennes connaissent des destins radicalement opposés en ce début de saison.

Le FC Porto serait-il devenu une antichambre parisienne pour entraîneur ? Après Artur Jorge qui avait mené le club portugais à la victoire en Coupe d'Europe des clubs champions avant de rejoindre le Matra-RP, Tomislav Ivic, son successeur sur les rives du Douro, a pris en charge l'entraînement du Paris-Saint-Germain cette saison.

La comparaison ne s'arrête pas là entre les deux hommes. Le Portugais et le Yougoslave arborent un palmarès aussi prestigieux l'un que l'autre. Artur Jorge a connu tous les bonheurs à Porto (championnat et Coupe du Portugal, Coupe d'Europe), après une carrière de joueur bien remplie au Benfica de Lisbonne. Tomislav Ivic a obtenu le titre de champion dans quatre pays différents : en Yougoslavie, avec Hadjuk Split ; aux Pays-Bas, avec l'Ajax d'Amsterdam ; en Belgique, avec Anderlecht ; enfin au Portugal, avec le FC Porto.

Deux entraîneurs au profil voisin

A un an d'intervalle, les deux clubs parisiens, si différents sur bien des points, ont opté pour deux entraîneurs au profil voisin : un étranger de classe international qui n'avait encore jamais exercé en France. Les deux hommes, débarquant dans un championnat dont ils ignoraient toutes les données, restent prudents. Arthur Jorge, le premier en place au Matra-RP, tient un discours étonnant, compte tenu de l'effectif dont il dispose : *« L'an dernier, nous n'avons rien fait. Je commence seulement à travailler parce que je connais mieux le football français. Nous n'avons pas la meilleure équipe et je ne souhaite que réussir un bon championnat, c'est-à-dire être heureux du travail que nous aurons accompli. »*

Un tel objectif démontre que l'entraîneur portugais n'escompte pas encore de gros dividendes des généreux investissements consentis par ses dirigeants. *« Que l'équipe coûte cher n'est pas mon problème,* rétorque-t-il. *Je procède par étapes pour atteindre un objectif, le plus haut niveau. Or nous avons pris du retard par rapport à Bordeaux ou Monaco. »* Avec neuf arrivées (le Lavallois Dogon, les Toulonnais Casoni et Ginola, le Brestois Guérin, le Nantais Anziani, le Portugais Placido, le Marocain Bouderbala et les Cristolliens Aïd et Milojevic) pour trois départs importants (Tusseau à Reims, Mahut à Quimper et Germain à Toulon), l'intersaison pouvait laisser espérer une réduction de cet écart. L'attente est toujours d'actualité.

Du côté du Paris-Saint-Germain, la direction technique affiche la même prudence. *« Je suis totalement relaxé,* avoue Tomislav Ivic. *Les premiers résultats sont positifs, mais je ne pense pas gagner le championnat. Nous ferons simplement mieux que l'an passé. »* Une pareille modestie surprend chez ce personnage de cinquante-cinq ans qui complète son français par la pantomime de l'acteur qu'il aurait certainement pu devenir. Mais le temps des splendeurs est révolu. Aux transferts à sensation a succédé la mesure imposée au président Francis Borelli par deux dernières saisons aussi négatives sur le plan financier que sur le plan sportif. Avec les arrivées des Niçois Dréossi et Rico, les retours de Pilorget et Polaniok de Cannes, le prêt du Montpelliérain Perez, et avec les départs de Poullain pour Monaco, Barrabé pour Brest et Bocandé (définitivement) pour Nice, le PSG n'aura pas défrayé la chronique estivale des transferts.

Recommencer à zéro

Les partenaires de Safet Susic n'avaient sauvé leur place en première division que dans les dernières journées, il y a quelques mois. Et puis l'étoile yougoslave, réputée pour ses éclipses, brilla de tous ses feux dès son premier rendez-vous officiel. Susic, comme ses coéquipiers, avait retrouvé la confiance. *« Je dirige ici des garçons qui m'écoutent, des professionnels de haut niveau comme en Italie ou au Portugal,* raconte Ivic. *J'ai trouvé le ton juste avec ce groupe, j'en fais ce que je veux. Je suis venu ici pour recommencer à zéro. J'ai oublié mes succès, mes trophées, mon passé. J'ai demandé aux joueurs d'en faire autant. »* Le rideau est ainsi tombé sur le doute, et le Paris-Saint-Germain, campé sur trois défenseurs, comme la plupart des formations lors du dernier Championnat d'Europe des nations, attend toujours d'encaisser son premier but.

Pascal Olmeta, gardien du Matra-Racing, est en revanche allé plusieurs fois chercher le ballon au fond de ses filets. La saison passée, les « Ciel et Blanc » avaient dilapidé, en douze rencontres sans victoire, le capital, digne de l'Europe, qu'ils avaient amassé avant la trêve hivernale. Ils semblent repartis sur leur mauvaise lancée. *« Si nous jouions le titre, je m'en inquiéterais,* explique Artur Jorge dans le français impeccable que lui ont apporté cinq ans d'études supérieures.

Secouer les habitudes

« Nous vivons une saison de transition. Notre départ aurait été plus facile et plus réussi avec Tusseau et Mahut. Mais représentent-ils l'avenir de l'équipe ? On n'avait pas eu le courage ici de commencer à bâtir un groupe plutôt que d'aligner des noms. Il faut avoir de la patience. J'ai mis trois ans pour amener Porto au titre européen. » Dans cette optique, les choix de Dogon, Guérin ou Ginola, tous jeunes espoirs, se justifient. Artur Jorge, méthodique, rationnel, construit à long terme et tente de faire évoluer les mentalités. *« Le joueur français ne manque pas de talent, mais il n'a pas cette capacité à se révolter qui distingue le champion des autres. Que des internationaux refusent les sélections à trente ans reflète un certain état d'esprit. Au Portugal, où la vie est plus dure, où devenir footballeur est plus difficile, les joueurs se battent plus facilement. »* Artur Jorge essaie de secouer les habitudes de ses hommes, qui l'ont étonné par *« le peu de travail qu'ils effectuent et leurs difficultés de récupération entre deux efforts ».* Pour cela, il a instauré une concurrence entre ses dix-neuf joueurs professionnels comme on n'en a peu vu jusqu'à présent en France.

Tomislav Ivic, parvenu aux mêmes conclusions sur le mental du joueur français, préfère la discussion et la douceur. *« Vous avez en France toutes les conditions pour un football magnifique : les terrains, l'ambiance, des joueurs de talent et d'expérience. »* Il en a apparemment convaincu son effectif avec lequel il se montre exigeant, même lors des séances d'entraînement. Décrispés, ceux qui luttaient pour leur maintien font désormais la course en tête.

Ivic et Jorge écrivent une nouvelle histoire à Paris. Le premier compose avec les moyens du bord. Le second commence seulement, après un an, à imposer sa griffe et répète : *« Qu'importe si je n'en récolte pas les fruits, je léguerai à mon successeur un héritage plus important que celui que j'ai reçu. »*

THIERRY CERINATO.

MONTAGNE : records dans les Alpes

Les pèlerins pressés du mont Blanc

En quinze jours, trois athlètes – un CRS de haute montagne, un triathlonien et un marathonien – viennent de battre un fabuleux record, celui de l'ascension du sommet du mont Blanc (4 807 mètres) avec départ et retour de Chamonix. Dernier chrono à battre sur une dénivelée de 3 800 mètres : 5 heures et 37 minutes. Il est détenu par un Suisse, Jacques Berlie.

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

La montagne s'arpente désormais au pas de course. A basse, à moyenne et à haute altitude, les alpinistes la traversent désormais à des vitesses de plus en plus élevées. Dans quelques jours, les deux cents concurrents du « Maratour » emprunteront un sentier de montagne long de 170 kilomètres qui, autour du mont Blanc, chemine entre 1 000 et 2 500 mètres d'altitude. Les meilleurs « sprinters » devraient descendre en dessous de douze heures pour mener à bien leur aventure alpine.

Le mois de juillet a vu s'affronter sur les pentes du mont Blanc plusieurs athlètes de haut niveau. Leur objectif : abaisser le temps d'ascension puis de redescente des célèbres 4 807 mètres et établi le 6 août 1987 en 6 heures, 47 minutes 19 secondes par un maçon grenoblois de vingt-six ans, Laurent Smagghe. En moins de quinze jours, trois « conquérants de l'inutile » ont successivement réalisé l'aller-retour Chamonix-mont Blanc : le premier, Pierre Lestas, commandant du secours en montagne de la CRS de Briançon, en 6 heures et 22 minutes ; le second, Laurent Smagghe, achevait sa course contre la montre en 6 heures, 15 minutes et 21 secondes ; enfin, le 28 juillet, un Suisse de trente-sept ans, Jacques Berlie, concluait son marathon des cimes en 5 heures, 37 minutes et 56 secondes, après avoir atteint le sommet du mont Blanc en 3 heures et 50 minutes.

Le défi lancé au toit de l'Europe ne semble pas pour autant achevé, puisque le Grenoblois a décidé une nouvelle fois de lancer, cette semaine, ses forces à la conquête d'un nouveau « chronomètre record » malgré la présence de crevasses et de séracs de plus en plus instables. *« Je pense qu'il est possible de gagner encore 10 à 15 minutes »,* affirme l'alpiniste « à grande vitesse », également spécialiste du triathlon, Laurent Smagghe, qui a emprunté 20 000 F à sa banque pour mener à bien son exploit, entend cette fois, comme ses adversaires, mobiliser le long de sa « route » plusieurs amis afin de pouvoir se délester de son sac, qui, lors de sa précédente tentative, contenait de l'eau, son ravitaillement et son matériel d'ascension. *« Pour les gens, il n'y a que le temps qui compte. Partir seul avec son matériel, c'est fini. C'est déjà rétro. Si je faisais cette course sans assistance, c'était pour respecter l'éthique de la montagne. Aujourd'hui, il faut aller de plus en plus vite ! »*

A la manière des anciens

C'est un marathon d'une tout autre nature qu'a mené à son terme le 19 juillet le guide de Cluses (Haute-Savoie) Patrick Gabarrou, trente-sept ans. Son projet consiste à rallier en quatre jours le village du Tour à celui des Contamines, situés aux deux extrémités du massif du Mont-Blanc, en empruntant les arêtes et les faces nord qui jalonnent une course d'une trentaine de kilomètres de neige, de glace et de rochers.

Ce marathon mené en solitaire et lui aussi au sprint devait conduire le guide successivement dans sept faces nord parmi les plus difficiles du Mont Blanc. Patrick Gabarrou parcourut ainsi l'éperon nord du Chardonnet (3 824 mètres) en 1 heure, la face nord de l'aiguille d'Argentière (3 900 mètres, voie Bettembourg) en 1 heure 40 minutes, la face nord de Cour (3 856 mètres) par la face de Suisse en 1 heure 55, la face d'Availlé à l'Aiguille de Talèfre en 1 heure 45 minutes, les Grandes Jorasses (4 208 mètres) par le Linceul remontées en 6 heures et 15 minutes, la Tour Ronde (3 792 mètres) gravie en 35 minutes et le Grand Pilier d'Angle au mont Blanc atteint après 1 heure 25 minutes d'efforts.

Après ces sept escalades de très grande difficulté, dont certaines n'ont encore été parcourues qu'à une ou deux reprises seulement, Patrick Gabarrou a conclu son enchaînement au pas de course en s'élançant tout d'abord sur l'aiguille de Bionnassay (4 052 mètres), le dôme de Miage (3 673 mètres, et l'aiguille de Bérangère, au-dessus du village des Contamines. *« J'ai fait un voyage auquel je rêvais depuis très longtemps, en partant, à la manière des alpinistes d'autrefois, du bas de la montagne à pied. Je voulais de la sorte être le pèlerin du Mont-Blanc en allant d'un bout à l'autre du massif, mon piolet remplaçant le bâton. »*

Cet enchaînement réalisé par un spécialiste des voies extrêmes – il a ouvert au cours des dix dernières années plus de soixante voies nouvelles dans le seul massif du Mont-Blanc – a été conduit de bout en bout dans la grande tradition de l'éthique des alpinistes des années 60. *« A travers mes enchaînements, j'ai souhaité rester fidèle à une dimension intégrale de la montagne. Je n'ai pas voulu utiliser l'hélicoptère ; il ne fut, au cours de ma course, qu'un simple témoin afin de pouvoir donner des images aux autres. Pour moi, l'alpinisme le plus dur et le plus pur est celui qui consiste à monter et à descendre à pied comme le faisaient les anciens »,* conclut Gabarrou.

C'est à la conquête d'un tout autre genre de montagnes que s'est lancé également pendant le mois de juillet le guide grenoblois François Damilana. Il a choisi de se confronter à des « sommets ephémères », les séracs qui se forment à la surface des glaciers, principalement lorsque ceux-ci traversent des ruptures de pente. Généralement, les alpinistes se gardent de les fréquenter et prennent prudemment leurs distances vis-à-vis de ces masses de glace souvent énormes et menaçantes. Ces « cathédrales » qui bougent en même temps que leurs supports, les glaciers, sont désormais convoitées par le guide, spécialiste l'hiver de l'ascension de cascades gelées.

François Damilana a ouvert, il y a quelques jours, une voie dans une masse de glace de plusieurs centaines de mètres de hauteur qui « coule » sous l'aiguille du Midi (massif du Mont-Blanc, entre 2 800 mètres et 3 400 mètres d'altitude). Il devait notamment escalader un sérac de 130 mètres légèrement surplombant et qui avance en même temps que le glacier à la vitesse de 50 centimètres par jour.

CLAUDE FRANCILLON.

Athlétisme

2 mètres à vingt ans

AP Avec un bond record de 2 mètres au saut en hauteur, la Roumaine Galina Astafei a été la vedette des championnats du monde juniors d'athlétisme, qui ont pris fin le dimanche 31 juillet à Sudbury (Canada). Les Allemandes de l'Est et les coureurs de demi-fond africains ont dominé cette compétition, où les Français, qui avaient délégué quarante-deux participants, ont dû se contenter de dix places de finalistes.

Les résultats

Aéronautisme

TOUR DE FRANCE AÉRIEN DES JEUNES PILOTES

Classement final. – 1. François Liermier (Annemasse), 572,77 pts ; 2. Koleman (Rennes), 566,67 ; 3. Cecchet (Mortagne), 553,60 ; 4. Wilk (Amiens), 551,30 ; 5. Gigon (Strasbourg), 550,23 ; 6. Marie-Françoise Ferrier (Bourg-en-Bresse), 547,43.

Classement final du championnat de France. – 1. Liermier (Annemasse) ; 2. Gigon (Strasbourg) ; 3. Cecchet (Mortagne) ; 4. Wilk (Amiens) ; 5. Knapistas (Lognes).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIÈRE DIVISION
Quatrième journée

*Auxerre b. Metz	2-1
*Toulouse et Marseille	0-0
*Montpellier b. Strasbourg	1-0
Lens b. *Saint-Etienne	4-2
*Toulon b. Cannes	3-0
Bordeaux b. *Lille	1-0
*Sochaux b. Laval	3-0
Monaco b. *Caen	3-0
*Nice b. Matra Racing	3-2
*Paris-Saint-Germain b. Nantes	1-0

Classement

1. Sochaux et Toulon, 10 pts ; 3. Paris-Saint-Germain, Bordeaux, Auxerre, 9 pts ; 6. Monaco, 8 pts ; 7. Lille, Toulouse, Nice, 7 pts ; 10. Montpellier, Nantes, 5 pts ; 12. Strasbourg, 4 pts ; 13. Lens, Marseille, Matra Racing, Metz, Laval, Cannes, 3 pts ; 19. Saint-Etienne, 1 pt ; 20. Caen, 0 pt.

DEUXIÈME DIVISION
Groupe A

*Rennes b. Quimper	3-1
*Angers b. Créteil	3-0
*Brest et Rouen	1-1
*Le Mans et Reims	2-2
*Le Touquet et Beauvais	0-0
*Valenciennes et Gueugnon	2-2
*La Roche AEPB b. Dunkerque	1-0
*Abbeville et Mulhouse	1-1

Nancy-Guingamp reporté au 2 août.

Classement

1. Mulhouse, 10 pts ; 2. Brest, Beauvais, 8 pts ; 4. Quimper, Guingamp, 7 pts ; 6. Angers, Rennes, 6 pts.

Groupe B

*Le Havre b. Le Puy	2-1
*Montceau b. Rodez	3-2
*Istres et Bastia	1-1
*Dijon et Clermont-Ferrand	0-0
*Annecy b. Orléans	2-1
*Sète b. Cuiseaux-Louhans	4-0
Nîmes b. *Martigues	2-0
*Grenoble et Lyon	1-1
*Alès et Niort	1-1

Classement

1. Lyon, 10 pts ; 2. Nîmes, Annecy, 9 pts ; 4. Le Havre, Bastia, 8 pts ; 6. Niort, Le Puy, Cuiseaux-Louhans, 6 pts.

Golf

OPEN DE SCANDINAVIE

1. S. Ballesteros (Esp.), 270 ; 2. G. Taylor (Aus.), 275 ; 3. P. Senior (Aus.), G. Marsh (Aus.) 276 ; 5. Kyi Hla Han (Bur.), G. Brand Jr (G.-B.), 277.

Hippisme

PRIX D'EUROPE

Le trotteur Ourasi, vainqueur pour la troisième fois du Prix d'Europe le dimanche 31 juillet à Enghien-les-Bains, a battu ainsi le record des gains en course pour un trotteur. Egalement trois fois lauréat du Prix d'Amérique à Vincennes, Ourasi a gagné 15 581 760 francs contre 15 369 642 francs pour Idéal du Gazeau, précédent détenteur du record.

Tennis

TOURNOI DE STRATTON MOUNTAIN
(490 000 dollars)
FINALE

Agassi (E.-U.) b. Annacone (E.-U.), 6-2, 6-4.

OPEN DES PAYS-BAS
(250 000 dollars)
FINALE

Sanchez (Esp.) b. Perez-Roldan (Arg.), 6-3, 6-1, 3-6, 6-3.

TOURNOI DE BORDEAUX
(250 000 dollars)
FINALE

Muster (Aut.) b. Agenor (Haï).

Eliminé en demi-finale par Ronald Agenor (4-6, 6-2, 6-3), Yannick Noah souffre de tendinites aux deux genoux.

CYCLISME : la Louison-Bobet

Dans la roue des géants

Trois cols à franchir : l'Izoard, le Lautaret et le Galibier par ses deux versants, 4 000 mètres de dénivellation, 85 kilomètres de montée pour une distance totale de 192 kilomètres. Tel est le menu de la Louison-Bobet, première épreuve cycliste sportive du genre, qui a inspiré un nombre croissant de manifestations du même type, la Fausto-Coppi en Italie, la Bernard-Hinault en Bretagne, la Bahamontes dans les Pyrénées, la René-Vietto dans les Cévennes, la Tom-Simpson sur les pentes du mont Ventoux et plus récemment la Jeannie-Longo.

VALLOIRE
de notre envoyé spécial

Organisée par un passionné de vélo, Yan Contat, avec le concours du Cycle, la Louison Bobet avait lieu samedi 30 juillet pour la quatrième fois et regroupait près de trois mille concurrents venus de toutes les régions de France, de Suisse, d'Italie ou de Belgique ; des cyclotouristes « pointus », très attachés à la performance, mais aussi des randonneurs de tous âges curieux d'affronter les difficultés d'un long raid alpestre en s'identifiant, non sans une certaine fierté, aux géants de la route.

Tenter sa chance chez les professionnels

Car cette compétition cycliste différente des autres qui, de Valloire à Briançon en passant par la Casse déserte, emprunte des itinéraires où Louison Bobet, justement, réalisa ses exploits représente ni plus ni moins que l'équivalent d'une grande étape de montagne du Tour.

Il est intéressant de noter que le vainqueur, Pascal Rota, un Parisien de vingt-cinq ans, a bouclé le parcours en 6 heures 28 minutes 48 secondes, soit à 29,629 kilomètres de moyenne, et qu'il a battu le record malgré un incident mécanique. Sous le regard de Bernard Hinault.

Deux semaines plus tôt, l'Espagnol Cubino avait gagné l'étape pyrénéenne du Tour de France Saint-Girons-Luz-Ardiden (188 kilomètres) à 29,548 kilomètre-heure de moyenne. La comparaison bien sûr n'a qu'une valeur relative. Elle n'est cependant pas dépourvue de signification. D'ailleurs Pascal Rota envisage de tenter sa chance chez les professionnels : *« Si j'intéresse les directeurs sportifs, ils peuvent me contacter,* dit-il. *Je ne suis pas inscrit aux abonnés absents. »*

Mais la Louison-Bobet est avant tout une épreuve de masse. Deux mille quatre cents participants ont effectué la totalité du circuit et cinq cents d'entre eux ont rallié Valloire dans un délai d'une heure après l'arrivée du vainqueur. Quant à la première femme, Edith Guglielini, elle s'est permis de couvrir les 192 kilomètres en 7 heures 54 minutes 24 secondes, laissant derrière elle deux mille hommes éparpillés entre l'Izoard et le Lautaret.

JACQUES AUGENDRE.

● **VOILE : Coupe de l'America.** – Américains et Néo-Zélandais ont fixé les dates de la prochaine Coupe de l'America, qui se disputera en baie de San Diego (Californie) les 7, 9 et 11 septembre.

Sagesse pyrénéenne

TARBES
de notre correspondant

La course au record inquiète les professionnels de la montagne. Elle est menée par des atlhètes certes aux conditions physiques extraordinaires, mais ignorant souvent des dangers que représente la montagne. Leurs exploits ne peuvent qu'inciter d'autres dévoreurs d'espace à les imiter et à multiplier les risques.

Le phénomène s'amplifie également dans les Pyrénées où les courses des hauts sommets se développent rapidement. Pour mieux en domestiquer les retombées médiatiques et éviter ce genre de records, la station de Cauterets a dépoussiéré, il y a deux ans, le Trophée du Vignemale, la course pédestre la plus haute d'Europe.

Au début du siècle, en 1904 et 1906 déjà, s'étaient déroulées les premières éditions de cette course qui permettait d'extérioriser les rivalités valléennes entre guides, chasseurs et bergers. En 1987, bénéficiant de conditions climatiques idéales, deux cent qaurante marathoniens se sont lancés à l'assaut du géant français de la chaîne des Pyrénées. Ils se sont hissés au sommet du Vignemale (3 298 mètres), bouclant un parcours de 52 kilomètres sur un dénivelé de 2 700 mètres.

Un Bagnérais de quarante ans, Jean-Dominique Calbera, le « glouton des cimes », déjà vainqueur des courses du Pic du Midi, du Canigou, de Luz-Ardiden, de la Pierre-Saint-Martin, avait fait tomber le record historique de quatre-vingts ans d'une demi-heure, réalisant le trajet en 4 h 50 min. Ce record du Vignemale est tombé le 16 juillet. Un Anglais de vingt-cinq ans, Hughes Symonds, s'est extirpé du peloton des quatre cent vingt-cinq coureurs des cimes. Il a gagné en 4 h 30 min, battant un Espagnol et un enfant du pays.

D'un commun accord, les organisateurs, les secouristes et les guides de montagne qui avaient encadré cette course, déployant plus de 3 kilomètres de corde sur le glacier d'Ossoue pour prévenir les effets des défaillances, de la déshydratation, de la fatigue ou du vertige, ont décidé de ne pas reconduire le Trophée du Vignemale en 1989. Les récents records du mont Blanc confortent les Pyrénées dans leur décision. Les organisateurs n'entendent pas comparer leur épreuve à celle du marathon de New-York.

Pour éviter la banalisation de sa légende, la course ne sera pas rééditée avant quelques années, ce qui devrait conserver au massif son caractère légendaire d'inaccessibilité et de mystère. La troisième édition a donc été fixée en 1992, année symbolique de l'ouverture des frontières européennes.

Les Pyrénées veulent faire preuve de sagesse et prévenir tous les accidents qui ne manqueraient pas d'être constatés dans ce genre d'épreuve de masse où le dernier athlète n'est pointé que huit heures après l'arrivée du recordman !

JEAN-JACQUES ROLLAT.

MUSIQUES

« Siegfried » à Bayreuth

L'après-Tchernobyl ?

Troisième épisode du feuilleton tétralogique vu par Harry Kupfer : une vision de plus en plus pessimiste et violente, qui commence à irriter le public de Bayreuth.

Pauvre Wotan ! Depuis ses fanfaronnades et ses succès illusoires de *l'Or du Rhin*, le chef de la bande des dieux n'a pas cessé de prendre des coups. Dans *Siegfried*, il aura vraiment bu le calice jusqu'à la lie. Le voici incarné par Franz Mazura, grand tragédien à la voix mate, un peu décolorée mais toujours tonnante, qui a remplacé le jeune et brillant John Tomlison pour ce *« Voyageur »* comme le nomme Wagner, *vieilli, qui se résigne mal* à lâcher prise.

Le seul moment où il se montre à son avantage, c'est avec Mime, cet imbécile de nain *prétentieux* aux lunettes et à la blouse blanche *d'intellectuel borné* (magistralement endossé par Graham Clark qui en fait un portrait aussi chargé et presque aussi drôle que l'inoubliable Zednik dans la miseen scène de Chéreau). Avec Alberich c'est une autre affaire, et peu s'en faut que Wotan ne soit éclipsé par ce personnage extraordinaire, incarnation même, non du mal mais de la malédiction des damnés de la terre, le grandiose Günter von Kannen.

Ce dieu au feutre mou, échevelé, pas rasé, qui sent le clochard, a beau tenir des propos de retraité, proclamer qu'il laisse Siegfried libre de ses actes, il ne peut s'empêcher, avec sa fourberie coutumière, de manipuler et mettre en scène l'oiseau-prophète (*voix exquise de Hilde Leidland*) qui ne s'éloigne jamais beaucoup de sa lance.

Mais au début du troisième acte, ce n'est *plus lui qui déclenche* l'orage, le tonnerre et les éclairs. Sur *la route déserte, il zigzague*, il titube, il tombe avec sa lance, victime d'on ne sait quelle puissance supérieure, et son dialogue avec la grande déesse de la Terre (Anne Gjevang) à la voix d'albâtre mangée de silence est d'une épouvantable violence désespérée.

Il ne lui reste qu'à subir les pires affronts de Siegfried qui, dès son arrivée, lui donne des coups de pied, fait rouler son chapeau, avant de briser sa lance ; et la pluie de rayons laser, dont Wotan était si fier jadis, paraît bien dérisoire pour protéger ce rebut jeté dans le fossé du destin.

Une interprétation aussi réductrice que celle de Kupfer depuis *l'Or du Rhin* ne risque-t-elle pas d'ébranler la solidarité de tout l'édifice wagnérien ? Si ces dieux sont si nuls, si veules et incapables, comment ont-ils pu, même un moment, régner sur le monde ? Méritent-ils quelques réflexions et surtout l'impressionnante musique que Wagner a tissé autour de sa mythologie ?

Cauchemars

Il est vrai que le metteur en scène contemple l'univers des hommes avec le même pessimisme noir. La scène d'espoir, la plus sublime, la naissance de l'amour au troisième acte, se déroulent sur la même autoroute vide que nous connaissons depuis *l'Or du Rhin ;* pâle lueur dans le brouillard et ces corps gisant comme des accidentés de la circulation sur l'asphalte. Comment Brünnehilde *peut-elle chanter en s'éveillant : « Salut à toi Soleil, lumière, jour éclatant », alors que depuis dix* heures dans cette Tétralogie, nous *n'avons pas vu un rayon de soleil ?*

Pauvres amants démunis de tout *sur ces dalles nues, sans* une fleur, un arbre, un sourire de la nature où ils inventent les délices de l'amour avec des gestes sans grâce ni tendresse, parfois proches du viol ou du rut, sautant de tous côtés au lieu de laisser parler avant tout en eux le fluide musical.

Mais qu'attendre de ce Siegfried en bleu de travail (le valeureux Siegfried Jerusalem a la voix trop monocorde, parfois aux limites de la justesse) qui n'a pas eu beaucoup l'occasion d'éduquer son goût de la beauté ? A-t-il un jour vu quelque brin d'herbe, d'abord dans la forge de Mime, sorte d'énorme turbine en ruine rongée par la rouille, de quelque Tchernobyl, ensuite dans ce que *Harry Kupfer et son directeur Hans* Schavernoch tiennent pour *« une épaisse forêt » :* peut-être un abri anti-atomique après l'explosion de la bombe, où le dragon Fafner a élu domicile, une grotte de béton craquelé, colmatée avec des torchis, des rails de fer, autour d'un arbre (le frêne de la Walkyrie ?) dont les trois quarts ont été volatilisés, un univers à la Jérôme Bosch ou Max *Ernst*, de quoi donner des cauchemars au jeune Siegfried pour toute sa vie.

Est-ce donc tout ce que cette production *veut nous dire ? Que notre* monde est plein de bruit et de *fureur, que,* après la fusée du Walhalla, il y a le monde brûlé, aride, post-atomique de Tchernobyl ? La chanson n'est pas nouvelle. Attendons *le Crépuscule des dieux* pour en connaître le fin mot comme pour l'interprétation de Daniel Barenboïm, infiniment plus lumineuse.

Les jeux de scène insensés auxquels elle est astreinte ont sans doute gêné l'envolée vocale de Brünnehilde, mais la voix puissante de Deborah Polaski, d'une belle couleur sauvage, trop stridente cependant, manque encore de soupleese et de souveraineté pour un tel rôle ; et elle risque parfois de se briser dans *l'aigu, par la violence de l'effort* qu'elle s'impose.

JACQUES LONCHAMPT.

FESTIVAL D'AVIGNON

Les livres aussi

Renversement de tendance le temps du Festival : les textes de théâtre deviennent best-sellers.

Longtemps oubliés sur les rayons les moins accessibles des librairies, les livres de théâtre ont aujourd'hui la vedette. A Avignon du moins, où la « roulotte » installée par le libraire-éditeur Christian Dupeyron à la Maison Jean-Vilar est complétée par des points de vente sur les principaux lieux de spectacle.

Les libraires voient d'un mauvais œil ce concurrent saisonnier. Traité par l'un d'eux de *« marchand du Temple »*, Christian Dupeyron, qui roule en Vespa et continue de rembourser ses dettes d'éditeur aventureux, répond par des offres de collaboration. Et il demande à Alain Crombecque d'intégrer son opération-roulotte dans le Festival. *« Je rêvais d'un salon du livre de théâtre en Avignon*, ajoute-t-il, *mais les grandes maisons d'édition s'intéressent peu au sort de ces textes, même quand elles en publient... »*

Les pièces publiées par Gallimard ou les éditions de Minuit, par exemple, sont souvent des sacrifices *consentis pour ne pas disperser* l'œuvre d'auteurs du fonds. Et le secteur de littérature dramatique dans ces grandes entreprises représente un faible pourcentage d'une production annuelle en nette augmentation.

« Quand Stock a mis en sommeil en 1979 sa collection « Théâtre ouvert », on pouvait penser que l'édition théâtrale française agonisait, note Jean-Pierre Engelbach. *Pourtant, on en est depuis 1987 à cent titres publiés chaque année ». « Plus de cent cinquante »*, estime même Christian Dupeyron, dont l'entreprise Papiers, gérée maintenant par Actes Sud, est en tête avec une cinquantaine de titres par an. Elle est suivie par la revue *L'Avant-Scène*, où Danielle Dumas propose quelque vingt-cinq pièces chaque année, et par des maisons plus modestes comme Edilig, qui sort sept titres.

Hamlet best-seller

Le dernier des « fous », engagés dans cette aventure : Henri Poncet, éditeur de Comp'act à Seyssel, dans l'Ain. Jusque-là spécialisé dans des textes poétiques et des récits de qualité mais peu médiatisés, il vient de lancer une collection théâtrale dirigée par l'écrivain Eugène Durif. Quatre titres sont déjà sur le marché, dont le Lenz créé par Bernard Sobel, *Les amis font le philosophe.*

Pour Henri Poncet comme pour Danielle Dumas, Jean-Pierre Engelbach, Christian Dupeyron, ou pour Lucien Attoun qui fait connaître de nombreux textes grâce au support moins coûteux des « tapuscrits », il n'est pas question de jouer la sécurité en s'abstenant d'éditer des auteurs peu connus. Henri Poncet propose par exemple *Squatt* de Jean-Pierre Milovanoff, dont Lucien Attoun avait produit *le Roi d'Island* à la radio. Auteur de deux romans publiés aux Editions de Minuit, Jean-Pierre Milovanoff apporte une écriture forte, lyrique et concise à la fois, qui ne devrait pas passer inaperçue.

Les bons textes sont généralement *remarqués*. C'est le cas des œuvres de Roland Fichet, publiées par Edilig, ou de Jean-Marie Besset, un des plus sûrs espoirs de Papiers/Actes sud. Cet auteur de vingt-cinq ans va avoir une pièce montée au TNS, et sa *Fonction*, quoique non jouée encore, se vend très bien, rejoignant les succès de librairie des Koltès, Cormann, Minyana.

Le cas Besset est-il une exception ? D'ordinaire, Christian Dupeyron constate une étroite relation entre les ventes et l'accueil réservé aux représentations d'une œuvre. Le best-seller 1988 de la roulotte est *Hamlet* (plus de mille exemplaires vendus), alors que celui du précédent festival, *le Soulier de satin*, ne trouve plus d'amateurs. Jean-Pierre Engelbach n'estime pas déterminante, pour sa part, la carrière scénique des textes. Il vend mieux *Berlin, ton danseur est la mort*, d'Enzo Cormann (qui sera créé la saison prochaine en Allemagne), que telle autre pièce donnée deux mois dans un théâtre parisien. Et les Minyana, même non joués, sont recherchés par effet de retombée du succès d'*Inventaires*. L'Avant-Scène, par vocation, ne publie en revue que des textes représentés, mais vient de lancer une maison d'édition pour promouvoir des œuvres que les metteurs en scène n'ont pas encore découvertes.

Jouées ou non, les pièces de théâtre atteindraient de toute façon moins facilement le public si les éditeurs ne faisaient office de diffuseurs dynamiques, comme Christian Dupeyron, ou d'animateurs, comme Jean-Pierre Engelbach. Celui-ci fait fonctionner, dans le cadre de l'association Théâtrales, un *« bureau des auteurs »* qui met des manuscrits à la disposition des professionnels. *« Les jeunes compagnies les lisent régulièrement : elles sont à l'affût de nouveaux textes et constituent une clientèle fidèle. »* D'où l'affluence à la roulotte d'Avignon : les trois cents groupes du « off », plus audacieuses que les hommes de théâtre des institutions viennent y chercher des idées.

Théâtrales organise aussi la promotion d'auteurs français à l'étranger, en comptant sur l'effet secondaire d'un métissage de sensibilités *« pour en finir avec l'image exagérément intimiste et rationaliste des pièces françaises »* ; et Jean-Pierre Engelbach a animé l'opération « Auteurs résidents » à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (*voir le Monde du 23 juillet*). Il a bénéficié du concours actif du Centre international de rencontres de la Chartreuse et du Centre national des lettres, qui accorde, par ailleurs, d'importantes subventions aux livres de théâtre.

BERNADETTE BOST.

Sonny Rollins au Festival d'Antibes

« La Vie en rose »

Dans son sublime exercice de monologue extérieur, Sonny Rollins a fait défiler, au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins, pour rire ou émouvoir, les citations : la plus voyante, la Vie en rose...

Tout a basculé à l'automne 1965. A *Paris*, le 4 novembre. Rollins le colosse, le compagnon *presque adolescent* de Budd Powell en 1950, de Miles et de Fats Navarro, Rollins le jeune homme en pointe des années suivantes (Monk, le Modern Jazz Quartet, etc.), *l'étoile double* de Clifford Brown dans le quartet de *Max Roach, Rollins que l'on* avait vu lancé dans un duel affolé avec Coltrane (*Tenor Madness* en duo), Rollins venait de s'absenter deux fois. Longtemps. La première, à cause de l'ombre lourde que lui faisait justement Coltrane. *La deuxième, en raison de* la modernité légère d'Ornette Coleman, qui soudain vieillissait.

Rollins s'était retiré. On l'aurait vu jouer pas exactement sous les ponts, mais seul, étrange, sur le pont de Williamsburgh. *Dans un torrent de* moteurs, klaxons en cornes de brume et le bruit de la ville en fond sonore, il augmentait alors son souffle. Il ne se tiendra pourtant pas bien longtemps à l'énorme sérénité du disque qui *s'ensuivit : The Bridge.*

Rollins a de nouveau disparu, est de nouveau *revenu*. Dans un rôle neuf, étourdissant, déconcertant : le jeu d'un monologue *torrentiel*, tout en puissance, cousu de fil blanc, décousu sans *mystère*. *La scène bouffée par un* formidable appétit de jouer, de changer. Puisqu'il n'avait pas pu se rassembler, au sens ordinaire du terme, Rollins avait pris le *parti de ses éclats. Défroques* jetées, amitiés oubliées, personnages remisés, il venait de mettre au point un style composite, fait de volubilité et de volupté, comme un voyage dans le temps du concert. A prendre ou à laisser. *Ses admirateurs* de toujours en pleuraient, à la Mutualité, le 4 novembre 1965. Ils ont eu alors le sentiment d'un sacrifice. On ne s'habitue pas si aisément à ce que chaque concert soit une descente aux cieux. Chaque concert, l'aventure d'un homme *nu qui est allé trop loin et qui en rit.*

Ce 4 novembre, Rollins alternait avec Ornette Coleman. C'est pourtant lui, le vieux, qui fit figure d'avant-gardiste. De novateur suffoquant.

C'est cette voie qu'il creuse, depuis, sans se démonter. Pourtant *de ses contemporains qui* exploitent un filon de jeunesse, il continue d'inventer tous les jours. Comme le personnage de Cortazar, ce qu'il joue, il le joue demain. Il ne cesse d'augmenter sa puissance, son souffle, et cette volonté *brisante de gaîté* dont une citation *la Vie en rose, n'est qu'un emblème mineur...* Après avoir servi la musique comme personne, il s'est mis à la dénuder. A en chercher le nerf d'émotion.

Les premières harmonies

Chaque concert de Rollins (il faut vraiment les voir tous) répond désormais à cette ambition. Ses jeunes auditeurs, qui en restent confondus, sentent-ils le poids *de passé*, d'expérience, d'histoire du jazz, qui se confond *avec la silhouette de l'homme* au saxophone ? Peut-être. Mesure-t-on de quels abandons, de quels renoncements, Rollins s'est fait Rollins ? Laissons là.

Le géant rieur donne tout et reste nu devant nous. Il répète, *ressasse, use, polit, transfigure* les chansons épuisées de son répertoire, *Saint-Thomas, Dont' Stop the Carnival*, avec une insistance telle que l'on dirait d'un homme qui les invente devant nous, d'un survivant du jazz qui *en chercherait pour la première* fois les harmonies. N'ayant plus rien que la joie de jouer, Rollins donne tout. Sous les cintres de la lune, ciel strié d'avions aux phares lourds, Antibes est pour lui une scène rêvée. Son concert était *le meilleur de ces quatre* dernières années. Lumineux, *étincelant, solaire dans la nuit.*

FRANCIS MARMANDE.

« La Fille du tambour-major » à Carpentras

Offenbach sauvé par Méhul

Intrigue bâclée, musique indigente du plus mauvais Offenbach, sauf un coup de théâtre au troisième acte...

En devenant en 1986 Festival international « Offenbach et son temps », le Festival de Carpentras (fondé en 1967) n'a peut-être pas fait un choix très audacieux, car il avait su naguère se montrer plus téméraire, mais c'en est un qui en *vaut d'autres. Dans la mesure* où l'on fait appel, comme c'est le cas cette année pour *la Fille du tambour-major* et *la Vie parisienne*, à de solides professionnels — l'orchestre du Théâtre des Arts de Rouen dirigé par Paul Ethuin, le ballet du Grand Théâtre de Bordeaux, Gérard Boireau pour la mise en scène et Michel Fersing pour la scénographie — on peut dire qu'un *certain niveau de qualité se* trouve assuré. Il ne serait pas même nécessaire d'aller *le vérifier* sur place, d'autant que les distributions sont celles qu'on retrouve toute l'année sur les affiches des opérettes jouées à travers la France.

A côté de ces grandes productions, deux petits spectacles pouvaient susciter la curiosité *les Fables de La Fontaine*, qui ouvrait le Festival le 18 juillet, et *Ba-Ta-Clan*. Nous avons déjà souligné les *qualités de ce dernier spectacle* lors de son passage à Paris (*le Monde* du 26 décembre 1987). Quant aux *Fables*, par respect pour des compositeurs comme Gounod, Lecocq ou Caplet qui en ont tellement mieux compris et rendu l'esprit, on pouvait se dispenser d'*aller fouiller* les fonds de tiroirs d'Offenbach.

Quant à faire, autant aller entendre *La Fille du tambour-major. Offenbach, qui devait mourir* l'année suivante, l'écrivit sans doute assez vite en 1879. Il y accumula formules et platitudes dans une proportion étonnante, même chez lui. On se dit pendant la première partie que la musique est une misère : de petits couplets, beaucoup d'unisson et toutes les banalités convenues. On *exceptera cependant l'air de la* duchesse, malencontreusement coupé ici, car il peut donner lieu à une interprétation vraiment comique, un tendre duo des aveux et les couplets du tailleur amoureux qui pense à sa belle cantinière en tirant l'aiguille. Il est un peu coquin mais le public familial de Carpentras n'a pas l'esprit mal tourné.

C'est au troisième acte qu'Offenbach, homme de théâtre, montre le bout de l'oreille. Car tout à coup la situation se complique, l'histoire qu'on croyait dénouée se corse et la musique aussi. On a supprimé la gigue anglaise, bien à tort car elle peut être fort drôle, mais il reste la tarentelle avec chœurs qui semble *plusieurs fois vouloir s'interrompre*, d'un effet irrésistible, et le duo de la *confession entre le tambour-major* déguisé en ermite et son ancienne épouse qui est à la fois charmant et émouvant.

Tout à coup, vers la fin, il se produit un événement singulier. Pour symboliser la mission émancipatrice, *en principe, des armées napoléoniennes* dans l'Italie placée alors *sous la domination* autrichienne, Offenbach a introduit dans sa partition le *Chant du départ* de Méhul dont la grandeur simple et vigoureuse produit dans ce contexte de musiquette et de flonflons rythmés, l'effet d'un éclair de chaleur dans un ciel d'été. On peut dire sans exagérer que ce fut le morceau le plus vigoureusement applaudi de la soirée : au-delà de tout patriotisme déplacé, voilà de la musique qui parle et qui transporte encore les auditeurs après deux *siècles* de bons et loyaux services.

Méhul, qui a écrit des œuvres plus ambitieuses, l'opéra biblique *Joseph* notamment, était un musicien beaucoup plus accompli *qu'Offenbach ; seulement*, il cultivait une certaine austérité qui l'a fait tomber dans l'oubli. Ce coup de chapeau bien amené ressemble à une ironie du sort. Pendant cette minute de Méhul, les choses sont remises à leur place, malgré tout.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Prochaine représentation lundi* 1er août, à 21 h 30, à Carpentras au théâtre de plein air.

CALENDRIER

Hommage à Chet Baker au Magnetic Terrace. — Chet Baker n'était pas un musicien comme les autres. Quand on joue pour Chet, on ne joue pas comme d'habitude. A sa *délicatesse, à sa sonorité déchirante* et légère, Chet Baker avait toujours *ajouté* sans le vouloir une charge sentimentale qui faisait qu'on lui passait tout. Maintenant qu'il a disparu, on ne se remet pas de ne plus pouvoir entendre, cette chance, même un de ses plus mauvais concerts (et Dieu sait si...). Ses compagnons, Michel Graillier, Stéphane Belmondo, Simon Goubert, le savent et *le font* entendre. *Dans* l'émotion.

★ Mardi 2 août, jusqu'au 6, 22 heures. Tél. : 42-36-26-44.

René Urtréger au Montana. — René Urtréger est un des derniers tenants d'une ontologie assez stricte. Il ne vous fera pas croire que toutes les musiques se valent, qu'il « faut » s'ouvrir aux dernières modes parce que l'ouverture est à la mode, ou que le jazz c'est tout et n'importe quoi. Il ne vous fera d'ailleurs rien croire, ce n'est pas son genre. Urtréger est pianiste de jazz, tout simplement (si l'on ose dire). *Il* a joué avec les plus grands. Il faut l'entendre de près.

★ *Mercredi 3, jusqu'au 6, 22 heures.* Tél. : 45-48-93-08.

PHOTO

Création collective à Flaran

Visions du Gers

Permettre à des créateurs de poursuivre leurs travaux personnels tout en valorisant le patrimoine, tel est l'objet d'une commande originale passée à trois photographes.

Faire de la création contemporaine dans une région culturellement desservie et traditionnellement consacrée au patrimoine, tel est le défi relevé, par François Saint-Pierre, membre de l'agence photographique *Rapho*, et Joël Savary, animateur de la galerie Les Somnambules à *Toulouse*. L'abbaye cistersienne de Flaran qui se dresse en pleine campagne au milieu des tournesols prête son cadre à cette opération appelée à se développer.

Ce projet est né en 1986. Il a pour objet de redonner une fonction à un ensemble architectural et de permettre à des créateurs de poursuivre leur recherche personnelle tout en effectuant librement un travail sur le Gers.

Trois photographes, invités à séjourner dans la région, ont reçu carte blanche. Malgré une évidente diversité d'approche, il est possible de voir un lien entre leurs travaux. Le plus abouti est celui de Ilan Wolff, Israélien, trente-trois ans, connu pour ses recherches au sténopé (appareil sans objectif) sur Paris et New-York. Libre, vivant *dans son camion*, il a *effectué* deux séjours de dix jours en juillet et mars 1987. Œuvrant avec un bidon vide, en fer-blanc, sur un trépied, il capte en poses longues l'intemporalité du paysage. Par des perspectives déformées, il montre la campagne posée sur le faîte d'une mappemonde, Wolff déterre dans les sites du Gers les racines de sa propre histoire. Les ceps décharnés ou soleils morts sont autant *de signes symboliques cueillis* dans la nature. Le paysage intériorisé, saisi *sans anecdote ni naturalisme*, dresse un autoportrait sincère du photographe.

L'autoreprésentation était la cible des expériences *antérieures* de Jean-François Lecourt (vinge-neuf ans). Armé d'un pistolet, il tirait sur son image à l'instant du déclenchement. Cette mise en abîme de la prise de vue se poursuit dans le Gers. Dématérialisé, le paysage n'est plus présenté que par la minceur du support. L'ombre, le grain, le papier sensible cerné sur la tranche sont l'objet d'anamorphoses infinitésimales.

Installation d'alchimiste

A l'inverse, c'est la matérialisation qui fonde depuis quelques années les recherches de Tom Drahos (*le Monde* du 4 juin 1987). Dans la nef centrale de l'abbaye, il a planté un établi d'acier supportant cinquante bocaux. Coulés dans la *gélatine, l'alcool ou le vinaigre*, les résidus de tirages sont transpercés, tel un vitrail, *par la lumière.*

Plus loin, cerclée par une lourde structure *sculptée par un forgeron*, un petit sanctuaire, conçu tel un abreuvoir, recueille des Cibachromes pilés, photos de terre labourée. Ou poudrée comme du pop-corn. A mi-chemin de la photo et de la sculpture, c'est en alchimiste que *Drahos* conçoit ses *installations*. Alliance d'irrationnel et de technologie, une grotte préhistorique, composée de vues du pays, abrite la projection *muette d'un film vidéo. La mémoire du paysage défile au* ralenti.

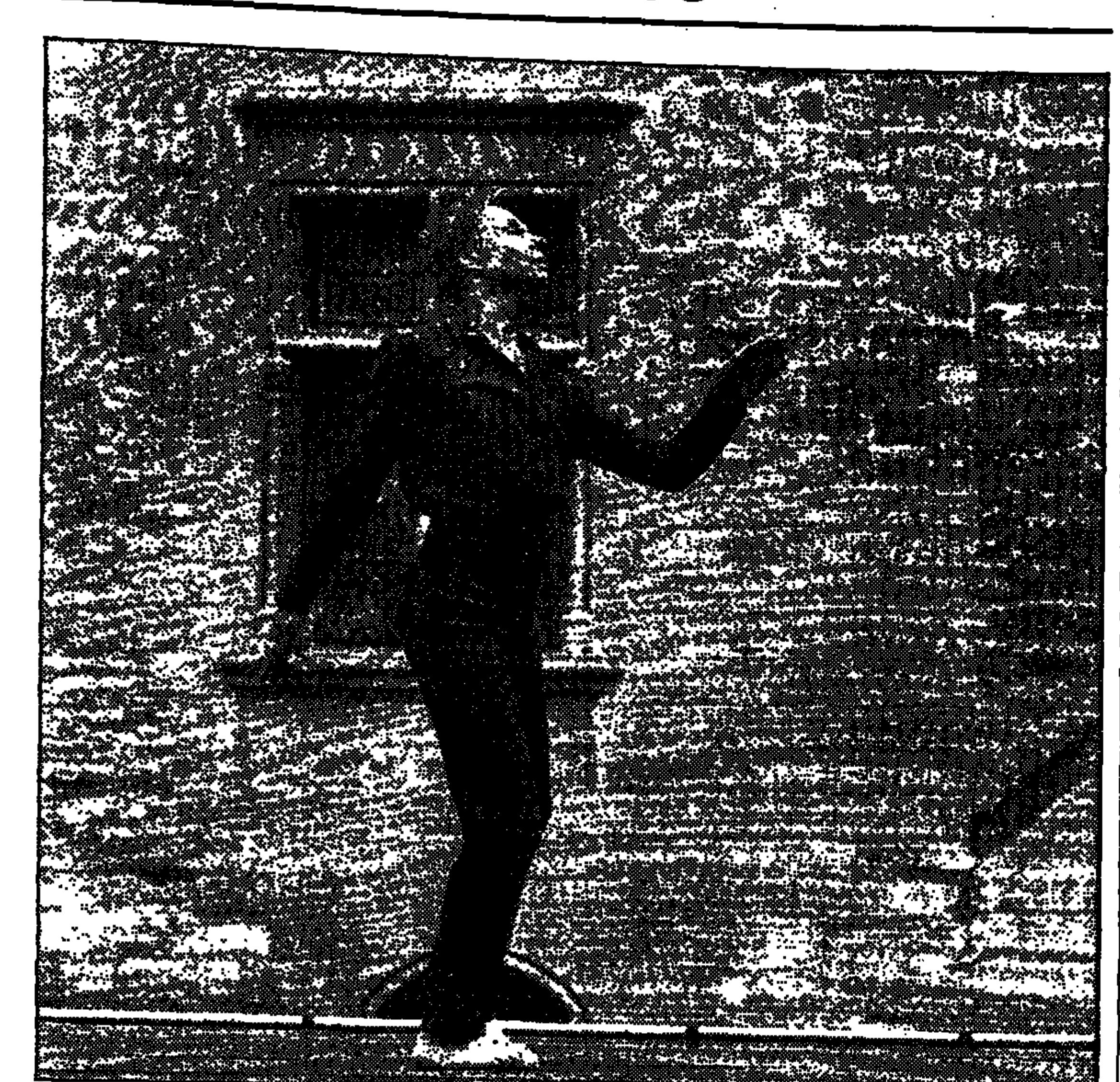
On peut mesurer l'audace d'une telle *initiative au pays du confit et* du foie gras. Cette mise en valeur du patrimoine doit beaucoup au dynamisme de Patrice Beghain, directeur régional des affaires culturelles. (Coût global de l'opération : environ 200 000 F.) Cette création se prolonge à Lectoure (4 424 habitants) où les travaux personnels d'Ilan Wolff et d'Ernestine Ruben sont exposés dans les caves de l'ancien palais des évêques.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Terre Lumière », Tom Drahos, Jean-François *Lecourt*, Ilan Wolff, abbaye de Flaran, jusqu'au 2 octobre.

★ Ernestine Ruben, Ilan *Wolff*, *salles* du Musée lapidaire, Lectoure, jusqu'au 15 août.

Culture


ENGUERAND

Merce Cunningham à Avignon

Le roi, le fou et le héron

(Suite de la première page.)

La structure des ballets de Merce Cunningham, à la fois ferme et extraordinairement fluide, se laisse difficilement cerner. On retrouve ces entrées en courant si caractéristiques, dos très droit et bras légèrement décollés du corps. On pense parfois à un jeu d'échecs où se déplacent en même temps, selon des règles strictes et selon l'inspiration, le roi, le fou, les cavaliers... Dans *Points in Space*, un pas-de-quatre dansé par un garçon et trois filles semble un amical clin d'œil à l'*Apollon Musagète*, de Balanchine. Dans *Five Stone Wind*, plusieurs fois, les danseurs s'immobilisent en plein mouvement, comme frappés d'une baguette magique, tandis qu'un lutin jailli des coulisses se livre autour d'eux à de capricantes et ravissantes évolutions.

Merce Cunningham, antique héron déplumé et précautionneux, apparaît en personne dans *Five Stone Wind* en combinaison violette. A part un bref solo, c'est le plus souvent à l'arrière-plan, modestement, mais on n'a d'yeux que pour lui. Il serait naïf de croire que le gourou septuagénaire ignore les décennies, et leurs conséquences physiques, qui le séparent de ses excellents danseurs. Il ne rivalise pas – d'ailleurs l'esprit de compétition, toujours plus ou moins sous-jacent dans la danse classique, est absent de la danse moderne.

Il nous dit, avec son humour habituel, que les individus ne sont pas jeunes ou vieux, ils sont différents, c'est tout. Curieusement, la marche lui semble être plus difficile que la danse : les pieds férocement déformés par l'arthrose, il marche comme sur des épines, alors que ses brusques changements de direction, ses mouvements des bras vifs comme pour attraper des mouches restent fascinants.

Dépouillement et rigueur

Comme il n'y a pas de coulisses fermées sur le plateau de la Cour d'honneur, et comme, il faut bien le dire, on s'ennuie parfois un tout petit peu, on jette un œil sur ce que font les danseurs hors scène, derrière les projecteurs. Tendus comme des arcs, ils se préparent à entrer dans la lumière ou, à l'inverse, ralentissent leur course et s'affalent ; redoutant la fraîcheur qui tombe, ils enfilent sur leurs précieuses jambes d'épaisses guêtres de laine, ne serait-ce que pour quelques secondes ; plus tard, ils s'enroulent comme des chevaux dans des couvertures. Ils font encore des mouvements d'assouplissements, ou bien, la fatigue gagnant, ils s'assoient sur des chaises ou par terre... Anecdotique ? Non, il n'est pas sûr que Merce Cunningham n'ait pas prévu que cela ferait partie du spectacle.

Est-ce parce que nous le connaissons depuis vingt ans, parce que nous sommes habitués, parce qu'il a fait beaucoup d'enfants ? Devant les ballets de Merce Cunningham, nous n'éprouvons plus un sentiment de nouveauté, une surprise, encore moins un choc. Restent le plaisir toujours vif à voir l'original après tant de copies et la reconnaissance qu'on doit à celui qui a tant fait évoluer la danse. Restent l'apaisante beauté de ses chorégraphies, leur grâce, leur feinte nonchalance, cette apparence de « naturel » qui dissimule les plus savantes élaborations. Restent, plus évidents que jamais, un dépouillement, une rigueur, une simplicité et une clarté qui sont la marque d'un grand art... classique.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Festival d'Avignon, Cour d'honneur du Palais des papes, jusqu'au 4 août.

● **M. François Mitterrand en Avignon.** – M. François Mitterrand a assisté, dimanche 31 juillet, à la représentation de la pièce d'Anton Tchékhov *les Trois Sœurs* (*le Monde* du 19 juillet), dans l'île de Barthelasse, près d'Avignon. Mise en scène par Maurice Bénichou et interprétée par Niels Arestrup, Henri Virlojeux et Anna Alvaro, cette pièce était présentée dans le cadre du Festival d'Avignon. Le président de la République est actuellement en séjour familial dans cette région.

Le Festival de la France en Inde

Priorité aux manifestations culturelles

Après le Festival de l'Inde en France (1985-1986), c'est le Festival de la France en Inde. Le président François Mitterrand se rendra à Bombay le 4 février 1989 pour donner, avec le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, le coup d'envoi à ce festival qui durera neuf mois.

Des manifestations auront lieu dans vingt villes du pays. L'annonce officielle en a été faite, le 20 juillet, au cours d'une conférence de presse à New-Delhi, donnée par Mme Pupul Jayakar, présidente du comité indien, et par son homologue français, M. François-Xavier Ortoli.

Selon M. Ortoli, le festival sera en premier lieu un forum pour des rencontres culturelles : ballets, théâtre, concerts, films, expositions, haute couture, jazz, danses folkloriques et, tout au début, une grande kermesse (« *Vive la fête !* ») sur les plages de Bombay, où seront déployés de grands moyens technologiques, vidéo, laser, écrans d'eau, afin de projeter des images fantaisistes sur la mer. La « une » du programme culturel sera la première mondiale du film de Peter Brooks sur la Mahabharata (sa pièce n'a jamais été jouée en Inde).

Sont également prévues au programme des expositions et des conférences qui réuniront savants français et indiens, afin de promouvoir la coopération technologique et offrir au public indien l'image d'une France dynamique et moderne.

M. Ortoli a rappelé qu'en 1989 la France et l'Inde vont fêter deux événements majeurs de leur histoire : le bicentenaire de la Révolution française et le centenaire de la naissance d'Iawaharlal Nehru, le premier dirigeant de l'Inde indépendante.

(Intérim.)

Communication

La politique théâtrale des chaînes de télévision

Vers la coproduction

Elle dévore du sport, elle se repaît de variétés, elle engloutit des films de cinéma... TF 1 la boulimique va désormais se nourrir de théâtre. Mais la Une ne veut plus se contenter de retransmettre des pièces filmées en public. Elle a décidé de coproduire et de s'impliquer plus en amont dans le travail de montage et de création. Réactions prudentes chez les professionnels.

Qu'on ne s'y méprenne pas : TF 1 ne change ni de format ni de vocation. Culture et pédagogie ne sont pas devenues des mots d'ordre, et Dorothée a plus d'avenir sur la Une que Corneille, Molière, Marivaux ou Feydeau. Mais les responsables de la chaîne sont lucides : la télé, insatiable, a besoin de produits nouveaux, distrayants et peu coûteux. Et le théâtre – bien choisi – peut se révéler un bon filon.

« *A la télévision de prendre les devants afin de peser sur deux paramètres importants : le coût du droit de retransmission des pièces – en hausse à cause de la concurrence entre les chaînes – et l'orientation du spectacle (sujet, mise en scène, distribution)* », déclare Arnaud Ténèze, chargé de mettre en place la nouvelle politique théâtrale de TF 1. Et la coproduction est pour lui le meilleur des partenariats. « *La chaîne ne se contente plus d'acheter un spectacle, de le mettre en boîte et de le diffuser. Elle investit dans le montage financier, participe aux décisions importantes et à la production et diffuse des spots de promotion de la pièce dès qu'elle est en exploitation.* » En échange, elle obtient un pourcentage sur les recettes de la salle au prorata de son apport, ce qui lui permet de couvrir les frais de la retransmission prévue ultérieurement. Encore Arnaud Ténèze espère-t-il innover en diffusant des pièces à l'antenne alors même qu'elles sont encore exploitées en salle.

Mais attention ! Tous les genres n'intéressent pas la Une, qui – on s'en doute – se montre très exclusive. « *Du boulevard !* », précise d'emblée Arnaud Ténèze qui pense à l'audimat – actuellement entre 16 et 27 % d'audience selon les pièces diffusées – et à la case exigeante du 20 h 30. « *Le boulevard c'est d'abord un répertoire, une écriture construits pour des effets, des situations qui déclenchent le rire* ». C'est aussi des vedettes – les « *valeurs-sûres* » – choisies parmi la « *trentaine de professionnels du rire* » ; voire des textes inédits que TF 1 a l'intention de commander, en fixant aux auteurs un cahier des charges très strict concernant les décors, les personnages, les effets comiques de situation ou de dialogues ! Textes éventuellement complétés ou partiellement réécrits selon des méthodes à l'américaine (ou du cinéma), avant d'être proposés à des directeurs de théâtre, des metteurs en scène et des comédiens. Calibrage grand public. Audience si possible garantie.

« *La télévision peut amener un ballon d'oxygène au théâtre et contribuer – par la promotion et la vedettisation du petit écran – à développer la fréquentation des salles* », réaffirme M. Ténèze, fier de ce que deux pièces jouées cet été à Paris (*le Saut du lit*, au Théâtre des Variétés, et *Ma cousine de Varsovie*, au Théâtre de la Michodière) comptent déjà la Une parmi leurs financiers...

A l'extérieur de la chaîne, le temps est encore aux vacances ou à l'observation. Antenne 2 et FR 3 posent un regard sceptique. La 2 ironise sur le retard de la Une privatisée à découvrir le théâtre ; tandis que la 3 – la seule à lui consacrer une soirée hebdomadaire – rappelle quelques-uns de ses succès récents (les cycles Molière et Feydeau, les dix heures de Claudel...), énumère ses nombreux projets de retransmission, des initiatives conjointes avec la SEPT et quelques créations prochaines de haut niveau à l'usage uniquement de la télévision (*La trilogie d'Eschyle*, de grandes pièces de Victor Hugo). « *Nos choix n'ont aucune frontière, aucune limite,* précise Yves Jaigu, le directeur des programmes. *Nous essayons de rendre compte de la diversité de la création théâtrale, sans préjugé de niveau et sans pari d'audience.* » Et un budget spécifique, issu des recettes tirées de la vente de TF 1, devrait faire aboutir quelques beaux sujets...

« Renvoyer l'ascenseur »

Côté professionnels, on attend de voir. Innombrables, en effet, sont les débats qui, depuis près de vingt ans, agitent les milieux théâtraux sur les rapports entre audiovisuel et spectacle vivant. Scandalisés par l'évolution des télévisions privées, certains dénoncent l'incompatibilité des genres, et répètent que l'essence du théâtre réside dans sa rareté et dans le fragile rapport d'émotion liant les comédiens sur scène et le public. D'autres, soucieux des difficultés croissantes des salles, plaident pour l'ouverture maximale vers l'audiovisuel. Mais le petit écran continue à inspirer méfiance, voire mépris, ne laissant à l'espoir qu'un étroit strapontin.

« *Comment ne pas se réjouir que la télévision s'intéresse sérieusement au théâtre*, confie M. Saiovici, directeur du Théâtre Tristan-Bernard. *Le théâtre a tant besoin de promotion ! Mais comment aussi ne pas être méfiant ? Par une retransmission grossièrement filmée, des annonces bâclées, le petit écran peut tuer le théâtre ou l'envie d'y aller. Il faut faire preuve d'intelligence dans l'adaptation du théâtre pour la télévision (redécoupage, éclairage...), d'astuce et d'une vraie volonté politique de promotion. Un jeu comme celui de M. Cinéma a découvert, dans les années 60, toute une génération de cinéphiles et engendré une prolifération de salles dans le Quartier latin. La télévision pourrait jouer un rôle identique pour le théâtre. Espérons qu'il ne s'agit pas de se targuer de faire « de la création » à très bon prix. Car, si c'est pour créer « Maguy » sur scène, cela ne vaut vraiment pas la peine.* »

Directeur du Théâtre des Variétés, M. Rouzière est plus optimiste : « *La télévision a souvent pillé le répertoire du théâtre sans renvoyer l'ascenseur. Or la politique de coproduction peut insuffler un peu d'air frais, et les spots de promotion vont compenser l'information déficiente des chaînes sur les spectacles.* »

Le directeur du Théâtre de la Potinière, M. Ascot, reste réservé : « *Tant de questions restent en suspens : quelle façon de filmer ? quelles pièces ? quels auteurs ? Il faut toujours prendre garde que l'organisation du financement influe sur l'orientation du spectacle. Tout dépend finalement des intentions de la chaîne. Acceptera-t-elle de prendre quelques risques ? Les coproductions télévision-cinéma ont permis à une poignée de grands films de voir le jour* (Thérèse, Sous le soleil de Satan). *Peut-on espérer quelques choix similaires en matière de télévision ? En multipliant les genres et en diversifiant les créneaux horaires, la télévision pourrait connaître souvent de fameuses surprises avec son Audimat. Qu'elle fasse preuve d'imagination et de trempe et ne se laisse pas égarer par les fausses lois du marché !* »

Les directeurs de salle, en tout cas, se prononcent tous contre la diffusion à l'antenne d'un spectacle en cours d'exploitation. « *Ce serait tuer définitivement le spectacle, et dissuader la profession d'organiser les tournées en province* », dit encore M. Ascot. Le théâtre des Nouveautés ne se rappelle-t-il pas l'échec de *Louloute*, vidé, il y a quelques années, de tout spectateur le lendemain même de la diffusion à la télévision !

Rien à voir, décidément, avec les Etats-Unis, où un directeur de salle mise entièrement la carrière d'une nouvelle pièce sur la diffusion en direct de son spectacle !

ANNICK COJEAN.

Accord entre l'AFP et Communication-Développement

Canal Infos un nouveau type de chaîne TV

L'Agence France-Presse (AFP) et Communication-Développement (filiale spécialisée dans le câble de la Caisse des dépôts et consignations) viennent de signer un protocole d'accord pour lancer le 1er décembre « Canal Infos », une chaîne de télévision nationale d'informations vidéographique. Diffusé par satellite, Canal Infos visera avec dix-huit heures de programmes par jour les réseaux câblés mais aussi les réseaux institutionnels et d'entreprise.

De par sa technique, Canal Infos sera un produit audiovisuel d'un nouveau type : mi chaîne de télévision classique avec des images traditionnelles, et des couvertures d'événements en direct, comme les pratique CNN, la chaîne d'informations mondiale de l'américain Ted Turner ; mi simple diffusion de textes et d'images en « mosaïque » tels qu'ils apparaissent dans les services Antiope.

Canal Infos rassemblera dépêches écrites, images fixes et images animées par ordinateur, pour couvrir de près l'actualité nationale et internationale. En phase de test cet été, Canal Infos devrait, lors de son ouverture commerciale en décembre, structurer sa grille autour de journaux d'environ quinze minutes, avec des rubriques permanente et des développements « magazine » à heures fixes.

Grâce à la souplesse de ses moyens (pas de production de reportages propres) et à l'utilisation poussée de l'informatique et des techniques numériques, Canal Infos devrait fonctionner avec un budget ne dépassant pas 15 millions de francs annuels. La chaîne pourra en effet s'appuyer sur le réseau de correspondants et de photographes de l'AFP. Un effort particulier sera apporté à la « mise en pages » électronique de ce nouveau média.

Ce type de produits vidéographiques devrait d'ailleurs se multiplier pour faire face aux besoins de chaînes thématiques des réseaux câblés. Plusieurs autres opérateurs travaillent sur des projets similaires dans leur conception, et consacrés aussi bien à la météo qu'à l'astrologie.

M.C.I.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : *21 h 30.*

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, *s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin* : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. *Nous, Théo et Vincent van Gogh* : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). G. Mathieu : 20 h 15. ◊ *Les majorettes se cachent pour mourir* : 21 h 30.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Lionel Rogg. 20 h 30, Orgue. Œuvres de Bach, Messiaen, Ligeti. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). 18 h 30, 21 h. Flûte, clavecin. Œuvres de Bach, Philharmonie de chambre.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Philharmonie de chambre. 21 h, *Dir.* Roland Douatte, C. Schneider, D. Mayer (mandolines), S. Rodesco (violon). Œuvres de Vivaldi.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Dans le cadre du Festival estival de Paris. Michel Beroff. 9 h, *Début du* stage « Naissance d'une interprétation », dirigé par Michel Beroff. Autour du « Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen. Avec la participation des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Entrée libre.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC *Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme *Opéra, 2e* (47-42-97-52).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Rex, 2e (42-36-83-93)* ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f.* : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (*Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e* (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : *Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-*62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Uto*pia Champollion, 5e (43-26-84-65)*.

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN *(Fr.) : Lucernaire,* 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY *(A., v.o.) : Forum Arc-en-*Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, *9e (47-70-63-40)*.

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MISTER DYNAMITE (*Hong Kong, v.f.*) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT DE FOLIE (A., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLAISIRS PERVERS (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-*Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)*.

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-*19-08*).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-*92-82*).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-*10-82*).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (*It.-Fr., v.o.*) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept* Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI (*) (A., v.o.) : UGC *Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (v.f.) : Club, 9e.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot,* 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (*Fr.-Can., v.o.*) : *Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet *Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive *Gauche, 5e* (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), *5e (46-33-86-86)*.

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : *George V,* 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-*10-96).

ONDE DE CHOC (*) (A., v.f.) : Brady, *10e (47-70-08-86)*.

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27)*.

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-*94-94*).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : *Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de* Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., *v.o.) : Action Christine, 6e* (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er* (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand *Pavois, 15e* (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h 20.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 40.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

MISFITS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

QUEEN KELLY (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN *(Hong Kong, v.o.)* : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (*) (Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85) 19 h.

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN NINJA. *Film américain* de Emett Alston, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AURORA. Film italien de Maurizio Ponzi, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

BLOODSPORT. Film américain de Newt Arnold, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CAN'T BUY ME LOVE. *Film américain* de Steve Rash, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2. *Film américain de* Mick Garris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA QUEUE DE LA COMÈTE. Film français d'Hervé Lièvre : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN. Film américain de Gregory Nava, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Publicis Champs-*Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MARDI 2 AOUT

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale (Office de tourisme).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le plateau Beaubourg », 15 heures, devant l'église Saint-Merri, rue Saint-Martin (Tourisme culturel).

« Musée du Grand-Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Salpêtrière », 15 heures, entrée, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« Ruelles et jardins de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 15, hall principal.

« Paris gallo-romain : des arènes de Lutèce aux thermes de Cluny », 15 heures, *métro Monge, sortie, escalier* mécanique.

« La Bibliothèque nationale », 10 heures, 58, rue de Richelieu.

« Le parc Georges-Brassens », 15 heures, angle de la *rue des Morillons* et de la rue Brancion.

Informations « services »

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 1er août

TF 1

20.35 Téléfilm : La griffe de l'assassin. De *Mel Damski*, avec James Wood, Yaphet Kotto, Alex Rocco, David Harris. **22.10 Magazine : Super sexy.** Reprise des meilleurs moments de l'émission. **23.00 Feuilleton : Le bateau** (3e épisode). **23.50 Journal et la** *Bourse. 0.10 Magazine : Minuit-sport.* **1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : La passion de la vie. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Magazine : Médiations. 4.05** *Documentaire : Histoires* **naturelles. 4.55 Musique. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : Nord et Sud. De Richard T. Heffron, avec James Read, Patrik Swayze. Lesley-Anne Down (3e épisode). **22.10 Série : Un juge, un flic.** Flambant neuf. **23.10 Documentaire : La planète-miracle.** 5. La naissance des grandes chaînes de montagne. **0.05 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Jazz.** *Carmen McRae* (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins, 1986).

FR 3

20.30 Cinéma : Sénéchal le magnifique □ Film français de Jean Boyer (1957). Avec Fernandel, Nadia Frey, Jeanne Aubert. **22.00 Journal et météo.** ▶ **22.25 Magazine : Océaniques.** Le mythe d'Antigone, avec George Steiner et Pierre Boutang (rediff.). **23.25 Musiques, musique.** Schubert : Lieder Ganymed, par Françoise Pollet. Texte de Goethe lu par Suzanne Flon.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : Amigo, mon colt a deux mots à te dire ■ Film franco-italo-espagnol de Maurizio Lucidi (1972). Avec Bud Spencer, Jack Palance, Dany Saval. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Tauromachie.** Corrida de la presse de Madrid. **23.35 Cinéma : Une épine dans le cœur** □ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1985). Avec Anthony Delon, Sophie Duez. **1.05 Cinéma : le Coup de grâce** ■■■ *Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1976).* Avec Mathias Habich, Margarethe von Trotta, Rudiger Kirschstein (v.o.).

LA 5

20.30 Les accords du diable : Dark force. Téléfilm d'Alan Mauge, avec Loren Cedar. D.A. Shanklin, Mel Novak. **22.20 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine. **22.50 Série : La loi de Los Angeles. 23.50 Série :** *Hitchcock présente.* Le testament de Craig. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Hitchcock présente** (suite). **0.25 Mission impossible** (rediff.). **2.05 La grande vallée** (rediff.). **2.55 Le journal de la nuit. 3.00 Michel Strogoff** (rediff.). **3.55 Bob Morane** (rediff.). **4.20 Vive la vie!** (rediff.). **4.50 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.30 Téléfilm : Danger à l'université. De Eric Laneuville, avec Denzel Washington, Lynn Whitfield. **22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Sport : Tennis féminin.** Open de Hambourg. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy-Clip. 2.30 La juive du château Trompette** (rediff.). **3.25 Série : La ligne de démarcation** (rediff.). **3.50 La juive du château Trompette** (rediff.). **4.45 La ligne de démarcation** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Mila Parely, comédienne. **21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988.** Cinq débats pour comprendre 1789. 1er débat : C'est la faute à Voltaire! **22.15 Fred Deux et son double.** 1. Casquette. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 1. Abbaye de Fontfroide : œuvres de Monteverdi et de compositeurs espagnols contemporains, par le Chœur de la principauté des Asturies. **0.05 Du jour au lendemain.** Du jour au lendemain avec elles. 1. Martha Frayde. **0.50 Musique : Coda.** Tom Waits. 1. L'homme de l'Ouest, le vrai.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes : Ohana, Ibarrondo, Albeniz, The Harmonic Choir. **21.30 Concert** (donné le 31 juillet 1988 à Aix-en-Provence) : œuvres de Purcell, par le chœur et l'orchestre The Sixteen, *dir. Harry Christophers.* **0.15 Jazz,** *par Xavier Prévost.* Le percussionniste François Verly et son sextet ; le contrebassiste Michel Zenino et son sextet.

Mardi 2 août

TF 1

14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Série : Julien Fontanes, magistrat. Rien que la vérité. **16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotin ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Bioman. ***18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton :*** **Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : le Toboggan de la mort** ■ Film américain de James Goldstone (1987). Avec George Segal, Richard Widmark, Henry Fonda, Timothy Bottoms. **22.20 Documentaire : Histoires naturelles.** Survivances. **23.15 Série : Cannon.** La cible mouvante. **0.05 Journal et la Bourse. 0.20** ***Magazine : Minuit sport.*** **1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 Documentaire : La passion de la vie. 2.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.10 Magazine : Chocs. 4.10 Musique. 4.15 Documentaire :** ***Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et*** **les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade. Emission présentée par Thierry Beccaro, à Arcachon. Avec Alice Dona, Jacques Bastello, Xavier Anthony, Angèle. **15.40 Feuilleton : Detroit** (7e épisode). **16.30 Feuilleton : La poupée sanglante** (rediff.). De Marcel Cravenne, d'après l'œuvre de Gaston Leroux (1er épisode). **17.30 Série :** ***Sam'suffit. 17.55 Série : Les deux font la paire.*** **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or. 20.00 Journal et météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : L'argent du mur.** Téléfilm de Jean-François Delassus. Avec Bernard-Pierre Donnadieu, Denis Manuel, Paul Le Person. **22.05 Débat : Etre allemand à l'Est ou à l'Ouest.** Avec Klaus Bölling (ancien porte-parole du chancelier Schmidt) ; Jens Schmidthammer (avocat, ancien journaliste) ; Graf Benedikt Hoensbroech (qui a fait passer soixante-sept personnes à l'Ouest) ; Alaïs Kuhn (dessinateur caricaturiste) ; Alfred Grosser (professeur à l'Institut de sciences politiques) ; Michel Meyer (auteur du livre *Des hommes contre des marks*, dont est tiré le téléfilm) ; Gilbert Badia (professeur de civilisation allemande à Paris-VIII) ; Angelica et Clemens Plenio (médecin et mathématicien, mis en prison en *RDA* et rachetés par *la RFA*). ***23.30 Informations*** **: 24 heures sur la 2. 23.55 Histoires courtes. 0.20 Jazz.** Le groupe Kassav' (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Papy, Mamie ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du *coin ; Déclic et déclac* ; Jeu de la séduction. Invités : Yves Duteil, KC Too, Marthe Villalonga, Mercedes Audraz. **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu : Génies en herbe.** ***18.00 Série : Sur la piste du*** **crime.** Le sanctuaire. **19.00** ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Cinéma : Vie privée** ■■ Film français de *Louis Malle* (1962). Avec Brigitte Bardot, Marcello Mastroianni, Eleonore Hirt, Ursula Kubler. **22.05 Journal et météo.** ▶ **22.30 Série : Fantastique urbain.** 1. Les lutteurs immobiles, téléfilm d'André Farwagi. Avec Marie Rivière, Bernard-Pierre Donnadieu. **23.30 Magazine : Décibels.** Présenté par Jean-Lou Janeir.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Ecrit dans le sang ■ Film canadien d'Usama *Rawi (1986). Avec Rita* Tushingham, Jackie Burroughs, Ross Petty. **15.30 Série : Ray Bradbury présente. 16.00 Téléfilm : L'inconnu de Florence. 17.40 Série : Superman.** ***18.05 Cabou cadin.*** Bécébégé : Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Marcel Amont, Jean-Pierre Rives, Fanny Cottençon. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : le Trou noir** ■ Film américain de Gary Nelson (1979). Avec Maximilian Schell, Anthony Perkins, Robert Foster. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Sans retour** ■■ Film américain de Walter Hill (1981). Avec Keith Carradine, Powers Boothe, Fred Ward (v.o.). **23.50 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Lisa Langlois. **1.15 Téléfilm : Un matin, une vie.**

LA 5

14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : ***Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Dessin animé : Le*** **monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : la Toile d'araignée** ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1975). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Tony Franciosa. **22.25 Série : La loi de Los Angeles.** Divorce avec préjugés. **23.25 Série : Hitchcock présente.** Une cure radicale. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.35 Bob Morane** (rediff.). **4.00 Vive la vie!** (rediff.). **4.30 Musique : Aria de rêve.**

M 6

14.20 Feuilleton : La juive du château Trompette (2e épisode). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, bourrah! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** ***19.00 Série : L'homme au katana. 19.54 Six minutes*** **d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Amélia.** De Randa Haines. Avec Ted Danson, Glenn Close. **22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette** (3e épisode). **3.25 La ligne de démarcation** (rediff.). **3.50 La juive du château Trompette** (rediff.). **4.45 La ligne de démarcation** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoire du siècle. André Mandouze, professeur, rédacteur en chef à Témoignage chrétien. **21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988.** Cinq débats pour comprendre 1789. 2e débat : La génération Turgot. **22.15 Fred Deux et son double.** Suite de Casquette. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-*Languedoc-Roussillon. 2. Cathédrale de Maguelone : œuvres* de Purcell, par René.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes : Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. **21.30 Concert** (en direct de l'Opéra) : Coriolan, ouverture en ut mineur, op. 62, de *Beethoven* ; *Concerto pour violoncelle* et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann : Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss ; Symphonie nº 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional de *Montpellier-Languedoc-Roussillon*, dir. Günter Neuhold ; sol. : Alain Meunier (violoncelle). **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er août à 0 heure et le mardi 2 août à 24 heures.

Un faible front froid pénétrera sur le nord-ouest du pays par les côtes de la Manche tandis qu'à l'avant des remontées chaudes du sud provoqueront une situation orageuse sur une grande partie de la France.

Mardi : le temps tourne à l'orage.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, le ciel sera couvert avec des petites pluies. Le retour de quelques éclaircies ne se fera que le soir sur le Finistère.

Du sud de la Bretagne, de la Vendée et des Charentes jusqu'au Bassin parisien, la Champagne et les Ardennes, après des éclaircies matinales, le temps deviendra très nuageux et pluvieux. Par endroits les pluies seront accompagnées d'orages.

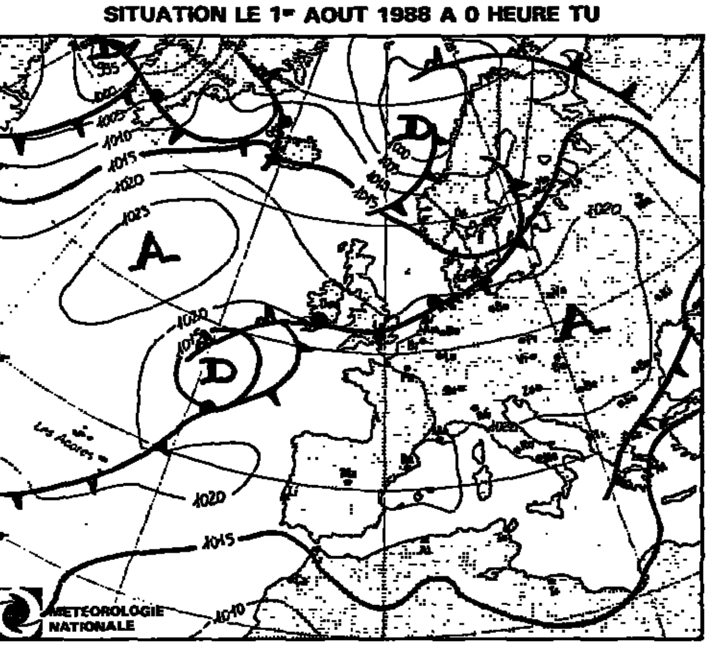
Sur les Alpes du Sud, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le soleil régnera toute la journée.

Partout ailleurs, le matin nuages et éclaircies se partageront le ciel, il y aura quelques orages ponctuels dès le matin.

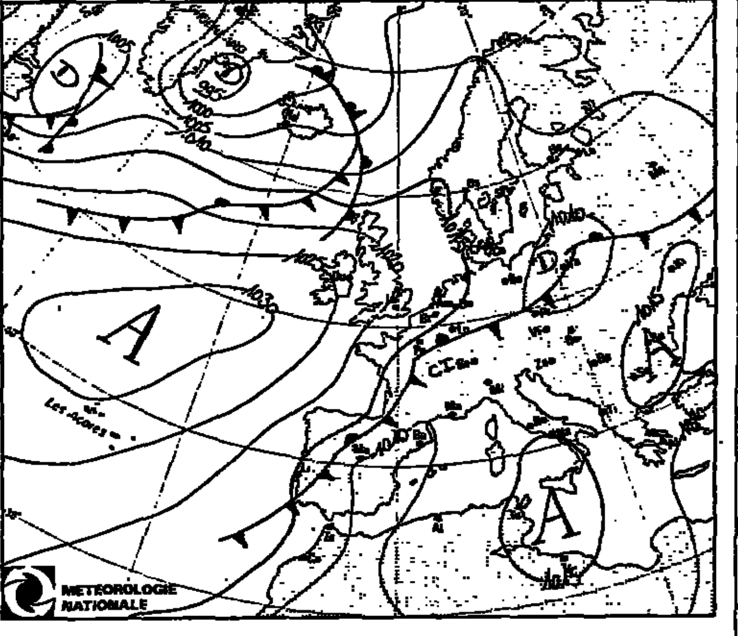
L'après-midi le ciel se couvrira et la tendance orageuse s'accentuera. Les orages deviendront nombreux. Ils seront parfois très violents, notamment sur le relief, et s'accompagneront le soir de fortes pluies et de fortes rafales de vent, parfois même de grêle.

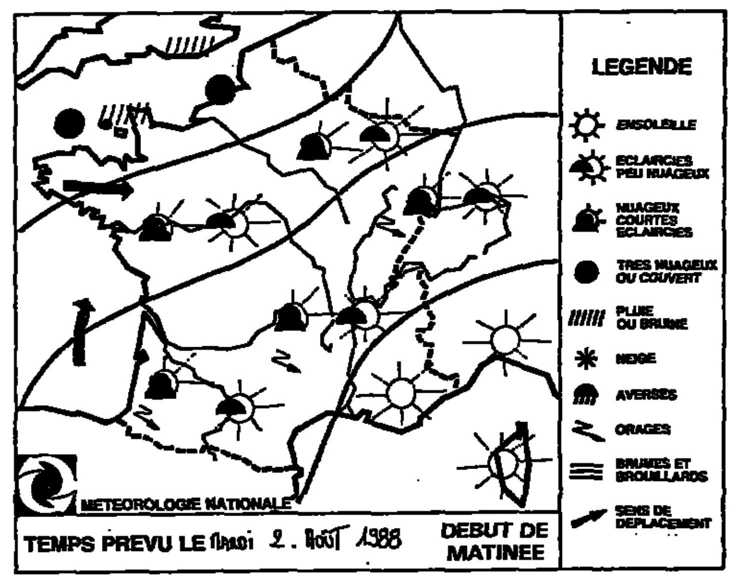
Côté températures, il fera 12 à 14 degrés au lever du jour près de la Manche, 18 à 20 degrés dans le Midi, et 14 à 17 degrés ailleurs. L'après-midi, le thermomètre marquera 17 à 19 degrés près de la Manche, 20 à 23 degrés dans l'intérieur de nos régions du Nord-Ouest, 25 à 27 degrés du sud de la Bretagne et de la Vendée au Bassin parisien et aux Ardennes, 28 à 30 degrés ailleurs, sauf dans le Sud-Est où il atteindra 30 à 32 degrés.

SITUATION LE 1er AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-7-1988 à 6 heures TU et le 1er-8-1988 à 6 heures TU — le 1er-8-1988

FRANCE				ÉTRANGER			
AJACCIO	29	17	D	ALGER	31	20	D
BIARRITZ	28	15	D	AMSTERDAM	20	13	C
BORDEAUX	29	18	0	ATHÈNES	35	26	D
BOURGES	26	12	N	BANGKOK	33	28	C
BREST	21	10	C	BARCELONE	29	20	D
CAEN	21	8	B	BELGRADE	28	13	D
CHERBOURG	20	9	B	BERLIN	22	11	N
CLERMONT-FERR.	27	12	C	BRUXELLES	22	10	D
DIJON	26	12	N	LE CAIRE	37	25	D
GRENOBLE St-M-H	30	15	D	COPENHAGUE	19	10	D
LILLE	22	9	D	DAKAR	30	25	N
LIMOGES	25	15	D	DELHI	28	26	P
LYON	28	14	D	DJERBA	35	26	D
MARSEILLE-MAR.	30	16	D	GENÈVE	28	12	D
NANCY	25	10	D	HONGKONG	32	27	N
NANTES	24	14	D	ISTANBUL	31	23	D
NICE	29	23	D	JÉRUSALEM	30	20	D
PARIS-MONTS.	24	14	D	LISBONNE	31	17	N
PAU	28	16	D	LONDRES	20	11	C
PERPIGNAN	30	18	D	LOS ANGELES	25	20	C
RENNES	23	11	D	LUXEMBOURG	21	12	N
ST-ETIENNE	29	13	N	MADRID	36	17	D
STRASBOURG	24	11	D	MARRAKECH	45	27	D
TOURS	25	12	D	MEXICO	24	12	B
TOULOUSE	28	18	D	MILAN	29	19	D
POINTE-A-PITRE	32	25	N	MONTRÉAL	34	19	D
				MOSCOU	25	14	D
				NAIROBI	23	14	N
				NEW-YORK	37	24	D
				OSLO	19	10	D
				PALMA-DE-MAJ.	34	17	D
				PÉKIN	30	24	P
				RIO-DE-JANEIRO	22	16	D
				ROME	31	21	D
				SINGAPOUR	32	26	C
				STOCKHOLM	18	11	C
				SYDNEY	18	10	D
				TOKYO	31	22	D
				TUNIS	34	21	N
				VARSOVIE	24	12	N
				VENISE	28	17	D
				VIENNE	27	15	D

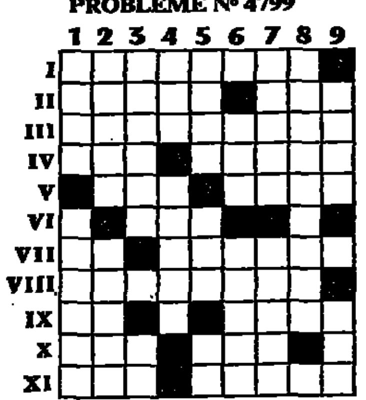
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4799



HORIZONTALEMENT

I. Ennemis des duchesses. – II. Le salaire de Charon. Instrument de chasse. – III. Se fera bien entendre. – IV. *Opération postale. Un* impératif qui vaut mieux que deux futurs. – V. Pourrait être classé parmi les gens de robe. Fit du nouveau. – VI. Un mot repoussant. – VII. Abréviation. Comme une paille pour tirer. – VIII. Peut laver ceux qu'elle touche. – IX. Cœur de lion. Descendant. – X. Point de repère. Cri dans un cirque. – XI. La nôtre *est parfois traitée de vulgaire. Bien* vrais.

VERTICALEMENT

1. Vient évidemment *au* dernier moment. Percée à une époque où on avait du pot. – 2. Accablé de charges. Pour filer, doit être parfait. – 3. Une vague connaissance. Partie du monde. – 4. *Sein* ou *Maurice.* Qui fera donc mauvais effet. – 5. Facile à semer. Possessif. Matière pour un joli bouton. – 6. N'est évidemment pas un bon mouvement. *Comme le bon temps. – 7. Il* n'y *en* a qu'un qui s'appelle Martin. Quand elle est générale, il y a beaucoup *d'éclats. – 8. Peuvent être assimilées* aux chansons. – 9. Ennuya. Souvent avec les autres.

Solution du problème nº 4798

Horizontalement

I. Tergiversations. – II. Ruée. Amour. Soue. – III. Ire. Assiette. Il. – IV. Gindre. Tue. Et. – V. Optas. Fermenter. – VI. Né. Bel. Isère. – VII. Notées. Ri. – VIII. Calculette. Vécu. – IX. Eveil. Sa. Cira. – X. Pic. Oc. La. Le. – XI. Hôtel. Aubenas. – XII. Anomalies. Ru. Oc. – XIII. Ru. Ciel. – XIV. Étalagistes. Ino. – XV. Salé. *Oeta. Estoc.*

Verticalement

1. Trigonocéphales – 2. Euripe. Avion. Ta. – 3. *Réent. Électoral.* – 4. Gê. Dam. Ci. Émule. – 5. Ars. Nul. La. – 6. Vase. Bol. Go. – 7. Ems. Fête. Chipie. – 8. Roitelets. St. – 9. Sueur. Étalas. Ta. – 10. Artémise. Au. Ce. – 11. Es. Brisé. – 12. Ise. Nervi. Eue. – 13. Oô. Étrier. Lit. – 14. Nuitée. Calao. No ! – 15. Sel. Ru. Escroc.

GUY BROUTY.

● **La « bible » du pétrole.** – *Pétrole 87,* la nouvelle édition de *l'annuaire statistique publié chaque* année par le Comité professionnel du pétrole (CPDP) vient de paraître. Cet ouvrage de trois cents pages, véritable « bible » statistique de l'industrie pétrolière, regroupe dans cinq chapitre, dont quatre consacrés à la France et un au reste du monde, tous les chiffres clés du secteur, ainsi que de nombreuses cartes et une chrono*logie. Vient de paraître au même* moment *le Guide du pétrole 1988* publié par l'Institut français du pétrole aux éditions Technip qui détaille, en quatre cent quarante pages, toutes les sociétés du secteur pétrolier et parapétrolier français.

★ *Pétrole 87.* CPDP, 51, boulevard de Courcelles, 75008 Paris.

★ *Le Guide du pétrole 88.* Editions *Technip, 27, rue Ginoux,* 75737 Paris Cedex 15 (920 F).

LOTO Nº 30 — TIRAGE DU SAMEDI 30 JUILLET 1988

16 31 32 33 35 46 — 34

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 MERCREDI 3 AOUT 1988 A 20 H 35 ET SAMEDI 6 AOUT 1988 A 20 H 35

36 15 LOTO

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS Nos	2	2 844 945,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	77	41 160,00 F
5 BONS Nos	950	10 670,00 F
4 BONS Nos	60 361	125,00 F
3 BONS Nos	1 264 824	12,00 F
BONUS DU SAMEDI 100 185		24,00 F

LOTO SPORTIF — RESULTATS COMPLETS Nº 27

12 bons pronostics	186 762,00 F
12 bons pronostics	3 769,00 F
11 bons pronostics	211,00 F

NUMERO PACTOLE : 6
Tirage du Dimanche 31 Juillet 1988

هكذا من الأصل

Informations « services »

CONCOURS

Ecole polytechnique

(par ordre de mérite)

● **Option M'**

Jean-Marc Daul (1er), Gilles Godard, Philippe Fyssidieux, Stéphane Couvreur, Julien Guerrier, Alain Toubol, Pierre-Marie Abadie, Jean-Michel *Dalle, François Chapelle, Delphine* Gény (10e), Stéphane Dupré la Tour, Etienne Blanchard, François Moreau de Saint-Martin, Dominique Meaudré-Desgouttes, Laurent Julia, Nicolas Terraz, Nicolas Gauthier, Fabrice Charretoor, Alain Hui-Don-Moa.

Laurence Le Baron (20e), Lionel Bichot, François Provost, Kirone Mallick, Raphaël Cerf, Marc-Antoine *Dubanton, Luc Laroche*, David Harari, Gaëlle Gibert, Philippe Crocy, Alix Martin *(30e)*, Marc Danon, Emmanuel Germain, Rémi Monasson, Jean David, Jean-Marc Lafond, Frédéric Cherbonnier, Anne Rousset, Jean-François Delmas, Laurent Reber.

Jean-Marc Schlenker (40e), Vincent Mathis, Edouard Fischer, Emmanuel Bourgeois, Valérie Vesque, Bertrand Maury, Laure Skenderoff, Loïc Charbonnier, Guillaume de Garidel-Thoron, Olivier Biltaut, François-Gabriel Courtes (50e), Jean-Paul Crocombette, Franck Ferrer, *Frédéric Lescaudey* de Maneville, Vincent Berger, David Besançon, Laurent Moche, Arnaud de Gayffier, Laurent-Emmanuel Calvet, Jean-Marc d'Harcourt.

Stéphane Grognet (60e), Claire Waysand, *Vladimir Popesco*, Vincent Roy, Jérôme Philippe, Arnaud Bastit, François Lemaistre, Philippe Loiseau, Damien Raby, Emmanuel Gabla, Matthieu Gorbi (70e), Patrice Guyot, Etienne Trussant, Sylvain Roulier, Romain Cailleton, François Bereux, *Jean-Philippe Bitouzet*, Cécile Rastoin, Lionel Jodet, Cong Thinh.

Patrice Gorin (80e), Stéphane Gosselin, *Olivier Moreau, Jean-Christophe* Fondeur, Frédéric Gosselin, Xavier Caput, Laurent Massoulié, Christophe Bertagolto, Vincent Devarenne, Axel Thonjer, Richard Priou (90e), Minh Ha-Duong, Jean-Luc Moullet, Axel Dauchez, Sophie Vallon, Ronan Leclerc, Christian Roche, *Raphaël Rouquier*, Nicolas Sobozak, Jean-Marc Bottazzi.

Vincent Dumas (100e), Franck Brunet, Serge Rossini, Olivier Pouliquen, Martin Lemoine, Stéphane Fermigier, *Stéphane Gardun, Jacqueline* Duquesne, Hervé Bouaziz, Frédéric Arnou, Catherine Raymond (110e), Denis Philippe, Laurent Oules, Jean-Marie Roudet, Laurent Bouteillier, Emmanuel Piasilis, Agnès Becker, Jean-Pierre d'Ales de Corbet, Catherine *Schumacher, Vincent Perret.*

Bruno Marx (120e), Yves Rauch, Olivier Montanuy, Olivier Morice, Jean Mairesse, Hugues Cheritel, Laurent Robillard, Stéphane Brimont, François Dellacherie, Arnaud Masson, Olivier Castan (130e), Benoît Loutrel, Evariste Nicoletis, Christophe Berat, Stéphane Villecroze, Tanguy Le Quenven, Stéphane Peigne, Thierry Chenevier, Anne Prost, Christophe Rahejac.

Oren Amsellem (140e), Jean-Philippe Jouve, Richard Leparmentier, Sébastien Dupont de Dinechin, Eudes Charpentier, Christophe Morineau, François Tillerot, Patrick Dupont, *Laurent Mortreuil, Marc Hirt, Xavier Martin* (150e), Philippe Juin, Jean-Philippe Laurent, Bernard Barral, Laurent Montaron, Jean-Manuel Verschaeve, Henri Poupart-Lafarge, Pierre-Loïs Bolon, Jean-François Devaux, Laurent Vitse.

Niçolas Bertrand (160e), Benjamin Deporte, Emmanuel Winter, Stefan Georgesco, Daniel Weil, Aymeric de Solages, Benoît Chassatte, David Picard, Christophe Lambert, Régis Criblig, Irène Hors (170e), Laurent Mainard, Olivier Robert, Sébastien Forest, Benoît Clocheret, Frédéric Burtz, Jérôme Giacomoni, Nicolas Cartier, Jean-François Clouet, Antoine Garreta.

Rèmy Mouton (180e), Jean-Marc Le Parco, Olivier Alvarez, Vincent Thouvenin, Olivier Raimond, Pascal Aujoux, Christophe David, Denis Barbier, Laurent Freidel, Marie-Joseph Malliavin, Dominique Maugeais (190e), Xavier *Lesage, Charles Rogier, Emmanuel* Choi, Alexis Lamouret, Laurence Jacques, Laurent Capdequi-Peyranere, Laurent Gerrer, Hervé Servat, Denis Guillaneux, Alexis Fagebaume, Yassine Benjelloun.

Rémi Bourrette (200e), Marc Sirven, François Decourt, Luc Remont, Bruno Bodin, Pierre L'Eplattenier, Karine Blouet, Frédérique Mahfouz, Stéphane Oudin (210e), Louis Pele, Gilles Roux, Arnaud Dekaert, Nicolas Léonetti, François-Emmanuel Joubert, Fabrice *Lefebvre, Jean-Baptiste Dellon*, Georges Soumelis, Emmanuel Paty.

Olivier Dissard (220e), Le Hong, Anne Rigail, Antoine Jourdain, Patrice Vincendeau, Luc Ferrandi, Lionel Assoun, Pierre bourdon, Pierre Vanstoflegatte, *Daniel Massart*, François Tainturier (230e), Henri Vergnaux, Antoine Rocco, Eric Talleux, Guillaume Monnier, Christophe Mourougane, Philippe Rogier, Bertrand Nguyen, Catherine aubagnac, Philippe Maillard, Frédéric Chouvel (240e).

● **Option P'**

Bertrand Cardinne (1er), Alain Char*don, Frédéric Viet, Michel Bouvier*, Christophe Renaud, Julien Billot, Jean-Claude Hulot, Marc Langon, Hervé Daudin, Mathieu Rebut (10e), Philippe Carillon, François Candelon, Stéphane Guinet, François Bosoni, Bertrand du Pouget de Nadaillac, Richard Clément, *Jean-Guillaume Péladan, Pierre Michel*, Catherine Jude.

Patrick Simon (20e), Philippe Dewost, Stéphanie Prince, Laurent Schlosser, François-Daniel Migeon, Arnaud Beaufort, Laurent Bourdieu, *Valérie Grolier, Laurent Brouard*, Anael Lemaître, Gwilherm Le Donne (30e), Fabian Ballet, Hervé Catry, Alban Biais, Hervé Algrin, Didier Vidal, Jean Ferré, Régis Bourgeois, Jean-Baptiste Debains, Frédéric Dupeyron.

Jean-Baptiste Voisin (40e), Joël Maestre, Hubert Maitre, Stéphane Grit, François Parcy, Arnaud Jacquemin, Vincent Guigueno, Didier Martineau, Michel Sayegh, Emmanuel Chautard, Olivier Naud (50e), Anne Pastel, Frédé*ric Debaere, Jean-Pierre Selvatico*, Nicolas Jouffre, Pierre Moschetti, Philippe Tannery, Jean-Paul Wasson, Pascal Laurens, Stéphane Bourrienne.

Bruno Carbonard (60e), Thierry Deldicque, Damien Neyret, Bertrand Pochez, Luc Grandpierre (64e).

Ecole supérieure d'optique (ESO)

(par ordre de mérite)

● **OPTION TA**

Philippe Moenne-Loccoz.

● **OPTION M**

Valérie Vesque (1re), Jean-Luc Azou, Olivier Morice, François Provost, Stéphane Gosselin, Raphaël Cerf, Thierry Clad, Frank Ferrer, Laurent Gerrer, Laurent Bouteiller (10e), Frédéric Gosselin, Luc Laroche, Arnaud Bastit, Romain Cailleton, Alain Hui Bon Hoa (15e).

● **OPTION P'**

Arnaud Beaufort (1er), Patrick Simon, François Bosoni, Hervé Catry, François-Daniel Migeon, Yann Keriel, Michel Bouvier, Emmanuel Boudon, Patrick Laurens Frings, Gwilherm Le Donne (10e), Hervé Daudin, Laurent Moreth, Charles Oriot, Antoine Gourevitch, Pierre Moschetti, Mlle Catherine Jude, Bruno Iksil, Bertrand Reulet, Stéphane Grit, Emmanuel Eyer (20e).

Ecole normale supérieure de Lyon

(par ordre de mérite)

● **OPTION PHYSIQUE-CHIMIE**

Jean-Claude Hulot (1er), Anael Lemaitre (2e), Virginie Emsellem (3e), Yves Samson (4e), Patrick Simon (5e), François Bosoni (6e), Marie-Noelle Jego (7e), Anne Dolbecq (8e), Thierry Huck (8e ex ae.), Azzedine Lazizi (8e ex ae., à titre étranger), Pascal Panizza (10e), Thierry Deldicque (11e), Christophe François (11e ex ae.), Caroline Nore (13e), Jean-François Paul (14e), Ulrich Sauvage (14e ex ae.), *Christophe Perrin* (16e), Eric Flamant (17e), Magali Mathieu (17e ex ae.), Pierre-Henri Pradel (17e ex ae.), Hervé Desvaux (20e), Jérôme Claverie (21e), Frédéric Dupeyron (22e), Annie Bonfillon (23e), Olivier Adam (24e), Denis Rosso (25e), *Patrick Massin* (26e), *Stéphane* Blond (27e), Isabelle Lambert (27e ex ae.), Florence Lenoble (27e ex ae.), Emmanuel Lenormand (30e), Jean-Philippe Boulanger (31e), Jean Hanoune (32e).

● **OPTION SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**

Annabelle Guichard (1re), Marc Selosse (2e), Guillaume Balavoine (3e), Gérard Dutruge (4e), Christine Grosjean (5e), Alice Guyon (6e), Roger Besançon (7e), Alain Chedotal (8e), Patrick Dutruge (9e), Stéphanie Orts (10e), Etienne Sirot (10e ex ae.), Sophie Nadaud (12e), Olivier Brigaud (13e), Bruno Delord (14e), Mathilde Grelon (14e ex ae.), Isabelle Demachy (16e), Catherine Hirsinger (17e), Colette Bouloumie (18e), Anne-Valérie Pez (18e ex ae.), François Burette (20e), Jean-Michel Garrot (21e), Fabrice Cotton (22e), Pascal Egea (22e ex ae.), *Jean-Loïc Giranton* (24e), Stéphane de Tourdonnet (25e), Isabel Marey-Semper (26e), Frank Forget (27e), Fabienne Tourniac (28e), Marie-Noëlle Prioleau (29e), Isabelle Salvi (29e ex ae.), Marie-Hélène Verlhac (29e ex ae.), François Jackow (32e), Christophe Colas (33e).

● **OPTION MATHÉMATIQUES**

Frédéric Cherbonnier (1er), F. Moreau de Saint-Martin (2e), Raphaël Cerf (3e), Jean David (4e), François Provost (5e), *David Harari* (6e), Patrick Séguin (7e), François Chapelle (8e), Marc Danon (9e), Christophe Mourougane (9e ex ae.), Stéfane *Fermigier* (11e), *Stéphane Grognet* (12e), Etienne Blanchard (13e), Marc Romano (14e), Bruno Durand (15e), Jean-Luc Moullet (16e), Daniel Weil (16e ex ae.), Thomas Lafforgue (18e), Laurent Bonavero (19e), Thierry Colin (19e ex ae.), Laurent Freidel (21e), Jean-Marie Schlenker (22e), Yves Rauch (23e), Damien Raby (24e), Catherine Raymond (24e ex ae.), Alain *Darte* (26e), Nicolas Sobczak (27e), Sébastien Dupont de Dinechin (28e), Jean-Manuel Vinhal (28e ex ae.), Loïc Charbonnier (30e), Stéphane Le Dizès (31e), Olivier Guérineau (32e), Laurent Moche (32e ex ae.), *Frédéric Burtz* (34e), Pascal Koiran (34e ex ae.).

Ecole centrale de Lyon

(Par ordre de mérite)

● **OPTION M**

J. Azou (1er), D. Meaudre-Desgouttes, F. Provost, F. Gosselin, J. d'Harcourt, O. Morice, L. Bouteiller, R. Cerf, L. Laroche, N. Terraz, B. Faissat, A. *Toubol*, F. Ferrer, Y. *Doutreleau*, J. Menioux, M. Danon, R. Leparmentier, J. Crocombette, V. Berger.

A. Bastit (20e), *P. Bolon*, A. Pagebaume, N. Gauthier, A. Hui Bon Hoa, E. Paty, X. Martin, R. Cailleton, D. Meaugeais, S. Grognet, J. Devaux (30e), S. Forest, J. Boudet, O. Amsellem, B. Bodin, Y. Le Nouveau, C. Muranty, D. Ounnas, P. Leleu, S. Jean.

H. Bouaziz (40e), C. Tosi, A. Masson, L. Freidel, E. Courtin, H. Le, B. Tisseau, C. Mourougane, *L. Jacques*, G. Azais, J. Garcia (50e), V. Berthe, V. Mathis, S. Rémy, M. Lemoine, N. *Leonetti*, F. Arnou, J. Lafond, M. Seurret, F. Lescaudey de Manevil.

L. Mainard (60e), P. Busser, D. *Concordel*, O. Delachambre, F. Laigret, J. Serre, D. Dam Hieu, P. Rouvillois, P. Angotti, E. Choi, S. Sebbag (70e), P. Lafon, J. Duquesne, L. Reber, E. Ollivier, F. Lefebvre, C. Raymond, F. Burtz, P. Bossey, S. Georgesco.

D. Viret-Lange (80e), A. Bekaert, F. Faure, O. Robert, G. Roux, G. Demaneuf, V. Hugel, H. Poupart-Lafarge, E. Goldsztejn, B. Marx, J. Fon*deur* (90e), J. Lebredonchel, F. Lemaistre, M. Bouteille, P. Girardot, A. Lavarec, A. Giraudon, L. Calvet, J. Bert, L. Ferrandi.

P. Chevalier (100e), P. Guyot, S. Dupré La Tour, G. Vives, A. Dubost, X. Caput, D. Besançon, M. Trémolières, L. Massoulie, J. Duclos, G. Pecheul (110e) ; J. Bottazzi, P. Cateau, A. Garreta, M. Belloeil, D. Guillot Salomon, P. *Elisseeff*, E. *Mansoux*, E. Bourgeois, L. Juppé.

O. Robert (120e), O. Bonhomme, C. *Coussemaeker*, M. *Dubanton*, C. Bérat, J. Jouve, P. de Sommyevre, O. Moreau, E. Chieze, S. Le Dizes, O. Couvreur (130e) ; J. Duneau, E. Winter, S. Barthelemy, A. de Cremoux, L. Vitse, O. Millot, M. Faucon, N. Chagneux, A. Leservot.

O. Roth (140e), N. Hubert, L. Charbonnier, F. Marcheix, G. Dumas, F. Béreux, P. Jeannot, J. Duperron, I. Hors, P. Aujoux, E. Billette de Villemeu (150e) ; P. Balland, V. Le Bras, M. Letournel, L. Montaron, O. Cortès, B. Gommard, N. Decrop, T. *Roland*, B. Laurent.

M. Herviou (160e), E. Lambert, C. *Picardat*, L. *Lemaire*, P. Bousquet, N. Morel, L. Dahmani (166e).

● **Option P'**

P. Simon (1er), Y. Keriel, H. Daudin, E. Boudon, P. Moschetti, H. Catry, A. *Gourevitch*, M. *Langon*, B. *Gardinne*, L. Moreth (10e), G. Le Donne, M. Bouvier, A. Chardon, P. Plaideau, L. Gilotte, P. Laurens-Frings, H. Desvaux, B. Reulet, P. Planchon.

V. Grolier (20e), C. Renaud, L. Force, C. Tisseau, F. Viet, S. Grit, J. Billot, C. Oriot, S. Prince, I. Boccon-Gibod, B. Bernet (30e), B. Taillandier, D. Rosso, V. Emsellem, D. Le Maram de Kerdani, R. Carel, S. *Girault*, F. Leprou, H. Lestime, F. Paris.

J. Demathieu (40e), D. Neyret, G. Motte, L. Baviere, F. *Bernes*, J. Selvatico, O. Naud, R. Clement, D. Martineau, D. Lepage, E. Eyer (50e), J. Heurtier, A. Scherer, C. Quiniou, A. Bazin, T. Tracol (55e).

● **Option TA**

P. Moenne-Loccoz (1er), A. Clément (2e), M. Dorget (3e).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 juillet :

DES DÉCRETS

● no 88-848, du 18 juillet 1988, portant modifications de certaines dispositions du code de la route ;

● no 88-849, du 28 juillet 1988, relatif au contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives des collectivités territoriales.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Carnet du Monde

Décès

– Lyon. Marcy.

Mme Elisabeth Bermann,
ses enfants,
Mlle Sylvie Bermann,
M. et Mme Frédéric Bermann,
son petit-fils Mathieu,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Gustave-Guy BERMANN,
avocat au barreau de Lyon,

dans sa soixantième année.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 29 juillet, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Marie Caro,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Caro
et son fils,
M. et Mme Henri Caro
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Deldique
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrien CARO,
née Marguerite Coûteaux,

rappelée à Dieu, le 30 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 août 1988, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas à Urbeis (Bas-Rhin).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square de Padirac,
75016 Paris.

– *Le* docteur et Mme Alain *Deporte*,
M. et Mme Roger Worms,
ses enfants,
M. et Mme Roland Worms,
M. Vincent Worms,
Les docteurs Serge et Patricia Terdjman,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel DREYFUSS,
née Suzanne Fribourg,

survenu le 27 juillet 1988, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

47, rue de Courcelles,
75008 Paris.
180, rue de la Pompe,
75016 Paris.

– Sylvie Hartung,
son épouse,
Jean-Denis Hartung,
Inès et Dominique Comment
et leur fils Raphaël,
Laurent Hartung,
Isabelle Hartung,
ses enfants et son petit-fils,
font part de la mort de

Henri HARTUNG,

survenue le mardi 26 juillet 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 août, à 13 h 30, au temple de Fleurier. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Le Pasquier,
Ch-2114 Fleurier.

– Claudine Koslosky
et ses enfants,
Guy, Samuel et Myriam Rosenfeld
et leurs enfants,
Jean-Marc et Denise Rosenfeld
et leurs enfants,
Pierre et Monique Caritey
et leurs enfants,
Evelyne Rosenfeld
et sa fille,
François et Rebecca Leger,
Eric et Agnès Misès Rosenfeld
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Léon MISÈS ROSENFELD,
chirurgien-dentiste,

survenu le 29 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 2 août, à 11 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

J.-M. Rosenfeld,
50, rue Emile-Combes,
78800 Houilles.

– Mme Boris Nakov,
née Anna Cieslinska,
M. Andrei Nakov et Mme,
née Catherine Ferbos,
Le docteur Anastasia Nakov,
Ania et Dimitri Nakov,
Anne-France, Anne-Caroline,
Anne-Sophie et Boris Boissenin,
sa femme, son fils, sa fille et ses petits-*enfants,*
Le docteur Ekaterina Radoulova-Nakova,
Le docteur Anastasia Nakova,
Le docteur Ekaterina Nakova
Et toute sa famille bulgare,
ont la douleur de faire part du décès de

Boris NAKOV,

survenu à Metz, le 23 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation a eu lieu le 27 juillet, dans l'intimité familiale, à Quarré-les-Tombes (Yonne).

– Janny et Georges Seban,
Hélène et Jean-Pierre Karila,
Michel, Catherine, Sylvie, *Laurent*,
Emmanuelle,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fortunée ROUBACH,
née Tomati,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 2 août, à 9 heures, au cimetière de Pantin-Parisien.

Réunion porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

133, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
7, rue Gustave-Flaubert,
75017 Paris.

– Mme Albert Touraine,
sa mère,
Eliane Touraine,
son épouse,
Jean-Michel Touraine,
Agnès et Joël Cordier,
ses enfants,
Marguerite et Pierre Cornet,
leurs enfants et petits-enfants,
Jeanne et Bernard Pierquin,
leurs enfants et petits-enfants,
Alain et Adrianna Touraine
et leurs enfants,
Jean-Raymond Bertolus,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

professeur René TOURAINE,
médecin des hôpitaux de Paris,
chef de service
de l'hôpital Henri-Mondor,
officier de l'ordre du Trône
du royaume du Maroc,

survenu à Paris, le 28 juillet 1988, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 1er août 1988, à 14 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, à Paris-7e, suivie de l'inhumation à Ancienville (Aisne).

24, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général
Et le président de la Commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris,
Le président de la Commission de surveillance,
Le directeur
Et le président du Comité consultatif médical du groupe hospitalier Henri-Mondor-Albert-Chenevier, à Créteil,
ont le regret de faire part du décès, survenu le jeudi 28 juillet 1988, de

M. le professeur
René TOURAINE,
médecin des hôpitaux de Paris,
chef du service de dermatologie
de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil.

– Le professeur Daniel Laurent,
président de l'université de Paris-XII-Paris Val-de-Marne,
au nom de tous les membres des conseils de l'université, de tous les professeurs, maîtres de conférences, enseignants de l'université, de tous les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'université,
Le professeur Bertrand Weil,
doyen de la faculté de médecine de Créteil,
au nom de tous les membres des conseils de la faculté, de tous les professeurs des universités de la faculté, chefs de services et non chefs de services hospitaliers, de tous les enseignants titulaires et non titulaires de la faculté, de tous les personnels administratifs, ouvriers et de service de la faculté,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur René TOURAINE,
professeur des universités
praticien hospitalier,
chef du service de dermatologie du CHU Henri-Mondor.

(Le Monde daté 31 juillet-1er août.)

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Lucienne et Paul PIETRI,

leurs filles,
Nicole
Et Marie-Noëlle Pietri,
ravivent leur souvenir auprès de ceux qui les ont aimés.

Services religieux

– A la mémoire de

Victor GRANDPIERRE,

décédé le 1er août 1984,

une parastase sera célébrée le lundi 1er août 1988, à 18 heures, en l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

Le Monde
ECONOMIE

LA CROISSANCE PACIFIQUE

Le Japon comme grand ordonnateur



LE « *vingt et unième siècle sera le siècle du Pacifique.* » La « *zone Asie-Pacifique* ». Autant d'expressions à la mode. Formules incantatoires pour les uns, impliquant une sorte de basculement du centre du monde vers l'autre extrémité de la planète, manifestations, pour d'autres, des nouveaux défis auxquels serait confronté un Occident dans les affres de son déclin, *ces expressions reflètent une réalité* – l'émergence et l'affirmation économique et politique de cette partie du monde, – mais elles sont aussi trop complaisamment lapidaires, donc trop vagues, pour ne pas induire en erreur.

Bien que la zone Asie-Pacifique continue à être perçue par un Occident qui l'envie et des Asiatiques en quête de reconnaissance et de puissance comme une sorte d'entité à vocation planétaire en train de *se constituer, la région est* loin d'être homogène. La diversité des cultures et la disparité des niveaux de développement économique rendent pour le moins utopiques les visions d'une Asie communautaire, d'une sorte de Marché commun d'Asie. Du moins pour l'instant.

Au demeurant, la notion même d'Asie, inventée par les géographes européens, ne correspond pas à une donnée culturelle ni même géographique dans la région. La Chine comme le Japon utilisent des idéogrammes phonétiques pour rendre cette notion qui est absente de leurs catégories intellectuelles traditionnelles. Où commence l'Asie ? Selon la définition des Nations unies, l'Asie s'étend du Japon, à l'est, à la Turquie, à l'ouest, incluant la Mongolie au nord et *l'Indonésie au sud*... Obscurément, pour les Européens, l'Asie, c'est ce qui n'est pas l'Occident. Mais l'homogénéité supposée de cet « autre » que nous-mêmes relève de l'amalgame et n'existe que dans nos têtes.

L'éphémère panasiatisme

Assurément, il y a des sphères d'influences culturelles et d'affinités séculaires, en particulier celle qui s'est créée dans la mouvance de la Chine, l'un des plus importants foyers de civilisation, son influence s'exerçant sur ce qu'il est convenu d'appeler le monde « sinisé », marqué encore aujourd'hui par une commune écriture idéographique, même si certains pays comme *le Vietnam*, avec le colonialisme français, et la Corée du Nord, dans son nationalisme sourcilleux, ont abandonné les caractères chinois.

Ce monde « sinisé » comprend la Chine et ses appendices Hongkong et Taïwan, les Corées et le Vietnam, le Japon et Singapour. Malgré des diversités considérables, ce monde-là présente des similitudes, mais celles-ci ne sont pas suffisantes pour parler d'un bloc homogène. Encore moins lorsqu'on prend en compte des pays sous l'influence de l'islam, comme l'Indonésie ou la Malaisie.

Les Japonais, dans leur messianisme rédempteur d'avant-guerre, cherchèrent certes à développer une identité asiatique en réaction au colonialisme européen, et ce fut l'éphémère panasiatisme des années 30-40, qui se traduisit par l'invasion nippone de la région. En fait, le Japon se sent peut-être moins que tout autre appartenir à *l'Asie. Il a tendance à se penser* un cas unique, culturellement un peu à la périphérie du reste de la région, et d'abord comme un membre du camp occidental.

Ce qui incite surtout à percevoir une unité dans la zone Asie-Pacifique, c'est le dynamisme économique remarquable d'un groupe de pays qui partagent *a priori un même style* de développement hyper-rapide, reproduisant le « modèle » nippon, et semblent devoir constituer avec le reste de la région un ensemble en voie de structuration. Mais, sur ce point aussi, il convient d'être prudent. Obscurément pénétrés de l'idée d'un affaiblissement de la superpuissance américaine, ébahis des prouesses du Japon, dont le « miracle économique » tant rabâché apparaît aujourd'hui encore plus miraculeux après avoir encaissé sans faillir le choc causé par l'envolée du yen, le visiteur occidental arrivant dans une *des capitales* de l'Asie ne peut manquer d'être frappé par un dynamisme et une prospérité enviables. Conjuguée à l'ambition affichée des dirigeants, à l'esprit d'entreprise et au goût du risque de l'homme d'affaires qui a réussi *comme du plus* humble commerçant dans son arrière-boutique, cette vitalité extraordinaire confirme le sentiment qu'est en train de se forger là une partie du futur de la planète.

Les statistiques étayent cette intuition. A la fin de ce siècle, les PNB cumulés de la Chine, du Japon et des pays nouvellement industrialisés de la région (Corée, Hongkong, Taïwan et Singapour) dépasseront celui des Etats-Unis, et, dès 1995, les Japonais (l'Etat et les investisseurs privés) seront à la tête de 1 000 milliards de dollars en biens à travers le monde (soit 10 % du montant des avoirs américains).

Selon M. Okita, économiste et ancien ministre des affaires étrangères japonais, la zone Asie-Pacifique a connu, depuis les années 60, trois vagues de développement : celle du Japon, celle des « quatre dragons » (Corée, Hongkong, Taïwan et Singapour) et celle qui commence avec le désenlisement de la Chine et le décollage des pays de l'ASEAN (1), dont l'un des membres, *la Thaïlande*, est en train de rejoindre le club des « gagneurs » formé par les « dragons ».

Ces succès autorisent-ils à parler d'une « zone » ? Mis à part le Japon, largement en avance en termes d'industrialisation et de richesse, *qu'ont donc en commun* la Corée, au productivisme triomphant, et les Philippines, *qui commencent* à peine à se dégager du marasme économique, ou des pays à culture islamique comme la Malaisie ou l'Indonésie ? Au nom de quelle supposée similitude culturelle mettrait-on dans le même panier *les « quatre dragons »* et les pays socialistes indochinois, ce trou noir du développement au cœur de l'ASEAN ? Au demeurant, plus radicalement, qu'est-ce qui, *a priori*, unit, du point de vue économique, les pays membres de cette *organisation*, sinon des conditions climatiques et la possession de ressources naturelles ? La diversité des situations économiques, des niveaux de développement, des priorités et des problèmes auxquels sont confrontés *les pays composant* cette supposée zone Asie-Pacifique n'incite guère, à première vue, à en faire une entité unie.

D'autre part, la structuration en une « zone » est, à tout le moins, actuellement embryonnaire. La seule organisation régionale à vocation économique existant dans la région est l'ASEAN. Elle est née en 1967, au moment où la Grande-Bretagne, ancienne puissance colonisatrice de la *Malaisie et de Singapour, se retirait* militairement de la région et où les Américains étaient sur le point de remettre la charge de la guerre du Vietnam aux Vietnamiens du Sud. Un sentiment de vulnérabilité au lendemain des victoires communistes de 1975 en Indochine contribua à resserrer les liens, assez lâches jusqu'alors, entre les *membres de l'ASEAN* ; mais ce rapprochement s'opéra surtout sur le plan de la coordination des diplomaties. En matière économique, en revanche, si l'ASEAN a fait front commun dans les négociations commerciales avec le reste du monde, une coopération interrégionale tarda, et tarde encore, à se mettre en place : la disparité des résultats économiques conjuguée à des exportations en concurrence ne facilitant guère les choses.

Avec les Australiens

Les initiatives pour faire avancer l'idée d'une communauté *d'intérêts et d'une complémentarité* Asie-Pacifique furent essentiellement d'origine privée... et japonaises. La même année où se formait l'ASEAN, se créait sous les auspices des hommes d'affaires nippons, et avec la coopération *d'Australiens*, un *Conseil* économique pour le bassin pacifique, qui avait pour but de définir des processus d'ajustement des politiques économiques dans la région. La Conférence pour la coopération économique du Pacifique, créée en *1985*, composée d'hommes d'affaires et de personnalités du monde académique et politique de l'Asie et du Pacifique, avançait, pour sa part, l'idée d'une communauté commerciale du Pacifique. Si les constructions intellectuelles brillantes fleurissent et si le remue-ménage des idées lancées au cours d'innombrables séminaires et colloques vont bon train, ces initiatives manquent encore de substance.

Prémices peut-être à une intégration encore en pointillé, se dessine une interdépendance de plus en plus nette des économies de la *région autour* de l'axe de croissance que constituent le Japon et les « quatre dragons » (dont le PNB par tête est, rappelons-le, supérieur à celui du Portugal). En particulier, l'effet de puissance et de richesse du Japon produit une synergie qui entraîne d'abord ses voisins économiquement les plus développés, mais aussi les pays moins avancés de la région. Le Japon est en effet la première source de capital, d'assistance, de technologie et d'importation pour ses voisins. La grande inconnue, pour l'instant, tient à la volonté nippone d'exercer, ouvertement et activement, le leadership dont il dispose déjà de fait en raison *même de sa puissance*. Mais, en ce domaine, une évolution se dessine.

Dans beaucoup de pays d'Asie, le Japon a désormais remplacé les Etats-Unis comme premier investisseur, et avec les 50 milliards de dollars d'aide que M. Takeshita a promis au sommet de Toronto de verser au cours des prochaines années, il est en passe de devenir le premier pays donateur (dès cette année, avec un montant d'aide de 10 milliards de dollars, il a dépassé les Etats-Unis, 9,2 milliards). Une bonne partie de ces largesses est destinée aux pays de la région. La présence japonaise y est d'ailleurs beaucoup plus évidente qu'il y a une quinzaine d'années, époque où elle suscitait parfois de violentes réactions de rejet. Ces états d'âme nationalistes ne sont plus de mise aujourd'hui. Les pays de l'ASEAN, comme les NPI (nouveaux pays industrialisés) d'Asie, accueillent les Japonais à bras ouverts, et les entreprises nippones, de plus en plus nombreuses, implantées dans la région *s'emploient plus activement* encore qu'auparavant à tisser les mailles d'une stratégie économique en fonction de deux grands axes devenus des impératifs : reconquérir, grâce à une délocalisation de la production, une com*pétitivité entamée par la valorisa*tion du yen, et assurer la stabilité des approvisionnements en matières premières en provenance des pays de l'ASEAN.

Le phénomène nouveau et récent, c'est le changement d'attitude des *Japonais. On a désormais* reconnu à Tokyo la nécessité d'une « division horizontale » du travail entre le Japon et ses voisins comme clé de voûte de la croissance nippone au cours des prochaines décennies, tant pour remédier à *un excédent commer*cial déstabilisant les relations avec ses partenaires que pour des raisons de rentabilité des investissements. Surtout, cette stratégie économique est désormais étayée par une diplomatie beaucoup plus active. A *Toronto*, il y a *quelques* semaines, M. Takeshita s'est clairement posé en porte-parole des nations asiatiques, faisant inclure dans le communiqué final certains de leurs sujets de préoccupation (de la question du Cambodge à la *sécurité* à la veille des Jeux olympiques de Séoul). Pour la première fois, le Japon se marquait comme « non occidental » dans ce club des puissants où, longtemps, on l'avait considéré comme une sorte d'« Occidental d'honneur ». Un peu plus tard, M. Uno, ministre des affaires étrangères, déclarait à la conférence de l'ASEAN à Bangkok que *le Japon était* prêt à contribuer à la stabilité de la région, non seulement sur le plan économique mais aussi sur les plans politique et diplomatique.

Cette visite avait *été* précédée par une autre : la première en date depuis *la guerre du directeur* de l'Agence de défense nippone (équivalent d'un ministère de la défense) : en se rendant à Djakarta et à Singapour, M. Kawara avait donné un autre signe de changement de l'attitude de Tokyo. Promettant aux pays de l'ASEAN une aide économique « prioritaire » et à Hanoï une reprise de son assistance financière comme encouragement à un règlement de la question cambodgienne, le Japon a clairement indiqué *à ses voisins qu'il entendait* jouer un rôle diplomatique réel dans la région. L'absence de critiques de leur part est significative d'une acceptation du nouveau rôle régional que se propose d'assumer le Japon, bien que dans les capitales asiatiques on reste très sensible à toute évolution substantielle des capacités militaires nippones.

Fierté nationale

Les Japonais ne cachent désormais pas une certaine fierté nationale, ressentie souvent en Occident comme de l'arrogance, qui n'a rien à voir avec les vieux rêves du Japon impérial ou de la « Grande Asie », mais témoigne surtout d'une aspiration à être reconnu pour ce qu'ils ont accompli. Ils ont d'autre part tendance, comme d'ailleurs les autres pays de la région, à percevoir les Etats-Unis comme une superpuissance déclinante.

De protégé au profil bas, le Japon est *en train de devenir un* partenaire à part entière, parlant – presque – sur un pied d'égalité avec Washington, qui ne lui concédait autrefois qu'un strapontin dans la définition de la politique en Asie. Si le Japon entend jouer un rôle à la mesure de sa puissance dans la région, cette aspiration a aussi ses limites. Et puis, pas plus que ses voisins n'ont envie de voir le Japon mener une politique « indépendante » des Etats-Unis, les dirigeants nippons ne souhaitent assumer de responsabilités militaires qui violeraient davantage (car c'est déjà chose *faite*) la Constitution, et surtout leur attireraient les foudres des pays de la région tout en leur aliénant une partie de leur opinion publique.

Il se crée actuellement entre le Japon, les PNI, l'ASEAN et la *Chine une aire de complémentarité* économique, voire d'interdépendance, dont les conséquences politiques sont évidentes mais que personne ne souhaite vraiment voir se structurer en une « zone » qui figerait des rôles se cherchant encore. Personne, *à commencer* par les Japonais, ne semble avoir intérêt à donner un carcan institutionnel à ce qui n'est encore qu'un glacis d'intérêts convergents. Mais si l'on élabore tant de formules possibles de coopération (le ministère du commerce et de l'industrie nippon envisage par exemple de se doter d'une agence spéciale chargée des questions d'interdépendance régionale), c'est qu'il existe de fortes potentialités de conflits d'intérêts entre le Japon et *les petites puissances* émergentes, telle la Corée. L'idée d'une *pax japonica* est étrangère aux dirigeants nippons, mais ils sont en revanche soucieux d'orchestrer une coopération régionale destinée, quelles que *soient* les *formules*, à *aplanir* les rivalités qui se profilent.

PHILIPPE PONS.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour.

Le « Monde Economie » publiera dans ses éditions du mois d'août une série de cinq articles sur les rapports entre les pays du Pacifique et le monde industrialisé occidental.

La chronique de Paul Fabra

La politique et la science de la facilité

TOMBANT sur un ancien numéro d'une prestigieuse publication, *The American Economic Review* datée de septembre 1972 – la période des vacances est propice à ce genre de retrouvailles, – mon attention est attirée par une série d'articles consacrés à l'examen du rapport établi cette année-là par le président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, et en particulier par le texte de conclusion. Celui-ci, dû à la signature d'un professeur à Columbia qui, depuis lors, a continué une brillante carrière universitaire, Edmund Phelps, traitait, sous le titre « Economics and Government » (les sciences économiques et la conduite des affaires publiques), d'un sujet qui n'a cessé depuis lors d'être d'actualité.

A une époque où une bonne partie des décisions gouvernementales, que ce soit aux Etats-Unis, en France, en Chine, en Argentine ou ailleurs, porte sur la politique économique, il est deux questions qui ne peuvent laisser aucun citoyen totalement indifférent. Quelle part la réflexion économique joue-t-elle dans la préparation de ces décisions ? Cette première question porte sur l'efficacité des mesures prises et l'évaluation de leurs conséquences. La seconde concerne l'utilité d'un document comme celui qu'établit chaque année le comité des conseillers économiques du président américain.

A entendre ses auteurs, le rapport est destiné à servir le débat public. Il est censé fournir, sous une forme accessible, les informations et l'analyse sur la base desquelles le pouvoir exécutif a défini sa ligne d'action. N'est-ce pas la raison d'être de tous ces documents officiels plus sérieux les uns que les autres, rendus publics dans toute démocratie qui se respecte ? Mais qu'en est-il dans la réalité ?

Le professeur à Columbia estime que le rapport rédigé il y a seize ans par les conseillers de Nixon n'était *« au mieux qu'une défense et illustration de la politique suivie par ce dernier »*. A le lire, disait-il, on n'apprenait rien ni sur les hypothèses sur lesquelles reposait implicitement cette politique ni sur les questions non encore résolues dont dépendait le bien-fondé de l'action entreprise.

Ne nous attardons pas ici sur le point de vue personnel de l'auteur qui était fort contestable. Phelps en particulier se faisait à cette époque-là l'avocat d'une inflation régulière, beaucoup moins dangereuse, selon lui, pour l'expansion économique qu'une stabilisation brutale dont il pensait qu'elle pouvait laisser dans le corps économique des traces durables. Probablement le professeur était-il victime des préjugés largement répandus dans sa profession au commencement de la décennie précédente. Oublieux des enseignements d'une Histoire qui allait se répéter bientôt, la plupart des économistes feignaient alors de croire qu'une inflation bien tempérée pouvait se perpétuer indéfiniment sans dégénérer. A cause des cuisantes expériences que nous avons connues depuis une bonne quinzaine d'années, rares sont ceux qui se hasardent aujourd'hui à faire ouvertement l'éloge de l'inflation bien que plusieurs en aient encore la tentation.

Mais combien justifiée apparaît, avec le recul du temps, la critique adressée par Phelps à l'administration Nixon, coupable, selon lui, d'abuser des autres et de s'abuser elle-même en *« surestimant grossièrement l'efficacité des méthodes de sa politique »*. Il apparaît quasiment incroyable pour nous qui connaissons la suite des événements que les républicains, revenus au pouvoir au début des années 70 (première élection de Nixon : novembre 69), s'étaient assigné pour objectif le retour à la stabilité des prix. Comme pour aggraver leur cas, ils disaient qu'ils croyaient y parvenir moyennant un ralentissement modéré de la demande impliquant un léger dépassement du taux qualifié de « naturel » du chômage. (Ce taux naturel était estimé généralement à 4,5 % environ.) Comme les choses, et pour cause, n'allaient pas assez vite à son gré, l'administration Nixon, opérant un renversement à 180 degrés de ses positions antérieures, décida d'instituer pour l'année 1972 le contrôle des prix et des salaires, cela afin de briser comme on disait déjà à l'époque, en croyant dire quelque chose, les *« anticipations inflationnistes »*.

EN réalité, cette année 1972, située à cheval entre deux dévaluations du dollar (décembre 1971 et février 1973) qui allaient avoir raison du système des taux de change fixes, devait être marquée par un relâchement inouï des disciplines monétaires les plus élémentaires. A l'abri d'un contrôle temporaire des effets de l'inflation, celle-ci était en train de prendre son élan. Elle devait connaître dès la fin de 1972 un degré de virulence encore jamais atteint en temps de paix, se propageant des Etats-Unis sur le reste du monde. Cela, Phelps ne le voit ni même ne le pressent. Et ce qu'il voit est décrit très bien, c'est la légèreté avec laquelle l'administration s'embarque dans une voie puis dans une autre. Faute d'être capable de justifier ses prises de position successives par une argumentation d'ordre économique, elle procéda par appel à de *« curieux avertissements »* : le succès dépendra de la bonne volonté du public. Que celui-ci en vienne à ne plus accepter le contrôle des prix et des salaires, et c'en sera fini de la politique de stabilisation !

Depuis lors, dira-t-on, certains résultats ont été obtenus aux Etats-Unis et ailleurs, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'inflation. Mais au cours de la période qui s'est écoulée depuis 1972, riche en crises et en troubles de toutes sortes, s'est produit aussi un phénomène sur lequel on entretient autant que l'on peut le silence. Les gouvernements ont « dressé » – le terme est-il vraiment trop fort ? – les opinions publiques à se contenter de beaucoup moins. C'est ainsi qu'ont été changés en cours de route les critères de jugement sans qu'aucune explication sérieuse ne soit jamais présentée pour justifier l'abaissement général des normes.

Le chômage et l'inflation formaient deux des principaux thèmes du rapport des conseillers économiques de Nixon. Ils proposaient de ramener en cours d'année le premier au voisinage de 5 %... C'est un pourcentage dont l'économie américaine d'aujourd'hui approche. La différence est qu'en 1988 on qualifie bruyamment cette situation de plein emploi. Quant à l'inflation, les conseillers du président recommandaient prudemment de la réduire à 3,25 %. C'est ce qui passe maintenant pour de la stabilité.

A la relecture, les aspects internationaux du rapport sont encore plus désespérants. Les conseillers de Nixon s'inquiétaient – c'était déjà la préoccupation première à Washington – de la *« détérioration »* de la balance commerciale des Etats-Unis. Ces derniers, écrivaient-ils, ont été en situation de déséquilibre « fondamental » pendant toutes les années 60. Les économistes du président en attribuaient la cause à une diminution de la compétitivité de l'économie américaine. Comme le gouvernement avait annoncé, chiffres à l'appui, un calendrier pour le rétablissement de la balance des paiements, qui devait dès 1974 (là encore on connaît la suite) passer du déficit au surplus, une bonne partie du rapport était consacrée à peser les chances de réalisation de cette prévision. Comme on disait du temps où l'on faisait des citations latines, *Horresco referens* (1). Arrêtons là.

ELEVANT le débat, Phelps termine son article par quelques réflexions d'ordre général. La politique économique ne serait pas une exception : *« Il semble bien ressortir,* écrivait-il, *de l'expérience que les techniques et les connaissances scientifiques ne jouent pas un rôle essentiel dans la conduite des affaires publiques. »* Et comme pour souligner la dimension tragique que peut prendre parfois cette méconnaissance, notre auteur rappelait en guise de conclusion la façon dont avait été prise pendant la guerre la décision de procéder à des bombardements massifs de l'Allemagne. Le conseiller scientifique personnel de Churchill, F.A. Lindemann, estimait que de tels bombardements pourraient détruire dans un délai très rapide la moitié des logements disponibles pour les travailleurs dans les villes industrielles de l'ennemi. D'autres experts, situés plus bas dans la hiérarchie administrative, firent bien remarquer que cette évaluation était très exagérée et qu'il fallait au moins la diviser par six. Mais c'est l'opinion de Lindemann qui prévalut. Plus tard, il fut établi par une commission d'étude sur le résultat des bombardements stratégiques, commission dont faisait partie J.K. Galbraith, que l'erreur de Lindemann avait été encore plus grande d'un multiple de dix au moins. Si on ne l'avait pas écouté, dit Phelps, beaucoup de vies alliées et allemandes inutilement sacrifiées auraient pu être épargnées.

Entre la décision prise en 1969 par l'administration Nixon dans le dessein déclaré de combattre l'inflation et celle de détruire les villes ennemies pendant la guerre, Phelps estime qu'il y a une analogie. Dans les deux cas, ' gouvernement aurait pu écouter d'au 'es avis fondés sur des présomptions plus réalistes. Si les calculs hautement approximatifs de Lindemann avaient été retenus, c'est, nous dit Phelps, sans doute parce que c'était le genre de propos que Churchill voulait entendre. De même, ajoute-t-il, le président Nixon recherchait une Victoire facile contre l'inflation...

(1) Dans *l'Enéide*, Enée commence le récit de ses tribulations par ces mots, qui signifient : « *Je frémis en le racontant.* »

LES ENJEUX DE LA DÉGRADATION ÉCONOMIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

Dette ou démocratie ?

La tentation de l'autoritarisme gagne les pays latino-américains. La contrer exige des pays industriels un geste spectaculaire pour alléger la dette.

par MOISE IKONICOFF (*)

TOUR à tour, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale viennent de reconnaître publiquement la gravité des conséquences sociales des *plans d'ajustement structurels* dans les pays endettés du tiers-monde. Une prise de conscience équivalant à un constat d'échec de toutes les tentatives réalisées pour résoudre le problème de l'endettement. Si cette situation devait se prolonger, on peut redouter des bouleversements dans les pays endettés, dont les séquelles atteindraient, tôt ou tard, les pays industrialisés eux-mêmes.

En Amérique latine, c'est le renouveau démocratique qui paraît la victime toute désignée du déséquilibre financier extérieur. Face à l'impuissance des gouvernements élus à mettre un terme au processus apparemment inéluctable de dégradation économique, dans des pays où la démocratie n'est pas encore profondément ancrée, la tentation de retour à l'autoritarisme est très forte. Cet autoritarisme pourrait prendre le visage classique des dictatures militaires, il pourrait aussi être le résultat d'aventures messianiques inspirées des idéologies fondamentalistes qui se répandent dans les milieux civils et militaires. Les signes inquiétants ne manquent pas en Argentine, maillon le plus faible de la chaîne, mais aussi au Brésil où l'épisode récent de la démission forcée du chef de l'état-major des armées a mis en évidence la vulnérabilité du régime. Et il est certain que si la démocratie devait succomber dans l'un de ces deux pays, la contagion autoritaire ne tarderait guère à se propager à l'ensemble de la région.

Au moment même où les événements qui ont lieu dans les pays de l'Est laissent penser que, peut-être pour la première fois dans l'histoire, le pari démocratique est enfin susceptible d'être gagné à l'échelle universelle, l'Occident serait-il indifférent à la restauration de l'autoritarisme en Amérique latine ? Si les responsables politiques des pays occidentaux souhaitent vraiment agir pour modifier le contexte qui menace la démocratie dans le sous-continent, il leur appartient de trouver impérativement et au plus vite une solution à l'endettement.

Mais quelle solution ? Le point central de cette question réside probablement dans la méthode d'approche du problème.

Jusqu'à maintenant, cette méthode consistait pour l'essentiel à associer dans le règlement de la dette les deux principaux acteurs, les banques et les pays endettés. Aux organismes financiers internationaux et de façon ponctuelle, aux gouvernements des pays créanciers, revenait le rôle d'intermédiation destiné à rendre compatibles les intérêts des uns avec les possibilités des autres. Les accords de rééchelonnement, les paiements différés, les systèmes de conversion des créances en valeurs mobilières, enfin, la capitalisation de la dette, obéissaient à cette logique. Mais compte tenu de la fragilité de ces acteurs et de leurs intérêts inconciliables, la méthode s'est avérée globalement inefficace en dépit de quelques succès toujours limités et partiel : le montant total de la dette depuis la crise mexicaine de 1982 s'est considérablement accru et les difficultés posées par les remboursements se sont aggravées.

Inverser la logique actuelle

La solution ne peut donc provenir que d'une inversion de cette logique, qui consisterait à dissocier les deux partenaires afin d'apporter une réponse adaptée aux problèmes spécifiques de chacun d'entre eux.

En ce qui concerne les banques, il n'est de l'intérêt de personne de les voir crouler sous le poids des crédits non payés et plonger ainsi le monde dans une crise financière aux conséquences imprévisibles. Les autorités des pays auxquels ces banques appartiennent ont ainsi à choisir entre la modification de la législation bancaire et la comptabilisation dans les budgets de l'Etat des pertes que subiraient les banques en raison des non-remboursements des dettes. Si l'on considère que l'ensemble des normes qui régissent l'activité bancaire forment un mécanisme délicat qu'il serait dangereux de bouleverser, il ne reste d'autre alternative que la subvention des banques. Cette mesure ne manquerait certes pas de susciter de sérieuses résistances au sein de la société politique des pays industrialisés mais ses partisans ne manqueront pas non plus d'arguments pour la défendre. Ils pourront rappeler que cela s'est déjà fait et, qui plus est, sous l'empire du reaganisme conquérant avec le Continental Illinois, septième banque en importance aux Etats-Unis renflouée en 1984. Puis, ils pourraient souligner que l'Etat subventionne en permanence les autres secteurs de l'activité productive, l'agriculture bien sûr, mais aussi l'industrie, à travers de multiples mécanismes. Pourquoi se priver, dans ces conditions, de subventionner l'activité financière alors que la menace d'un krach provoqué par l'endettement plane toujours ?

Le problème des banques une fois résolu, que faire alors des dettes contractées par les secteurs public et privé des pays du tiers-monde ?

La libération pure et simple des engagements des pays du tiers-monde soulèverait plusieurs objections. On pourrait prétendre en effet que la confiance qui somme toute constitue le fondement de l'expansion du crédit international risquerait d'être ébranlée, ce dont les pays aujourd'hui endettés seraient les premières victimes. L'attitude la plus réaliste consisterait probablement à faire admettre que la responsabilité des débiteurs reste engagée mais que la dette en devises est convertible en monnaie nationale du pays endetté. La dette externe se transformerait ainsi en dette interne et les débiteurs seraient tenus de l'honorer en versant les montants correspondant aux services, à un fonds destiné à financer des projets de développement. L'allocation de ressources, les critères de gestion du fonds, seraient l'objet de négociations entre pays créanciers et pays endettés. Entre-temps, les devises de ces derniers pays qui auraient dû être affectées aux remboursements pourraient financer les importations nécessaires à la mise en œuvre des projets approuvés et élargir ainsi les débouchés des productions des pays industrialisés.

Utopique ? A tous ceux qui seraient tentés de porter cette appréciation sur ce projet, je leur recommanderais vivement d'étudier en détail les dispositions contenues dans la loi 480 sur les excédents agricoles, en vigueur aux Etats-Unis entre la fin de la seconde guerre mondiale et le milieu des années 60, car un système analogue à celui proposé ici a bel et bien fonctionné dans le tiers-monde au cours de la période considérée. A l'époque, les Etats-Unis accumulaient d'énormes stocks de produits alimentaires qu'ils cherchaient à écouler sur le marché mondial et notamment dans les pays du tiers-monde. Ces pays ne disposant pas, le plus souvent, des devises nécessaires au paiement des importations, la loi 480 avait prévu que les règlements pouvaient être effectués en monnaie nationale, les montants correspondant venant alimenter un fonds cogéré par les pays importateurs et les Etats-Unis. Ce fonds créé dans un nombre important de pays latino-américains était spécialisé dans le financement de projets à long terme. L'annulation de la dette en devises suffira-t-elle à résoudre les problèmes économiques du tiers-monde ? Rien n'est moins sûr. Mais en liant un tel geste au maintien du système démocratique en Amérique latine, l'Occident donnerait une formidable chance de survie à la démocratie, qu'il appartiendra à tous les acteurs politiques, économiques et sociaux du sous-continent de saisir.

(*) Directeur de recherche au CNRS.

BIBLIOGRAPHIE

« POKER D'ENFER », de Martine Vanden Driessche

Empoignade pour la SGB

POUT juste quelques semaines après l'assemblée générale du 14 avril qui marqua la fin – provisoire, nous le voyons aujourd'hui, – du feuilleton de l'OPA sur la Société générale de Belgique, Martine Vanden Driessche, journaliste au *Soir de Bruxelles*, mettait un point final à son livre *Poker d'enfer*.

Aux premières loges – on sait l'importance que les médias ont joué dans cette affaire, – Martine Vanden Driessche avait, en effet, suivi toutes les péripéties de l'affaire. Le résultat est à la mesure de cette empoignade. *Poker d'enfer* raconte en effet par le menu, sans négliger aucun détail, les différentes phases de l'histoire. L'enlisement de Carlo De Benedetti dans le marais belge, la grandeur et la décadence d'André Leysen venu pour sauver la Générale et qui s'est retrouvé bien seul, les pièges souriants tendus par Etienne Davignon, l'homme-orchestre de la Générale, qui joua un rôle central dans l'affaire, les incertitudes puis le coup de maître du groupe de Suez, sans oublier, bien entendu, les tergiversations de la Commission bancaire, les jugements contradictoires du tribunal de Bruxelles et les pressions exercées par Mark Eyskens, le ministre des finances. Martine Vanden Driessche révèle ainsi que ce dernier a envoyé une lettre au président de la Commission bancaire. L'auteur, en revanche – sans doute trop braqué sur son observatoire de Bruxelles – reste plus discret sur les tractations parisiennes et le jeu de quelques grands groupes français. De même – mais les délais impartis ne le lui ont pas permis – peut-on regretter l'absence de conclusions, de mises en perspective ainsi que la relative minceur des portraits des principaux protagonistes. Reste un livre passionnant sur une affaire qui n'a pas fini de faire parler d'elle.

J.-A. F.

★ Fayard-Marabout, 358 pages, 95 F.

« LE ROMAN DE L'ARGENT », de Stéphane Denis

Le capitalisme de connivence

D'OU viennent les « noyaux durs » ? Comment M. Balladur les a constitués et pourquoi ? Qui sont ces « *amis* » de « *l'Etat RPR* » que les socialistes essaient d'écarter aujourd'hui, comme en témoigne le changement à la tête de l'UAP ? Le livre de Stéphane Denis *le Roman de l'argent* (1) tombe fort à pic. Du 10 mai 1981 au 10 mai 1988 nous est contée l'histoire cachée des rapports entre le pouvoir politique et la douzaine de « *grands capitalistes d'influence* » qui détiennent en France l'essentiel du pouvoir financier.

« *Dès le 11 mai 1981, les hommes d'affaires français se réveillent sous l'Occupation* », commente l'éditorialiste du *Quotidien de Paris*, qui va nous conduire ensuite sur leurs traces, dans le chemin de la reconquête et, surtout, de la « *restauration* » d'après mars 1986. Des premières embuscades contre les nationalisations (la coupure du groupe Victoire de Suez, la défense de la Générale des eaux...) et jusqu'aux distributions des « noyaux durs » des privatisations, l'auteur – informé à la source – nous révèle les conciliabules d'un petit groupe « *informel et confidentiel* » d'hommes d'affaires et d'hommes politiques qu'il nomme les « *conjurés* ». Parmi eux : MM. Ambroise Roux, Jean-Marc Vernes, Jacques Friedman et, bien entendu, le « *chef des opérations* », Edouard Balladur. Stéphane Denis trace de l'ex-ministre d'Etat un croquis d'une plume griffante – « *L'allure précieuse d'un banquier titulaire d'un passeport britannique, né dans les colonies, anobli par la reine et discret sur ses origines* » – que ne semble guère apprécier M. Balladur puisqu'il tenta d'empêcher la parution du livre...

Conclusion de l'enquête : les liens entre l'argent et la politique n'ont jamais été aussi forts qu'entre 1986 et 1988. Période courte mais bénie pour ce « *capitalisme à la française* » secret et fermé comme un club. Le libéralisme affiché à l'époque n'était que rideau de fumée : les vraies décisions ne se prenaient pas en concurrence mais en connivence. On attend la suite : cela changera-t-il pendant le second septennat de François Mitterrand ?

E. L. B.

(1) *Le Roman de l'argent*, Stéphane Denis, Albin Michel, 95 F.

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
renforce sa position de leader sur les

MARCHÉS D'OPTIONS

DIPLOMÉS DE POLYTECHNIQUE, MINES, CENTRALE, HEC ESSEC, ESCP, DESS, DEA

HF

1re banque en Europe et au Japon sur ces marchés, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche en effet des candidats âgés d'environ 30 ans, possédant une *première expérience*.

Diplômés de Polytechnique, Mines, Centrale, HEC, ESSEC, ESCP, DESS, DEA..., vous possédez impérativement de réelles qualités d'entrepreneur et une grande rigueur. Vicacité, *sens et compréhension* des marchés seront également des atouts majeurs.

Nous vous proposons, en France ou à l'étranger, de rejoindre notre équipe dans des domaines variés (traders, commerciaux, recherches - développements) dans un contexte dynamique d'autonomie. Ces réelles opportunités d'un métier passionnant dans un secteur financier pointu, offrant de belles perspectives d'évolution, ne peuvent convenir qu'à des candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., s/réf. MO. à Frédéric PASTRE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

MEDIA PA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

RECHERCHONS

GESTIONNAIRE (H./F.)

spécialisé dans l'immobilier

35 ans minimum, possédant expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la profession (gestion d'environ 1 000 logements).

Connaissances :
Rapports locataires/bailleurs ;
Contrats des concessionnaires ;
Capable d'encadrer une équipe dans le cadre d'une hiérarchie.

Poste à pourvoir rapidement à Paris.

Salaire attractif : 150 000 F.

Evolution possible.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous nº 8 703 M
le Monde Publicité,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS
qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

La filiale de Crédit Bail Mobilier du Crédit Agricole
recherche pour son service "Etudes des risques" un

ANALYSTE FINANCIER

qui sera chargé :

- de l'analyse des dossiers de Crédit Bail, de leur acceptation dans le cadre de sa délégation ou de leur présentation au Comité des Risques pour les dossiers les plus importants,
- d'assister le réseau dans le montage des dossiers.

Une formation supérieure à caractère financier ou économique est exigée ainsi qu'une expérience de 5 ans dans l'étude des dossiers de financement d'entreprises.
Ce poste est basé dans la banlieue Ouest de Paris et comporte des déplacements en province.

Envoyez lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence LAM/07.42 à **CNCA** — Service Gestion des Personnes BP 48 78280 GUYANCOURT.

PUBLIVAL

Une société internationale de premier plan recherche pour le sud de la France

UN DIRECTEUR FINANCIER

De formation comptable et financière avec expérience professionnelle acquise de préférence au sein d'une multinationale, le candidat retenu devra maîtriser parfaitement le français et l'anglais.

Etre membre de la CEE et pratiquer une troisième langue européenne seraient des atouts supplémentaires.

Adresser c.v. détaillé, lettre manuscrite, s/nº 8 704 M,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.



HF

PARIS

Groupe Financier de crédit, orienté vers les problèmes d'énergie, mais pratiquant également le crédit bail mobilier et d'équipement, recherche le cadre qui assurera les comptes de ces sociétés et aura la responsabilité de ceux d'une vingtaine de sociétés diverses.

30-35 ans environ, titulaire du *DECS*, "pointu" en comptabilité générale et en fiscalité, vous avez quelques années de pratique en Cabinet d'Expertise.

Dépendant du Chef Comptable du Groupe, vous encadrerez 2 personnes et aurez des relations fonctionnelles avec d'autres collaborateurs travaillant sur des comptes de sociétés dont vous avez la responsabilité. Vous aurez l'autorité que justifieront vos compétences.

Ce poste est à pourvoir rapidement. Votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) sous référence *203 PA 089 M* sera examinée par notre Conseil Michel BARBEY qui vous documentera avant de vous recevoir.



26, rue Henri Monnier
75009 PARIS

PARIS 42 80 15 52 ■ LYON 78 69 37 15 ■ MULHOUSE 89 32 29 26

Le Monde CADRES

Important organisme public de logement social – Marseille
BUDGET ANNUEL : 1 MILLIARD, 630 AGENTS

recherche **RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION**

sous l'autorité directe du Directeur Général équipe de trois personnes, budget spécifique

CHARGÉ DE :
- **La conception ;**
- **L'animation ;**
- **La mise en œuvre ;**
- **Le suivi d'une stratégie de communication globale interne et externe.**

Formation à la communication exigée.
Niveau I.U.T. minimum.
Expérience souhaitée 2 à 3 ans dans un poste similaire.
Poste disponible immédiatement.

Adresser c.v. et prétentions sous nº 8 705, « LE MONDE PUBLICITÉ », 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Le Centre national de la recherche scientifique

RECRUTE PAR CONCOURS

97 ingénieurs
30 personnels techniques

Pour tous renseignements complémentaires (métiers, lieu de travail, formalités de candidature), composez sur MINITEL, numéro de téléphone 36-14 suivi du code d'accès S.I.G. 4, sélectionnez la rubrique : Emplois-Recherche.

Les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers de candidature sont fixées respectivement au 9 septembre et 15 septembre 1988.

Faites le bon choix en devenant, après format. l'un des COLLABORATEURS COMMERCIAUX (h./f.) *d'un organisme* dynamique et performant, nº 1 dans son secteur.
Tél. 45-00-28-87, p. 109.

GD QUOTIDIEN RÉGIONAL cherche
2 SECRÉT. DE RÉDACT. CONFIRMÉ(ES)
pour édit. départementales.
Ecrire LE MONDE PUBLICITÉ, nº 6 035,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

ASSOCIATION recherche
POUR SON SERVICE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR POUR TOXICOMANES

RESPONSABLE

avec expérience et pratique en toxicomanie
Indice 423, fonct. publique.

Adr. lettre manu. motivée, références et c.v. à Monsieur le Président du C.D.D.C.A.T., 1, rue du Havre, 68100 Mulhouse.

GROUPE FRANÇAIS
pour sa branche
LOISIRS
ET HOTELIÈRE
AU SÉNÉGAL
recherche

JEUNE COMPTABLE

(niveau brevet), 2 ans exp. métropole ou étranger.
Libre de suite
pour suivi trésorerie tenue journaux auxiliaires. *Démarches administ.* Locales sous tutelles du directeur régional.
Avantages liés à l'hôtellerie et expatriations.

Ecrire c.v. + photo Sté ULYSSE, 87, av. L.-Jouhaux, 92167 Antony Cedex.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NATIONALE
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT(E)

ou quelques années d'expérience, spéc. hyd. fluv. et/ou ass. urbain. Goût et aptitude pour mod. math. en mécanique fluides.
Niveau ESN hyd. Grenoble ou équivalent. Dégagé O.M.
Poste à pourvoir à Besançon.

Ecrire ou téléphoner
BETURE SETAME EST
38, rue des Granges, 25000 Besançon, 81-83-24-25.

Important laboratoire de physique du CEA
recrute

THESARDS

possédant un DEA dans les domaines thermiques, mécanique, mécanique des fluides, optique, optoélectronique, physique, pour travaux de recherche à *dominante expérimentale*.
Ingénieur diplômé de préférence.
Embauche définitive possible en fin de contrat dans le cadre d'un contrat CEA-industrie.

Monique SOYER
(1) 69-08-22-60.

Bureau d'étude banlieue sud recherche

INGÉNIEURS

pour travaux d'études :
aéro dynamique,
thermique, combustion,
mécanique, analyse
d'essai informatique.
Débutants acceptés.
Env. c.v. à ESSAIR, 129, r. du Fg-Poissonnière, 75009.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET URBAINES
recherche

ARCHITECTE URBANISTE CONFIRMÉ(E)

Env. c.v et prétentions à :

URBASCOPIE

8, rue d'Aligre, 75012 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Fille 23 ans école Matile ch. pl. ESTHÉ., COSMÉTIQUE
Tél. : (16) 40-46-15-40.

J.F. française, 28, secrét., tril. all., angl., en RFA depuis 1981, connaiss. traitement texte/ informatique, recherche nouvel emploi en France, libre de suite, Isabelle BAULEY, Passauerstrasse 35, D-8000 Munich 70.
Tél. 19-49-89-780-98-11.

GÉOMÈTRES
SOCIÉTÉ
DE SONDAGES,
ENTREPRISES
DE TRAVAUX PUBLICS,
VOUS RECHERCHEZ
OPÉRATEUR
ou TECHNICIEN
TOPOGRAPHE,
je suis disponible
J.H. 23 ans
– Dipl. bac F3 + dipl. univ. d'adjoint technique.
– Sous-off topographe.
Lib. O.M. fin juillet 1988.
Envoie c.v. sur demande.
Ecrire sous nº 8 697
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

propositions diverses

GROS PROBLÈMES
CONCURRENCE, CONTRATS
FUTURS, DIVERS
APPELLEZ LA SOLUTION
39-69-62-08.

MEDIA-SYSTEM

COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION
LA DIRECTION DES PROGRAMMES ET DES AFFAIRES FINANCIERES recherche pour ses services situés à PARIS

Comptables et contrôleurs de gestion

Ecoles supérieures de commerce, université 3me cycle (sciences économiques).
IEP section ECO FI, DECS ou niveau certificat supérieur de révision comptable, débutants ou ayant une première expérience pour assurer au sein d'une équipe et en *relation avec les Directions* Régionales des fonctions de :
- comptabilité et gestion financières.
- contrôle de gestion.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, *sous* réf. CG à Mme Chapirot, France Télécom, DPAF, *20, avenue de Ségur,* 75700 Paris.

FRANCE TELECOM

UN AVENIR D'AVANCE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

Près PALAIS-ROYAL
3 P., 80 m², VUE DÉGAGÉE, 5e ét., asc., charme, 1 980 000 F. 46-24-93-33.

13e arrdt

AVENUE d'ITALIE bel appt., conception originale, 6e ét., tour avec piscine. Calme, très agréable, entrée, living, coin repas, cuisine équipée, *3 chbres, sauna, 2 salles de* bains, 2 w.-c., porte blindée, alarme, environ 120 m² + 4 loggias, cave et parkg., 2 500 000 F, 45-86-79-21 de 8 h à 9 h 30.

14e arrdt

RUE D'ALÉSIA
studio 32 m², récent, urgent, cause succession, 460 000 F.
Tél. : 40-24-17-77.
CONSEIL HABITAT.

Province

MEGÈVE/MONT-D'ARBOIS
près du trou nº 2 du golfe à vendre
APPARTEMENT
magnifique 2 pièces 50 m² terrasse + jardin + garage + cave + casier à skis.
Cuisine équipée.
Prix : 950 000 F.
Tél. : (16) 50-58-93-09.

BAGNOLES-DE-L'ORNE
Particulier vd studio 25 m² avec garage, tout confort.
Libre à la vente : 190 000 F.
Tél. : (16) 31-40-10-16, de 9 heures à 21 heures.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHAMPIGNY dans résidence de standing, beau 3 p., 4e étage, 2 973 F + 967 F charges, chbre avec cab. de toil., 1 185 F + 230 F chges. 47-06-54-87.

Me CHARENTON-ÉCOLES ds imm. stdg, 3 p., 65 m², 3e étage, 4 450 F + 475 F ch., 4 p., 78 m², 3e ét., 5 530 F + 580 F ch., prkg compris. POG 45-87-71-00.

FRESNES
immeuble de standing, beaux 3 pièces, 3 282 F + chges et 2 900 F + chges. 42-37-95-67.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.

Tél. (1) 45-62-78-99.

RECHERCHE
Paris (13e, 19e, 20e)
appart. 3 p. (60 m²)
TOUT CONFORT
Tél. : 60-47-12-08 (répond.)
ou 42-01-54-69 (+ 19 h.)

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/MOIS
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e.
INTER DOM 43-40-31-45.

viagers

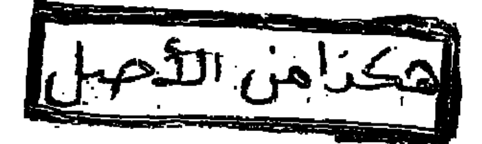
FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET, 7e
Spécialiste 48 ans, expér.
Et. gratuite personnalisée.
Avant. fiscal. Rente indexée.

propriétés

A vendre en Corrèze belle maison, sur 5 200 m², restaurée 170 m² habitable. 3 chambres, salon avec une grande cheminée, salle à manger, cuisine, grande salle d'activité avec mezzanine, *salle de bain.*

Prix : 390 000 F

Tél. 55-98-10-36



Economie

SOMMAIRE

■ Les délits d'initiés continuent de provoquer des scandales à la Bourse de Tokyo. La nouvelle loi tendant à les réprimer n'apparaît pas comme une arme suffisante *(lire ci-dessous)*.

■ Quatre personnes ont été arrêtées, dont deux en France, dans une affaire d'escroquerie boursière à la suite d'une enquête menée à Genève *(lire ci-dessous)*.

■ Le gouvernement américain va engager 4 milliards de dollars pour sauver de la faillite la première banque du Texas *(lire page 22)*.

■ Le plan social pour les salariés âgés de la Normed constitue une innovation importante qui pourrait ouvrir la voie à de nouvelles pratiques *(lire page 19)*.

Plusieurs escroqueries boursières au Japon, aux Etats-Unis et en Europe

Les scandales de la Bourse de Tokyo continuent d'éclabousser les milieux politiques

Une nouvelle affaire de délit d'initiés a provoqué l'émoi en fin de semaine dernière à La Bourse de Tokyo. Elle ravive le scandale de la société Recruit, dans lequel auraient trempé les plus hautes autorités politiques japonaises.

TOKYO
Correspondance

Secouée par une vague estivale de scandales, la place boursière de Tokyo a tendance à ressembler aux écuries d'Augias, et il apparaît douteux que les autorités de tutelle puissent s'en tenir encore longtemps à la tolérance dont elles ont fait preuve dans le passé à l'égard de comportements qui déconsidèrent le marché financier le plus important du monde.

Dans l'après-midi du 29 juillet, le Tokyo Stock Exchange (TSE) a dû suspendre en catastrophe la quotation du titre Sankyo Seiki. L'annone officielle du rapprochement de cette société avec Nippon Steel devant intervenir juste après la fermeture du marché.

Vendredi 2î juillet à l'ouverture, l'action de Sankyo Seiki, premier fabricant mondial de juke-box, s'était envolée, en gagnant 90 yens sur son cours de la veille, pour un volume de transactions six fois supérieur à la normale. Devant les soupçons de délit d'initiés avancés par le département de surveillance du TSE, le président de Sankyo Seiki a protesté de sa bonne foi en affirmant que toutes les précautions avaient été prises pour préserver le secret sur le rapprochement avec Nippon Steel.

Le plus important sidérurgiste mondial, engagé dans un vigoureux effort de diversification, est devenu le premier actionnaire de Sankyo Seiki. Celui-ci cherchait un actionnaire stable après avoir repoussé avec succès une tentative d'OPA (offre publique d'achat) inamicale lancée par Minebea Co. Nippon Steel a repris la part de 18 % du capital que Minebea avait revendu, au printemps en reconnaissant son échec.

La réaction inhabituellement rapide des responsables du TSE témoigne, en tout cas, de leur souci de rehausser la réputation de la Bourse de Tokyo et des maisons de titres nipponnes, sérieusement mises à mal par la multiplication des scandales.

Le problème est que, s'il y a eu effectivement délit d'initiés, ses auteurs ont de bonne chance de demeurer impunis puisqu'une nouvelle législation plus sévère, votée par la Diète au printemps, ne sera appliquée qu'à partir du 1er avril 1989.

Une loi insuffisante

L'encre de ce texte était d'ailleurs à peine sèche que l'affaire Recruit-Cosmos est venue en souligner les insuffisances. Si elle donne enfin une définition précise du délit d'initiés et des personnes susceptibles d'être poursuivies, la nouvelle loi n'a pas vocation à moraliser les méthodes douteuses d'introduction en Bourse couramment appliquées au Japon et parfaitement illustrées par le cas Recruit. Elle n'améliore pas non plus la surveillance légale du marché hors cote, concerné par l'affaire Recruit.

Président et fondateur de Recruit ldt, une société de service, qui domine le marché des petites annonces professionnelles, Hiromasa Ezoe avait offert à soixante-seize personnes soigneusement sélectionnées pour leur influence dans la politique, les affaires ou la presse des actions de Recruit-Cosmos, une filiale immobiliaire non cotée en Bourse.

Payée 1 200 yens en 1984 par ces heureux bénéficiaires, l'action Recruit-Cosmos devait franchir allègrement la barre des 5 000 yens lors de son introduction en Bourse en octobre 1986. Profits énormes, qui plus est exonérés d'impôt, pour les « amis » de M. Ezoe.

Plus d'un mois après la découverte du pot aux roses par le quotidien *Asahi*, le ministère des finances (MOF) n'a toujours pas officiellement obtenu la liste des soixante-seize bénéficiaires, les sociétés hors cote n'étant pas tenues de révéler le nom de leurs actionnaires. On sait néanmoins qu'y figurent les secrétaires particuliers des principales figures du Parti conservateur libéral-démocratique (PLD), y compris le premier ministre, Noboru Takeshita, et le ministre des finances, Kiichi Miyawaza.

Confronté aux défaillances de la législation, le bureau des transactions boursières du ministère en est toujours à rechercher les moyens légaux de faire engager des poursuites contre les responsables de Recruit-Cosmos ou les bénéficiaires de l'opération.

La Cour suprême, dans un jugement tout récent sur une affaire similaire remontant à 1972, vient pourtant de lui souffler une partie de la réponse. Elle a confirmé définitivement un jugement qualifiant de corruption le fait d'avoir acquis au cours du marché hors côte des actions de la société Shokusan Jutaku Sogo juste avant son introduction en Bourse. On peut toutefois douter que la loi soit bien la même pour les fonctionnaires du MOF et du TSE mis en cause dans cette vieille affaire et pour les politiciens compromis dans le scandale Recruit.

Routine

En effet, *« cela n'a rien d'inhabituel, c'est une chose que non seulement Recruit mais toutes les autres sociétés font lorsqu'elle sont introduites en Bourse »*, a déclaré avec sa franchise coutumière Michio Watanabe, un autre des principaux dirigeants du PLD ayant bénéficié des faveurs de M. Ezoe.

Routine en effet que la manipulation à la hausse des cours des actions nouvellement cotées, ainsi que le financement par le Kabuto-Cho (Bourse de Tokyo) des énormes dépenses des hommes politiques nippons. Il reste à savoir si ces pratiques de « république bananière » sont encore compatibles avec le statut d'une place financière qui représente plus de 40 % de la capitalisation de tous les marchés de la planète.

« Quant on arrive au point où l'on dit que le marché est pourri, il est d'autant plus important de poursuivre en permanence notre effort de nettoyage », reconnaît Hideo Sakamaki, chargé de la réorganisation interne de Nomura Securities, la première maison de courtage japonaise.

Nomura a décidé, début juillet, de couper en deux son département clientèle « entreprises », en créant une « muraille de Chine » entre le personnel qui s'occupe du financement des entreprises clientes (émissions d'actions ou d'obligations) et celui qui effectue les transactions bousières quotidiennes sur les actions de ces mêmes sociétés. Cette précaution élémentaire pour éviter les délits d'initiés est une innovation au Japon, et elle a d'ailleurs provoqué une sorte de séisme psychologique dans la profession.

La fin d'un monde

Les autres maisons de courtage de la place devront *volens nolens* suivre le leader, et pour les courtiers japonais, si du moins ladite « muraille » se révèle bien étanche, c'est véritablement la fin d'un monde. Nikko Securities, une autre des « quatre grandes » qui domine la place de Tokyo, a décidé d'interdire purement et simplement aux membres de son conseil d'administration de jouer en Bourse pour leur propre compte.

Cette crise de puritanisme est rien moins que spontanée. Selon le responsable d'une maison de titres étrangère membre du Tokyo Stock Exchange, les professionnels sont actuellement bombardés de « directives administratives » émanant du MOF et qui leur demandent peu ou prou de faire la police au sein de leur personnel et de leur clientèle. Le ministère, qui n'a pas la liberté de mouvement d'une organisation indépendante comme la Securities and Exchange Commission américaine, ne dispose en outre ni des instrument légaux ni des moyens humains pour assainir le marché de Tokyo. Or l'internationalisation et la globalisation des marchés financiers ne peuvent plus s'accommoder de pratiques qui inquiètent les investisseurs ou les courtiers étrangers, bien moins « initiés » que les autochtones. *« A l'extérieur, le TSE a été critiqué pour être extrêmement volatil, spéculatif et, un mot que je n'aime pas, manipulé »*, regrette un responsable de Nomura. Sur les deux premiers points, le jugement des « gaijins » (littéralement : les gens du dehors) est contestable. Mais comment leur donner tort sur le troisième ?

BERNARD HAMP.

Clients naïfs en Europe

Un réseau d'escrocs international spécialisé dans la vente de « titres fantômes » a été démantelé la semaine dernière par les polices suisses, allemandes et françaises, à la suite d'enquêtes lancées dans ces trois pays. Elles ont déjà abouti à l'arrestation de six personnes. A Paris, le juge d'instruction, Mme Claude Noquet a écroué trois d'entre elles pour escroquerie, infractions à la législation sur l'émission de valeurs mobilières sur l'appel public à l'épargne et sur le démarchage. Il s'agit d'un Britannique, M. Carl Davies, quarante-six ans, d'un Canadien, Garry-William Read, quarante-cinq ans, et de M. Jazeen Aziz Mooja, vingt-quatre ans né en Inde. En Suisse, le juge M. Laurent Kasper-Ansermet a inculpé deux autres personnes tandis qu'en Allemagne la police arrêtait deux autres responsables.

Ces escrocs auraient empoché au minimum entre 80 et 150 millions de dollars (500 millions et 1 milliard de francs) en faisant acheter par correspondance à des particuliers des tirres qui ne leur étaient jamais livrés. Le principe était simple. Ils repéraient sur le marché hors côte de New-York (appelé *over the counter* ou encore OTC) des noms de valeurs dont ils allaient ensuite vanter les mérites dans des lettres d'informations financières gratuites envoyées à une clientèle bien ciblée. Dans ces publications d'apparence très sérieuse, les investigateurs recommandaient alors l'achat de ces actions aux performances, disaient-ils, supérieures à la moyenne. Ils en présentaient les derniers bons scores. Les clients alors séduits ne pouvaient vérifier la véracité des faits, car l'OTC est un marché difficilement contrôlable, où les cotisations ne sont pas régulières et surtout rarement publiées dans leur intégralité dans la presse.

Les clients naïfs acceptaient d'acheter alors ces valeurs mais ne les recevaient bien entendu jamais. Quelque temps plus tard, ils étaient à nouveau contactés par les démarcheurs qui leurs proposaient d'investir les gains réalisés, grâce à l'envolée des cours, sur une autre action. Seul petit problème : les titres de la nouvelle société, encore moins connue, étaient un peu plus chers. Il fallait donc ajouter un complément... Le système pouvait continuer longtemps.

Les fonds ainsi drainés dans toute l'Europe allait, semble-t-il, sur un compte bancaire à Gibraltar. Compte tenu de la complexité de l'affaire et de ses ramifications internationales, et du nombre imposant de plaintes, l'enquête devrait durer très longtemps. Les sociétés derrière lesquelles se dissimulaient les escrocs seraient Kettler Investment Finanz, Falcontrust Company, Equity Managment Service.

La fiction devenue réalité

Quand la réalité rejoint la fiction : l'enquête menée actuellement par les autorités boursières américaines sur les activités d'une demi-douzaine de courtiers, soupçonnés d'avoir pratiqué un « délit d'initié » évoque furieusement le scénario du film *Wall Street*

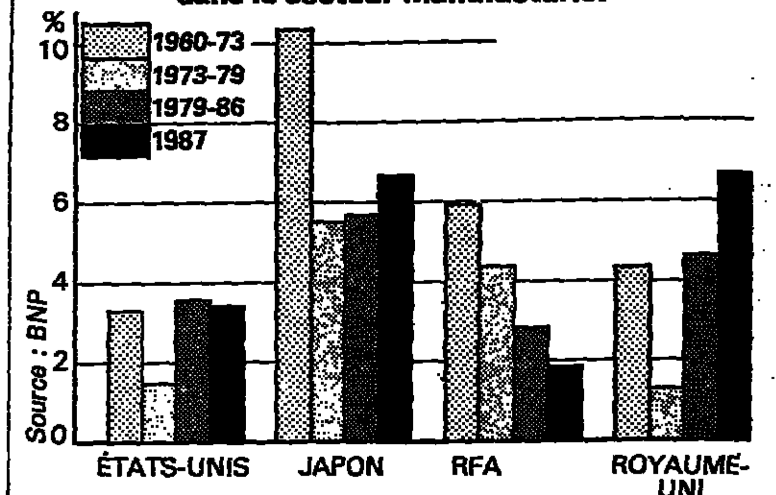
Les enquêteurs soupçonnent, en effet, les employés d'au moins six firmes de courtage parmi les plus connues (Merryl Lynch, Shearson Lehman Hutton, Prudential Bache, etc.) d'avoir joué à la Bourse en utilisant les informations boursières de l'hebdomadaire *Business Week* avant sa parution.

Un courrier de Merryl Lynch, M. William Dillon, récemment licencié, aurait été à l'origine des fuites, grâce aux relations qu'il entretenait avec les employés de l'imprimerie qui fabrique *Business Week*, lesquels lui fournissaient un exemplaire du journal avant sa mise en vente. Les autres courtiers soupçonnés de délit auraient été pour la plupart en relation avec M. Dillon, bien que l'existence d'un réseau organisé de fraude n'ait pu encore être prouvé.

La fraude aurait pris fin en 1987 lorsque les responsables de l'hebdomadaire se sont aperçus de l'intense activité de négoce liée à la publication de la rubrique spécialisée « Inside Wall Street ». A l'époque, la direction du journal n'avait pas informé les autorités mais pris des mesures pour limiter l'accès aux informations contenues dans cette rubrique.

Performance britannique en productivité

Les gains de productivité du travail ont été plus forts en Grande-Bretagne, sur la période récente, que chez les principaux partenaires, Japon excepté, comme le montre le graphique. Cependant, la hausse de la productivité manufacturière est aussi liée à un recul de l'emploi plus marqué que dans les autres pays d'Europe de 1982 à 1986. En 1987, en revanche, la production manufacturière contribue davantage à la progression de la productivité.



REPÈRES

Assurance-maladie

Nouvelle progression des dépenses

L'augmentation des dépenses d'assurance-maladie est restée élevée à la fin juin, selon les statistiques que vient de publier la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés : + 4,5 % en rythme annuel (+ 2,3 % à prix constants) contre + 3,8 % à la fin mai. En moyenne annuelle, les soins de santé progressent de + 4,9 % (contre + 4,3 % fin mai) et les honoraires privés de + 8,9 % (+ 8 % à fin mai). Le taux de croissance annuelle des remboursements d'honoraires médicaux s'établit à + 10,3 % (+ 9,4 % fin mai).

Comme le mois précédent, cette augmentation résulte d'une hausse des jours ouvrés et des revalorisations tarifaires intervenues en mars. La progression observée concerne l'ensemble des postes : + 0,6 point pour les consultations, + 1,2 point pour les visites, + 1 point pour les actes de radiologie. L'activité des spécialistes continue d'évoluer à un rythme soutenu (+ 5,9 %) mais moins élevé qu'en mai (+ 8,6 %). Les versements aux hôpitaux poursuivent leur progression : + 4,7 % contre + 4,4 % fin mai, dont + 4,6 % (contre + 4,4 %) pour les établissements du secteur public et + 5,1 % (+ 4,5 %) pour les établissements du secteur privé.

Hausses d'août

Electricité + 2,5 %
Transports parisiens + 5,5 %

Les tarifs d'EDF augmentent de 2,5 %, lundi 1er août, aussi bien pour les ménages que pour les industriels, comme l'a annoncé à la fin juin le gouvernement. Le prix du gaz avait augmenté d'autant le 1er juillet.

Comme prévu également, les tarifs des transports parisiens (RATP, SNCF, autocars) gagnent 5,5 % en moyenne (des hausses de 2,5 % en province ont eu lieu en juillet). Le carnet de dix tickets de deuxième classe coûtera 30 F au lieu de 28,20 F (+ 6,4 %), tandis que la carte orange passe à 170 F (+ 4,9 %) pour une et deux zones, à 219 F pour trois zones (+ 5,3 %), 300 F (+ 5,6 %) pour quatre zones et 362 F (+ 5,8 %) pour cinq zones.

Exportations mondiales

La RFA à nouveau numéro un en 1987

En 1987 comme en 1986, la République fédérale d'Allemagne a été le principal exportateur mondial, ses ventes à l'étranger s'étant élevées à 294 milliards de dollars. Viennent ensuite les Etats-Unis (avec 250 milliards) et le Japon (231 milliards). Pour les importations, les Etats-Unis restent le numéro un mondial avec des achats de 424 milliards de dollars. Ils sont ensuite suivis par la RFA (228 milliards), la France (158 milliards), le Royaume-Uni (154 milliards) et le Japon (151 milliards).

Le Fonds monétaire international, qui a publié ces données samedi 30 juillet à Washington, fait également remarquer que les échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté européenne se sont accrus *« à un taux nettement plus élevé en 1986 et 1987 que les échanges dans l'ensemble des pays industrialisés »*. – (AFP.)

Echanges

Les excédents du Japon continuent de se réduire.

L'excédent commercial du Japon est revenu, en juin 1988, à 7,38 milliards de dollars contre 8,04 milliards en mai, les importations augmentant de 35 %, essentiellement dans le secteur des matières premières (pétrole brut et métaux non ferreux) et les exportations progressant de 16,2 %. L'excédent de la balance des paiements courants (qui inclut les services) est passé de 7,5 milliards de dollars en juin 1987 à 6,43 milliards de dollars en juin 1988.

MER

M. Mellick annonce la création d'une « mission de réflexion » sur l'avenir de la marine marchande

LILLE
de notre correspondant

M. Jacques Mellick, ministre délégué à la mer, a consacré sa première visite officielle à Boulogne-sur-Mer, dont le député et maire (PS), M. Guy Lengagne, est l'un de ses prédécesseurs à la place Fontenoy. M. Mellick a pris contact avec toutes les organisations syndicales et professionnels de la mer, dans un climat empreint à l'évidence, de part et d'autre, d'un souci de compréhension. A la chambre de commerce, il a rencontré le monde patronal et les responsables du port.

Cette visite, bien que marquée d'une forte tonalité régionale, notamment par un plaidoyer ardent de M. Lengagne pour le premier port de pêche de France, avant Lorient, n'a pas escamoté les autres problèmes : *« La modernisation du secteur de la pêche*, a dit M. Mellick, *ne peut se concevoir dans l'anarchie. Le développement de la pêche doit être adapté aux ressources des eaux communautaires. »*

Quant aux difficultés de la marine marchande, le ministre affirme que *« rien ne permet d'en prévoir une issue proche. Je vais*, a-t-il ajouté, *demander au premier ministre de mandater un parlementaire qui serait secondé par un professionnel de haut niveau pour mener, pendant six mois, une mission de réflexion sur le devenir de la flotte nationale de commerce. »*

A propos du développement des pavillons « économiques », il a déclaré : *« L'immatriculation sous pavillon français aux Iles Kerguelen est autorisée pour certains types de navires depuis peu. Des demandes nouvelles me sont adressées régulièrement. Je ne désire pas que des évolutions irréversibles se produisent tant que toutes les parties n'auront pas été entendues. Je suis décidé à ne prendre aucune mesure de nature à déséquilibrer la situation actuelle, tant que des propositions de solution n'auront pas été examinées par M. Jacques Roudier, chargé de mission à mon cabinet, qui devra mener cette tâche à bien dans les prochaines semaines. »*

Un autre thème – très politique – a été abordé, celui de la concurrence ou de la complémentarité des ports proches de Boulogne, Calais et Dunkerque. Leur rivalité peut avoir des conséquences très néfastes. *« Il s'agit d'harmoniser une façade maritime disposant de trois ports ayant chancun une spécialité »*, a affirmé M. Mellick, qui a annoncé la création prochaine d'une commission permanente composée non pas d'élus ou de représentants des organismes consulaires, mais de professionnels hautement qualifiés. En attendant une éventuelle fusion...

GEORGES SUEUR.

AFFAIRES

Dior deviendra le holding de M. Arnault dans le luxe

Il se confirme, de bonne source, que M. Bernard Arnault, PDG de la Financière Agache, va céder une part importante de sa filiale Christian Dior dont il possède actuellement 100 % des titres *(le Monde* du 31 juillet et 1er août). Cette part cédée devrait être 35 % à 45 % du capital pour environ 3 milliards de francs. Elle devrait l'être auprès d'investisseurs et l'on évoque à ce sujet les noms du Crédit lyonnais et de Worms et Cie. Les actions détenues par Financière Agache dans LVMH Moët-Hennessy-Louis Vuitton seront apportées à Dior qui deviendra la holding du groupe dans le luxe.

Au conseil de surveillance de LVMH qui devrait prendre place en septembre prochain, on note l'arrivée des représentants de M. Arnault : MM. Jean-Maxime Lévêque, PDG du Crédit lyonnais, Jean Arnault, le père de Bernard, Antoine Bernheim (banque Lazard) et Nicolas Clivey-Worms, président de la compagnie Worms.

Économie

CONSTRUCTION NAVALE

Un plan social pour les salariés âgés

La solution NORMED inaugure une nouvelle méthode

Dans un entretien accordé à *la Tribune de l'Expansion* du 1er août, M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, déclare à propos des chantiers navals de NORMED : *« A La Ciotat et à La Seyne, il n'y a plus de justification économique pour fabriquer des bateaux. Il faut avoir le courage à un certain moment de dire : « Vous pouvez avoir un superbe outil et pas de commandes. ». C'est le drame de toutes grandes mutations industrielles. »*

Jugeant l'action de son prédécesseur, M. Alain Madelin, le ministre estime que *« M. Madelin nous a laissé un dossier en très mauvais état. En 1986, on ne lui a pas laissé une sidérurgie dans cette situation. Il a pris malheureusement — il n'a pas été le seul dans l'histoire de l'industrie — des décisions de court terme* (1). »

Evoquant la prime de 200 000 F qui a été accordée aux salariés de NORMED qui partaient, M. Chérèque estime : *« Il ne suffit pas d'acheter le silence des salariés licenciés, il faut préparer leur avenir. Aujourd'hui, ils repassent par l'ANPE et ils ont perdu toute confiance dans les systèmes de conversion. C'est le repoussoir. »*

Enfin, M. Chérèque déclare que son prochain « gros dossier » au titre de la reconversion sera celui de l'industrie ferroviaire dans la région de Valenciennes.

Le plan social pour les salariés de la NORMED âgés de cinquante à cinquante-trois ans a été mis au point par MM. Jean-Pierre Soisson et Jacques Chérèque, respectivement ministre du travail et de l'emploi et ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions (*le Monde* du 30 juillet). Il constitue une innovation importante dans la manière de traiter une difficulté sociale et pourrait ouvrir la voie à une nouvelle pratique.

Depuis plusieurs mois, ces salariés « âgés » demandaient à bénéficier de mesures particulières pour le cas où ils ne retrouveraient pas d'emploi. Ils voulaient se voir garantir des ressources *suffisantes jusqu'à* l'âge de la retraite. Sous le précédent gouvernement, un dispositif avait été élaboré avec l'appui du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des conseils généraux du Var et des Bouches-du-Rhône pour les sites de La Seyne et de La Ciotat. Celui-ci prévoyait l'alternance de périodes de formation en stages et d'indemnisation du chômage, mais ne rassurait pas les personnes concernées qui doutaient de sa pérennité.

En reprenant le dossier, MM. Soisson et Chérèque ont imaginé une solution qui engagerait l'Etat, les collectivités territoriales, l'UNEDIC et les salariés eux-mêmes. Les licenciés de cinquante à cinquante-trois ans pourront bénéficier d'un congé de conversion et recevront 65 % de leur salaire brut antérieur. Avec les stages, ils pourront se préparer à une activité professionnelle *et tenter de retrouver un* emploi. Si tel n'était pas le cas, ils pourraient avoir leur congé de conversion prolongé *« jusqu'à l'âge où le régime d'assurance-chômage assure une indemnisation jusqu'à l'âge de la retraite »*, précise un communiqué.

En contrepartie, les salariés en question abandonnent une partie du pécule de départ versé aux termes de l'accord de branche et de l'accord d'entreprise d'octobre *1986 et qui* s'élève à 200 000 F. Ils ne conserveront que 80 000 F, le reste étant affecté à un système de « mutualisation » des apports qui financera partiellement les allocations. Un effort sera en outre fait en faveur des bas salaires.

Les collectivités territoriales qui assureront les dépenses de formation s'engagent dans le dispositif pour environ 20 millions de francs. L'Etat y contribuera pour 140 millions de francs avec le Fonds national de l'emploi, et l'UNEDIC pour une somme équivalente, puisqu'elle aura à prendre le relais à partir de cinquante-cinq ans et six mois si le bénéficiaire est toujours sans emploi.

Ce plan a été soumis à l'approbation des salariés concernés, qui ont voté favorablement le 28 juillet. Il pourrait être appliqué dans les *mêmes conditions pour le site de* Dunkerque et profiterait alors à cinq cents personnes. C'est la première fois que de tels partenaires sont ainsi associés au règlement d'un dossier. On peut imaginer que la méthode sera reprise, MM. Soisson et Chérèque souhaitant adjoindre les instances locales et régionales à leur action.

A. Le.

(1) En juillet 1986, quelques semaines après avoir pris ses fonctions, M. Madelin avait déclaré que *« le précédent gouvernement* [socialiste] *lui avait légué, à propos des chantiers navals NORMED, une véritable bombe à retardement »*.

TRANSPORTS

L'accident de l'Airbus A-320

L'équipage maintient qu'il croyait voler à l'altitude prévue

Interrogé par l'AFP après sa suspension par le ministre des transports, M. Michel Asseline, commandant de bord de l'Airbus A-320 d'Air France, dont la chute a fait, le 26 juin, trois morts à Habsheim (Haut-Rhin), a refusé de commenter le rapport de la commission d'enquête sur l'accident et déclaré qu'il entendait *« rester digne face aux attaques de la presse »*. M. Asseline a réaffirmé que son copilote, M. Pierre Mazières, et lui-même étaient *« intimement convaincus de voler à 100 pieds (33 mètres) au-dessus du terain d'Habsheim et non à 30 pieds (10 mètres) »*, c'est-à-dire plus bas que la forêt de chênes dans laquelle s'est écrasé l'avion.

La défense de l'équipage semble s'articuler autour de l'argumentation suivante : ils ont regardé l'altimètre barométrique et celui-ci indiquait l'altitude de 100 pieds prévue par leur plan de vol. Les enquêteurs s'étant étonnés qu'ils n'aient pas entendu la voix synthétique de la radio-sonde leur indiquer à plusieurs reprises en anglais « *thirty* » (c'est-à-dire 30 pieds), les deux pilotes ont *répondu qu'ils avaient* leur casque-radio sur la tête et que celui-ci avait occulté le message.

Cette tactique semble inspirée par le vieux principe *« n'avouez jamais »*, *car si on peut à la rigueur* croire que, dans un instant de distraction, deux commandants de bord chevronnés ont pu consulter un altimètre barométrique imprécis à basse altitude et non le radio-altimètre sur lequel est branchée la voix synthétique, d'autres éléments laissent à penser que l'équipage savait qu'il était descendu en dessous de l'altitude autorisée. Tout d'abord, ils avaient débranché tous les automatismes qui auraient pu les empêcher de se rapprocher aussi près du sol. Ensuite, le copilote a annoncé au commandant avant *d'arriver au-dessus du terrain* d'Habsheim *« tu arrives à 100 pieds »*, juste avant que la voix synthétique n'annonce cette altitude, ce qui veut dire qu'il consultait à ce moment-là un altimètre fonctionnant normalement. Enfin, il serait étonnant que l'équipage n'ait pas entendu la voix synthétique indiquant l'altitude de 10 mètres alors qu'il percevait les voix des deux passagères qui se trouvaient assises derrière eux dans le cockpit (1).

ALAIN FAUJAS.

(1) *L'Airbus A-320* ne transportait pas seulement, comme l'avait annoncé le décompte officiel, cent trente passagers et six membres d'équipage. Quatre « clandestins » avaient embarqué en raison de leurs relations avec l'équipage.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

La Lyonnaise des eaux détient 9,9 % d'Havas

Dans une interview au quotidien *les Echos*, le PDG de la Lyonnaise des eaux, M. Jérôme Monod, annonce que sa société détient « *depuis le printemps* » 9,9 % du capital d'Havas. M. Monod confirme ainsi que la Lyonnaise a sensiblement accru sa participation dans le groupe de communication, qui était de 4 % au titre du « noyau dur » lors de sa privatisation, en mai 1987 (*le Monde* du 8 juillet). Toutefois, M. Monod indique que cette participation de 9,9 % est « *un maximum* » qu'il n'a pas l'intention de dépasser.

Interrogé sur les mouvements autour du capital d'Havas, M. Monod n'est pas hostile à une entrée de Canal Plus parmi les actionnaires du groupe publicitaire, mais semble en revanche plus réticent vis-à-vis de M. Robert Maxwell, qui aurait acheté 5 % d'Havas. Considéré comme le chef de file d'un « noyau dur » d'Havas à forte coloration RPR (qui inclut, autour de la Lyonnaise des eaux, la Société générale, Paribas, la SPM de M. Jean-Marc Vernes, le Crédit agricole), M. Monod affirme en tout cas que, si « *le capital d'Havas était conforté par de nouveaux partenaires, le conseil d'administration en tirerait les conséquences* » en proposant d'accroître le nombre d'administrateurs pour représenter « *l'ensemble des actionnaires principaux dans leur pluralisme* ».

Quant aux rumeurs d'OPA sur sa propre société, alimentées par des échanges actifs du titre Lyonnaise des eaux, M. Monod estime en être protégé par un actionnariat stable, qui réunit autour de la Compagnie financière de Suez la Caisse des dépôts, l'UAP, le Crédit lyonnais et plus récemment les associés espagnols de la Lyonnaise, la Société générale des eaux de Barcelone.

Pour limiter le déficit public

Le gouvernement italien augmente les impôts indirects

Le gouvernement italien a arrêté, vendredi 29 juillet, une série de mesures – dont des hausses d'impôts indirects destinées à limiter le déficit budgétaire. Il a ainsi décidé un moratoire partiel de deux mois au cours desquels les dépenses publiques ne devraient pas augmenter. De même, les investissements publics (y compris ceux des sociétés d'Etat) sont bloqués jusqu'à la mise en œuvre, à l'automne prochain, de la loi de finances pour 1989.

Pour renflouer les caisses de l'Etat, le gouvernement a surtout annoncé une série d'augmentations des impôts indirects, des tarifs de certains services publics et de la part payée par les assurés sociaux sur les médicaments. Il a ainsi décidé de porter de 18 % à 19 % le taux de la TVA (taxe à la valeur ajoutée) sur les automobiles, l'électroménager, les prestations des professions libérales, les liqueurs, les combustibles et la viande. La part payée par les assurés sur les médicaments remboursés par la Sécurité sociale est augmentée de 20 % (40 % pour les vitamines et les fortifiants) à l'exception des médicaments de première urgence.

Ces hausses d'impôt devraient rapporter à l'Etat italien quelque 1 290 milliards de lires (environ 5,8 milliards de francs) dès cette année et 4 520 milliards (20 milliards de francs) en 1989. Ces recettes supplémentaires devraient permettre au gouvernement de payer les augmentations de salaires accordées aux enseignants.

● **Un seul Salon de micro-informatique à Paris.** – Après négociations, les organisateurs des deux Salons concurrents sur la micro-informatique à Paris à la rentrée se sont entendus. Le Spécial SICOB Forum, organisé par le SICOB, Capric et Infomart, d'une part, et Entreprise et micro, créé par la SEPIC, d'autre part, vont fusionner dans Micro 88, qui aura lieu au Bourget du 19 au 24 septembre.

Hongkong

Nouveau système de compensation

La Bourse de Hongkong Stock a annoncé qu'elle allait développer un système automatisé et centralisé de compensation des transactions devant devenir opérationnel en janvier 1990.

Le nouveau système, qui coûtera 12,8 millions de dollars US, réduira la paperasse pratiquement à néant et améliorera le règlement des transactions, a précisé la Bourse dans un communiqué.

Un des autres buts du système est d'« *assurer l'intégrité financière du marché des titres* », selon la même source. Ainsi, la falsification et la perte des avis d'opéré disparaîtront presque totalement, selon les autorités boursières.

Le système sera supervisé par une institution indépendante, encore à préciser, a ajouté la Bourse.

La Bourse de la colonie britannique est actuellement l'objet d'une série de réformes à la suite d'un effondrement d'un tiers des cours et d'une *fermeture de marché pendant* quatre jours en octobre dernier lors du krach international.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	21 juillet 1988
Total actif	728 537
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	106 588
ECU	57 008
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 691
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	49 640
Titres d'Etat (bons et obligations)	38 306
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	123 446
Effets en cours de recouvrement	26 285
Total passif	728 537
dont	
Billets en circulation	232 891
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	71 430
Compte courant du Trésor public	25 653
Reprises de liquidités	26 071
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 6,75 %
- Taux des pensions à sept jours . 7,50 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

Philadelphie

Session du matin pour les Européens

La Philadelphia Stock Exchange (PHLX) va allonger de trois heures et demie les horaires quotidiens des opérations d'options sur les devises afin de répondre, par une « *session de petit matin* », aux besoins des investisseurs européens. Aux termes de ce projet qui entrera en vigueur en janvier 1989, après approbation des autorités boursières américaines, le marché sera ouvert quotidiennement pendant 14 heures, de 9 h 30 GMT (4 h 30 locales) à 19 h 30 GMT, puis de 24 heures GMT à 4 heures GMT.

« *Cette ouverture plus matinale permettra aux investisseurs particuliers et professionnels de toute l'Europe d'accéder directement aux marchés des devises du PHLX pendant pratiquement toute la journée de cotation.* »

La Bourse de Philadelphie avait été la première Bourse américaine en septembre dernier à proposer une session en soirée pour les options sur devises, où le volume est actuellement de 8 000 contrats. Le succès de cette décision a été un facteur décisif dans le choix de cette nouvelle prolongation, explique le communiqué du PHLX, qui « *envisage d'ouvrir encore plus tôt afin de s'adapter à la session d'après-midi des milieux financiers d'Extrême-Orient* ».

Le PHLX, principal marché des options sur devises avec New-York et Chicago, propose des opérations sur deutschemark, yen, sterling, franc suisse, franc français, ECU, dollar australien et dollar canadien.

TOKYO, 1er août ↑

Hausse

Le marché a clôturé en hausse *mais au-dessous de son niveau* record atteint durant la matinée, des prises de bénéfices ayant effacé une partie de l'avance initiale. L'indice Nikkeï a toutefois grimpé de 126,7 points (0,45 %), terminant à 28 326,31 points après avoir culminé à 28 409,17 en début de journée. Les principaux gains ont été enregistrés par les maisons de titres, les valeurs *pharmaceutiques* et immobilières. Le volume des échanges à la mi-séance atteignait 500 millions d'actions contre 829 millions samedi matin. « *Le marché est porteur d'énergie mais, dès qu'il monte trop vite, les intervenants commencent à craindre une hausse des appels de marge et nous assistons à des prises de bénéfices* », commentait un analyste de Daïwa Securities. Les investisseurs réagissaient peu à la nouvelle affaire de délit d'initiés (*voir par ailleurs*).

VALEURS	Cours du 30 juillet	Cours du 1er août
Akaï	620	621
Bridgestone	1 350	1 360
Canon	1 450	1 480
Fuji Bank	3 280	3 250
Honda Motors	2 390	2 390
Matsushita Electric	3 060	3 060
Mitsubishi Heavy	975	982
Sony Corp.	7 090	7 050
Toyota Motors	3 000	2 980

FAITS ET RÉSULTATS

● **Du Pont de Nemours construit une nouvelle usine au Luxembourg.** – Le groupe américain Du Pont de Nemours vient d'investir 1,2 milliard de francs dans la construction d'une usine à Conten, près de Luxembourg. Elle produira du Tyvek, un matériau d'emballage et emploiera 200 personnes. Elle sera terminée d'ici le mois d'octobre et s'ajoutera aux deux usines que possède déjà Du Pont de Nemours à Conten.

La société américaine a notamment consacré 125 millions de francs pour des installations qui permettront la récupération du fréon, ce gaz étant accusé d'être à l'origine de la diminution de la couche d'ozone.

● **Le sidérurgiste japonais NKK retrouve des bénéfices en 1987-1988.** – Le groupe sidérurgique japonais Nippon Kokan Corp. (NKK) a enregistré un bénéfice net consolidé de 16,97 milliards de yens (809 millions de francs) au cours de l'année fiscale achevée le 31 mars dernier. Il avait subi un *déficit* de 20,58 *milliards* de yens (982 millions de francs) au cours de la précédente année fiscale. *Le chiffre d'affaires* consolidé a baissé de 1,2 %, à 1 140 milliards de yens (54 milliards de francs). NKK explique le bénéfice obtenu cette année par une diminution des coûts.

● **Siemens : suppression de 1 000 emplois.** – Le groupe ouest-allemand Siemens (électricité, électronique) va supprimer près de 1 000 emplois dans son usine de composants électroniques de Munich. Une partie de la production sera transférée vers l'usine de Villach (Autriche). Les salariés touchés par cette mesure se verront offert « autant que possible » des places dans d'autres unités du groupe. Le secteur des composants électroniques, qui représente 4 % du chiffre d'affaires total de Siemens, était les seul secteur de la firme à enregistrer des pertes.

● **Beazer renonce à vendre la division chimique de Koppers à son personnel.** – Le groupe britannique Beazer (construction et ciment) a annoncé, vendredi 29 juillet, qu'il renonçait à revendre Chemical and Allied Products, la division chimique de Koppers, à un groupe de cadres de l'entreprise. Beazer avait acquis cette division de Koppers, société américaine de matériaux de construction, en juin dernier, à la suite d'une OPA de 1,8 milliard de dollars (11,34 milliards de francs). La division Chemical and Allied Products, devait être rachetée pour 390 millions de livres (4,15 milliards de francs) par des cadres de l'entreprise associés au groupe d'investisseurs de Houston (Texas) Sterling Group, aux termes d'un accord annoncé le 4 juillet dernier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	255 10	256	IN2	187	184
Armault & Associés	535	535	Int. Metal Service	320	345 80
Asystel	235	235	La Commande Electro.	415	378 70 o
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	274	270
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	250	249
B.I.C.M.	540	545	Locamic	....	166 20
B.I.P.	....	537	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	398 30	400	Metallurg. Minière	131 90	131 90
Bolloré Technologies	930	....	Mécalogie Internat.	450	455
Buisson	1050	1050	Métroservice	122	122
Câbles de Lyon	1374	1385	M.M.B.M.	540	550
Calberson	747	740	Molex	232	234
Canal Plus	575	569	Navale-Delmas	680	660
Cardif	848	841	Olivetti-Logabax	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	278	Om. Gest.Fin.	300	298
C.A.T.C.	130	128	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	97
C.D.M.E.	915	920	Présence Assurance	478	478
C. Equip. Elect.	300	298	Publicat. Filipacchi	....	446
C.E.G.I.D.	730	745	Razel	878	878
C.E.G.E.P.	....	170	St-Gobain Emballage	....	1255
C.E.P.-Communication	1410	1412	St-Honoré Matignon	184 90	189 90
C.G.I. Informatique	737	747	S.C.G.P.M.	....	307
Ciments d'Origny	481	490	Segin	383	385
C.N.I.M.	....	320	Sema-Metra	500	520 d
Concept	285	285	S.E.P.	1450	1392
Conforama	800	819	S.E.P.R.	....	1385
Creeks	429	425	S.M.T.Goupil	275	280
Dafsa	218	220	Sodinforg	820	840
Dauphin	4440	4599	Supra	300	300
Devanlay	1000	1000	TF 1	231	236
Deville	602	615	Unilog	148	151
Dauméril-Leblé	1130	1180	Union Financ. de Fr.	400	400
Editions Belfond	125	125 10	Valeurs de France	325	338
Elysées Investiss.	24 10	24			
Finacor	510	510			
Guintoli	500	500			
Guy Degrenne	855	855			
I.C.C.	213 20	213			
IDIA	216 50	216			
I.G.F.	139 90	139 90			

Marché des options négociables le 29 juillet 1988

Nombre de contrats : 9 152.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	10,20	–	–	–
CGE	280	52,50	60	2,50	7,50
Elf-Aquitaine	320	17,20	28	14,50	–
Lafarge-Coppée	1 100	247	–	5	14
Michelin	200	18	29	9,50	16
Midi	1 250	90	135	70	90
Paribas	360	56	–	2,80	7
Peugeot	1 200	105	152	46	–
Saint-Gobain	560	10	24	–	–
Société générale	360	20	28	–	–
Thomson-CSF	180	28,50	31	8	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 juillet 1988
Nombre de contrats : 37 566

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,40	101,95	100,75
Précédent	103	101,60	100,45

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,55	1,30	0,17	0,22

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3275 F

Fermeté du dollar en ce début de semaine. A Tokyo il clôturait, lundi 1er août, à 133,25 yens contre 132,53 vendredi. A Paris, le mouvement était analogue, la devise américaine se traitait à 6,3275 F contre 6,30 F à la clôture des échanges interbancaires vendredi et 6,3325 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	29 juillet	1er août
Dollar (en DM)	1,8735	1,8820

TOKYO	29 juillet	1er août
Dollar (en yens)	132,53	133,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er août)	6 7/8-7 %
New-York (29 juillet)	7 13/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	28 juillet	29 juillet
Valeurs françaises	122,6	
Valeurs étrangères	120	
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	352,4	354,28
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 305,60	1 320,55

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	28 juillet	29 juillet
Industrielles	2 082,33	2 128,73

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	28 juillet	29 juillet
Industrielles	1 480	1 488,7
Mines d'or	204,5	203,8
Fonds d'Etat	88,04	

TOKYO

	30 juillet	1er août
Nikkeï Dow Jones	28 199,94	28 326,31
Indice général	2 247,83	2 249,10

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,3380	6,3410	– 60	– 45	– 125	– 95	– 340	– 250
$ can.	5,2337	5,2405	– 110	– 80	– 219	– 178	– 644	– 537
Yen (100)	4,7547	4,7605	+ 116	+ 138	+ 193	+ 227	+ 638	+ 730
DM	3,3668	3,3696	+ 54	+ 71	+ 100	+ 126	+ 325	+ 392
Florin	2,9819	2,9847	+ 50	+ 62	+ 88	+ 108	+ 276	+ 331
FB (100)	16,0863	16,1021	+ 15	+ 94	– 23	+ 123	– 57	+ 359
FS	4,0447	4,0492	+ 127	+ 145	+ 219	+ 249	+ 654	+ 735
L (1 000)	4,5640	4,5694	– 158	– 118	– 302	– 252	– 873	– 771
£	10,8380	10,8495	– 350	– 305	– 665	– 585	–1 820	–1 620

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 5/8	7 7/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	2 3/4	3	3 1/2	3 5/8	3 13/16	3 15/16	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 11/16	10 15/16	11 3/16	11 7/16
£	10	10 1/4	10 3/8	10 7/16	10 5/8	10 3/4	10 15/16	11
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 5/16	7 7/16	7 3/4	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 29 JUILLET

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3805	3820	....
1102	B.N.P. T.P.	1125	1125	1140	+ 1 33
1064	C.C.F. T.P.	1060	1062	1062	+ 0 19
1060	Créd. Lyon. T.P.	1072	1075	1075	+ 0 28
1359	Renault T.P.	1360	1362	1362	+ 0 15
1735	Rhone-Poul. T.P.	1715	1720	1720	+ 0 29
1218	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1282	Thomson T.P.	1305	1305	1310	+ 0 38
450	Accor	438	440	443	+ 1 14
535	Air Liquide	522	523	527	+ 0 96
2030	Alcatel ★	2035	2013	2030	– 0 25
1420	Ala. Superm.	1320	1340	1340	+ 1 52
300	A.L.S.P.I.	292 10	298 90	298	+ 2 02
310	Alsthom ★	302	297 50	311	+ 2 98
2280	Arjom. Prioux ★	2286	2286	2295	+ 0 39
515	Aussedat-Rey ★	503	510	507	+ 0 80
880	Aux. Entrepr. ★	899	903	895	– 0 44
730	Av. Dassault ★	743	722	735	– 1 08
305	BAFIP ★	308 50	310	306	– 0 81
295	Bail-Equipem. ★	284	290	285	+ 0 35
805	Bail Investiss.	794	784	786	– 1 01
275	B.N.P. C.I. ★	273 50	271	275 90	+ 0 88
470	Cie Bancaire ★	468	472 50	474	+ 1 28
370	Bazar H.-V.	403	405	407	+ 0 99
420	Béghin-Say ★	430 10	432 10	440	+ 2 30
920	Berger (Mie)	1020	1000	1000	– 1 96
650	Bic ★	665	665	713	+ 7 22
1370	B.I.S.	1465	1460	1430	– 2 39
2320	Bongrain S.A. ★	2410	2490	2524	+ 4 73
900	Bouygues ★	446 50	445	451 80	+ 1 19
69	B.P. France ★	71 50	73	74	+ 3 50
4880	B.S.N. ★	4940	4949	4985	+ 0 91
2100	Cap Gem. S. ★	2100	2145	2110	+ 0 48
405	Carnaud ★	429	430	437	+ 1 86
2290	Carrefour ★	2348	2385	2430	+ 3 49
150	Casino	156	156 10	156	....
115	Casino A.D.P.	118 50	119	118 90	+ 0 34
960	C.C.M.C.	950	952	952	+ 0 21
720	Cetelem	695	682	690	– 0 72
400	Cerus ★	392 50	392	388 50	– 1 02
1360	C.F.A.O. ★	1401	1440	1450	+ 3 50
305	C.G.E.	328	327 50	327 50	+ 0 46
1120	C.G.I.P. ★	1160	1160	1162	+ 0 17
1060	Chargeurs S.A. ★	1055	1056	1056	+ 0 09
985	Ciments franç. ★	980	985	990	+ 1 02
465	Club Méditerr. ★	470	468	473 50	+ 0 74
154	Codetel ★	153	153	153	....
295	Cofimeg	293	293	295	+ 0 68
550	Colas ★	541	542	552	+ 2 03
275	Compt. Entrepr.	290	289	288	– 0 69
665	Compt. Mod. ★	655	689	650	– 0 76
835	Créd. Foncier ★	842	845	848	+ 0 71
390	Crédit F. Imm. ★	401 50	420	410	+ 2 12
117	C.C.F.	119	120	119 50	+ 0 42
490	Cr. Lyon. (CI) ★	478	475	495	+ 1 89
885	Crédit Nat. ★	870	869	867	– 0 34
500	CSEE (ex-Sigs.) ★	465 50	470	514	+ 10 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
315	Crouzet ★	331 90	329	330	– 0 57
2160	Damart S.A. ★	2061	2061	2120	+ 2 86
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	285	285	285	....
1400	De Dietrich	1420	1420	1417	– 0 21
184	Dév. R.d.C. (Li)	180	179	179	– 0 56
455	D.M.C.	452 50	450 70	458	+ 1 22
345	Drouot Assur. ★	325	326	325	....
1730	Docks France ★	1799	1799	1800	+ 0 06
670	Dumez ★	670	671	670	....
1220	Eaux (Gén.)	1278	1285	1326	+ 3 76
1370	Ecco ★	1395	1410	1430	+ 2 51
735	Electrofinanc. ★	774	780	790	+ 2 07
445	El. S. Dassault	442	444 50	443	+ 0 23
320	Elf-Aquitaine	319 20	320 50	326 50	+ 2 29
260	– (certific.) ★	260	259	263 70	+ 1 42
640	Epeda-B-Faure ★	624	632	658	+ 5 45
2560	Essilor	2485	2485	2436	– 1 97
1640	Essilor Int. (DP)	1697	1680	1685	– 0 71
310	Esso S.A.F. ★	330 10	335	330	– 0 03
1500	Eurafrance	1640	1640	1700	+ 3 66
1080	Eurocom ★	1100	1130	1143	+ 3 91
2200	Euromarché	2130	2150	2240	+ 5 16
535	Europe n° 1 ★	533	544	555	+ 4 13
38	Eurotunnel ★	36 45	36 25	36	– 1 23
985	Exor ★	983	961	965	– 1 83
815	Facom	808	808	798	– 1 24
940	Fichet-Bauche	945	945	945	....
189	Finextel ★	190	191	190	....
127	Fives-Lille ★	127 50	129	127	– 0 39
1240	Fromageries Bel	1269	1275	1294 c	+ 4 45
830	Gal. Lafayette ★	880	870	940	+ 6 82
290	Gascogne	295	299	299	+ 1 36
1510	Gaz et Eaux	1570	1600	1602	+ 2 04
500	Géophysique ★	487	485	490	+ 0 62
520	Gerland	520	532	532	+ 2 31
595	GTM-Entrepose	595	590	605	+ 1 68
620	Guyenne-Gas. ★	663	655	660	– 0 45
2460	Hachette ★	249 10	253	260	+ 4 38
680	Havas ★	715	730	720	+ 0 70
465	Hénin (La)	465	465	470	+ 1 08
1040	Hutchinson ★	1065	1055	1094	+ 2 75
215	Imétal ★	208	209 90	217 60	+ 4 62
300	Imm. Plaine-M.	310	306	310	....
510	Ingénico ★	523	523	519	– 0 76
3620	Inst. Mérieux	4025	4000	4030	+ 0 12
505	Interbail ★	506	508	505	....
1060	Intertechnique	1074	1099	1085	+ 1 02
900	J. Lefebvre	905	910	908	+ 0 33
755	Labinal ★	902	940	985	+ 9 20
1440	Lab. Bellon	1470	1451	1445	– 1 70
1340	Lafarge-Coppée	1315	1338	1318	+ 0 23
1210	Lebon ★	1208	1215	1215	+ 0 58
2700	Legrand ★	2729	2745	2750	+ 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2230	Legrand (DP) ★	2238	2290	2300	+ 2 77
800	Leroy-Somer ★	806	788	830	+ 2 98
1870	Lesieur	1900	1870	1950	+ 2 63
655	Locabail Immob.	635	654	631	– 0 63
405	Locafrance ★	392	398	405	+ 3 32
810	Locindus	840	815	815	– 2 98
290	Luchaire	280	284	289	+ 3 21
2750	L.V.M.H. ★	2751	2772	2750	– 0 04
1400	Lyonn. Eaux ★	1498	1500	1535	+ 2 47
69	Mais. Phénix	70 25	70 60	70 10	– 0 21
215	Majorette (Ly)	220	220	220	....
360	Mar. Wendel ★	388	390	388	....
187	Mess ★	186	186	186	+ 0 54
2400	Merlin-Gerin ★	2639	2609	2635 c	+ 1 37
210	Michelin	204 90	207 90	207 10	+ 1 07
1370	Midi (Cie)	1280	1285	1299	+ 3 10
183	Midland Bk SA ★	180	180	180	....
505	Min. Salsig. (Mal)	511	510	510	– 0 20
64	M.M. Penarroya	62 70	63 90	62 50	– 0 32
108	Moulinex	112	112 60	112 90	+ 0 80
1070	Navig. Mixte ★	1028	1040	1050	+ 2 14
100	Nord-Est ★	107	107 10	108	+ 0 93
375	Nordon (Ny)	379	382	382	+ 0 79
390	Nouvelles Gal.	410	405	419	+ 2 20
695	Occid. (Gén.) ★	748	747	735	– 1 74
1140	Omn.F.Paris	1101	1100	1149	+ 4 36
335	Olida-Caby ★	346	346	338	– 2 31
3290	Oréal (L')	3320	3285	3340	+ 0 60
395	Paribas	402	403	413 20	+ 2 79
360	Paris-Réesc. ★	360 10	351	364	+ 1 11
1100	Pechelbronn ★	1150	1144	1125	– 2 17
350	Penhoet	340	335 20	336	– 1 18
1040	Pernod-Ricard ★	1029	1025	1045	+ 1 55
1240	Peugeot S.A.	1228	1240	1253	+ 2 04
500	Poliet ★	505	511	515	+ 1 98
2830	Presses Cité ★	2840	2840	2800	– 1 41
1020	Préfabail Sic.	1047	1039	1040	– 0 67
615	Primagaz	592	597	600	+ 1 35
450	Printemps ★	484 50	489	505	+ 4 23
1840	Promodès	1845	1846	1850	+ 0 27
740	Radiotechn. ★	770	770	771	+ 0 13
68	Raff. D. Total ★	69	67 20	70	+ 1 45
2480	Redoute (La) ★	2640	2650	2700	+ 2 27
350	Robur financière	343	345	345	+ 0 58
1130	Roussel-Uclaf ★	1152	1185	1180	+ 2 43
790	R.-Uclaf-CM ★	810	820	806	– 0 49
3550	R. Impériale (Ly)	3670	3650	3650	– 0 54
168	Sade	168	165	165	– 1 79
1490	Sagem ★	1595	1580	1730	+ 8 46
510	Saint-Gobain	519	516	519	....
1040	St-Louis ★	1010	1010	1010	....
1460	Salomon	1493	1493	1493	....
670	Salvepar	667	675	675	+ 1 20
700	Sanofi ★	750	761	768	+ 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
690	S.A.T. ★	711	710	705	– 0 84
230	Saul.-Chât. (B) ★	258	253	252	– 2 33
1200	Saupiquet (Na)	1210	1201	1201	– 0 74
400	Schneider ★	381	390	398 90	+ 4 70
51	S.C.O.A.	50 40	50	50	– 0 79
540	S.C.R.E.G. ★	540	545	536	– 0 74
790	Seb ★	830	850	814	– 1 93
400	Sefimeg ★	395	396	398	+ 0 76
1610	S.F.I.M.	1550	1550	1505	– 2 90
39	S.G.E.	37 60	38	37 90	+ 0 80
725	Silic	725	725	725	....
490	Simco-U.P.H. ★	479	485	485	+ 1 25
880	Skis Rossignol	929	940	940	+ 1 18
815	Sligos ★	850	845	850	....
345	Société Générale	343	348	351	+ 2 33
158	Sodecco	155 50	155 50	155 50	....
180	Sodero (Na)	177 70	177 70	177 70	....
2700	Sodexho ★	2700	2680	2710	+ 0 37
99	Sogenal (Ny)	98 10	99	99	+ 0 92
270	Sogerap	278	276	275	– 1 08
2010	Somm.-Allib. ★	2040	2022	2060	+ 0 98
870	Source Perrier ★	878	882	882	+ 0 46
895	Sovac ★	703	700	720	+ 2 42
400	Spie-Batignol. ★	410	409	410 c	+ 2 99
485	Strafor ★	480 50	490	490	+ 1 98
250	Suez	254 50	254	254 80	+ 0 12
400	Synthelabo ★	390	394	384	– 1 54
810	Talcs Luzenac ★	830	840	845	+ 1 81
4400	Tél. Elect.	4401	4400	4400	– 0 02
185	Thomson-C.S.F.	189	191 50	188 30	– 0 37
335	Total (CFP) ★	345	348	349	+ 1 16
73	– (certific.)	73 90	73 50	75 70	+ 2 44
1130	T.R.T. ★	1095	1095	1105	+ 0 91
376	U.F.B.-Locab. ★	372	372	375	+ 0 81
735	U.I.C. ★	715	720	713	– 0 28
490	U.I.F. ★	482	482	482	....
760	U.I.S.	765	766	768	+ 0 39
180	U.C.B. ★	176 90	178	178	+ 0 62
625	Unibail	632	631	632	....
510	Valéo ★	500	510	500	....
133	Vallourec ★	132	132 50	133 60	+ 1 21
340	Via Banque	324	323	320	– 1 23
800	Elf-Gabon ★	800	800	805	+ 0 63
148	Amax Inc.	140 50	145 20	145 10	+ 3 27
169	Amer. Express	168 50	171	171	+ 1 48
167	Amer. Teleph.	164	166 10	166 10	+ 1 28
104	Anglo Amer. C.	101 50	102 80	102 80	+ 1 28
470	Amgold	458	462	462	+ 0 87
880	BASF (Akt)	870	881	881	+ 1 26
985	Bayer	983	990	982	– 0 10
103	Buffelsfont.	100 30	100 10	100 50	+ 0 20
186	Chase Manh.	183	183 20	183 20	+ 0 11
132	Echo Bay Mines	125 80	126	126 50	+ 0 56
72	De Beers	69	68 30	69	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1580	Deutsche Bank	1576	1590	1597	+ 1 40
880	Dresdner Bank	846	850	850	+ 0 59
62	Driefontein Cld	62 80	62 20	62 50	– 0 48
555	Du Pont-Nem.	538	542	538	....
270	Eastman Kodak	268 50	281	280 90	+ 4 62
35	East Rand	34 70	34 50	34 60	– 0 29
240	Electrolux	230 20	235 50	235 50	+ 2 30
245	Ericsson	248 50	253 50	253 50	+ 2 01
285	Exxon Corp.	283	290	290	+ 2 47
325	Ford Motors	324 30	329 50	329	+ 1 45
56	Freegold	54 30	53	53	– 2 39
102	Gencor	102 50	103 50	103	+ 0 49
270	Gén. Electr.	256	265	264	+ 3 13
720	Gén. Belgique	700	702	702	+ 0 29
490	Gen. Motors	495	503	503	+ 1 62
113	Goldfields	109 90	110 80	110 80	+ 0 82
54	Gd Metropolitain	54 50	54 50	54 50	....
43	Harmony	43	43	43 05	+ 0 12
87	Hitachi	92 20	92	91 80	– 0 43
925	Hoechst Akt.	901	924	924	+ 2 55
113	Imp. Chemical	110	109 20	111	+ 0 91
765	IBM	767	780	788	+ 2 74
315	ITT	305 50	314	315	+ 3 11
188	Ito-Yokado	204	206	206 50	+ 1 23
280	Mac Donald's	279	283	283	+ 1 43
128	Matsushita	144 10	139 50	139 50	– 3 19
345	Merck	341 20	347	346	+ 1 41
380	Minnesota M.	392 50	394	394	+ 0 38
280	Mobil Corp.	274 50	280	280	+ 2
230	Morgan J.P.	225	230	231	+ 2 67
34400	Nestlé	34190	34220	34220	+ 0 09
1500	Nixdorf	1425	1457	1459	+ 2 39
210	Norsk Hydro	204	208	209	+ 2 45
128	Ofail	124 50	124 70	126	+ 1 20
1990	Petrofina	2005	2000	2000	– 0 25
560	Philip Morris	553	565	565	+ 2 17
102	Philips	92	92 50	92 50	+ 0 54
87	Placer Dome	85 90	84 95	84 95	– 1 11
345	Quilmès	341	345	345 50	+ 1 32
545	Randfontein	530	509	510	– 3 77
705	Royal Dutch	704	716	716	+ 1 70
46	Rio Tinto Zinc	46	46 20	46 50	+ 1 09
40	Saat. & Saatchi	40 50	40	40	– 1 23
58	St Helena Co	56 05	56	56	– 0 09
210	Schlumberger	212 80	215	215 10	+ 1 08
114	Shell transp.	113	112 80	112 80	– 0 18
1420	Siemens A.G.	1415	1413	1413	– 0 14
270	Sony	327	328	325	– 0 61
52	Telefonica	51 60	52	52	+ 0 97
215	T.D.K.	247	248	248	+ 0 40
56	Toshiba Corp.	55 60	55 10	55 80	+ 0 36
340	Unilever	342 50	345	344 50	+ 0 58
230	Unit. Techn.	226 50	232 20	232 20	+ 2 52
540	Vaal Reefs	516	521	532	+ 3 10
335	Volvo	331 70	335	335	+ 0 99
196	West Deep	186 50	187	187	+ 0 27
335	Xerox Corp.	329 50	333	333	+ 1 06
177	Yamanouchi	187 60	194	194 50	– 1 57
2 14	Zambia Corp.	2 42	2 44	2 50	+ 3 31

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	1 638
9,80 % 78/93	103 40	0 483
10,80 % 79/94	106 55	9 738
13,25 % 80/90	106 60	2 069
13,80 % 81/89	102 90	7 428
16,20 % 82/90	111 25	8 808
16 % juin 82	113 84	2 236
14,60 % fév. 83	114 54	6 383
13,40 % déc. 83	119 26	8 128
12,20 % oct. 84	112 95	9 867
11 % fév. 85	111 93	4 809
10,25 % mars 86	105 58	3 935
ORT 12,75 % 83	1927 50	..
OAT 10 % 2000	104 96	1 753
OAT 9,80 % 1997	107 40	6 221
OAT 9,80 % 1996	104 10	4 873
Ch. France 3 %	149 50	..
CNB Bques janv. 82	103 15	0 733
CNB Paribas	103 28	0 733
CNB Suez	103 35	0 733
CNI janv. 82	103 15	0 733
PTT 11,20% 85	110 08	6 830
CFF 10,30% 86	103 95	4 863
CNE 11,50% 85	109 20	1 616
CNT 9% 86	99 10	2 530
CRH 10,90% déc. 85	108 35	5 709
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2129	211
Métrologie I. 8% 8/7	80 50	8 070

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2199	2199
A.G.F. (St Cent.)	....	522
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	370	375
Astorg	210	214
Avenir Publicité	746	746
Bain C. Monaco	311 50	311 50
Banque Hypoth. Eur.	303	303
Béghin-Say (C.I.)	355	369 d
B.G.L.	790	825
Blanzy-Ouest	610	599
B.N.P. Intercontin.	211	210
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	850	840
B.T.P.	....	115 20
Calif	585	590
Cambodge	803	834
C.A.M.E.	119 90	120
Campenon Bern.	233	....
Carbone-Lorraine	520	525
Case-Poclain	24	24
C.E.G.Frig.	504	484
Centen. Blanzy	1420	1383
Centrest (Ny)	225	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	116 50	115
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	145 10	145 10
C.I.C. (Financ. de)	165	163 50
C.I. Maritime	680	682
Citram (B)	2200	2200
Clause	719	705
Cofradel (Ly)	1070	1170
Cogifi	316	317 50
Comiphos	320	311 10
Cie Industrielle	....	2500
Comp. Lyon-Alem.	437	430
Concorde (La)	721	720
C.M.P.	13 55	13 60
Créd. Gén. Ind.	521	542
Cr. Universel (Cie)	547	545
Crédinel	136 10	136 70
Darblay S.A.	560	....
Degremont	150	150
Delalande S.A.	1300	1350
Delmas-Vielj. (Fin.)	1886	1881
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1069	1070
Eaux Vittel	2250	2250
E.C.I.A.	1098	1090
Economats Centre	290	295
Electro-Banque	295	289
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	690	682
Enelf-Bretagne	247	247
Entrepôts Paris	457	430
Epargne (B)	3500	3520
Europ. Accumul.	60	62 40
Europe Soudure Indust.	94 40	84 50
Eternit	2089	....
Finalens	190 20	189 30
FIPP	450	432 o
Focep	770	....
Foncière (Cie)	460	436 80
Fonc. Lyonnaise	445	445
Foncina	....	....
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	330 10
France I.A.R.D.	276	286
France (La)	6250	6310
From. Paul Renard	....	754
GAN	....	690
G.F.I.I.	300	311 80
Gaumont	437	465
Gévelot	778	800
Gr. Fin. Constr.	363	362
Gde Moul. Paris	....	403
Groupe Victoire	580	580
G. Transp. Ind.	530	530
Immindo S.A.	390	390
Immivest	289	288
Immobail	349	349
Immobanque	651	688
Immob. Marseille	6250	6250
Immofice	430	445
Invest. (Sté Cent.)	710	730
Jaeger	160	162
Lafitte-Bail	415	....
Lambert Frères	....	305 50
Lille-Bonnières	780	780
Loca-Expansion	261 90	261 30
Locafinancière	....	328 90
Locatel	740	750

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	500	520 d
Louvre (Sté)	1685	1694
Lucia	1205	1219
Machines Bull	....	113 50
Magasins Uniprix	130	130
Magnant S.A.	125	125
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	410	420
Mors	92	94
Navig. (Nat. de)	....	87
OPB Paribas	252	252
Optorg	304 20	316 50 d
Oréal (L') C.I.	2410	2480
Origny-Desvroise	1002	1000
Palais Nouveauté	....	....
Paluel Marmont	569	571
Parfinance	182 50	182 50
Paribas-CIP	373	....
Paris France	180	187
Paris-Orléans	....	216
Pernamba	....	285
Patern. Risq. Div.	1087	1087
Pathé-Cinéma	890	909
Pechiney (cert. inv.)	247	247 50
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	1715	1750
P.L.M.	....	131
Porcher	399	400
Promodès	1300	1300
Providence S.A.	....	....
Publicis	2820	2850
Rhône-Poul. (c. inv.)	398	395
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	530	530
Rochette-Cenpa	57	57
Rosario (Fin.)	620	640
Roudière	180	180
Rougier et Fils	118	118
Sacer	525	521
SAFAA	256	265
Safic-Alcan	830	830
SAFT	1425	1450
Saga	260	267 10
St-Gobain C.I.	429	429
Salins du Midi	447	444
Santa-Fé	90	94
Satam	121 70	121
Savoisienne (M)	220	215
SCAC	520	510
Senelle Maubeuge	....	316
S.E.P. (M)	169	161
Sicli	....	303 90
Sicotel	280	280
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	234 90	238
Siph (Plant. Hévéas)	315 40	317 10
Sté Générale-CIP	302 90	310
Sofal financière	1720	1720
Soficel	930	910
Soffo	570	580
Soficomi	....	675
S.O.F.I.P. (M)	111	....
Sofragi	840	848
Soudure Autog.	505	524
Souvabel	550	560
Suez (Fin. de)-CIP	205 60	211 50
Sterni	763	....
Taittinger	2600	2600 c

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	192	190
Tour Eiffel	384	384
Ufiner S.M.D.	510	506
U.A.P.	292 30	292 30
U.T.A.	1526	1538
Vicat	....	1800
Viniprix	....	1062
Virax	115	116 10
Waterman S.A.	670	650
Brass. du Maroc	143	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	420	....
Alcan Alum	186	187 10
Algemene Bank	133	131
American Brands	281	282
Am. Petrofina	390	....
Arbed	370	....
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	339	340
Bco Pop Espanol	464 90	464
Banque Ottomane	2100	2285
B. Régl. Internat.	42800	42500
Br. Lambert	485	485
Canadian-Pacific	108	114 70
Chrysler corporation	136	144
CIR	23 60	....
Commerzbank	760	....
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	537	535 c
Gén. Belgique	700	702
Gevaert	1060	1080
Glaxo	106	105 50
Goodyear	380	380
Grace and Co	161	162
GTE corporation	249	244
Honeywell Inc.	421	....
I.C. Industries	212	211
Johannesburg	800	849
Kubota	34	34 80
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	45 60
Mineral-Ressourc.	79	80 10
Noranda	119 10	122 50
Olivetti	26 10	....
Pakhoed Holding	251	251
Pfizer Inc.	309	316
Procter Gamble	470	480
Ricoh Cy Ltd	63	63
Rolinco	274 50	276 80
Robeco	276	280
Rodamco	456	458
Saipem	9 70	9 60
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	305	290
Steel Cy of Can.	134 50	134
Squibb	399	400
Tenneco	299 80	290
Thorn EMI	65 80	66
Toray indust. inc	40 70	....
Vieille Montagne	1127	1200
Wagons-Lits	845	....
West Rand	10 45	10 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	147	145
Cochery	140	....
Cogenhor	125	125
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	342 50	....
Dubois Inv. (Certo.)	845	855
Gachot	68	70 30
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 50	....
Nicolas	895	825 o
Révillon	350	....
Romeco N.V.	170	170
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	575	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	120	....

SICAV (sélection) — 29/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	830 23	809 98
Actilion	210 12	204 50
Actions France	431 13	415 55
Actions sélectionnées	535 11	515 77
Aedificandi	570 14	549 53
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1051 02	1025 39
A.G.F. 5000	534 29	521 25
A.G.F. ECU	1061 02	1050 51
A.G.F. Interfonds	420 93	410 66
A.G.F. Invest	109 44	105 77
A.G.F. OBLIG.	1054 25	1049
A.G.F. Sécurité	10452 72	10452 72
Agfimo	573 70	559 71
Altefi	209 66	202 08
A.L.T.O.	180 62	174 09
Ameri-Gan	5273 64	5034 50
America-Valor	658 45	642 39
Amplitude	527 55	512 18
Arbitrages court terme	5475 26	5469 79
Associc	1161 88	1161 88
Atout Futur	287 61	278 15 ◆
Aurecic	1470 79	1427 95
Axa Europe	114 63	109 43
Axa Investissements	108 55	103 63
Bred Associations	2610 73	2602 92
Bred International	83 14	81 51
Capital Plus	1707 48	1707 48
Cardan-Pierre	27 10	25 93
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5015 86	5008 35
Compteretraite	108 10	105 92
Convertimmo	340 69	327 59
Cortal court terme	1286 07	1286 07 ◆
Cortal intérêt ann.	1055 74	1035 55
Creditor	492 30	477 96
Drouot-France	651 18	621 65
Drouot-Investiss.	982 76	919 10
Drouot-Sécurité	250 53	239 17
Drouot-Sélection	136 82	130 62
Ecucic	1176 26	1158 68
Ecureuil Monétaire	30307 74	30307 74
Ecureuil Privatisations	345 70	335 63
Energia	232 65	222 10
Eparcic	2747 19	2747 19
Eparcourt Sicav	4186 34	4175 90
Epargne Associations	24712 65	24675 64
Epargne-Capital	8096 12	8015 96
Epargne Croissance	1482 02	1442 36
Epargne-Industr.	72 75	69 45
Epargne Inter	600 55	584 48
Epargne J	53841 41	53841 41
Epargne Long-Terme	173 88	168 23
Epargne Monde	1120 36	1090 37
Epargne Première	12760 12	12685 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 81	187 65
Epargne-Océan	1106 27	1076 65
Epargne-Unie	1190 33	1147 31 ◆
Epargne-Valeur	414 27	403 18
Eparoblig	1287 60	1286 03
Epsilon	1089 14	1088 26
Eurinvest Croissance	1159 95	1107 36 ◆
Eurinvest Rendement	1136 99	1085 43 ◆
Eurocic	9172 46	9036 90
Eurodyn	1006 66	973 55 ◆
Euro-Gan	5096 29	4985 19
Euro-Mail	25 69	25 31
Finord Placement	60061 85	60061 85
Finord Valorisation	13618 04	13351 02
Fonsicav (div. par 10)	10883 18	10883 18
Foncival	243 67	236
France-Gan	6234 08	5951 39
France-Garantie	274 37	273 82 ◆
France-Investiss.	382 16	364 83
France-Obligations	446 28	441 86
Francic	373 14	362 27
Francic Pierre	95 68	92 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	993 54	984 60
Fructi-Associations	27 46	27 46
Fructi-Epargne	27 11	26 45
Fructicapi	31 93	31 46
Fructicourt	108805 72	108805 72
Fructidor	247 09	243 44
Fructifrance	735 27	717 34
Fructimmo	25 45	24 83
Fructiver	4240 49	4229 92
Fructi ECU	581 69	553 38
Fructi-Première	10977 08	10814 86
Futuroblig	1089 49	1053 67 ◆
Gestilion	58120 18	57975 24
Gestion Sécuricourt	10514 12	10410 02
Gestion Associations	149 32	148 03
Gestion Mobilière	631 75	603 10
Horizon	1055 62	1024 87
Interoblig.	11915 04	11456 77
Intersélect France	428 79	416 30
Invest. net	14930 76	14900 96
Invest. Obligataire	18345 31	18308 69
Japacic	186 70	181 26
Jeune épargne	232 92	229 48
Laffitte-Amérique	242 36	231 36
Laffitte-Europe	245 60	234 65
Laffitte-Expansion	272 18	259 84
Laffitte-France	298 68	285 14
Laffitte-Immobilière	232 73	222 18
Laffitte-Japon	383 59	366 20
Laffitte-Oblig.	147 11	140 44
Laffitte-Rend.	208 31	198 85
Laffitte-Tokyo	368 50	349 88
Latitude	5064 76	5057 16
Lion-Associations	11551 71	11551 71
Lion-Institutionnels	23290 35	23232 27
Lionplus	745 31	737 93
Lion Trésor	2051 15	2030 84
Livret Bourse Investis.	427 99	415 52
Livret portefeuille	632 60	614 17
Méditerranée	169 65	162 41
Minimax	26487 76	26487 76
Mondiale Investissem.	414 58	395 76
Monacic	5519 77	5519 77
Monédan	54584 02	54584 02
Moné J.	55213 30	55213 30 ◆
Morgan court terme	14189 10	14189 10 ◆
Mutuelle Unie S.B.	146 91	140 25
Natio-Assoc.	6728 38	6714 95
Natio-Epargne	13780 56	13644 12
Natio-Court terme	213315	213315
Natio-Inter.	1204 98	1172 74
Natio-Obligations	550 25	535 52
Natio-Patrimoine	1370 63	1334 14
Natio-Placements	65727 96	65727 96
Natio-Revenus	1088 49	1057 90
Natio-Sécurité	11496 24	11496 24
Natio-Valeurs	665 62	647 81
Nippon-Gan	5705 52	5446 50
Nord-Sud Développ.	1190 70	1188 32 ◆
Normatif	13188 87	12930 28
Obli Association	123 40	122 18
Oblicic Régions	1044 05	1028 62
Obligations Convert.	424 17	404 94
Oblig. toutes catég.	156 68	151 76 ◆
Oblifion	1101 71	1090 80
Opimavalor	193 33	188 61
Oraction	1241 88	1201 04 ◆
Oravalor	5864 82	5852 94
Paribas Croissance	586 19	562 29
Paribas Epargne	15880 35	15858 63
Paribas France	90 03	87 41
Paribas Oblimonde	1005 58	990 72
Paribas Opportunités	110 45	107 23
Paribas Patrimoine	518 97	497 81
Paribas Revenu	94 36	93 43
Parnasse-Valor	1088 80	1088 80

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1719 44	1695 73
Pervalor	585 38	568 33
Phenix Placements	249 15	247 91
Pierre Investiss.	859 14	828 30
Placement A	879 09	879 09
Placement crt-terme	71889 45	71889 45
Placement J	54928 23	54928 23
Placement Premier	53614 57	53614 57
Plénitude	109 84	106 90
Première Obligations	10884 49	10663 16
Prévoyance Ecureuil	109 11	108 19
Priv'Association	22343 14	22343 14
Quartz	111 19	108 45 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 03
Rentacic	166 22	163 76 c
Revenus Trimestriels	5626 39	5570 68
Revenu Vert	1174 99	1157 63 ◆
St-Honoré Assoc.	14241 11	14170 26
St-Honoré Bio-alimen.	744 67	710 90
St-Honoré Pacifique	539 02	514 58
St-Honoré P.M.E.	461 20	440 29
St-Honoré Real	11589 79	11523 70
St-Honoré Rendement	11577 36	11519 75
St-Honoré Services	494 43	475 41
St-Honoré Technol.	737 17	703 74
St-Honoré Valor	12078 23	12078 23
Sécuricic	10869 76	10867 90
Sécuri Taux	10648 06	10648 06
Sélection Croissance	501 91	487 29
Scarden (Cardan BP)	734 82	724 08
Sicav-Associations	1412 76	1410 64
S.F.I. fr. et étr.	616 95	598 98
Sicav 5000	337 74	328 70
S.I. Est	1299 10	1240 19
S.I.G.	769 41	734 18
Sivafrance	541 35	526 86
Sivam	408 74	397 80
Sivanata	206 88	204 83
Sivinter	422 80	411 48
S.N.I.	1166 66	1122 97
Sogepargne	369 68	355 35
Sogevar	1010 80	984 96
Sogintar	1330 61	1270 27
Soleil Investissement	475 49	453 93
Stratégie Actions	1060 53	1019 74
Stratégie Rendement	1120 74	1085 46
Technocic	1121 23	1098 57
Techno-Gan	5917 81	5549 48
Trilion	5328 39	5273 65
U.A.P. Investiss.	402 56	388 01
Uni-Associations	113 68	113 68 ◆
Unifrance	458 25	441 69 ◆
Unifoncier	1146 68	1105 23 ◆
Uni-Garantie	1342 61	1316 26 ◆
Uni-Régions	2686 80	2589 69 ◆
Unisante	2258 88	2194 27 ◆
Univer	185 39	185 39 ◆
Univers-Actions	1079 39	1043 90 ◆
Univers-Obligations	1599 83	1547 22 ◆
Valorem	501 19	488 97
Valorg	1594 12	1582 54
Valrel	40599 30	40579 01
Vauban	23212 30	23189 09

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 283	6 332	6 080	6 580
ECU	7 035	7 029	....	....
Allemagne (100 DM)	337 350	337 050	327	347
Belgique (100 F)	16 110	16 105	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 880	298 590	289	309
Danemark (100 krd)	88 840	88 800	86	93
Norvège (100 k)	93 050	93 100	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 845	10 827	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 225	4 217	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 584	4 587	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 190	405 060	393 500	417 500
Suède (100 krs)	98 380	98 510	95	101
Autriche (100 sch)	48 010	48	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 130	5 127	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 184	4 153	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 181	5 205	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 735	4 749	4 600	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/7
Or fin (kilo en barre)	85900	87200
Or fin (en lingot)	86200	87650
Pièce française (20 fr)	501	506
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	538	543
Pièce latine (20 fr)	500	507
Souverain	630	638
Pièce de 20 dollars	3095	3090
Pièce de 10 dollars	1560	1610
Pièce de 5 dollars	865	.....
Pièce de 50 pesos	3245	3295
Pièce de 10 florins	515	527
Or Londres	428 75	432 70
Or Zurich	432 50	432 50
Or Hongkong	432 75	431 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 L'avenir de la Cisjordanie après les déclarations du roi Hussein.
4 Le conflit du Golfe.
– La visite de M. Genscher à Moscou.
5 Italie : la démission du « juge de la Mafia », Giovanni Falcone.

POLITIQUE

6 La pression de l'extrême droite sur l'opposition.
– Point de vue : « Le Conseil constitutionnel et la loi d'amnistie », par Emmanuel Rosenfeld.

SOCIÉTÉ

7 L'attentat contre le mensuel *Globe*.
– *Les phoques en détresse* en mer du Nord.
8 Des organes d'animaux pourraient être prochainement greffés sur l'homme.

CULTURE

10 *Siegfried à Bayreuth. La Fille du tambour major,* d'Offenbach, à Carpentras.
– Sonny Rollins à Antibes.
11 Communication.

ÉCONOMIE

18 *Délits d'initiés :* plusieurs affaires découvertes en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.
19 Le plan social pour la Normed.
20-21 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 14
Annonces classées 17
Carnet 14
Loto, loto sportif 13
Météorologie 13
Mots croisés 13
Radio-télévision 13
Spectacles 12

TÉLÉMATIQUE

● *Admission à Polytechnique, UTC* .... ECOLES
● *L'info 24 h/24* .... AFP
36-15 tapez LEMONDE
● *Jouez avec le Monde* JEU
● *Messagerie internationale* DIA
36-15 tapez LM

AFRIQUE DU SUD

Attentat à la bombe dans un centre commercial à Johannesburg
1 mort, 56 blessés

Une femme blanche a été tuée et cinquante-six personnes ont été blessées, samedi 30 juillet, par l'explosion d'une bombe de forte puissance déposée dans un établissement de restauration rapide, situé dans un grand centre commercial, à Benoni, dans la banlieue de Johannesburg. Cet attentat – le vingt-huitième depuis le début de l'année – a été attribué, comme les précédents, par les autorités sud-africaines, au Congrès national africain (ANC), dont la branche armée avait récemment annoncé son intention d'intensifier sa campagne d'actes terroristes dans les villes blanches.

D'autre part, quatre personnes ont été tuées, le samedi 30 juillet, dans les ghettos noirs de la province du Natal, a annoncé la police sud-africaine. Trois des victimes l'ont été au cours de règlements de comptes entre Noirs ; la quatrième a été abattue par une patrouille de police qui avait été attaquée.

Ces quatre décès portent à vingt et une au moins le nombre des victimes de la violence politique, au cours de la semaine écoulée, dans les cités noires du Natal. Une lutte féroce y oppose, en effet, depuis un an, les partisans du Front démocratique uni (UDF, vaste coalition d'obédience socialiste) aux militants conservateurs du mouvement zoulou Inkhata. Mais ces affrontements ont entraîné anarchie et confusion si bien qu'il est devenu difficile de séparer les actions politiques des actes de pur banditisme. – *(AFP. Reuter.)*

● **Mgr Desmond Tutu, docteur *honoris causa* de l'université de Strasbourg.** – L'archevêque sud-africain, Desmond Tutu, a reçu le titre de docteur *honoris causa* de l'université de Strasbourg, indique le *Journal officiel* du dimanche 31 juillet. Mgr Tutu, archevêque anglican noir du Cap, champion de la lutte anti-apartheid, a été lauréat du prix *Nobel de la paix, en 1984.* – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Explosion dans une caserne de Londres
Au moins un mort

Une personne a trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées ce lundi 1er août, selon un premier bilan, par une explosion dans une caserne de l'armée britannique à Mill Hill, dans le nord-ouest de Londres. Dans la matinée, les sauveteurs fouillaient les décombres pour rechercher une vingtaine d'autres personnes.

La caserne est située dans la circonscription parlementaire du premier ministre, Mme Margaret Thatcher. Elle héberge le régiment royal des femmes de l'armée de terre et sert de dépôt postal militaire. L'explosion, qui s'est produite à 7 heures du matin, a soufflé les deux étages du bâtiment et provoqué un incendie.

L'origine de l'explosion n'a pas été immédiatement déterminée. Selon l'agence britannique Press Association, une unité de désamorçage de l'armée a inspecté, lundi matin, des *« dispositifs suspects »* trouvés dans une voiture garée à proximité de la caserne, mais n'a rien découvert.

Depuis plusieurs mois, la police britannique craignait une reprise des attentats de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) sur le territoire britannique. Une tentative d'attentat contre le secrétaire à l'Irlande du Nord, M. Tom King, dans sa résidence secondaire, avait été déjouée l'année dernière. L'IRA ne s'était plus manifestée en Grande-Bretagne même depuis 1985, où la police avait déjoué une série d'attentats à la bombe à Londres et dans plusieurs stations balnéaires. En 1984, Mme Thatcher avait échappé à l'explosion d'une bombe qui avait tué six personnes dans le grand hôtel de Brighton où elle était descendue avec les membres de son gouvernement pendant un congrès du Parti conservateur. – *(AFP, AP Reuter.)*

BIRMANIE

Arrestations d'opposants

Le nouveau numéro un birman, M. Sein Lwin, vient de porter un coup sévère à l'opposition en faisant arrêter, vendredi dernier, l'ancien général Aung Gyi ainsi que cinq autres personnalités, a-t-on appris, le samedi 30 juillet, de sources diplomatiques contactées par téléphone à Rangoun.

Selon les diplomates, ces arrestations sont sans doute liées à une lettre écrite par M. Aung Gyi au général Ne Win, le prédécesseur de M. Sein Lwin, dans laquelle il affirmait : *« Le pays a touché le fond dans les domaines politique, économique et social. La déchéance morale est vraiment déplorable. »*

Dans sa lettre, il dénonçait également la répression menée par le général Ne Win lors des récentes manifestations. Selon un bilan officiel, au moins cinquante personnes (environ deux cents, selon des sources diplomatiques) sont mortes lors de ces incidents.

M. Aung Gyi, soixante-dix ans, numéro deux de l'armée et proche de l'ancien chef de l'Etat Ne Win au moment de sa prise de pouvoir en 1962, s'était prononcé dès cette époque en faveur de mesures économiques libérales. Il avait démissionné l'année suivante. Peu après, les secteurs du commerce et de l'industrie avaient été nationalisés.

Parmi les personnes arrêtées figurent l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Hla Han, un ancien membre du Conseil révolutionnaire, M. Kyi Maung, et l'ancien ministre de l'industrie, le colonel Maung Shwe. Un journaliste qui travaille depuis 1968 pour l'agence de presse américaine Associated Press, M. Sein Win, a également été incarcéré.

Un délégué au congrès extraordinaire du parti unique avait accusé, le 24 juillet, M. Aung Gyi d'avoir cherché à semer la discorde parmi les étudiants et d'avoir exagéré intentionnellement le nombre des morts et blessés en mars et en juin, *« dans le dessein de revenir au pouvoir »*. – *(AFP.)*

Engageant 4 milliards de dollars

Le gouvernement américain vient au secours de la principale banque texane

Après avoir sauvé en 1984 de la faillite le groupe bancaire de Chicago Continental Illinois, le gouvernement américain a annoncé, ce week-end à Dallas, un plan de sauvetage de la principale banque texane, la First Republican Bank. En engageant 4 milliards de dollars (25 milliards de francs), l'administration réalise la plus importante opération de ce type dans l'histoire de la banque américaine.

Depuis plusieurs mois déjà, l'administration américaine était à la recherche d'une solution pour sauver de la faillite le principal groupe bancaire texan, la First Republican Bank. Face aux difficultés de cette banque – (26,8 milliards de dollars d'actifs, soit 162 milliards de francs, pour une quarantaine d'agences bancaires, – LA FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation), l'agence gouvernementale qui assure la garantie des dépôts bancaires, avait déjà dû avancer, en mars dernier, *1 milliard de dollars*. Née d'une fusion, en juin 1987, entre deux banques régionales (la Republic Bank Corporation et la Interfirst Corporation), la First Republican Bank continuait à accuser de lourdes pertes (plus de 2 milliards de dollars depuis le début de cette année). La FDIC a annoncé, vendredi 29 juillet, à Dallas un plan de sauvetage complexe.

Cinq candidats avaient informé la FDIC de leur intérêt pour cette banque : des hommes d'affaires texans, l'équipe de management de la banque, le premier groupe bancaire américain – la Citicorp (New-York) – la banque régionale californienne Wells Fargo and Co (San-Francisco) et le principal groupe bancaire du sud-est des Etats-Unis, la NCNB (North Carolina National Bank), basée à Charlotte. C'est ce dernier qui l'a finalement emporté. Banque dynamique et saine, avec 29 milliards de dollars d'actifs, (175 milliards de francs), elle a fait, selon les responsables de la FDIC, la proposition la moins coûteuse pour les finances fédérales et a su faire participer des intérêts texans à sa solution.

La NCNB va être amenée à créer une société holding, la NCNB Texas National Bank, qui prendra tous les actifs et tous les engagements des quarante filiales de la First Republican Bank. Contre l'apport de 210 à 240 millions de dollars, la NCNB possédera 20 % des actions de cette société mère, le reste (80 %) sera détenu par la FDIC ; qui devra donc mettre dans le pot commun près d'un milliard de dollars. La banque NCNB disposera néanmoins de 100 % des droits de vote et d'une option d'achat des titres possédés par la FDIC pour les cinq ans à venir.

Pendant cette période, les anciennes filiales de la First Republican Bank seront gérées selon les termes d'un contrat passé entre le repreneur, la NCNB, et l'administration, la FDIC. La banque de Caroline du Nord, qui n'investira, en définitive, que quelque 250 millions de dollars, devrait les trouver facilement : un richissime homme d'affaires vivant à Dallas a promis de souscrire, pour tout ou partie, à l'émission d'actions préférentielles que la banque compte réaliser (une augmentation de capital de 180 millions de dollars – près d'un milliard de francs) pour financer cet investissement.

En fait, l'agence publique, la FDIC, assumera tous les risques de pertes sur les prêts non performants encore dans le portefeuille de la First Republican Bank. Certains experts estiment à 5 milliards de dollars le montant des « prêts à problèmes ». Après avoir déjà avancé un milliard de dollars en mars dernier, la FDIC va verser immédiatement *1,1 milliard pour permettre* au repreneur d'effacer de ses comptes les prêts « non performants ». Un *milliard supplémentaire devrait* encore être versé. Au total donc, et avec le versement en capital, la FDIC devrait engager dans de plan de sauvetage près de 4 milliards de dollars (25 milliards de francs).

Rassurer les étrangers

Si ce n'est pas le premier plan conçu par l'administration américaine – huit des dix principales banques texanes ont par exemple fait l'objet d'opérations de ce type, il devrait néanmoins être le plus coûteux. Les dirigeants de la FDIC ont indiqué à cette occasion que si la mise initiale de l'agence pour la Continental Illinois s'était élevée à 4,5 milliards de dollars, l'aide finalement accordée – après les différents remboursements – a été de 1,7 milliard. L'aide totale nette définitive devrait être plus importante dans le *cas de la First Republican Bank.*

Cette opération d'envergure vise à rassurer les déposants américains comme les étrangers. Le message est clair : l'administration américaine ne laissera pas le système bancaire s'effondrer. Coûteux et nombreux, ces plans de sauvetage inquiètent néanmoins certains experts. L'agence gouvernementale qui assure la garantie des dépôts dans les banques, la FDIC, *ne risque-t-elle* pas, à terme, de rencontrer les mêmes problèmes de financement que son homologue, la Federal Savings and Loan Insurance Corp., l'organisme qui assure les dépôts dans les caisses d'épargne ? Les analystes financiers new-yorkais craignent également que le plan de sauvetage de la First Republican Bank ne rende plus difficiles les augmentations de capital envisagées par certains groupes bancaires.

ERIK IZRAELEWICZ.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er août
Bien orienté

Dans le sillage de la semaine dernière, le marché demeurait bien orienté lundi matin. Dans une ambiance calme où les volumes de transactions semblaient peu élevés, l'indicateur instantané gagnait 0,72 %. *En hausse figuraient* Screg (+ 4 %), Gaz et Eaux (+ 4 %), La Redoute (+ 4 %) et Saint Louis (+ 3 %). Les baisses étaient emmenées par Labinal (– 5 %), Galeries Lafayette (– 3 %) et Eurafrance (– 3 %).

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet-1er août 1988 a été tiré à 475 623 exemplaires

Une élection sénatoriale partielle dans le Tarn-et-Garonne

M. Collin (MRG) succède à M. Baylet au Palais du Luxembourg

Une élection sénatoriale partielle a été organisée dans le Tarn-et-Garonne, le dimanche 31 juillet, afin de pourvoir au remplacement de M. Jean-Michel Baylet, démissionnaire à la suite de son élection comme député le 5 juin dernier (*M. Baylet est entré dans le deuxième gouvernement de M. Michel Rocard en qualité de secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales*). Ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, *M. Baylet a désormais pour* successeur, au Sénat, M. Yvon Collin, membre du secrétariat national du MRG et, jusqu'à maintenant, son directeur de cabinet à la présidence du conseil général du Tarn-et-Garonne.

Voici les résultats de cette élection :

Inscrits, 587 ; votants : 575 ; suffrages exprimés : 562. M. Yvon Collin, (Union des démocrates, 350 voix, ELU ; Marcel Guiche, PCF, 50 ; André Garrigues, UDF, 135 ; *Daniel Macia, Opposition libérale*, 32.

M. Collin était soutenu par l'Union des démocrates, coalition des radicaux de gauche et des socialistes, formée pour les élections législatives de juin dernier.

M. Baylet avait été élu sénateur lors du dernier renouvellement triennal du Sénat, le 28 septembre 1986. Les résultats avaient été les suivants :

Premier tour : inscr., 588 ; vot., 587 ; suffr.expr., 582 ; MRG : MM. Jean-Michel Baylet, 247 voix ; Jean Roger, 215 ; PS : MM. Robert Descazeaux, 169 ; Jean Carla, 129 ; Maj. : MM. Jean Bonhomme, RPR, 167 ; André Garrigue, UDF, 154 ; PC : MM. Pierre Juge, 38 ; Marcel Guiche, 37.

Second tour : vot., 586 ; suffr.expr., 487 ; MM. Baylet, 318 voix, ÉLU ; Roger, 312, RÉÉLU ; Bonhomme, 170 ; Garrigue, 166 ; Juge, 3 ; Guiche, 3 ; Descazeaux, 1.

[Né le 10 avril 1944 à Montauban, M. Yvon Collin, inspecteur des services d'hygiène de la DDASS du Tarn-et-Garonne, préside depuis 1980 la fédération départementale du MRG, au secrétariat national duquel il appartient depuis 1978. Elu conseiller municipal de Montauban en 1977, il est adjoint au maire, chargé des travaux, de 1983 à 1986. M. Collin se démet, alors, de ses fonctions pour devenir directeur du cabinet de M. Jean-Michel Baylet, président du conseil général du Tarn-et-Garonne.]

La direction des Houillères de Provence fait de la publicité sur ses « ultimes propositions »

La direction des Houillères de Provence, entreprise où une grève pour des revendications salariales a commencé il y a plus de trois mois, a fait paraître le samedi 30 juillet un encart publicitaire dans trois quotidiens régionaux du centre méditerranéen – *le Provençal, le Méridional* et *le Soir* – avec ses dernières propositions. Sous le titre *« Houillères de Provence, ultimes propositions »*, le texte reproduit la lettre envoyée le 27 juillet par la direction à l'ensemble du personnel.

La direction des Houillères du bassin du Centre et du Midi y a fait part des nouvelles propositions, *« qui représentent le maximum de ce qui peut être accordé »*, qu'elle a faites le 26 juillet à la CGT et à la CFDT. Depuis cette réunion, la CFDT a appelé à la reprise du travail. La direction demande également à ses salariés de *« faire connaître* [leur] *décision de reprendre le travail dans les plus brefs délais afin de bénéficier des conditions énoncées ci-dessus, la durée de validité de ces propositions étant limitée »*.

A B C D E F G